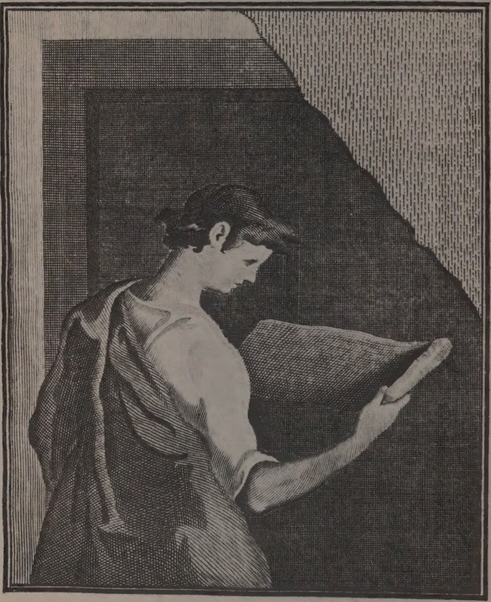

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1756/3

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1756.

DOMUS LUGDUNENSIS S.J.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1756.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 699 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mai, 1756.

ARTICLE XLIX.

SECOND SUPPLÉMENT du Parnasse François, ou suite de l'ordre Chronologique des Poëtes & des Musiciens que la mort a enlevés, depuis le com-

mencement de l'année 1743 jusqu'en cette année 1755. In-fol. pages 86.

Nos Mémoires ont ſuivi très-exactement les progrès du Parnaſſe François : dès que la premiére Edition parut en 1727, nous lui fîmes tout l'accueil qui dépendoit de nous, (Journ. de Mars 1728.) Quand la ſeconde Edition eut été publiée en 1732, nous en donnâmes une analyſe complette (Mai 1733.) Le premier Supplément fut diſtribué en 1742 ; & nous indiquâmes preſque tous les Articles qu'il contient (Mai 1744.) Le ſecond Supplément a été mis au jour ſur la fin de 1755, & après l'avoir annoncé dès le mois de Février dernier, nous le reprenons aujourd'hui pour donner une juſte idée des accroiſſemens de cet empire littéraire.

L'Auteur, M. Titon du Tillet,

mériteroit de ſurvivre à tous les Littérateurs de la Nation, comme étant le plus capable & le plus digne de recueillir leurs cendres, & de placer leurs noms ſur ce monument d'immortalité. Qui ſçait ſi après lui ce Parnaſſe, ſi décoré par ſes ſoins, ne ſera pas, comme celui de la Grèce moderne, une colline entourée de ronces & peuplée d'animaux férôces? Ce généreux Citoyen déſiroit, il y a trente ans, d'être à la ſource de Pactole, c'eſt-à-dire de poſſéder une place de Millionnaire, afin *de pouvoir exécuter, ſans qu'il en coutât rien à l'Etat, ſon Parnaſſe en grand, avec des figures coloſſales bien proportionnées, &c.* C'eſt ce que *l'ombre du grand Colbert*, Ouvrage d'un autre bon Citoyen, nous répétoit en 1752, non ſans manifeſter ſes regrets ſur l'inexécution de ce projet ſublime, de ces vuës *ſi honorables à l'Inventeur & à la Na-*

tion. Mais tout eſt dit à cet égard, & tout s'eſt évanoui à la manière des ſonges : *Nunc ſupereſt deſiderium*, ajoûte M. Titon.

Que fera donc ce partiſan zélé de nos Muſes ? A l'âge de quatre-vingts ans, il embellira encore ſon Parnaſſe domeſtique ; il y conſacrera des noms illuſtres ; il aſſignera aux divers talens le degré d'honneur qui leur convient : car, ſur ce mont ſacré, les Princes & les Chefs, c'eſt-à-dire le grand Corneille, l'immortel Lully, l'inimitable La Fontaine, le ſage Deſpreaux, en un mot tous les génies placés à côté d'Homère, de Virgile & d'Horace, n'empêchent point que les claſſes inférieures, toujours honorables pourtant dans ce lieu de gloire, ne ſoient occupées par les eſprits du ſecond, du troiſième & du quatrième rang. Cet empire d'Apollon eſt un peu mieux gouverné que le tourbillon des

Lettres où nous roulons, & où nous nous choquons les uns les autres. Là on voit, ſans jalouſie, les maîtres & les modèles donner le ton, & ceux-ci, à leur tour, n'affectent point de partager ſeuls le laurier poëtique. Ici-bas au contraire, ni les premiers ne ſe contentent de leur gloire, ni les ſubalternes ne veulent ſe renfermer dans la ſphère qui leur convient : le trouble, l'agitation, les cabales, les intrigues, toutes les paſſions règnent ſur ce Théatre mobile que nous occupons : auſſi les Philoſophes, témoins de ce brigandage, s'accoûtument-ils à mépriſer les Lettres à cauſe des travers qu'ils remarquent dans les Littérateurs.

Il ne faudroit que l'exemple de l'Auteur du Parnaſſe, pour remettre l'ordre dans toute notre littérature. Il eſt, en général, plus porté à reconnoître des talens qu'à relever des défauts ; plus diſpoſé à

donner des éloges qu'à uſer de critiques ; mais ce caractère de bienfaiſance ne l'empêche pas de veiller à la garde de ſa colline : s'il permet aiſément qu'on y monte, il fixe le degré que chacun doit y occuper : voici, par exemple, dans ce Supplément, cinquante perſonnes, tant Poëtes que Muſiciens, qui ſe diſtribuent ſur les diverſes terraſſes de la montagne, depuis la plus baſſe juſqu'au ſommet. Aſſez peu, il eſt vrai, vont ſe placer ſur cette cime : ce qui n'eſt pas trop extraordinaire, puiſque le Supplément n'embraſſe qu'un intervalle de douze années, (depuis 1743 juſqu'en 1755) eſpace trop court pour que le Parnaſſe ait pû s'enrichir d'un grand nombre d'hommes comparables aux neuf Héros que M. Titon charge de remplacer les neuf Muſes.

On a cependant ici deux ou trois Muſiciens qui mèritent d'être au

premier rang. Campra, mort en 1744, eſt ſans contredit le plus illuſtre : *il devint preſque l'égal* de Lully, *par la variété, les graces, la beauté & l'excellence de ſa Muſique.* Perſonne peut-être n'a plus compoſé que lui, en Latin & en François : le Catalogue de ſes Œuvres eſt immenſe, & combien de pièces particuliéres échappent encore à la recherche des Amateurs en ce genre ! Campra étoit fort bon ami : il montoit ſa Lyre pour quiconque lui témoignoit de la confiance : il travailloit pour toutes les claſſes & pour tous les goſiers de l'eſpèce humaine. Depuis les plus petits enfans juſqu'aux *virtuoſes* de la Chapelle & de l'Opéra, tous ont tiré de cette tête harmonique des morceaux qui convenoient à leurs talens. Nous ne croyons pas que Campra fût homme de Lettres ; cependant guidé par ſon goût, il ſçut exprimer

admirablement le ſens des paroles : dans chacune de ſes pièces, Latines ou Françoiſes, on auroit dit qu'il avoit tout fait, la Lettre pour la Muſique, & la Muſique pour la Lettre : ſes Symphonies ſont grandes, majeſtueuſes, variées à l'infini, & le tout enſemble, voix & inſtrumens, paroît, ſous la direction de ce grand Maître, d'une vérité, d'un agrément, d'un moëlleux qui juſtifie tout ce que les Anciens ont écrit des effets puiſſants de l'harmonie.

Clairambault eſt un autre Muſicien, digne d'un rang diſtingué ſur le Parnaſſe : ſa profeſſion conſtante fut celle d'Organiſte, & il avoit de la réputation en ce genre ; mais *le talent merveilleux qu'il eut pour la Muſique des Cantates*, fait ſon caractère particulier : tout le monde connoît l'*Orphée*, la *Medée*, &c. Clairambault mourût en 1749, âgé de 72 ans.

Deſtouches (mort la même année) avoit été d'abord Mouſquetaire ; ſon talent pour la Muſique lui fit quitter la profeſſion des armes ; il compoſa de petits airs ſans ſçavoir trop les régles de la compoſition. Nous avons même lû quelque part * qu'il les ignoroit quand il mit en muſique la célébre Paſtorale héroïque d'*Iſſé*, Ouvrage de M. de la Motte : mais M. Titon nous dit ici que Deſtouches ayant quitté le ſervice en 1696, ſe livra tout entier à la Muſique ; que *pour en apprendre les régles & le fond de la compoſition, il eut recours au célèbre Campra*, & qu'enſuite M. de la Motte *compoſa pour lui les paroles charmantes d'Iſſé*. Ce récit nous paroît le plus vrai-ſemblable : on fait bien une bagatelle de Muſique, ſans avoir étudié la théorie

* *Dictionnaire des Beaux-Arts*, art. Deſtouches.

de cet Art; mais une grande machine à cinq Actes avec des Chœurs & Symphonie, suppose une tête instruite des régles. Cependant Destouches a toujours passé pour n'être point sçavant : on lui reproche aussi de la monotonie, écueil inévitable à quiconque ne possede qu'une médiocre portion de connoissances. Au reste, ce Musicien a tant de graces dans le style, qu'on lui doit toujours une place dans l'empire de l'harmonie ; il ne sera point à côté de Lully & de Campra, mais sur le penchant du mont, au-dessus de bien d'autres qui ne manquent pas de réputation.

Nous perdîmes, l'an passé, le très-célèbre Organiste Calvière; M. Titon ne l'oublie pas. On admiroit *la fécondité de son génie & sa belle exécution.* Il touchoit à Versailles, dans la Chapelle du Roi; à Paris, dans la Paroisse de

Ste Marguerite, & à S. Germain-des-Prés; par-tout attirant les Connoiſſeurs & les charmant par ſa grande manière : on dit néanmoins qu'il étoit inégal; mais cette inégalité pouvoit bien être, comme le ſommeil d'Homère, le défaut d'un grand homme. M. Titon fait apparoître, dans cet Article, un concert admirable entre Calvière & M. Daquin encore vivant. Ces deux Maîtres de l'harmonie partageoient tous les ſuffrages de la Cour & de la Ville : ils faiſoient naître des diſputes qui auroient pû ſervir de ſuite à la fameuſe controverſe *pour les Anciens & pour les Modernes.* Cependant l'un & l'autre étoient très-liés, très-amis, & après la mort du premier, l'Orgue de Ste Marguerite étant vacant, M. Daquin *l'a fait avoir à la ſœur du défunt, en s'engageant à venir le toucher au moins la veille & le jour de la Fête de la Sainte. II. Mai, 1756.*

fait espèrer aussi de mettre en ordre & de donner à la gravure quelques Livres de pièces d'Orgue & de Clavessin, que Calvière a laissées manuscrites. Ces anecdotes mèritent d'être consignées au Parnasse, où tant de gens de la même profession sont entrés, sans avoir donné l'exemple de la même cordialité.

Les autres Illustres de ce *Supplément* sont des Poëtes ou des Ecrivains *soi-disant tels :* nous entendons que l'Auteur admet sur sa colline plusieurs hommes de Lettres, chez qui le talent poëtique ne fut que comme en second, ou comme subalterne par rapport à d'autres talens plus marqués. L'exemple est frappant dans le fameux Abbé Des Fontaines. S'il y avoit un Parnasse pour les Critiques, il seroit au plus haut du rocher; il y rempliroit peut-être la place d'Apollon, quand ce Dieu

s'ennuieroit de gourmander les Littérateurs : car ce métier, en général, n'eſt point bon ; & nous ne ſçavons s'il ne vaudroit pas encore mieux bâtir les murailles de Troye, que de courir ainſi après les malfaiteurs de la Littérature. Quoi qu'il en ſoit, l'Abbé Des Fontaines entre au Parnaſſe poëtique comme Poëte, parce qu'il a fait quelques Vers ; & afin qu'on n'oubliât pas ce genre de mérite qui lui avoit été cher, il diſoit de temps en temps à M. Titon : *Souvenez-vous que je ſuis Poëte, & ſi vous me ſurvivez, mettez-moi ſur votre Parnaſſe.* » C'eſt ce que je lui pro-» mis volontiers, *reprend notre* » *Auteur*, à condition cependant » qu'il ſeroit plus tranquile & qu'il » n'y cauſeroit aucun déſordre, &c. Mais l'Abbé prétendoit bien que ſa fonction & ſon zèle tendoient plutôt à mettre l'ordre par-tout : ce qui n'étoit pourtant pas d'une

vérité généralement reconnue : les Ecrivains qu'il attaquoit, n'étoient pas tous d'humeur à ſe laiſſer battre ſans ſe mettre en défenſe ; & lui, de ſon côté, cherchoit trop à faire des coups de vigueur, dans l'étenduë de ſon diſtrict. Si l'Abbé Des Fontaines ſiège au Parnaſſe parmi les Poëtes, il doit ſe trouver dans la troiſiéme ou la quatriéme claſſe, & par conſéquent avec des gens qu'il n'aura ni aimés, ni ménagés pendant ſa vie. D'ailleurs Virgile qu'il a traduit en entier, & Horace dont il a traduit pluſieurs Odes, le laiſſeront-ils dans les rangs ſubalternes ? Il faut l'avouer, cet homme vaut trop, comme Critique & comme Traducteur, pour n'être que dans ſon rang de Poëte ; & il ne vaut pas aſſez, comme Poëte, pour être avec Virgile & avec Horace. Mais M. Titon le fait *premier Lieutenant* de Deſpreaux : peut-être que cette charge flattera notre

Ariſtarque, qui auroit été ſûrement Poëte ſatyrique s'il avoit été véritablement Poëte.

L'Abbé Pellegrin (mort, comme l'Abbé Des Fontaines, en 1745,) eſt auſſi reçu parmi les habitans du Parnaſſe. Il fut, comme on l'a dit dans une eſpèce d'Epitaphe faite pour lui, Prêtre, Poëte, Provençal, fécond Ecrivain, & très-bon homme. On l'attaqua ſouvent, & il n'uſa jamais de repréſailles : il vivoit mal à ſon aiſe, & il ſupporta gaiement ſa mauvaiſe fortune. On a de lui toutes ſortes de Poëſies, hors des Satyres; & beaucoup trop de pièces de Théatre, pour un homme de ſa profeſſion.

Jacques Autreau (mort auſſi en 1745) fut Peintre & Poëte : *deux profeſſions* qui *enrichiſſent rarement*; auſſi eſt-il mort dans l'Hôpital des Incurables. En récompenſe on le met ſur le Parnaſſe; pays où le pauvre & le riche ne ſont

eſtimés que ſur le pied de leur valeur intrinſéque. Autreau a fait quelques bons Tableaux & quelques bonnes Pièces dramatiques ; du moins quant à la partie qui concerne la vérſification, & l'art du Dialogue. Comme il étoit miſantrope, les hommes ſe ſont vengés de lui en ne daignant preſque pas le connoître : il a vécu 89 ans, & ce n'eſt guères que depuis l'Edition de ſes Œuvres, en 1749, qu'on a parlé de lui.

Danchet & Richer tiennent un rang conſidèrable dans ce Supplément : le premier fut Poëte lyrique & dramatique ; le ſecond, très-bon Fabuliſte, quoiqu'inférieur à La Fontaine : tous deux d'un caractère fort droit, fort aimable, & tels aſſurément que la paix du Parnaſſe ne ſera point troublée par leur préſence : tous deux ſont morts en 1748, & ne ſont peut-être pas encore remplacés parmi nous : ce

qui ſignifie qu'on n'a peut-être point vû naître, depuis ſept ou huit ans, de nouveaux mérites égaux à ceux de Danchet & de Richer: nous ne parlons point des anciens; le Public a prononcé ſur le degré d'eſtime qui leur eſt duë.

Nivelle de la Chauſſée a fondé un nouveau genre de Comédie. *Ce n'eſt point le ridicule du caractère, ni les travers de l'eſprit qu'il attaque; ce ſont les foibleſſes du cœur qu'il repréſente: il paroît que ſon principal but n'eſt point de corriger, il ne veut qu'attendrir.* Ce Poëte ne ſera point, ſur le Parnaſſe, auſſi haut que Molière, mais il ne rampera pas non plus avec une foule d'Auteurs ignobles. M. Titon y met bon ordre par l'Eloge flatteur qu'il en fait.

Néricault Deſtouches (mort comme le précèdent en 1754) eſt preſque auſſi-bien placé ſur le monument. Il fut Poëte, Négocia-

teur, Philoſophe les trente dernières années de ſa vie : ce qui ajoûte peut-être beaucoup aux deux autres qualités.

Il faudroit parler ici du Chevalier de la Roque, du Préſident Bouhier, de Charles Coypel, de Madame de Montégut, & de quelques autres qui décorent le Parnaſſe François : enſuite, s'il nous étoit poſſible de tranſcrire les liſtes que M. Titon met entre les mains de ſes génies voltigeants autour d'Apollon, nous n'omettrions perſonne : mais il vaut mieux renvoyer aux Notices de ce très-eſtimable Auteur, & deſirer, au nom du Public, qu'après une décade d'années, il donne un troiſième Supplément.

ARTICLE L.

SERMONS DE FEU M. DE BEAUSOBRE, diviſés en quatre Volumes. (In-8°.) *Tomes premier & ſecond, ſur le XII. Chapitre de l'Epître de S. Paul aux Corinthiens. Tomes troiſième & quatrième, ſur le XI. Chapitre de l'Evangile ſelon S. Jean.* A Lauſanne, chez Marc-Michel Bouſquet & Compagnie. M. DCC. LV.

CE Recueil de Sermons eſt un Ouvrage poſthume. M. de Beauſobre mourut le 5. de Juin 1738, dans la quatre-vingtiéme année de ſon âge, après avoir exercé la fonction de Paſteur ou de Miniſtre, pendant quarante-ſix ans. Il eût été à propos de donner une Notice de ſa vie, en publiant ces

quatre Volumes. Pour y ſuppléer, on pourra lire celle qui ſe trouve dans le Dictionnaire hiſtorique de M. de Chauffepié, Ouvrage dont nous avons rendu compte à meſure que les diverſes parties qui le compoſent ont paru.

Il y a, dans les quatre Tomes de M. de Beauſobre, quatre-vingt-quatre Sermons; ſçavoir, quarante-deux ſur le XII. Chapitre de l'Epître aux Romains, & quarante-deux ſur le XI. Chapitre de l'Evangile ſelon S. Jean. On doit juger par-là que chacune de ces pièces eſt courte : nous ne croyons pas que, dans ce grand nombre, il y en ait une ſeule qui ait pû occuper le Prédicateur & l'Auditoire durant une demi-heure. Du reſte, voici les caractères principaux de tout l'Ouvrage.

I.

En expliquant, dans ſes deux premiers Tomes, le XII. Chapitre

de

de l'Epître aux Romains, l'Auteur ſe propoſe des ſujets particuliers, des points de morale qu'il annonce même en titre : par exemple, ſur le premier verſet de ce Chapitre, il y a quatre Sermons qui ont pour objet *le ſacrifice du Chrétien* ; ſur le ſecond verſet, trois Sermons concernant *les caractères de la vertu évangélique* ; ſur les verſets 6, 7, 8, ſix Sermons touchant *les devoirs attachés aux diverſes charges eccléſiaſtiques*, &c. Cependant le plus grand nombre des pièces, compriſes dans ces deux premiers Volumes, ſont ſur des points de morale différents les uns des autres, comme *l'harmonie qui règne dans l'Egliſe ; le caractère du Chrétien ; les maux qu'entraîne le péché ; les avantages de la vertu, l'amour du prochain ; la patience ; l'aſſiduité à la prière ; l'aumône ; l'honnêteté dans les actions*, &c.

II.

Dans le développement du XI. Chapitre de l'Evangile selon saint Jean, contenant l'histoire de la résurrection de Lazare, M. de Beausobre se borne davantage au genre propre des Homélies. Il explique d'abord littéralement chaque verset; puis il fait quelque réflexions appropriées au sujet. Ainsi, par exemple, sur ces paroles, *Jesus aimoit Marthe & Marie sa sœur, & Lazare*, l'Auteur commence par faire connoître les vertus qui régnoient dans cette sainte famille; le zèle de *l'hospitalité*, la *foi*, l'*amour de Jesus-Christ*, la *concorde*, &c. ensuite saisissant la circonstance du *retardement* de Jesus-Christ, qui ayant sçu la maladie de Lazare, ne laissa pas de *demeurer deux jours dans l'endroit où il étoit*, M. de Beausobre observe trois choses: 1° Que

dans le danger, dans l'affliction, dans la maladie, il ne faut point murmurer contre Dieu, mais attendre ses momens, & le glorifier par la soumission, par la patience. 2° Que, malgré les rigueurs apparentes du Seigneur, nous devons demeurer fermes dans la foi. *Doutons de l'amour de toute la terre, mais ne doutons jamais de celui de Dieu.* 3° Que l'amour de Jesus-Christ pour Lazare, ne rend pas celui-ci immortel, afin de nous apprendre qu'*il ne nous appartient d'aller à l'immortalité que par la voie de la mort.* » L'homme inno- » cent y eût peut-être été porté par » un char de lumière & de feu; » mais le pécheur doit y aller par » un chemin de sang & de ténèbres. » Est-ce à nous à choisir les voies » de la félicité? Ne nous suffit-il » pas d'y arriver? &c.

III.

Quoique la Morale domine dans ces Discours, de temps en temps l'Auteur embrasse aussi la partie dogmatique. On en a un exemple frappant dans les Sermons 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, sur ce Chapitre XI. de S. Jean : objet des deux derniers Volumes. C'est un Traité suivi sur les miracles & sur les caractères de ceux que Jesus-Christ a opérés. M. de Beausobre montre 1° la *nécessité* des miracles pour établir la Religion du Sauveur. 2° L'*évidence* & la *notoriété* de ces miracles. 3° Le *nombre*, la *variété*, la *grandeur* de ces miracles. 4° L'esprit de *sagesse*, de *miséricorde*, de *piété* qui préside à ces miracles. 5° La *nécessité de croire* en celui qui opère ces miracles : & dans le développement de toute cette doctrine, il y a quantité de choses très-estimables.

Il paroît que l'Auteur définit le *miracle* en général une *opération surnaturelle qui ne sçauroit résulter de l'arrangement des causes connues ; qui est l'effet d'une volonté particulière de Dieu, l'effet immédiat de sa puissance.* Par ces derniers mots, on ôte aux Anges & aux Démons le pouvoir de faire des *miracles:* ce qui peut être admis en ne niant pas qu'ils puissent, sous la permission de Dieu, opérer des choses supérieures aux forces humaines, des prodiges même, tels, par exemple, que furent ceux des Magiciens de Pharaon. M. de Beausobre paroît sentir lui-même la nécessité de cette interprétation ou modification quand il dit (Sermon XXXV.) qu'on voit évidemment que *Moyse n'étoit pas l'instrument & le ministre des Démons..... que les Démons ne concoururent point avec lui pour opérer les prodiges qu'il a faits.*

Mais comment voit-on cela? par le but que se propose Moyse : *Il veut délivrer sa nation opprimée par des tyrans..... il veut en bannir l'idolatrie, & porter sa nation au culte d'un seul vrai Dieu, &c.* On a, dans ce mot, quoique non développé, le caractère essentiel du vrai miracle ; c'est d'être fait au nom du seul vrai Dieu : & c'étoit par-là que les merveilles de Moyse avoient tout ce qui est nécessaire pour persuader Pharaon & toute sa Cour. L'idée du seul vrai Dieu, appellé en témoignage, & présenté comme l'Auteur de ces signes, devoit convaincre tout le monde que le Législateur des Juifs n'étoit pas simplement soûtenu d'un génie supérieur à celui des Magiciens de l'Egypte, mais qu'il étoit l'Interprète & le Ministre du souverain Arbitre de la nature : car cet Etre suprême, invoqué & interpellé,

ſ'il eſt permis de parler ainſi, ne peut jamais permettre une opération magique, une œuvre de ténèbres, un faux miracle ; autrement il faudroit renoncer aux Notions primitives qui nous démontrent ſa providence. Ainſi mettons-nous la derniére main à la célébre & importante controverſe des miracles, dont M. de Beauſobre a véritablement connu tous les principes, avec la vraie manière d'en faire uſage. Il n'y manque qu'un dernier degré de précision qu'il a peut être ſacrifié au ſtyle de la Chaire.

IV.

Le goût de ces Sermons eſt néanmoins plus didactique qu'oratoire. On y remarque même quelquefois un fond de ſéchereſſe : ce qui peut venir de l'uſage où étoit l'Auteur de ne pas mettre ſur le papier tout ce qu'il diſoit à ſes

Auditeurs : il comptoit ſur ſon talent & ſur ſes lectures. Ces deux ſources, fécondes en lui, jettoient dans ſes Diſcours quantité de traits ſubits & animés qui étoient probablement de l'Eloquence, & qui n'avoient point été préparés dans le Cabinet. Nous ne voulons pas dire que ces quatre Volumes ſont dénués de morceaux pathètiques ; notre intention eſt de faire obſerver que l'Orateur a pû en répandre beaucoup plus dans le cours de l'action : & pour lui rendre une pleine juſtice, nous citons deux endroits auxquels on ne peut refuſer le mérite oratoire. Le premier eſt tiré du Sermon de la *Préſomption.* Tome ſecond, page 228 & 229.

» Ce monde eſt plein de fantô-
» mes, de fauſſes grandeurs, d'ap-
» parences trompeuſes. Là je vois
» briller le ſçavoir de ces hommes
» habiles, ſortir de leurs plumes

» des Volumes remplis de décou-
» vertes, de faits curieux. Là j'ap-
» perçois des vertus qui paroissent
» éclatantes ; un grand zèle pour
» la Religion, une horreur pour
» les vices flétrissants. Là j'apper-
» çois des hommes qui semblent
» être des chef-d'œuvres de la Na-
» ture, dans lesquels elle prend
» plaisir de rassembler ses dons. Ici
» des favoris du Ciel, comblés de
» ses prospérités ; s'ils sement, ils
» recueillent cent pour cent : sou-
» vent même ils recueillent sans
» avoir semé. Tout prospère entre
» leurs mains : grand Dieu, que
» votre jour apportera de change-
» mens au monde ! Le jour de la
» création tira le monde du néant :
» le jour du jugement fera dispa-
» roître, rentrer dans le néant tout
» ce faste, toute cette gloire. C'est
» alors que celui *qui se croyoit être*
» *quelque chose*, reconnoîtra son
» illusion, & *verra qu'il n'étoit*

» *rien.* C'eſt alors que celui qui » croyoit n'être rien, trouvera qu'il » étoit quelque choſe devant Dieu. » Alors tout ſera *éprouvé par le* » *feu*, non de la juſtice ſévére; car » autrement tout ſeroit conſumé; » mais par le feu d'une juſtice tem» pérée par la clémence. Alors on » verra que tout ce qui entretenoit » la préſomption des hommes ſu» perbes, n'étoit que *de la paille*, » & que l'humilité ſeule jointe à » de véritables vertus pouvoit nous » rendre agréables à Dieu.«

L'autre trait que nous citons eſt pris du Sermon XXVII. ſur le Chapitre XI. de S. Jean, Tome IV. page 91. C'eſt le portrait de Jeſus-Chriſt près d'opérer le grand miracle de la réſurrection de Lazare.

» Il va faire, à la vuë de cent » témoins irréprochables, le plus » ſurprenant, le plus divin de tous » les miracles. La réſurrection » d'un homme, mort depuis cinq

» ou six jours, est une action de la
» Toute-puissance divine. La créa-
» tion de l'homme n'a rien qui la
» surpasse. Jesus va donc paroître
» au comble de la gloire. Si jamais
» il parut en forme de Dieu, c'est
» dans cette occasion. Quel tro-
» phée à ses pieds que celui de
» la mort vaincue, de cette mort
» victorieuse de tout le genre hu-
» main! Mais si elle abbat la fierté
» des plus superbes, quand elle les
» couche dans le tombeau; il sem-
» ble que, si quelque chose doit
» enfler le cœur des plus modestes,
» c'est de lui enlever ses captifs,
» de briser les chaînes dont elle les
» a liés, de la forcer jusques dans
» le sépulcre. Jesus-Christ donc,
» qui va le faire, en est-il moins
» modeste, moins humble? mar-
» che-t-il à cette victoire d'un air
» triomphant? Point du tout: une
» vive compassion de nos misères
» le touche & le pénètre. O mon

» Sauveur, que vous êtes grand » ici ! que votre humilité vous » éléve ! Je ne ſçai lequel eſt le » plus digne d'admiration, ou de la » puiſſance divine de Jeſus-Chriſt, » ou de la manière dont il ſe pré- » pare à en uſer. Repréſentez-vous » un homme qui va ſignaler ſon » pouvoir par quelque exploit, qui » doit lui acquérir une gloire im- » mortelle. Je vois briller ſa joie » dans ſes yeux. Le plaiſir que lui » donne ſa propre gloire, ſe fait » jour au travers de ſa perſonne. » Il appelle des témoins, il attache » leurs yeux, il veut être vû & » adoré. Vous ne voyez rien de » ſemblable dans Jesus. Humble, » modeſte, triſte même, il ne peut » retenir ſes larmes. Il ſemble qu'il » va deſcendre dans le ſépulcre, » d'où il va faire remonter Lazare. » La douleur des uns, la misère de » l'autre, eſt tout ce qu'il ſent, » tout ce qui l'occupe.«

Il nous ſeroit aiſé de remarquer pluſieurs autres endroits dignes de l'attention du Lecteur ; ceux ſur-tout qui roulent ſur les devoirs de l'amitié, ſur le beau des actions chrétiennes, ſur le caractère de Jeſus-Chriſt, ſur la fidélité des Hiſtoriens de l'Evangile, ſur l'excellence de la Religion de Jeſus-Chriſt, ſur les cauſes de l'incrédulité, objet auquel l'Auteur revient ſouvent. Ces cauſes, ſelon lui, ſont 1° l'ignorance de la Religion, 2° les diſcours profanes, les maximes des libertins, 3° la fougue des paſſions & l'éloignement des devoirs du Chriſtianiſme. En parlant des libertins (Tome 3e, Sermon XIV.) : » Voilà, *dit M. de Beauſobre*, des » Docteurs qui portent un beau » caractère de vérité : il faut bien » leur prêter l'oreille. Ce ſont des » modèles de vertu, des eſprits dé-» gagés des ſens. Ils ſont ſaints, » juſtes, officieux, génèreux, libè-

» raux, magnanimes. Ne ſont-ce
» pas là les vertus des Athées &
» des Incrédules ? Il ne leur man-
» que plus, pour reſſembler tout-
» à-fait aux Prédicateurs de la Ré-
» ſurrection, à nos Apôtres, à nos
» Martyrs, que de répandre cou-
» rageuſement leur ſang pour déli-
» vrer le monde de l'onéreuſe, de
» l'inſupportable ſuperſtition, des
» craintes accablantes de l'enfer,
» des vaines illuſions de la vie éter-
» nelle. Courage, eſprits forts, ne
» démentez pas votre nom & votre
» caractère : pouſſez, au moins
» quelques-uns de vous, la conſ-
» tance & la fermeté juſqu'où l'ont
» pouſſée ces eſprits crèdules, ces
» eſprits foibles, nos Martyrs &
» nos Apôtres. Mourez pour l'In-
» crédulité, comme ils ſont morts
» pour la foi, ou du moins faites-
» nous voir l'Athéiſme & l'Incré-
» dulité honorés, régnants depuis
» le commencement du monde ;

» comme je vous ai fait voir la foi
» de la Résurrection établie à la
» naissance des siècles, &c.

Encore un morceau où le pathètique le plus animé peut se reconnoître : mais observons, pour le bien entendre, que M. de Beausobre, à l'exemple de plusieurs autres Sçavans, ne regardoit point Epicure comme un maître & un modèle de libertinage & de débauche ; qu'il estimoit que ce Philosophe, quoique pensant très-mal sur la Religion naturelle, avoit néanmoins eu des mœurs. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui a ses partisans & ses adversaires, voici comment l'Auteur presse les Incrèdules de nos jours. » Nous
„ sommes dans un siècle d'incrédu-
„ lité. On diroit que Jesus-Christ
„ n'est plus que le Docteur des sim-
„ ples & des enfans. J'en serois
„ surpris, si nous n'étions pas dans
„ le siècle des vices, de l'avarice

„ & des voluptés. C'eſt Epicure
„ qui eſt le Docteur de notre ſiè-
„ cle ; mais non l'ancien Epicure :
„ car celui-là étoit dans l'erreur ;
„ mais il étoit juſte, déſintéreſſé,
„ ſobre, tempérant, & cultivoit
„ la vertu par amour & par eſtime
„ pour elle. O vous, qui embraſ-
„ ſez avidemment ſes erreurs, je
„ vous blâmerois moins ſi vous em-
„ braſſiez ſes vertus. Mais comme
„ une infinité de Chrétiens parta-
„ gent la doctrine de Jeſus-Chriſt,
„ en reçoivent les dogmes & en
„ rejettent les préceptes, vous en
„ uſez de même avec votre Epi-
„ cure. Vous laiſſez ſa morale,
„ vous prenez ſa créance. Oſeriez-
„ vous le nier ? Vous ne le ſuivez
„ que parce qu'il vous délivre d'un
„ enfer que mèrite le crime ; vous
„ ne voulez pas le ſuivre dans le
„ chemin de la vertu qui pourroit
„ au moins modérer les juſtes pei-
„ nes de votre incrédulité. Non ;

„ non, ce n'eſt pas Jeſus-Chriſt „ ſeul, le Philoſophe deſcendu du „ ciel, qui vous déſavoue. Quand „ vous paroîtrez devant le tribu- „ nal de Dieu, Epicure lui-même „ vous déſavouera. Infames débau- „ chés, vils eſclaves de vos vices, „ je ne vous connois point. Eſt-ce „ moi, dira-t-il, qui vous ai en- „ ſeigné la fraude, le parjure, la „ trahiſon, l'adultère, les ſales vo- „ luptés, la gourmandiſe, l'yvro- „ gnerie, l'inhumanité, la cruauté? „ Vous en ai-je donné l'exemple?

„ Ils laiſſent Jeſus-Chriſt pour „ s'attacher aux anciens Philoſo- „ phes, & ce ſont ces mêmes Phi- „ loſophes qui les condamnent. „ Eſt-ce Platon qu'ils veulent ſui- „ vre? Quel précepte de vertu ne „ trouve-t-on pas dans ſes livres? „ Eſt-ce Ariſtote qu'ils veulent ſui- „ vre? Quelles belles régles de „ morale n'y a-t-il pas dans le livre „ qu'il a composé là-deſſus? Eſt-ce

„ les Philoſophes barbares? Sont-
„ ce les Chaldéens, les Perſans,
„ les Indiens, les Egyptiens? Mais
„ ſur cet Article qu'ils ont dit d'ex-
„ cellentes choſes! Ah! c'eſt à vous
„ que le Seigneur a dit: *Il en vien-*
„ *dra d'Orient & d'Occident, du*
„ *Septentrion & du Midi..... qui*
„ *vous condamneront, &c.*

V.

Le ſtyle de ces Sermons, quoique bon en ſoi-même, ſe reſſent néanmoins un peu du ſéjour de l'Auteur en pays étranger. On y remarque quelquefois de la rudeſſe, de la négligence, de l'inexactitude, de l'obſcurité, & l'uſage où ſont les Proteſtans de conſerver la vieille Verſion Françoiſe des ſaints Livres, met, dans ces diſcours, une ſorte de bizarrerie ou de platitude ſur laquelle des Lecteurs délicats ne comptent point. On eſt

tenté de rire, par exemple, quand on trouve que *lès Bourgeois des Cieux ont bien d'autres privilèges que les Bourgeois de Rome.* Nous aimerions encore moins le terme de *Combourgeois*, qui eſt dans la Verſion Françoiſe : mais pourquoi ne pas employer les mots de *Citoyen* ou de *Concitoyen ?* &c.

On trouvera peut-être que M. de Beauſobre cite trop ſouvent les Philoſophes Payens, & qu'il paroît en faire trop de cas. Dans le détail cependant, & tout examen fait des circonſtances, nous n'avons point trop déſapprouvé cette méthode. Le Lecteur ſage & intelligent en jugera.

VI.

En faveur apparemment de ſes Auditeurs qui aimoient cette ſorte de controverſe, l'Auteur ſe permet ſouvent des invectives, des injures même contre l'Egliſe Romaine : ce

procédé nous surprend de la part d'un homme qui avoit autant d'éducation & de sçavoir, que M. de Beausobre. Mais sans nous arrêter à cela, & sans entamer une Apologie dans les formes : entreprise qui ne compatit nullement avec les bornes étroites de nos Mémoires ; nous plaçons simplement ici trois observations.

La premiére regarde un endroit du second Volume de M. de Beausobre (pag. 124 & 125.) Après avoir déclamé contre ce qu'il appelle les *opinions* & les *inventions humaines*, il prétend nous apprendre quelle est *la foi nécessaire au salut*, & il nous dit que c'est *celle qui a pour objet les dogmes clairement révèlés dans l'Evangile*,... sçavoir, *un Jesus né, mort, ressuscité, monté dans le Ciel, & venant au dernier jour juger les hommes ; ressuscitant leurs corps, introduisant ceux qui se sont pro-*

posé sincèrement de lui obéir, dans la vie éternelle, & condamnant les pécheurs impénitents & incorrigibles aux peines éternelles; voilà, conclut M. de Beausobre, *les dogmes essentiels de l'Evangile : & les recevoir avec soumission, c'est ce que j'appelle foi.* Mais quoi? la Trinité, l'Incarnation, la Divinité de Jesus-Christ, la nécessité de la Grace, le Baptême &c. n'est-ce pas là des *dogmes clairement révèlés dans l'Evangile ;* & s'ils le sont, pourquoi n'en tient-on pas compte dans l'énumération des objets de notre foi? & s'ils ne le sont pas, pourquoi dit-on, dans les Eglises Protestantes, qu'on les croit, puisque ces Eglises ne reçoivent que l'Ecriture?

D'ailleurs, vis-à-vis de quelqu'un qui sçaura tourner l'Ecriture à son gré, quels *dogmes* le Protestant, ennemi de l'autorité de l'Eglise, pourra-t-il dire *clairement révèlés*

dans l'Evangile? C'eſt toujours là le terme où vient échouer cette *voie d'examen* tant préconiſée dans la prétendue Réforme. L'Ecriture ſeule eſt une Loi muette ou ſuſceptible de toutes ſortes de ſens; une Loi même dont l'exiſtence n'eſt point aſſurée. Il faut un témoin perpétuel pour nous certifier cette Loi, & un Juge infaillible pour en déterminer le ſens : autrement le ſimple fidele, le Docteur même le plus profond ne ſera ni guidé, ni inſtruit, & il ſera vrai de dire que Jeſus-Chriſt, la Sageſſe éternelle, a moins pourvu à ſes Loix que les Princes de la terre n'ont pourvu aux leurs; puiſque, ſur la terre, il n'exiſte nulle part un dépôt de Loix ſans une autorité viſible capable de les faire reconnoître, d'en fixer le ſens, & d'en preſſer l'exécution. Mais, dans la Religion de Jeſus-Chriſt, quel ſera ce témoin perpétuel, ce Juge infaillible, ſi-

non l'Eglise ? Et en effet, depuis son institution, elle n'a cessé de prononcer sur la doctrine, de condamner les erreurs, de venger l'abus que les hérètiques prétendoient faire de l'Ecriture. En se tenant inviolablement attaché à ces principes, on n'est point ébranlé des invectives de notre Auteur contre l'Eglise Catholique-Romaine : on les regarde ou comme une affaire de style dans les Chaires Protestantes, ou comme l'effet des préjugés de la naissance, ou peut-être comme un reste de remors qu'on tâche d'étouffer en s'étourdissant soi-même par beaucoup de bruit.

La seconde observation touche encore un endroit du second Volume de notre Auteur. Il s'agit là (p. 166) de l'invocation des Saints & des Reliques : deux choses que M. de Beausobre supporte très-impatiemment : par exemple, il n'aime point que *saint Ambroise*

ayant bâti une Egliſe à Milan, n'en fît pas la dédicace, *parce qu'il n'avoit point encore de Reliques à y mettre ; & l'on dit*, ajoûte notre Orateur, *qu'il découvrit heureuſement celles de ſaint Gervais & de ſaint Protais, après quoi il dédia cette Egliſe.* La *ſuperſtition n'eût point de bornes, &c.* Mais qui ſont ceux qui parlent de la découcouverte de ces Reliques ? C'eſt ſaint Ambroiſe & ſaint Auguſtin : deux des plus grandes lumières de l'Egliſe : deux hommes à qui nul des modernes Réformateurs n'eſt comparable par aucun endroit. *Et ce qui me fait le plus de peine*, ajoûte M. de Beauſobre, *je vois des Pères célèbres par leur ſçavoir, vantés par leurs vertus, ſe prêter à des fraudes pieuſes.* L'Auteur appelle ainſi les miracles opérés aux tombeaux des ſaints Martyrs, & l'honneur rendu à leurs Reliques. Mais vraiment S. Gregoire de

de Nazianze dit que les Reliques de S. Cyprien d'Antioche chassoient les Démons, guérissoient les maladies, donnoient la connoissance de l'avenir. (*Orat.* 18.) Saint Hilaire dit que les Reliques & le sang des Martyrs chassoient les Démons, élevoient en l'air les corps des possédés, tourmentoient les esprits immondes. (*Lib. contr. Constant.*) Saint Cyrille de Jerusalem dit qu'il y a, dans les Reliques des Saints, une force secréte à cause de la vertu de leur ame. (*Catech.* 10.) Saint Jerôme dit que Vigilantius ne voulant pas qu'on honorât les Reliques des Martyrs, ruinoit le martyre même par une conséquence nécessaire. (*In Vigil.*) Saint Chrysostôme décrit avec la plus grande complaisance les miracles opérés par les Reliques de saint Babylas; il raconte comment elles avoient réduit au silence le Démon qui rendoit des oracles

dans le temple d'Apollon au Bourg de Daphné. (*Lib. de S. Babylâ contra Gent.*) S. Auguſtin parle avec admiration des miracles preſque ſans nombre, qui s'étoient faits à la tranſlation des Reliques de ſaint Etienne, premier Martyr. (*Lib.* 22. *de Civit. Dei*, &c.)

Tout cela n'eſt qu'une ébauche de tradition ; cependant nous croyons qu'il n'en falloit pas davantage pour *faire de la peine* à M. de Beauſobre ; car il devoit ſe dire à lui-même : J'invective ſans ceſſe, dans mes Sermons, contre le culte des Saints & de leurs Reliques, contre les miracles qu'on leur attribue ; & je vois néanmoins que tous les grands hommes de l'antiquité ont agi tout autrement que moi : puis-je croire ou que ces ſaints Docteurs, ces illuſtres Evêques n'ont pas connu, à cet égard, la doctrine des trois premiers ſiècles ; ou que l'ayant connue, ils s'en ſont

écartés de propos délibéré, donnant par-là le plus mauvais exemple aux fidèles, & altérant l'Evangile dans un point très-important?

En continuant à penſer comme le Miniſtre de Berlin, il faut bien dévorer la conſéquence & traiter tous les ſaints Docteurs, ou d'ignorans, ou de traîtres à la Religion: mais voilà juſtement ce qui doit *faire de la peine* à un homme qui n'a pas renoncé aux loix de la pudeur. Pour nous, ſans tant d'embarras, nous nous trouvons très-bien avec Gregoire de Nazianze, Hilaire, Cyrille, Jerôme, Chryſoſtôme, Ambroiſe, Auguſtin, & toute cette vénérable antiquité qui n'a méconnu ni le vrai ſens des Ecritures, ni la foi des temps & des hommes Apoſtoliques dont la mémoire étoit ſi récente. Telle eſt notre ſûreté, notre conſolation, notre gloire.

La troiſiéme obſervation ſera

courte : M. de Beausobre (Tome IV. pag. 101) s'étonne qu'on *anathèmatise l'hérésie*, qu'*on n'ait aucun support pour elle, & qu'on en ait pour des péchés qui sont la violation des Loix*, &c. Il est néanmoins bien aisé de rendre raison de cette conduite : l'*hérésie* suppose toujours de l'opiniatreté, & les vices sont souvent le fruit de la foiblesse humaine : il y a de la ressource dans le pécheur ; il n'y en a point ou presque point de la part de l'hérètique. D'ailleurs est-ce donc que l'hérésie ne renferme pas aussi une violation de la Loi divine ; n'est-il pas ordonné de croire ? » Hypocrites, *continue l'Auteur*, » souvenez-vous que Jesus-Christ, » que saint Paul, ont supporté des » foiblesses dans la foi, à l'égard de » tous ceux qui reconnoissoient que » Jesus-Christ étoit le Messie pro- » mis, & qu'ils n'ont jamais toléré, » supporté le vice, beaucoup moins

» promis aucune grace de la part
» de Dieu aux vicieux.« Il y a peu
d'exactitude dans cette apostrophe. 1° Saint Paul livroit à Satan
ceux *qui avoient fait naufrage dans la foi* de quelque manière
que ce fût (1. Timoth. I, 19, 20.)
Le même Apôtre ordonnoit à Tite d'*éviter*, en général & sans distinction, *celui qui est hérètique..... parce qu'un tel homme est pervers* (Tit. III. 10, 11.) 2° L'Eglise dès les premiers siècles a regardé sa foi comme *unique*, selon l'oracle de l'Apôtre, comme indissoluble & sans partage : elle a condamné Novat qui refusoit à l'Eglise le droit de réconcilier les Chrétiens tombés dans l'idolatrie durant la persécution : elle a condamné ceux qui nioient la validité du Baptême des Hérètiques : elle a condamné les Quarto-Décumans & quantité d'autres Sectaires qui ne combattoient ni la Trinité, ni la Divinité

de Jesus-Christ, ni la vie future &c. L'intolérance religieuse a toujours fait un des caractères de la vraie Eglise, parce qu'elle est *une* dans son Chef, dans sa Foi, dans son Baptême, dans son Gouvernement, &c. 3° Il n'est point vrai non plus que *Jesus-Christ & les Apôtres n'aient promis aucune grace aux vicieux*. La miséricorde & la réconciliation n'ont été refusées à personne : il n'est question que de demander la grace, & d'accomplir, sous sa direction, les œuvres de pénitence.

Nous terminons ici notre Extrait, laissant à d'autres le soin facile de réprimer les éclats de l'Auteur contre les Catholiques, & de s'approprier les bonnes choses qui se trouvent répandues dans ces quatre Volumes.

ARTICLE LI.

CHIMIE MÉDICINALE, contenant la manière de préparer les remèdes les plus usités, & la méthode de les employer pour la guérison des maladies. Par M. Malouin, Médecin ordinaire de la Reine, Docteur & ancien Professeur de Pharmacie en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Censeur Royal des Livres. *Nouvelle Edition. Deux Volumes* in-12. *A Paris, chez D'Houry père, Imprimeur-Libraire de M. le Duc d'Orléans, rue de la vieille Bouclerie.* M. DCC. LV.

LA premiére Edition de ce Livre nous a tellement intéressés que nous en avons donné trois Extraits.

On pourroit revoir nos Mémoires d'Octobre 1750, de Février 1751, d'Avril 1752. Si la seconde Edition ne répétoit que la premiére, nous ne reviendrions point à ce bon Ouvrage : mais ici les Additions sont considérables ; nous en avons compté près de quatre-vingt dans le premier Volume, près de cinquante dans le second ; en quelques endroits, des Chapitres entiers, des suites même de plusieurs Chapitres, & par-tout des améliorations, tant pour le fond des choses que pour la manière de les développer. C'est ce qui nous engage à reprendre cette Chimie médicinale ; mais nous serons très-laconiques, parce que l'idée générale qui en a été donnée, dans ces Mémoires, subsiste à l'égard des Lecteurs qui jugeront à propos d'y recourir.

La Chimie est applicable à toutes les parties de la Mèdecine, à la

connoiſſance des élémens qui compoſent le corps humain, aux ſignes des maladies & de la ſanté, aux choix des remèdes & à la manière d'en uſer, au régime propre des malades & des convaleſcens : l'union de la Médecine, avec la Chimie, étoit le chef-d'œuvre qu'enviſageoit le célebre Bacon, qu'il déſiroit & qu'il ne vit point, parce que c'étoit alors le régne des Alchimiſtes : eſpèce de gens à qui l'on doit néanmoins des découvertes utiles. Ils reſſemblent, diſoit l'illuſtre Chancelier, aux enfans de ce Laboureur qui recommanda fort, en mourant, de bien chercher le tréſor caché dans ſon champ. La terre remuée cent fois, produiſit au centuple, & c'étoit le Tréſor qu'avoit en vuë ce père inſtruit des véritables intérêts de ſa famille.

Nous avons remarqué ailleurs que cette Chimie médicinale eſt diviſée en quatre parties; la pre-

miére deſtinée aux notions générales; les trois autres contenant le détail des remèdes qui reſſortiſſent aux trois régnes, *animal, végétal, minéral.* L'Analyſe de toutes ces parties & de chacune eſt dans nos Mémoires; bornons-nous donc ici aux nouvelles obſervations ou inſtructions de l'Auteur.

A l'occaſion de l'eau qui peut être tantôt utile, tantôt préjudiciable à la ſanté, M. Malouin conſeille de prendre l'avis du Médecin: principe qu'on doit ſuivre, ſelon lui, *non-ſeulement pour ſe guérir, mais encore pour ſe conſerver.* „ La Médecine conſervatrice & la „ préſervative ſont fort au-deſſus „ de la curative à tous égards: cependant on n'emploie ordinairement que la curative, qui eſt „ moins ſûre & plus déſagréable „ que la conſervatrice & la préſervative: il faut pourtant y avoir „ recours, dès qu'on en a beſoin,

„ & ne pas trop attendre, comme „ on fait ordinairement. «

Il faut toujours ſe reſſouvenir, en liſant ce Livre, que l'Auteur exerce la Médecine avec le plus grand zèle, diſons même avec des égards qui approchent de la vénération : ainſi quand il répand partout des avis favorables aux exercices de ſon Art ; quand il défend cette noble profeſſion contre les entrepriſes des Charlatans ; quand il ſe plaint du trop grand empreſſement des malades pour guérir, ou de leur injuſtice à rendre le Médecin reſponſable des mauvais ſuccès ; on doit s'aſſurer que tout ceci eſt l'effet & la preuve de cette bonne *foi*, dont parle Hippocrate, & qu'il croyoit encore plus néceſſaire à ſes diſciples que l'abondance des lumières. M. Malouin n'épargne pas même ſa cenſure aux Médecins qui ne traitent pas leur Art avec le reſpect convenable. » Rien,

„ *dit-il*, n'eſt ſi dangereux pour la „ vie, que d'avoir confiance en ces „ Médecins qui n'en ont pas eux-„ mêmes en leur art : ils ſont ac-„ coûtumés à traiter auſſi légère-„ ment la vie des hommes, qu'ils „ ont coûtume de badiner ſur l'art „ de la conſerver... Ceux qui pra-„ tiquent la Médecine & qui n'y „ croient point, ſont des hommes „ ſans foi, indignes de la confiance „ de leurs concitoyens, & plus „ mépriſables que les Charlatans „ même, qui communément croient „ à leurs remèdes.“

L'Auteur insère quelquefois des deux ou trois pages de ſuite dans certains Chapitres, faiſant déja partie de ſa premiére Edition : tel eſt le Chapitre de l'*Extrait d'Opion*. On n'y voyoit point l'explication des divers noms donnés à ce puiſſant Narcotique ; & cette omiſſion pouvoit être de conſéquence ; en voici la preuve : » Hoffman dit

„ qu'à Minden on appelle l'Opion „ *essence* anodine : un Médecin qui „ ne seroit point informé de cela, „ pourroit ordonner douze ou „ quinze grains d'essence anodi-„ ne..... & ce seroit donner douze „ ou quinze grains d'Opion, qui „ vrai-semblablement feroient pé-„ rir le malade « &c. M. Malouin explique donc toutes les différentes dénominations de ce remède ; & en général, cet Auteur orne toute sa Chimie médicinale de bonnes définitions, d'éclaircissemens historiques ou physiques, de réflexions même où la morale est aussi de la partie.

En raisonnant, par exemple, sur les vins du Levant, où l'on aime à trouver le goût de Goudron, il observe que la mode est souvent l'arbitre de ce prétendu mérite. „ On a la vanité ou la foiblesse „ d'être en cela du goût de tout „ le monde, c'est-à-dire du goût

„ à la mode ; . . . & la plûpart trou-
„ veroient ce goût de résine ou de
„ goudron désagréable , s'ils n'y
„ étoient pas accoûtumés , & s'ils
„ ne voyoient pas que les autres
„ convives le trouvent bon. Il en
„ est du vin comme de la musi-
„ que : souvent on veut faire croire
„ qu'on y trouve des beautés, quoi-
„ qu'on ne les sente pas ; unique-
„ ment , parce qu'on voit les autres
„ faire des démonstrations d'admi-
„ ration. La plûpart des hommes
„ sont faux jusques dans le plaisir :
„ ils veulent paroître avoir du plai-
„ sir où les autres en prennent :
„ quelle sotise ! «

Il y a un Chapitre entier sur les vins particuliers dont on use : cette doctrine n'est mieux nulle part que dans la bouche ou dans le livre d'un Médecin, parce que ce sage modérateur des affections du corps & des desirs qui pourroient en altérer l'œconomie , dit ce qu'il faut

& rien de plus. Hippocrate, dans son Livre de *la Diéte* ou du Régime, marquoit aussi les diverses propriétés des vins ; mais il n'en désignoit pas les origines, la patrie, s'il est permis de parler ainsi. M. Malouin parcourt nos Provinces, les plus célébres en vins ; il n'oublie pas même les présens que nous font, en ce genre, l'Espagne, la Hongrie, la Grèce, &c. Cependant il ajoûte que *le vin ne fait pas partie du luxe en France ; qu'on n'y fait pas même assez d'attention à cette partie de la nourriture ; que les meilleurs tables & les plus grands repas pèchent ordinairement par la négligence qu'on a pour le vin, à l'exception du vin de liqueur.* Il pourroit bien encore y avoir, en cela, de la mode & de l'air ; comme il y en a sûrement dans l'affectation de quelques petits-maîtres à ne boire que de l'eau : gens d'ail-

leurs qu'on n'accuſe pas d'une morale trop auſtére.

Vers la fin du premier Volume, l'Auteur ajoûte cinq Chapitres qui ne ſe trouveroient point dans les Livres d'un ſage, ſi tout le monde lui reſſembloit. On revient encore à cette matière dans le ſecond Volume, parce que le genre humain, multipliant ſes excès, force l'art d'être fécond en remèdes. Il y a de plus, dans le premier Tome, des Additions ſur les vaiſſeaux où ſe font les opérations chymiques, ſur l'eau priſe en général, ſur l'eau de millefleurs, ſur le corail préparé, ſur les végétaux en général, ſur les ſucs des plantes, ſur l'eau de fleurs d'orange, ſur les extraits des médicamens, ſur le vinaigre, ſur le tartre émètique, ſur la pierre à cautère, ſur le remède de Mademoiſelle Stephens contre la pierre, &c. Dans le ſecond Tome, qui traite uniquement des minéraux,

on trouve de nouveaux détails ſur les métaux en général, ſur le cuivre, ſur le verd de gris, ſur le fer, ſur le mercure & ſur ſon uſage, ſur le ſublimé corroſif, ſur l'antimoine, ſur le minéral, ſur les remèdes contre les écrouelles, ſur le ſoufre minéral, ſur le ſel commun, le ſel d'Epſom &c. & nous n'indiquons ici que ce qu'il y a de plus remarquable; car à tout inſtant il ſe trouve des 6, 8, 12, 15, 20 ou 25 lignes inſerées dans le corps des Chapitres; quelquefois l'Auteur retranche, déplace, diviſe, refond ce qu'il avoit mis dans ſa premiére Edition: quelquefois il prend occaſion de certaines pratiques abuſives, pour rappeller les bons procédés. Voici un exemple.

Après avoir blâmé ceux qui négligent de brûler ſur le kermès de l'eſprit-de-vin commun, ou de bonne eau-de-vie; » en général,

„ *ajoûte-t-il*, on ne prépare point „ les remèdes, comme faisoient „ leurs Auteurs. Quand le Roi a „ acheté le secret d'un remède, „ pour le donner au Public, le re- „ mède tombe en discrédit, parce „ qu'il cesse de produire les mê- „ mes effets qu'auparavant : ce qui „ vient sur-tout de ce qu'on ne le „ prépare plus, & de ce qu'on ne „ le donne plus comme on faisoit. „ On raisonne sur la composition „ du remède, & on n'écoute point „ l'expérience sur ses effets. Les „ Incrédules ne réussissent pas dans „ la pratique de la Medecine ; ils „ s'en consolent, en parlant avec „ mépris de ce qu'ils ne connois- „ sent pas. Les extrémités se tou- „ chent : qui a de la hauteur, est „ sujet à la bassesse. Il est sage de „ se prêter avec connoissance à „ l'expérience : il est bas de se „ livrer avec dévouëment à la fu- „ reur de la nouveauté ; & il est

„ injuste de rejetter décisivement
„ un remède qu'on ne connoît
„ point. «

M. Malouin, parlant du mercure, en prend occasion d'expliquer ce passage du 26e Chapitre des Proverbes: *Sicut mittit lapidem in acervum Mercurii, ità qui tribuit insipienti honorem:* ce qui signifie, selon notre Auteur & une infinité d'autres Interpretes, que *comme c'est une action très-déplacée, de jetter une pierre précieuse dans un amas de pierres placées sur le grand chemin; ainsi s'abuse-t-on très-fort en comblant d'honneurs un insensé.*

Dans le texte Latin, le terme *mercurii* ne signifie point du *vif-argent:* M. Malouin en fait très-à-propos la remarque; mais il semble reprocher à l'Auteur de notre Vulgate d'avoir voulu parler de *vif-argent*, en traduisant le mot Hébreu *bemargemah* par cette ex-

preſſion *in acervum mercurii :* or il eſt plus que probable qu'une telle penſée n'eſt point venue à cet Interprète Latin ; & qu'il a pris, comme de ſon temps, l'*acervum mercurii* pour une de ces figures d'*Hermés* ou de *Mercure* qu'on mettoit ſur les grands chemins, afin de marquer les diſtances : plus de vingt Commentateurs que nous avons conſultés, ont donné ce ſens à la Vulgate ; & nous n'en avons vû aucun qui l'ait tourné au *vif-argent ;* mais il pourroit ſe faire que cette mauvaiſe explication ſe fût préſentée à quelque eſprit peu attentif, ou trop critique à l'égard de notre Texte Latin. M. Malouin obſerve auſſi que l'*Hermés* ou *Mercure*, Dieu des chemins, *n'étoit pas connu du temps de Salomon :* peut-être, *répondrons-nous*, qu'on ne le connoiſſoit point comme *Dieu des chemins ;* peut-être auſſi qu'en Judée on n'avoit point en-

tendu parler de *Mercure* : mais du reste, cette prétendue divinité étoit déja célèbre chez les Payens, puisqu'Homère, contemporain de Salomon, & peut-être plus ancien, en parle souvent. Ainsi apprécions-nous les idées de notre sçavant Académicien, dont l'Ouvrage doit être lû non-seulement comme utile, mais aussi comme amusant dans plusieurs de ses détails. L'Auteur nous promet une *Chimie-Physique*, qu'on joindra volontiers aux deux Volumes qui viennent d'attirer notre attention.

ARTICLE LII.

ESSAI SUR LES GRANDES opérations de la Guerre, ou Recueil des obſervations de différents Auteurs ſur la manière de les perfectionner. Par M. le Baron d'Eſpagnac, Brigadier des Armées du Roi. Tomes III. & IV. *in-8°. A la Haye, & ſe trouve à Paris chez Ganeau, rue S. Severin &c.* M. DCC. LV.

CEs deux Volumes nous préſentent XI Chapitres que nous allons parcourir, ils ſont la ſuite des XV, qui rempliſſent les deux premiers Tomes.

CHAPITRE XVI. *Des différentes eſpèces de Camps retranchés.* Les Anciens n'ont guères connu que des camps retranchés qu'ils conſtruiſoient pour la ſûreté de

leurs troupes assemblées : par-tout où ils faisoient quelque séjour, ne fût-il que passager, ils ne manquoient jamais de se retrancher. Dans le siècle dernier, on a pris l'usage de camper en front de bandière, ce qui se fait en tirant simplement des lignes. Les camps retranchés, dont il s'agit dans ce Chapitre, sont d'une invention encore plus moderne : notre Auteur doute s'il n'en doit pas faire honneur à M. de Vauban. Ces sortes de camps, placés sous une Ville frontiére, en rendent le siège très-difficile & souvent impossible, la place ne fût-elle, *comme Spire, qu'entourée d'une mauvaise enceinte non-terrassée.*

Ces nouveaux camps sont un asyle où les magazins, les équipages, & tous les paysans des environs se peuvent mettre à l'abri, & où ils ne peuvent être impunément insultés. La fonction de l'Ingénieur

eſt de choiſir, pour ces camps, un terrein qui ne ſoit pas dominé par l'armée ennemie ; il doit en meſurer l'eſpace, & l'étendre autant que le campement & la manœuvre l'exigent. Dans un camp trop étroit, les ſoldats ſont trop ſerrés, *dit Vegèce*, ils ne le ſont pas aſſez dans un camp trop large : *Propugnatores anguſta conſtipant, & ultrà quàm convenit latiora diffundunt.*

M. le Baron d'Eſpagnac entre ici dans tous les détails qu'on peut déſirer ; il les emprunte en grande partie de MM. de Bombelles & d'Héricourt. Les attentions les plus néceſſaires ſont que le camp ne ſoit enfilé en aucun endroit par l'artillerie ennemie ; que l'entrée & la ſortie en ſoient commodes & libres pour les opérations, & que les débouchés en ſoient aiſés *pour les charriots des convois.* Enfin un camp retranché doit être tellement conſtruit

conſtruit, qu'il ſe couvre lui-même, & qu'il couvre tout ce qu'on s'eſt propoſé de garder en le conſtruiſant. On ſçait l'excellente méthode de M. le Maréchal de Saxe ; M. le Comte Turpin en a donné une deſcription exacte ; l'Auteur la rapporte en entier. La conſtruction des camps doit ſe régler ſur la nature du terrein. *Dans un pays de plaine*, dit M. le Comte Turpin, *on accommode le terrein aux manœuvres ; dans un pays de montagnes, on adapte les manœuvres au terrein.* On ne doit jamais multiplier ces ſortes de camps ; car ſi on en pourvoit pluſieurs ſuffiſamment de troupes, dit M. de Feuquières, *on n'a plus d'armée en campagne.*

Chapitre XVII. *Des ordres de bataille en général, & des diſpoſitions pour combattre en plaine.* Une armée rangée en bataille, dit M. le Baron d'Eſpagnac, n'eſt qu'*une fortification mouvante :* ſes

différentes parties ſont autant de Corps de troupes ; ſur le terrein où on les diſtribue, leur diſpoſition doit former une fortification réguliére, dont les parties *doivent ſe flanquer, ſe ſoûtenir & ſe communiquer*, dans leurs dimenſions & dans leurs rapport : on doit donc ſuivre les principes & les régles de la fortification.

En plaine, l'ordre de bataille demande un front qui ait plus d'étenduë que de profondeur ; ailleurs on donne au front plus de profondeur que d'étenduë ; par-tout on doit toujours chercher à déborder l'ennemi, & éviter d'en être débordé : ce ſont là autant de régles inviolables.

Pour arranger une armée en bataille, il y a bien des ſyſtêmes différents : M. le Baron d'Eſpagnac les expoſe, les examine, les compare ; il en balance les avantages & les inconvéniens ſans décider ſur la

préférence, qui doit ſouvent dépendre plus de la diſpoſition de l'ennemi que de toute autre choſe. Dans l'action, il faut attaquer l'ennemi par ſa partie foible. Quant à la diſpoſition des troupes, *le lieu où l'on eſt*, dit M. de Puyſégur, *la néceſſité où l'on ſe trouve, & le génie du ſoldat que l'on conduit*, ſont ce qui doit déterminer. Dans ſon Livre, ce ſçavant Général inculque ſouvent ce principe. M. le Baron d'Eſpagnac a extrait de cet ouvrage, tout ce que ſon illuſtre Auteur établit ſur bien des queſtions qui partagent les gens du métier. A toute cette utile doctrine on joint ce qu'a écrit M. le Chevalier Folard en faveur de ſa colomne, & ce que d'autres Militaires ont publié pour en montrer le défaut en bien des circonſtances. Ici on a prodigué l'érudition pour rappeller l'hiſtoire des plus célébres batailles, tant anciennes que

modernes : ainsi la longueur de ce Chapitre répond parfaitement à son importance.

CHAPITRE XVIII. *Des lignes qui couvrent un pays, & des dispositions nécessaires pour leur attaque & pour leur défense.* M. le Baron d'Espagnac n'approuve que les lignes qui sont courtes, & qui n'en couvrent pas moins une grande étenduë de pays ; ou qui sont soûtenues ou appuyées par des places & des postes assez fortifiés, pour réduire l'ennemi qui veut les forcer, *à des points d'attaques.* La raison générale de l'Auteur, c'est qu'on affoiblit la défense en l'étendant sur des lignes trop longues : par la difficulté, ou plutôt par l'impossibilité de les garder, ces lignes deviennent inutiles & même nuisibles. Pour la fortification, pour la défense, & pour l'attaque des lignes, on a posé des principes, tracé des régles, &

inventé des méthodes dont on s'instruira dans cet Essai.

Il ne paroît pas que les lignes soient un ouvrage où nos grands Militaires mettent leur confiance. M. de Feuquières observe que le grand Condé, MM. de Turenne, de Créqui & de Luxembourg n'ont jamais songé à se couvrir de lignes. Quand ils étoient inférieurs à l'ennemi, ils y suppléoient avantageusement par le bon choix des postes. M. le Maréchal de Villars n'a jamais défendu aucune ligne, mais il se procuroit un si bon poste, que l'ennemi n'étoit pas tenté de s'emparer des lignes que ce Général abandonnoit.

CHAPITRE XIX. *Des dispositions nécessaires pour attaquer une armée retranchée.* Ces retranchemens ne different pas assez des lignes, pour exiger, dans l'attaque, une méthode différente; les régles sont donc les mêmes, sçavoir met-

tre chaque arme à ſa place, & au poſte qui lui convient; ſans égard au rang ou à l'ancienneté des Corps; les faire ſe ſoûtenir réciproquement, prévenir l'étonnement dont elles pourroient être frappées &c. En 1644, le Prince de Condé & M. de Turenne attaquerent l'armée du Général Mercy, qui faiſoit le ſiège de Fribourg : de part & d'autre, l'action fut conduite par de grands Généraux. Pour déveloper ſa ſcience ſur l'attaque des armées retranchées, M. de Puyſégur a choiſi ce combat : appliquées à une journée ſi ſinguliére, les réflexions de ce grand Auteur font une impreſſion plus ſenſible & plus durable. Dans ce Chapitre, M. le Baron d'Eſpagnac les tranſcrit & y mêle ſes remarques. Il y a joint la manœuvre du Prince Eugène contre les Turcs en 1716. Ces Infidèles ſe diſpoſoient à l'attaquer dans ſon camp de Petervaradin,

il en ſortit pour les recevoir. On ſçait le ſuccès de cette défenſe, qui fut la défaite de l'armée Ottomane.

CHAPITRE XX. *Des batailles & des combats.* Les batailles ſont ce qu'il y a de plus brillant dans les opérations militaires : le ſort des Etats en dépend quelquefois autant que la réputation des Généraux. Mais le ſuccès même d'une bataille dépend preſque toujours de la diſpoſition des troupes : la ſupériorité, dans l'art de ranger une armée en bataille, eſt un gage comme certain de la victoire : ce qui en décide, ce n'eſt pas la ſomme des forces qu'on aſſemble, c'eſt l'emploi qu'on en ſçait faire : il faut donc moins compter ſur le nombre des bras qui ſont armés, que ſur le génie du Chef qui les dirige & les anime. Parmi les coups qu'on tire, il n'y a que ceux qui portent, qui ne ſoient pas perdus ;

le feu le plus fort n'eſt pas le plus grand, mais le mieux ménagé. Un habile Général ſçait rendre inutile & quelquefois funeſte aux ennemis la ſupériorité de leur nombre, en même temps qu'il multiplie, en quelque ſorte, les moindres armées par une ſupériorité d'intelligence & de reſſources dans les manœuvres. La fortune & la victoire favoriſent toujours le ſçavoir & la valeur.

De ces principes qui ſont encore plus le fruit de l'expérience que de la théorie, M. le Baron d'Eſpagnac tire ces maximes pour un jour de bataille : que toutes les troupes *ſe ſoûtiennent les unes les autres* ſans confuſion ; que celle qui eſt renverſée ne rompe pas l'autre ; qu'elles combattent ſur le plus grand front poſſible, *ſans néanmoins s'étendre de manière qu'une troupe rompue n'en ait point d'autre à portée de la ſecourir, & qu'on*

risque d'être percé dans de trop grands intervalles, &c. L'Auteur applique ces maximes, en expose l'exécution dans un ordre de bataille, & en confirme la vérité par le récit des plus fameuses journées que nous présentent les annales des siècles guerriers, sur-tout celles du régne de Louis XIV. & du régne de Louis XV. Tous ces récits, sensibles & intéressans par eux-mêmes, sont instructifs par les réflexions que des Ecrivains du métier ont faites sur ces grandes actions, c'est-à-dire, sur les ordres bien ou mal donnés, sur le vice ou la bonté des manœuvres employées : on voit les évènemens résulter, comme nécessairement, des préparatifs qui ont précédé l'action, des commandemens qui l'ont dirigée, & des précautions qui l'ont consommée.

Chapitre XXI. *Des retraites.* » Il n'est pas ici question, *dit l'Au-* » *teur*, des retraites d'armées bat-

„ tues ; mais des retraites ou mouvemens en arriere que peut faire une armée en présence de son ennemi, « soit pour changer de camp, soit pour former un siege, ou pour tirer l'ennemi d'un poste avantageux, &c. Dans ces occasions on ne sçauroit apporter trop de soins pour assurer sa marche, pour couvrir ses bagages, & pour bien conduire son artillerie. Ici, selon que la retraite est forcée ou libre, selon qu'on est plus ou moins foible, l'ennemi plus ou moins supérieur ou éloigné, les chemins plus ou moins praticables, les extrémités plus ou moins fâcheuses, on voit les hypotheses & par conséquent les leçons se multiplier tellement que nous sommes obligés de renvoyer nos Lecteurs au Chapitre même. » La maxime la plus „ générale, *dit M. le Baron d'Espagnac*, en ces rencontres, est de „ ne point se retirer en bataille,

„ mais de marcher ſur le plus de „ colomnes qu'on peut, excepté „ l'arriere-garde qu'il faut faire „ retirer en bataille, & qui doit „ être compoſée des meilleures „ troupes... L'obſervation du ſecret „ du jour & de l'heure qu'on doit „ faire une retraite, le grand ſoin „ de bien faire accommoder les „ chemins & élargir les paſſages, „ la diligence dans la marche, le „ bon ordre, les embuſcades, & „ la ruſe dans les combats qu'on „ eſt obligé de ſoûtenir, ſont les „ principaux moyens qu'on doit „ employer, & dont on peut ſe „ promettre tout l'avantage dans „ une action qui eſt une des plus „ importantes de la guerre, & qui, „ quoi qu'on en diſe, peut acquérir „ une grande réputation à un Gé- „ néral d'Armée.« Dans ce Chapitre, l'Auteur n'a eu garde d'oublier les deux glorieuſes retraites que les François ont faites en Boheme

pendant la derniére guerre : la premiére de ces retraites s'exécuta sous les ordres de M. le Maréchal-Duc de Broglio ; & la seconde sous ceux de M. le Maréchal-Duc de Belle-Isle.

Chapitre XXII. *Des surprises de places, & des précautions convenables pour leur sûreté.* Ce sont-là des entreprises hardies : selon M. de Feuquières, on ne doit guères les tenter *sans une certitude presque sûre de la réussite* : on n'en a l'occasion, dit notre Auteur, que quand la Garnison d'une Place est foible, quand la garde s'y fait mal, quand la fortification a quelque défaut dont on peut profiter, ou enfin quand on a, dans la Ville, des intelligences dont on est bien assuré. Outre les ruses & les industries qu'on y peut employer, il faut encore une *grande prudence*, dit M. le Duc de Rohan, *& des gens secrets & résolus, puisqu'il faut*

vaincre ou périr : ce qui n'arrive pas aux entreprises, où l'on pourvoit aussi-bien à la sûreté du retour que de l'aller. Parmi les exemples de Villes surprises, on n'a pas oublié Prague escaladée par les François en 1741. Les leçons de M. le Baron d'Espagnac s'étendent autant à prévenir, qu'à former ces sortes d'entreprises.

Nous ne pouvons rien dire du Chapitre XXIII *sur les blocus*, ni du XXIV. *sur les préparatifs nécessaires pour les embarquemens, & pour les débarquemens de troupes.* Le premier n'est pas assez considérable pour nous arrêter, & le second est trop chargé de détails essentiels pour les abréger. Les embarquemens de troupes & leur débarquement, dans un pays ennemi, sont des opérations, dont la préparation effraie par l'immensité des dépenses ; & l'exécution, par les dangers qui en sont inséparables.

Dans ces projets, la prudence doit tellement tout prévoir & tout combiner, que l'activité puisse tout brusquer sans être inconsidérée ; la réflexion doit être si vive & si prompte, que l'intrépidité puisse tout oser sans être téméraire.

Chapitre XXV. *Des cantonnemens d'armée, &c.* Sur cette matiere les principes de M. le Baron d'Espagnac, sont qu'aucun des cantons qu'on choisit, ne *puisse être attaqué sans être soûtenu des autres ;* qu'il y ait un lieu fixe où toutes les troupes cantonnées puissent se rendre au premier ordre ou signal, & dont l'assiette soit avantageuse pour un champ de bataille ; que toutes les troupes puissent se rendre en ce lieu avant que l'ennemi, quelque diligence qu'il fasse, puisse tomber sur elles. *Quand on cantonne des troupes*, dit M. le Maréchal de Puységur, *il y a deux choses absolument nécessaires, sûreté &*

ſubſiſtance : ſi prenant bien ſes ſûretés, on peut ſubſiſter, quoique moins commodément, on doit le faire.

CHAPITRE XXVI. *Des Quartiers d'hyver.* Choiſir ces Quartiers ; y diſtribuer ſon armée ; en tirer ſes ſubſiſtances ſans fouler le pays ; les garder de toute inſulte ; s'y tenir prêt à profiter des mauvaiſes diſpoſitions de l'ennemi &c. tout cela demande des précautions infinies.

M. le Comte Turpin a publié, ſur cet objet, d'excellentes inſtructions ; on les trouvera dans ce Chapitre, auſſi-bien que les ſçavantes manœuvres de M. le Maréchal de Turenne & du Prince Eugène. C'eſt ainſi que M. le Baron d'Eſpagnac, juſqu'à la fin de ſon Eſſai, continue de confirmer la Théorie par des faits hiſtoriques : cette méthode eſt excellente. L'Art Militaire ne s'eſt élevé à ſa perfection que par le concours de la Pratique & de la

Théorie : peu importe de sçavoir si cet Art est redevable de sa naissance plutôt à l'une qu'à l'autre ; mais il est très-important de pénétrer la liaison qui entretient entre les principes & les faits, entre la nature de l'Art & la voix de l'Histoire, un accord si invariable.

A la fin du quatrième Tome de son Ouvrage, M. le Baron d'Espagnac a fait imprimer l'Ordonnance du Roi sur l'exercice de l'Infanterie, datée du 6. Mai 1755.

ARTICLE LIII.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines. Tome second, in-4°. *pages 425.* A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. M.DCC.LVI.

QUAND nous rendîmes compte du premier Volume de ces Antiquités, nous observâmes * que l'Auteur (M. le Comte de Caylus) s'étoit proposé deux objets; celui d'éclairer l'Histoire par les Monumens, & celui de montrer le progrès des Arts par le travail des Artistes. La suite de ce grand Ouvrage est toujours d'après le même

* Voyez nos Mémoires de Janvier, II. Volume, Février & Mars, 1753.

plan ; mais l'Auteur, bien inſtruit des révolutions qu'éprouve notre Littérature, ne ſe flatte pas d'intéreſſer beaucoup de perſonnes à la premiére de ſes vuës, c'eſt-à-dire, au zèle qu'il témoigne de ſervir l'Hiſtoire par l'explication des Monumens. En effet la connoiſſance de l'Antiquité *eſt aujourd'hui négligée, & les Ouvrages qui en traitent ſont peu recherchés de notre Nation.* Si l'on en demandoit la cauſe, M. le Comte de Caylus l'expliqueroit apparemment mieux que perſonne ; il s'en prendroit au goût général qui s'eſt répandu, pour ce qu'on appelle les Sciences exactes, pour la Métaphyſique, la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle, la Botanique, la Chimie, l'Aſtronomie, &c.

Cependant l'Auteur eſtime que, *de toutes les occupations, celles d'un Antiquaire ont le plus d'attraits & ſont les plus capables de*

fixer nos esprits. Outre que les précieux restes des Anciens nous apprennent à connoître leur goût, leur génie & leurs mœurs ; l'attention qu'un esprit éclairé donne à ce genre d'étude ; l'intérêt qu'il prend aux découvertes ; les correspondances qu'il entretient pour se faire un trésor ou pour l'augmenter ; la joie qu'il ressent quand on lui présente des morceaux rares, inconnus jusqu'ici, & capables d'étendre ses connoissances ; tout cela met, dans la vie de cet homme curieux & habile, *une action que l'esprit & la raison peuvent avouer.*

Mais nous sommes peu touchés aujourd'hui du mérite & des agrémens de cette branche de Littérature. Son régne a passé : pour un Antiquaire, on trouve cent Philosophes tant vrais que simulés, tant en chef que subalternes ; pour un Cabinet de Médailles ou d'Antiques, on rencontre cent labora-

toires de Phyſique ou de Chimie : ce régne paſſera peut-être à ſon tour. En attendant, M. le Comte de Caylus réclame toujours pour l'étude des beaux ſiècles qui nous ont précédés, & il s'attache, de plus, à ſon ſecond objet qui eſt *le deſir d'être utile à quelques parties des Arts, ſoit en éclairciſſant leurs opérations, ſoit en préſentant aux Sculpteurs & aux Peintres les formes ſimples & heureuſes*, dont pluſieurs Monumens antiques conſervent des veſtiges.

Il eſt queſtion, dans ce Volume comme dans le premier, d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques & Romaines ; & l'Auteur y ajoûte un morceau ſur les Antiquités de Niſmes, de Paris, & de Bavay en Hainault. Nous dirons quelque choſe de ces cinq ou ſix Articles, ſans eſpérer que notre Analyſe réponde à l'érudi-

tion & au goût répandus dans tout l'Ouvrage.

ANTIQUITÉS EGYPTIENNES.

L'idolatrie s'établit de bonne heure en Egypte, & se communiqua de proche en proche à plusieurs autres contrées : on avoit commencé par revêtir de signes sensibles les attributs de la Divinité : on s'étoit accoûtumé à voir ces attributs dans la plûpart des choses qui étoient nobles, grandes ou utiles : bientôt on abandonna le culte de l'Etre suprême pour celui des signes ; les figures prirent la place de la chose figurée : de-là l'honneur qu'on rendit aux Elémens, aux Animaux, aux Plantes, &c. L'intérêt ou la superstition vint augmenter encore les ténébres, en affectant des mysteres, en inventant des hiéroglyphes, en n'expliquant rien avec précision, en ne

fixant point les idées de l'Etranger ou du Philoſophe à des objets déterminés.

On a un exemple de cette impénétrable doctrine dans le Traité d'Iſis & d'Oſiris par Plutarque : ouvrage dont M. le Comte de Caylus donne une légère ébauche. Plutarque étoit aſſurément un très-bon eſprit ; un Ecrivain qui ſçavoit expoſer nettement ſes penſées ; un homme ſage, qu'on ne peut ſoupçonner d'avoir entrepris l'explication d'un point de Mythologie Egyptienne, ſans s'être bien inſtruit auparavant, ſoit dans les Livres des Egyptiens, ſoit dans le commerce qu'il lui étoit aiſé de lier avec eux. Cependant, quoi de moins inſtructif que ce Traité d'Iſis & d'Oſiris ? Pour quelques notions claires qui s'y trouvent, combien d'obſcurités ſont répandues dans cet Ouvrage ; combien y voit-on de figures ſemblables attribuées à dif-

férents Dieux, combien de diverſes figures données à la même Divinité ! Mercure étoit honoré ſous l'emblême d'un chien, & Anubis ou le Temps avoit droit au même hiéroglyphe ; Oſiris étoit repréſenté par un œil ou par un ſceptre ; Iſis étoit tantôt la lune, tantôt la terre, tantôt le moment de la naiſſance, tantôt l'amour ou l'union de toutes choſes, &c. Tout ceci eſt de Plutarque, & fait conclure à notre Auteur » qu'on manque de ſecours pour parler avec » certitude des Monumens Egyptiens, & de l'objet auquel ils » étoient deſtinés ; qu'on ne parviendra pas ſans peine à démêler » les différentes Divinités Egyptiennes & à fixer leurs attributs, » & qu'il ſera toujours difficile » d'expliquer, ſelon les principes » de la Théologie Payenne, quels » étoient ces Dieux, ou plutôt à

» quelles Divinités Grecques ils » répondoient. «

Obſervons que l'ébauche du Traité de Plutarque, donnée par M. le Comte de Caylus, n'eſt pas une analyſe ſuivie ; mais que les traits qui en ſont cités par cet illuſtre Auteur, ont toute leur force & toute leur énergie dans les citations : ce qui n'eſt pas, de notre part, une obſervation flatteuſe, un éloge affecté ou recherché, mais une attention néceſſaire, 1o parce que le Grec de Plutarque, dans quelques-uns de ces endroits, n'eſt point trop facile à ſaiſir ; 2o parce que la Verſion Latine, qu'on voit à côté, eſt ordinairement défectueuſe. Nous pourrions citer des exemples, entr'autres celui de la phraſe où il eſt parlé de *Mercure* & du *Chien*, qui étoit le ſymbole de ce Dieu. Le Traducteur Latin met là un contre-ſens palpable, faiſant dire à Platon ſur

ſur Mercure, ce que le même Philoſophe dit de l'attention, de la vigilance & de la pénétration du Chien. Mais paſſons aux Antiquités que M. de Caylus nous explique dans l'étenduë de 40 pages, & qu'il reprèſente dans XII Planches, dont chacune contient trois ou quatre figures ou morceaux d'Antiquité. Comme nous ne pouvons tenir compte de tout, voici quelques particularités qui fixent notre attention.

En général, le goût Egyptien paroît d'autant plus auſtère (oſerions-nous dire *groſſier*) que les Monumens qu'on découvre dans ce pays, ſont plus anciens. Ce peuple aimoit les grandes maſſes, & ne s'appeſantiſſoit point ſur les détails. La force & la ſolidité qu'il mettoit dans ſes pyramides & ſes obéliſques, il tâchoit de la conſerver dans ſes ouvrages de ſculpture & de gravure. Ainſi, quand M. le

Comte de Caylus rencontre des figures de Divinités Egyptiennes, dont le travail eſt fin & délicat, il ne balance pas à les croire ſorties de la main d'un Artiſte Grec: car les Grecs allerent de bonne heure s'inſtruire en Egypte; & le goût qu'ils avoient pour toute eſpèce d'agrémens & d'élégance, leur fit tempérer cette manière trop dure ou trop bizarre des Egyptiens. On indique ici pluſieurs Monumens du travail Grec, entr'autres une belle *Tête de face*, qui eſt de relief ſur une Agathe blanche, de deux couleurs (Planche IV. N°. 3.) Une petite Cornaline-onice, repréſentant une *Iſis-Canope*.* (Planche VI. N°. 2.)

* On appelle ainſi une figure d'*Iſis* arrondie par le bas comme le ventre d'une bouteille. On ſçait que le Dieu *Canope* étoit repréſenté de cette manière, c'eſt-à-dire en forme de bou-

Une Cornaline ſur laquelle on voit deux *Ibis*, oiſeaux révérés chez les Egyptiens, parce qu'ils faiſoient la guerre aux ſerpens (Planche X. N°. 2.)

L'Egypte, pays de ſuperſtition & de magie, fit grand uſage des Amulettes ou figures portatives de Dieux & d'Animaux, qu'on eſtimoit devoir procurer le bien ou détourner le mal. On en voit ici de pluſieurs eſpèces, & l'Auteur les explique quand la choſe eſt poſſible ; il avoue que les lumières lui manquent, quand la nuit des temps eſt impénétrable : par exemple, il a de *petites figures poſées ſur un genoux, dans l'attitude d'un homme qui ſoûtient avec effort un fardeau :* on diroit que c'eſt un Atlas ou un Hercule

teille ſurmontée d'une tête d'homme. (Voyez *Canope* dans le Dictionnaire de Hoffman ou de Trévoux.)

qui porte le Ciel, si la figure, placée sur ces petites idoles, étoit sphérique; mais il paroît que ce n'est qu'un rocher, qu'une masse de pierres, qu'un débris de montagne; & ceci supposé, quelles conjectures peut-on faire sur cette espèce de Monument? *Moins je suis en état*, dit l'Auteur, *de donner des éclaircissemens sur cette Amulette, plus je suis empressé de la publier.* Ce seroit donc une témérité de notre part d'entamer ou de promettre une explication sur ce point: disons pourtant qu'il y a des figures semblables dans le troisième Tome de l'*Œdipus Ægyptiacus* du P. Kircher (page 521.) & que selon ce sçavant Antiquaire, c'étoient des Amulettes destinées à chasser les mauvais Génies, en les menaçant de les accabler de pierres: sur quoi il cite cette imprécation rapportée par Démophile: *Nisi cesseris, mon-*

tibus tè involvam, rupibus injectis ſepeliam. Nos Lecteurs jugeront de cette penſée, & de l'application qu'on en peut faire à l'Antique propoſée par M. le Comte de Caylus (Planche III. N°. 3.)

Cet Auteur nous parle d'une pièce d'or très-légère & gravée en creux d'un côté : c'eſt une découverte qu'il a faite dans les bandelettes d'une Mumie ; & M. l'Abbé Barthélemy, Garde des Médailles du Roi, ſoupçonne que cette feuille pouvoit être la monſioie dont on ſe ſervoit en Egypte, avant qu'on eût adopté des monnoies chargées de figures. Notre Auteur n'eſt pas éloigné non plus de cette opinion; il en dit même des raiſons, en appuyant celles de M. l'Abbé Barthélemy ſon Confrere dans l'étude des Antiquités, & dans l'Académie Royale des Belles-Lettres. On connoît les monnoies d'Egypte ſous les Rois de Perſe & ſous les

Ptolémées ; mais point du tout celles d'une époque plus ancienne : ne seroit-il donc pas naturel de croire qu'avant l'invasion de Cambyse, on se servoit, en Egypte, de feuilles d'or gravées comme d'un trait, telle qu'est la pièce dont parle M. de Caylus ? N'y a-t-il pas quelque apparence qu'on enterroit ces monnoies avec les Mumies, pour servir de passe-port aux défunts quand ils se présenteroient à Caron : car cette idée du passage sur la barque du formidable Nautonier, étoit un point de mythologie reçu chez les Egyptiens, comme chez la plûpart des autres Peuples idolâtres. » M. Baudelot, de l'Académie des Belles-Lettres, rapporte, dans un » Memoire Mſ., qu'il avoit vû chez » Girardon une feuille d'or parfaitement semblable à celle qui » est gravée dans cette Planche » (IV. No. 2.) & qui avoit été

» trouvée ſous la langue d'un corps » embaumé & apporté d'Egypte. « A quoi nous ajoûtons, comme une obſervation très-appropriée au ſujet préſent, que l'Italien Burratini écrivoit, il y a environ un ſiècle, au P. Kircher, ſon ami, qu'on trouvoit ſouvent en Egypte des Mumies avec une petite feuille d'or ſous la langue, & que les Arabes gâtoient d'ordinaire ces corps embaumés, pour en tirer de pareilles pièces, dont chacune pouvoit valoir, *al piu de doi ò tre ongari* : c'eſt l'expreſſion de Burratini. Voilà certainement un témoignage qui appuie bien celui de M. Baudelot, dont le Memoire n'eſt que manuſcrit, au lieu que la Lettre Italienne dont nous parlons ſe trouve toute entiére au troiſième Tome de l'*Œdipus Ægyptiacus* de Kircher, *pag. 400.*

Le *Lotus* gravé ſur une Cornaline, au deſſus d'un Scarabée (Plan-

che IX. N°. 6.) eſt encore une Amulette, & donne lieu à l'Auteur de propoſer quelques conjectures ſur les ſceaux & ſur les cachets des Anciens. Il croiroit aſſez que les Amulettes n'étoient pas ſeulement des objets de ſuperſtition ; qu'elles ſervoient auſſi *de ſceau ou de ſigne d'aveu & de préſence par le moyen de leur empreinte.* Ce qui autoriſe cette penſée, c'eſt 1° que les Amulettes repréſentent rarement des ſujets de relief : on conçoit que les figures en creux ſont moins ſujettes à ſe détruire, & que leur effet eſt plus facile à diſtinguer : deux qualités convenables à tout ce qui s'appelle *ſceau* ou *cachet.* C'eſt en ſecond lieu que les anciens habitans de l'Egypte qui étoient preſque tous ouvriers, laboureurs, ſoldats, auroient été embarraſſés de bagues paſſées dans leurs doigts, *ſur-tout dans des ſiècles où la groſſièreté du travail*

& des métaux donnoit à cet ornement une épaisseur considérable. Les Amulettes au contraire, suspendues au col, ne devoient gêner personne, & devoient remplir tout-à-la fois deux intentions, celle de satisfaire à des vues de superstition, & celle de sceller, cacheter, donner un signe d'approbation ou de témoignage. C'est en troisième lieu qu'on explique par-là un célebre passage de Pline, qui dit, que *jamais les Egyptiens n'ont porté d'anneaux.* On voit que dans le systême des Amulettes, cela pourroit être vrai, sans infirmer une vérité certaine qui est, que les Egyptiens ont de tout temps scellé, cacheté &c. car les Amulettes auroient pû tenir lieu de sceau & de cachet. Ainsi tâchons-nous de rendre toute la pensée de notre sçavant Auteur, qui n'ignore pas, sans doute, que Pline s'est fort trompé, en niant l'existence des

Anneaux chez les Egyptiens : il ne faudroit, pour le réfuter, que le trait de la Genèse XLI. 42. où il est dit qu'après l'explication des songes de Pharaon, Joseph reçut l'anneau que ce Prince portoit à son doigt. * On peut voir aussi, sur cette matière, les observations très-judicieuses de M. Mariette, dans son beau *Traité des Pierres gravées* (p. 5 & 6.)

On vient de remarquer, d'après M. le Comte de Caylus, que *les Amulettes représentent rarement des figures de relief.* Cependant il se trouve quelques pièces de ce genre, où le relief est sensible, quoique peu saillant ; telle a dû être l'origine de cette partie de la Sculpture : la première idée qui se présente, est toujours celle du re-

---

* Tulitque annulum de manu sua ; & dedit eum in manu ejus.

lief ; & quel temps n'a-t il point fallu pour plier les imaginations aux figures en creux ! Ecoutons l'Auteur, qui dira beaucoup mieux que nous. » Combien a-t-il fallu » d'années & peut-être de siècles » pour sentir que le relief sur les » matières même les plus dures » étoit exposé à des accidens inévi- » tables à tous les corps saillants ! » On ne pourroit fixer le temps » qui s'est écoulé avant qu'on ait » imaginé de prévenir les inconvé- » niens par un moyen contraire. » Il falloit sacrifier toutes les par- » ties de l'effet, & par conséquent » la beauté & la magnificence au » desir de rendre les ouvrages im- » mortels ; c'est-à-dire abandonner » les saillies qui produisent les om- » bres, qui les font valoir, & met- » tre en leur place les mêmes » compositions en creux. C'est ainsi » que les Egyptiens en ont agi dans » tous les morceaux de ce genre

» d'ornement, qui ſont venus juſ-
» qu'à nous. Il eſt donc vrai-ſem-
» blable qu'ils avoient auparavant
» employé la voie la plus ſimple
» & la plus naturelle « &c. Cette conſidération ſert à l'Auteur de principe pour conclure que les Arts ſont très-anciens en Egypte. Voici le raiſonnement : on a quelques amulettes chargées de figures en relief : ce ſont là les premiéres ébauches de l'Art, ce ſont les ouvrages qui ont dû fixer l'attention des Inventeurs ; mais il a fallu bien des ſiecles pour paſſer de cette eſpèce de ſculpture à la Pratique des figures en creux : cependant on ne peut nier que les figures en creux qu'on remarque, ſoit ſur les amulettes, ſoit ſur les monumens publics, ne ſoient fort-anciennes. De quelle antiquité doivent donc être les amulettes qui préſentent des figures de relief !

Nous terminons ici ce premier

Extrait qui n'embraſſe que les *Antiquités Egyptiennes.* Nous reprendrons l'Analyſe aux *Antiquités Etruſques*, & nous prévoyons que le reſte du Volume fournira encore deux Extraits.

ARTICLE LIV.

CONJECTURES PHYSICO-MÉCHANIQUES ſur la propagation des ſecouſſes dans les tremblemens de terre, & ſur la diſpoſition des lieux qui en ont reſſenti les effets, &c. Brochure de 63 pages. A Paris, chez Ganeau & Ducheſne, &c.

ON a recherché aſſez ſouvent la cauſe des tremblemens de terre, & aſſez rarement celle de la propagation preſque ſimultanée des ſecouſſes qui accompagnent ce terrible phénomène. Dans un trem-

blement de terre, certains pays éprouvent les plus grands désastres: ils sont bouleversés, ruinés, détruits: Lisbonne & le Portugal en sont la preuve aussi affligeante que mémorable. D'autres pays se ressentent, presque dans le même temps, de l'effort qui ébranle le globe: ils en souffrent plus ou moins; quelques-uns ne s'apperçoivent que d'une légère commotion; & c'est encore ce qui s'est vérifié dans la catastrophe du premier Novembre dernier, sans compter celle du 18. du 19. &c.

Quelles raisons peut-on donner de cette propagation de secousses? C'est ce que M. Desmarêts, Auteur de cette Brochure, examine en Géographe & en Physicien. Il commence par nous faire ressouvenir que notre globe est sillonné à sa surface par plusieurs chaînes de montagnes, qui s'unissent dans chaque Continent, & qui ont une

correſpondance très-marquée d'un Continent à l'autre. Le Géographe Varenius avoit reconnu, il y a près de quatre-vingts ans, ces chaînes de montagnes; mais depuis peu d'années, M. Buache, de l'Académie Royale des Sciences, a extrêmement perfectionné ce plan général de Géographie Phyſique. Il a fait voir quelle eſt la direction de cette ſuite immenſe de montagnes qui ceignent notre globe d'une manière continuë; comment cette chaîne n'eſt interrompue ni par les Mers, ni par les Iſles; de quelle reſſource ſont ces terreins élevés pour l'utilité du genre humain, puiſque les fleuves en découlent ſans ceſſe; comment des plus hautes montagnes ſortent des chaînes collatérales qui ſe prolongent auſſi, & ſervent à former la liaiſon des Continents & des Iſles, &c.

M. Deſmarêts part de ces curieuſes obſervations, pour établir

ſes conjectures touchant la propagation preſque ſimultanée des ſecouſſes qui accompagnent les tremblemens de terre. On conçoit qu'il a dû donner un Tableau de ces chaînes de montagnes : en commençant par les Alpes, nos voiſines, il montre quel eſt leur cours en Europe ; il en fait de même pour le Mont Taurus en Aſie, pour le Mont Atlas en Afrique, pour les Cordillières en Amérique : ce ſont là les ſommets principaux qui dominent la ſurface du globe : ce ſont comme des troncs primitifs, d'où dérivent quantité de branches en tout ſens ; c'eſt-à-dire un nombre preſque infini d'autres montagnes, collines, éminences, ſans oublier les bas-fonds, les écueils des Mers, & les Iſles qui ne ſont que la cime des montagnes marines.

Cette expoſition mériteroit une Carte, dans le goût de celle qu'a

publiée M. Buache, avec ses *Considérations Géographiques* : Ouvrage dont nous avons parlé si souvent dans nos Mémoires. Mais il suffit, après tout, de bien retenir, en général, l'observation des *chaînes de montagnes*, avec les traits de correspondance qu'on remarque entre elles : ce seul principe dirige notre Auteur dans toute son explication des secousses prolongées, au moment que la terre s'ébranle sous les pieds de quelques-uns de ses habitans. Il considère les chaînes des montagnes, comme une file de billes élastiques, placées sur une même ligne & immédiatement contiguës : quand les matières inflammables, cause prochaine du tremblement de terre, viennent à faire leur effort, elles poussent & agitent les files de montagnes qui répondent à leur foyer ; elles leur communiquent des commotions qui, en vertu de la conti-

guité des chaînes, ſe tranſmettent avec une célérité incroyable. Voilà le ſommaire de l'explication : mais pour la rendre plauſible, il faut établir des principes qui s'accordent avec la bonne Phyſique.

Conſidérons donc avec l'Auteur 1° qu'un lèvier agité par une de ſes extrémités, enſorte que la commotion ſe répande dans toute ſa longueur, exécute ſes vibrations les plus étendues dans l'extrémité oppoſée à l'endroit qui a reçu la premiére ſecouſſe. Ainſi, dans un arbre qu'on frappe de la coignée, le ſommet des branches eſt très-agité, pendant que le tronc n'éprouve aucune commotion bien ſenſible. 2° Que la commotion, produite dans des corps ſolides & élaſtiques, ſe tranſmet aux corps qui leur ſont intimement unis, ſuppoſé que ces derniers aient la même ſolidité & la même élaſticité. Ainſi, dans un mur de grès,

un boulet de canon fait plus de ravage que dans un mur de terre ou de brique. 3° Que la commotion, tranſmiſe dans une file de corps, produit ſon plus grand effet à l'extrémité de la file. Ainſi, dans une file de billes d'yvoire, le mouvement imprimé à la premiére, paſſe dans toutes les autres, mais ſans les déplacer ; il n'y a que la derniére qui ſe détache & s'enfuit, &c.

Que doit-on conclure de ces principes ? On le voit aſſez, ſans qu'il ſoit beſoin d'un long diſcours. Si l'exploſion d'un amas de matières inflammables s'exerce ſur une ſuite de montagnes, qu'on peut conſidérer comme un long lèvier, l'agitation doit être plus grande vers les extrémités de ces montagnes. C'eſt le cas de l'Arbre frappé dans ſon tronc, & très-agité dans ſes branches. Si ces maſſes énormes ſont ſolides & élaſ-

tiques, la commotion doit ſe répandre, ſe propager, ſe communiquer aux branches collatérales de ces montagnes; & s'il arrivoit que ces branches fuſſent formées de ſables mouvants, de couches d'argile, la commotion s'y amortiroit, s'y perdroit. C'eſt le cas du mûr de terre & de brique, où le canon fait ſon trou ſans ravage ultérieur. Si ces branches collatérales des montagnes ſont ſolides & élaſtiques, elles doivent éprouver la plus grande agitation vers leurs extrémités, ſur-tout ſi elles ſont iſolées & non ſoûtenues. Car alors il ſe fait des déplacemens, des déchiremens de terreins, des bouleverſemens de Villes, des crevaſſes, des ruines &c. c'eſt le cas de la derniére bille qui ſe détache de la ſuite, & qui eſt pouſſée au loin avec violence.

Tout ce méchaniſme a une application très-marquée aux évè-

nemens funeftes, dont les Nouvelles publiques retentiffent depuis cinq mois. » Concevons, *dit l'Au-* » *teur*, que, fi le foyer s'eft trou- » vé ou aux Açores ou dans quel- » ques-unes des Ifles Canaries, » (terreins pleins de matières in- » flammables) toute la chaîne qui » aboutit fous l'eau des Ifles Aço- » res jufqu'aux Canaries, & qui » s'étend enfuite dans l'Afrique & » en Efpagne, a dû éprouver l'ac- » tion des explofions du foyer. » L'ébranlement fe fera fait fentir » en conféquence, par une voie » de communication, dans les ra- » mifications de la chaîne qui fort » de l'eau vis-à-vis les Canaries, » & qui va gagner le Mont-Atlas. » Comme cette chaîne aura été » difpofée d'une manière plus fa- » vorable à la direction des fe- » couffes & des commotions, les » Villes fituées vers l'extrémité des » branches collatérales adoffées au

» Mont-Atlas, auront éprouvé les
» désastres les plus affreux. Or telle
» est la situation des Villes de Fez,
» de Méquinez, de Maroc, de Sa-
» lé, de Sainte-Croix, de Tétuan,
» de Tanger, &c. La commotion se
» sera transmise ensuite au-delà du
» Détroit, & aura causé des désas-
» tres très-grands sur les parties
» isolées des Côtes, comme dans
» le Royaume de Grenade, dans
» l'Andalousie, dans les Royau-
» mes des Algarves, de Portugal,
» & même dans la Castille; car
» la chaîne traverse ce Royaume,
» & y jette quelques branches. Le
» tremblement n'a pas dû se porter
» dans les Provinces méridionales,
» parce quelles ne sont pas parsé-
» mées de montagnes, &c.

L'Auteur continue de réaliser ses conjectures, en suivant tous les détails énoncés dans les Gazettes. Il trouve la raison, & des grands ébranlemens, & des simples secous-

ſes, & de ce qu'on a éprouvé en Europe, & de ce qui a été obſervé en Amérique. Il remonte enſuite aux ſiècles paſſés, &, dans les détails où ſont entrés les Hiſtoriens, par rapport aux tremblemens de terre, il remarque des circonſtances qui viennent à l'appui de ſon hypothèſe. C'eſt ce que la ſuite de cette brochure développe, en formant une ſorte de chaîne hiſtorique des principaux tremblemens de terre, qui ſe ſont communiqués & propagés au loin.

Quelques Phyſiciens ont voulu lier ces phénomènes à leurs hypothèſes particuliéres. M. Deſmarêts montre, en peu de mots, le vice de ces ſyſtêmes; il leur oppoſe la facilité de ſon explication, toute Géographique, toute Phyſique, toute analogue aux faits; il eſpère qu'elle ſera vérifiée de plus en plus par l'examen qu'on fera des Cataſtrophes

connues juſqu'ici ; car périſſe plutôt toute la ſcience des Phyſiciens que d'en déſirer de ſemblables, pour acquérir plus de lumières. On a éprouvé aſſez de malheurs, tâchons de les faire ſervir à notre inſtruction, plus encore dans le genre moral, que dans le genre phyſique ou œconomique ; quoiqu'après tout, il ſeroit poſſible de tirer du ſyſtême de M. Deſmarêts des conſéquences propres au choix des terreins & des habitations : par exemple, il conſole ſes compatriotes (les Pariſiens) en leur diſant que *le foyer étoit éloigné* d'eux, & que par cette raiſon, *la nature étoit tranquille dans le beau pays que nous habitons.* » Heureux ! *ajoûte-t-il*, ſi » nous ſçavons profiter de cette » tranquillité à laquelle ſon état » de repos nous invite ; & ſi les » cauſes morales ne produiſent plus » de ces agitations preſque auſſi » funeſtes

» funeſtes que les déſaſtres des cau-
» ſes Phyſiques .... Le Phyſicien
» ne voit (dans les tremblemens
» de terre) que du bitume, du
» ſoufre, des minéraux, des py-
» rites, qui fermentent & qui s'en-
» flamment : mais un Philoſophe
» voit de vaſtes continens dans la
» déſolation ou dans les allarmes.
» Sous ce point de vuë, quelles
» reſſources n'a donc pas, *s'écrie-*
» *t-il*, le ſuprême Moteur de
» toutes choſes, pour faire redou-
» ter ſon courroux à ceux qui ont
» tout lieu de le craindre, & pour
» réveiller, par des avis ſalutai-
» res, ceux qui ſeroient tentés de
» l'oublier !

ARTICLE LV.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences (année M. DCC. LI.) *avec les Mémoires de Mathématique &*

de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. In-4°. pages 202 pour l'Hiſtoire, & 536 pour les Mémoires. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LV. *Suite de l'Article XXXIII. au mois d'Avril, I. vol. 1756.*

NOus reprenons ce Volume de l'Académie à la page 98 des Mémoires, & nous y trouvons un morceau important *ſur l'organiſation des os*, par M. de Laſône. On ſçait, par les obſervations de M. Duhamel, comment les os ſe forment & croiſſent dans toutes leurs dimenſions ; mais on n'eſt pas encore ſuffiſamment inſtruit de leur ſtructure & de leur organiſation lorſqu'ils ſont formés : c'eſt le ſujet qu'embraſſe M. de Laſône, & qu'il prétend développer dans pluſieurs Mémoires conſécutifs. Ici il expoſe l'orga-

nifation des os en général : matière qui remplit, dans ce Volume, vingt pages *in*-4°. Nous ne pourrions entreprendre de l'abrèger sans lui conferver au moins la moitié de cette étenduë ; & c'eft ce qui ne peut compatir avec les bornes de nos Mémoires. Difons donc fimplement l'effentiel.

On diftingue dans les os, furtout dans les plus grands, trois efpèces de fubftance, ou plutôt trois modifications d'une fubftance primordialement homogène, qui n'eft autre qu'un cartilage. La première de ces fubftances ou modifications eft compacte ou folide ; elle fe trouve à la circonférence ou à l'extèrieur des os : la feconde eft ce qu'on appelle la partie réticulaire, laquelle eft faite en forme de réfeau irrégulier & fe voit vers le centre, & à la partie moyenne des grands os : la troifiéme eft la partie fpon-

gieuſe, appellée auſſi cellulaire, qui occupe les extrémités de ces os. On convient aſſez que la ſubſtance compacte eſt faite de lames oſſeuſes, appliquées les unes ſur les autres; que la partie réticulaire & la partie ſpongieuſe ſont compoſées de ſemblables lames, mais diſjointes, & liées ſeulement entre elles par des filets intermèdiaires. Il reſte à expliquer quelle eſt la ſtructure des lames oſſeuſes; quelle eſpèce d'organiſation rèſulte de ces lames dans la ſubſtance compacte; en quoi diffèrent la partie réticulaire & la partie ſpongieuſe. M. de Laſône s'attache à ces trois objets.

Et d'abord il s'éloigne du ſentiment de Malpighi & de pluſieurs autres Anatomiſtes célèbres qui ont regardé les lames oſſeuſes, comme des réſeaux pleins d'intervalles ou d'*aréoles*: intervalles qui, dans cette opinion, ſeroient remplis d'un ſuc oſſeux, deſtiné à lier tous

les filets & à perfectionner l'organisation de chaque lame osseuse. Notre Académicien ne reconnoît ni ces intervalles, ni ce suc osseux dans les sujets adultes dont il est uniquement ici question; & il conclut, d'après plusieurs observations très-réfléchies, que toute lame osseuse est un assemblage de fibres ou de filets endurcis, qui s'étendent plus ou moins directement, & qui sont immédiatement adhérents par leur contact réciproque.

Imaginez ensuite que des lames osseuses, construites de la façon qu'on vient de dire, se trouvent rassemblées & couchées les unes sur les autres, vous aurez ce que les Anatomistes appellent la substance compacte des os. Mais quel est le lien de ces lames entre elles? C'est ici que reviennent les divers systêmes : M. de Lasône n'en adopte aucun; il ne s'attache qu'aux expériences; elles lui ont appris

que ces lames ſe lient entr'elles par des fibres & des plaques collatérales & intermédiaires ; que ces mêmes lames, étant appliquées immédiatement les unes ſur les autres, forment, par leur aggrégation générale, un tiſſu aſſez ſemblable à celui de chaque lame en particulier ; qu'enfin la ſubſtance compacte des os eſt entiérement fibreuſe dans toutes ſes parties. Nous regrettons bien de ne pouvoir donner le détail des faits qui prouvent ces vérités.

Il ſeroit auſſi à propos de bien analyſer, d'après l'Auteur, la partie réticulaire des os & leur partie cellulaire ou ſpongieuſe. L'une & l'autre ſe forment par l'expanſion du cartilage ; mais le tiſſu réticulaire eſt plus irrégulier, parce que l'oſſification s'y fait plus lentement. Des filets oſſeux naiſſent d'abord dans le cartilage : les parties de celui-ci croiſſant & s'oſſi-

fiant, ſans ceſſer de tenir à ces filets, il ſe fait une ſorte de tiraillement, qui dérange, plie, ride ces filets, & tout le tiſſu devient réticulaire, dans la direction du centre vers la circonférence, ſans toutefois parvenir à la circonférence même de l'os. Le tiſſu cellulaire, formé auſſi par l'expanſion du cartilage, eſt plus régulier, parce que les lames qui le compoſent ſe ſont oſſifiées preſque dans le même temps, enſorte qu'il n'y a pas entre elles beaucoup de dérangement, & qu'elles conſervent aſſez leur ſituation primitive. Ce tiſſu eſt cellulaire & ſpongieux, parce que les parties, qui le compoſent, ne ſont ni auſſi liées, ni auſſi adhérentes que celles de la ſubſtance compacte; en quoi ce tiſſu ſpongieux reſſemble au tiſſu réticulaire; mais celui ci n'occupe point les extrémités, & ſes filets d'ailleurs ſont bien plus dérangés

que ceux du tiſſu ſpongieux. Il faudroit peut-être expliquer tout cela moins méchaniquement : cependant tout ſera bien dit, ſi nous nous faiſons entendre, & après tout, on a le Mémoire de l'Auteur qui développe mieux que nous ne pouvons faire.

Il faut y voir auſſi ce qui concerne la moëlle des os : ce n'eſt pas la moindre partie de l'Ouvrage. M. de Laſône croit que le fluide médullaire arroſe la ſubſtance des os, 1° par les rameaux imperceptibles des vaiſſeaux ſanguins dont la ſubſtance la plus compacte des os eſt criblée, 2° par les pores de la membrane médullaire, & par ceux de la ſubſtance même des os. Sur quoi il faut entendre que la membrane, qui compoſe les ſacs médullaires, laiſſera échapper, par ſes pores, le fluide de la moëlle, & que ce fluide pénétrera enſuite dans les os par les pores de cette

ſubſtance. La force de cette opinion vient en grande partie du peu de probabilité des autres ſentimens que l'Académicien réfute : liſez tout cela, & concevez que nous avons dû nous intéreſſer à une matière ſi curieuſe.

L'Art de mettre la ſoie en œuvre eſt ſi important, qu'on ne peut trop réfléchir ſur les moyens de le perfectionner. M. de Vaucanſon examinant de près la manière dont on fait les premiers apprêts de cette précieuſe matière, y a découvert beaucoup de défauts, ſur-tout dans ce qu'on appelle l'*Organſin :* ce terme ne ſignifie rien autre choſe que de la ſoie *qui, après avoir été tirée des cocons, a reçu deux apprêts différents ; le premier conſiſtant à tordre ſur le moulin chaque brin de ſoie en particulier ; & le ſecond à joindre plusieurs de ces brins ſéparément tordus, & à les retordre enſemble, pour former*

une eſpèce de petite corde de ſoie cablée. Les moulins, dont on ſe ſert pour organſiner la ſoie, ont des vices eſſentiels qu'explique M. de Vaucanſon : aucun d'eux ne peut donner un tord égal, ni par conſéquent un bon apprêt aux ſoies qu'on y travaille. C'eſt ce qui a engagé le célèbre Académicien dont nous parlons, à imaginer une autre conſtruction de moulins, qu'il n'expoſe pas dans ſon Mémoire, mais dont il rapporte les effets. C'eſt ce qu'il faut ſuivre pied à pied dans le Volume de l'Académie.

On trouve par-tout l'éloge des Granits d'Egypte. Les Auteurs vantent ſans ceſſe les Colonnes & les Obeliſques dont ces pierres ont fourni la matière. Aucun autre pays, ſelon ces Ecrivains, n'a été & ne ſera jamais comparable, en ce point, aux plaines de la Thébaïde, & aux campagnes de Mem-

phis. Tant de récits pleins de détails merveilleux, ſur les ouvrages où le Granit étoit employé, ont nourri de tout temps la curioſité des Lecteurs, & découragé en quelque ſorte les Naturaliſtes. Comme on s'étoit perſuadé qu'il n'y avoit que l'Egypte qui pût produire de beau Granit, on ne cherchoit point cette pierre dans les Provinces de l'Europe; ou, s'il arrivoit qu'elle ſe manifeſtât d'elle-même, on la mépriſoit, on n'entreprenoit pas de la mettre en honneur par des travaux dignes d'elle. M. Guettard eſt, pour ainſi dire, le premier qui s'élève au deſſus des idées communes. En obſervant, d'après l'Hiſtoire & les Voyageurs, la qualité du ſol de l'Egypte & les foſſiles qu'on y trouve; en examinant après cela nos terreins d'Europe, celui de notre France en particulier, & les productions qui leur ſont propres, il

a trouvé de grandes analogies ; & il en a oſé conclure, que les Granits de France pourroient bien n'être pas inférieurs à ceux d'Egypte. Ses recherches ont confirmé la conjecture ; il s'eſt aſſuré que pluſieurs de nos Provinces ſont très-riches en Granit ; que, ſans le ſçavoir, on bâtit, de cette pierre, des maiſons, des ponts, des aqueducs ; qu'on s'en ſert pour établir & pour réparer les chemins ; que la matière des Obéliſques, & des autres monumens de luxe, eſt prodiguée tous les jours à des ouvrages très-ignobles. Il a ſçû apprécier les divers degrés de beauté dans ces Granits de France. Ceux de S. Sever, près de Vire en Normandie, paroiſſent obtenir la préférence dans ſon eſprit ; mais il eſtime auſſi ceux d'Alençon, de Nantes, de S. Lô, de Limoges, de Rennes, de la Rochelle, &c. Tous ces détails ſont à lire, ſans oublier la

conclufion de l'Auteur, qui nous feroit prefque efpérer des Obélifques & des Colonnes capables de nous mettre au pair avec les Egyptiens. » Tout concourt, *dit M. Guettard*, à faire valoir les Granits » de France ; leur dureté, leur » poli, & une propriété dont je » n'ai pas encore fait mention, » mais dont il faut que je parle en » finiffant ce Memoire ; je veux » dire la longueur que quelques » morceaux peuvent avoir. Ceux » que les carrières d'Egypte ont » quelquefois fournis, en avoient » une fi prodigieufement grande, » qu'elle a fouvent enlevé l'admi- » ration de ceux qui les voyoient. Il » femble même que les Voyageurs » aient oublié les autres beautés » des ouvrages qui en avoient été » faits, pour ne nous parler que » de leur hauteur : ils ont porté » l'exactitude jufqu'à la mefurer » en pouces & en lignes ; ils n'ont

» pas même oublié de calculer la
» ſolidité de ces maſſes énormes.
» Je ne ſçais pas encore ſi l'on pour-
» roit tirer de tels blocs des car-
» rières de la France : mais ce que
» j'ai vû donneroit lieu de penſer
» que ſi jamais on travailloit ces
» pierres , comme on a fait en
» Egypte ; dans le grand nombre
» de carrières que l'on feroit obligé
» d'ouvrir , il s'en préſenteroit quel-
» ques-unes dont les bancs ſe-
» roient aſſez vaſtes pour en pro-
» curer de ſemblables. Cette pro-
» priété des Granits de France , &
» toutes les autres dont j'ai parlé ,
» feront-elles oublier le préjugé
» où l'on eſt ſur les premiers , &
» engageront-elles à employer les
» nôtres ? Je n'oſe l'eſpérer. Un
» préjugé que des temps reculés
» ont vû naître , n'eſt pas facile à
» détruire ; mais quelle que ſoit la
» deſtinée des Granits de France ,
» je continuerai toujours à faire

» enſorte d'en découvrir de nou-
» veaux qui puiſſent encore, s'il eſt
» poſſible, mériter davantage no-
» tre attention. «

Dans un autre Memoire, le même Académicien nous inſtruit ſur quelques corps foſſiles peu connus : ce ſont ceux qu'on appelle communément *champignons marins*, *figues* ou *poires pétrifiées*. Une infinité de perſonnes voyant que ces foſſiles ont, à-peu-près, la figure des fruits qui ſe cueillent aux arbres, ſe ſont imaginé que c'étoient ces fruits mêmes qui avoient acquis, en terre, la qualité de foſſiles : erreur néanmoins qui ne peut entrer dans l'eſprit d'aucun Phyſicien attentif. Il faut dire que ce ſont des corps marins qui ont pris cette figure : mais à quel régne faut-il rapporter ces corps ? Selon les uns, il ſont du régne végétal ; M. Guettard n'eſt pas de ce ſentiment ; il les met dans

le régne animal, & dans la classe des Madrepores. Il ne resteroit plus qu'à déterminer l'espèce particuliére de Madrepores, à laquelle on doit fixer ces fossiles; mais l'Auteur n'a pû décider encore cette question : il se propose de la traiter avec soin, quand ses recherches l'auront mis en état de ne pas s'en tenir aux simples conjectures. Il y a, dans ce Mémoire, trois choses remarquables. 1° Une belle exposition des travaux qu'on a entrepris en France, pour perfectionner la partie de l'Histoire naturelle qui concerne les fossiles. 2° La Critique de quiconque donneroit aujourd'hui ses recherches, comme étant les premiéres qu'on eût faites, à cet égard, dans notre patrie. 3° Un examen très-suivi de la configuration, de la contexture *des champignons marins, des figues* ou *poires pétrifiées* avec des planches qui représentent tous ces fossiles,

& chacun d'eux en particulier.

M. Guettard donne encore, dans ce Volume, un *Mémoire ſur les Glandes des Plantes* ; & c'eſt le neuvième qu'on a, de cet Auteur, touchant cette matière : nous l'analyſerions volontiers, s'il ne nous reſtoit pas d'autres objets, ſur leſquels il faut auſſi jetter un coup d'œil avant que de terminer cet Extrait.

L'Académie a donné un témoignage ſenſible de ſa complaiſance en admettant le récit de quelques faits prétendus qu'on lui a déférés, & qui regardoient le Baromètre. On mandoit à cette ſçavante Compagnie, 1° qu'un Baromètre ſimple conſervoit ſes variations ordinaires, quoiqu'on eût interrompu toute communication de l'air extérieur avec le mercure. 2° Que, quand on termine la boule, ou le petit tuyau d'un Baromètre, en tuyau capillaire ; ſi l'on laiſſe tom-

ber une goutte d'huile ſur l'orifice de ce tuyau, dès-lors le Baromètre eſt ſouſtrait à l'action de l'air qu'il éprouvoit auparavant, & qu'il devient Thermomètre. 3° Que, dans un Baromètre ſcellé par-en-bas & placé dans le vuide, on a vû la colonne de mercure s'élever au-deſſus de ſa hauteur ordinaire. 4° Qu'une colonne de mercure, de 28 pouces 5 lignes, obéit aux différentes preſſions de l'air extérieur, dans un tube cylindrique, ſans courbure, ſans réſervoir, ſcellé par en-haut, & vuide d'air, comme les Baromètres ordinaires. Or voici le réſultat de l'examen ſérieux que M. l'Abbé Nollet a fait de ces prétendus phénomènes. Le premier, le troiſième & le quatrième ont été trouvés tout autres que ne diſoit le Mémoire conſultant. Un Baromètre, qui n'a aucune communication avec l'air extérieur, ne ſuit plus ſes variations ordinaires,

Un Baromètre, ſcellé par-en-bas & mis dans le vuide, ne dit rien à l'œil du Spectateur. Un tuyau cylindrique, vertical, ſans courbure & ſans réſervoir, contenant 28 pouces 5 lignes de mercure, ne ſe met point en proportion avec les variations de l'Atmoſphère. M. l'Abbé Nollet a juſtifié ces trois propoſitions négatives par des expériences faites & réïterées avec ſa préciſion ordinaire. Quant au ſecond fait, on en a la raiſon toute ſimple dans l'adhèrence de la goutte d'huile aux parois du tuyau capillaire : adhèrence dont l'effet a pû être, pendant le temps de l'expérience, de s'oppoſer à l'action ou preſſion de l'air extérieur : on ſent que, plus le tuyau eſt étroit, plus cette adhèrence doit être forte ; & qu'on pourroit porter à un tel degré de petiteſſe le diamètre de ce tuyau, que l'air extérieur n'agiroit plus ſur le mercure renfermé dans le Baro-

mètre. Ce Mémoire de M. l'Abbé Nollet est écrit avec beaucoup de clarté, & répand de nouveaux jours sur les expériences qui se rapportent aux phénomènes de l'air.

Il y a plus de deux mille ans qu'on parle de l'*Hippomanès*, sans sçavoir trop ce qu'il faut en dire. Parmi les Anciens, les uns l'ont regardé comme une plante : la Pharmaceutrie de Théocrite en est la preuve. D'autres, en très-grand nombre, avant & après Pline, ont cru que c'étoit une excroissance de chair qui se trouvoit sur la tête du poulain naissant ; & tous presque unanimement se sont laissé persuader que l'Hippomanès étoit un filtre très-efficace.

M. D'Aubenton est peut-être le premier Naturaliste qui ait entrepris de combattre les préjugés vulgaires. Il donne ici un *Mémoire* fort curieux *sur l'Hippomanès* : il raconte ce que des expériences

réïtérées lui en ont appris ; & la conséquence de toutes ses observations est que l'Hippomanès ne se trouve point & ne peut pas même se trouver adhérent à la tête du poulain ; que bien-loin d'avoir les qualités d'un corps organisé, ce n'est qu'un suc épaissi, un sédiment de la liqueur contenue dans les envéloppes du poulain ; qu'il doit prendre & qu'il prend en effet différentes figures, selon les différents endroits où il s'est formé, & selon les divers mouvemens du fœtus & de la jument, &c. En un mot, on ne trouve rien ici qui ressemble à ce qu'on avoit publié jusqu'ici de l'Hippomanès, & l'on y voit des choses dont aucune n'avoit été ni connue, ni même soupçonnée. C'est donc une découverte faite dans l'œconomie animale, & la destruction pleine & entiére d'un vieux préjugé dont

les Ecrivains même de l'antiquité n'étoient pas exemts.

Dans l'Amérique Méridionale & ſur-tout au Para, Ville Portugaiſe, peu éloignée de l'embouchure du Maragnon, on fait divers ouvrages d'une réſine nommée, à Quito, *Caoutchouc.* Cette réſine, avec l'arbre qui la produit & la découverte qu'on en a faite depuis peu dans l'Iſle de Cayenne, eſt le ſujet d'un Mémoire que donne ici M. de la Condamine. Quoique, dans ſes voyages, il eût remarqué quelques-unes des propriétés du *Caoutchouc*, il n'avoit pû néanmoins s'inſtruire à fond de ce qui concerne cette réſine, & de tous les uſages auxquels on l'applique; mais, depuis ſon retour, il a reçu un Mémoire fort détaillé de M. Freſneau, Chevalier de S. Louis & ci-devant Ingénieur à Cayenne; Mémoire où l'hiſtoire du *Caoutchouc* eſt tellement expliquée, qu'il

reste très-peu de choses à désirer sur cette matière. Le *Caoutchouc* découle, par la seule incision, d'un arbre assez beau, nommé *Hhévé* par les habitans de la Province des Emeraudes, & *arbre seringue* par les Portugais du Para. On voit, dans une planche gravée, la figure de cet arbre, celle de ses feuilles, de son fruit, & de la manière d'en tirer la résine. Cette liqueur, au moment de l'incision, est blanche comme du lait, mais elle se durcit & se noircit à l'air : on en fait des flambeaux qui brûlent très-bien sans méche; des bottes d'une seule pièce qui ne prennent jamais l'eau; des vases en forme de bouteille; des bales élastiques, des seringues; on s'en sert pour enduire des toiles, des outres, des habits de plongeur, &c. La singularité de cette résine est qu'elle ne se dissout point dans l'esprit de vin; qu'elle s'étend comme du cuir; qu'elle est d'une

très-grande élaſticité, &c. Il faut lire, en plein, le Mémoire de M. de la Condamine & celui de M. Freſneau, l'un & l'autre renfermés ſous un même Article. M. Freſneau a découvert l'arbre du *Caoutchouc* dans l'Iſle de Cayenne, où l'on croyoit ci-devant qu'il ne ſe trouvoit pas ; & les circonſtances de cette découverte ſont auſſi racontées en détail : on ne perdra rien de cette agréable & inſtructive relation.

En terminant cet Article de nos Mémoires, nous ne pouvons qu'indiquer la *Relation du voyage fait, par ordre du Roi, au Cap de Bonne-Eſpérance*, par M. l'Abbé de la Caille, avec les *Obſervations Aſtronomiques, Géographiques & Phyſiques* de cet excellent Académicien. Son deſſein principal, en faiſant le voyage du Cap, étoit de former un Catalogue exact des étoiles auſtrales : objet de la plus grande

grande importance pour avancer les progrès de l'Astronomie. M. l'Abbé de la Caille devoit aussi déterminer avec précision les parallaxes des planètes, la longitude du Cap, la longueur du pendule à secondes, la variation de l'aiguille aimantée, &c. Tous ces divers points de vuë, dont chacun auroit pû fixer l'attention d'un Astronome ordinaire, n'ont pas encore suffi pour remplir le temps du célèbre Auteur dont nous indiquons la Relation. Son embarquement sur un Vaisseau de la Compagnie des Indes, est daté du 21. Novembre 1750; son retour du 4. Juin 1754. Et dans cet espace de moins de quatre années, il a rassemblé des richesses immenses dont il commence à donner l'idée dans ce Volume de l'Académie. Ce qu'il y a de capital dans ce trésor, c'est un Catalogue de 9800 Etoiles, comprises entre le pole austral & le

tropique du Capricorne. On a enſuite la longitude du Cap qui ſe trouve de 16 degrés 10 min.; la longueur du pendule, qui eſt moindre d'une demi-ligne qu'à Paris, &c. On a de plus la meſure d'un degré du Méridien terreſtre, lequel s'eſt trouvé de 57037 toiſes, par la latitude (auſtrale) de 33 degrés 18 min.: ce n'eſt là qu'un travail acceſſoire au principal deſſein de l'Obſervateur; mais ce travail très-important & très-difficile dans un pays tel que celui qui eſt voiſin du Cap, ſuffiroit ſeul pour faire connoître la ſagacité, la préciſion & la conſtance de notre Académicien. Il a fait outre cela une excurſion à l'Iſle de France & à l'Iſle Bourbon: dans la premiére, il a obſervé l'obliquité de l'Ecliptique, qui s'eſt trouvée de 23 degrés 28 min. 16 ſec. un peu plus petite qu'au Cap. Cette quantité, comparée avec celle qu'on déduit des plus exactes ob-

ſervations précédemment faites, prouve évidemment que l'obliquité de l'Ecliptique ſouffre une diminution conſtante.

Nous ne diſons rien de la manière toute avantageuſe dont M. l'Abbé de la Caille fut accueilli au Cap & dans nos Iſles ; des meſures qu'il prit pour obſerver ſûrement dans ce premier poſte, malgré un mauvais vent de Sud-Eſt qui y regne une partie de l'année, & qui contredit toutes les bonnes intentions d'un Aſtronome ; des difficultés qu'il ſurmonta pour aller meſurer, dans les terres, le degré du Méridien ; des obſervations intermédiaires & preſque ſans nombre qu'il ne ceſſa de faire ſur tous les objets Aſtronomiques, Géographiques, Météréologiques qui ſe trouvoient ſur ſa route ; du ſervice qu'il rend au Public en avertiſſant que la Relation du Pruſſien Kolbe ſur ce qui concerne le Cap

de Bonne-Eſpérance, eſt pleine de fauſſetés preſque dans toutes ſes parties, &c. Tous ces détails ſont très-dignes de l'attention du Lecteur, & achevent de mettre au premier degré d'eſtime & de conſidération les travaux, le zéle & les talens de M. l'Abbé de la Caille.

Il ne reſte, dans ce Volume de l'Académie, que les Obſervations Aſtronomiques, Météréologiques, Botaniques, avec l'Hiſtoire des maladies épidémiques de 1751, dont nous n'ayions rien dit: ces matières n'étant pas ſuſceptibles d'Extrait, nous renvoyons entiérement aux Mémoires.

ARTICLE LVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

HISTOIRE *abregée du Régne de Constance, Empereur d'Orient & d'Occident.* In-12. *pages 161,* &c. Ceci n'est véritablement qu'un abregé : prenez le quatrième Tome de *l'Histoire des Empereurs de M. de Tillemont*, à l'Article qui concerne Constance ; retranchez-en les détails ; resserrez les faits ; donnez à tout une suite, vous aurez à-peu-près le Livre que nous annonçons. Il n'est pas mal écrit, & il peut servir à l'instruc-

tion de ceux qui ne lisent l'Histoire ni dans ses sources, ni dans les Ouvrages sçavans qui en sont immédiatement sortis. *Cette nouveauté se trouve chez Prault le jeune, Quai des Augustins.*

Tilliard, même Quai, à S. Benoît, a fait venir plusieurs Livres considèrables d'Italie, entr'autres des Exemplaires de l'Ouvrage intitulé *Castruccii Bonamici Commentariorum de bellò Italico* (in-4°.) *Ejusdem de rebus ad Velitras gestis* (in-4°.) *1751*. C'est l'Histoire de la derniére guerre, écrite supérieurement en Latin : nous en avons parlé très-au-long dans nos Mémoires d'Avril, Juillet & Août, 1753. On trouve aussi le même Livre chez Briasson, rue S. Jacques.

Supplément aux Loix civiles dans leur ordre naturel. Par

M. Louis-François de Jouy, Avocat au Parlement, *in-fol.* pag. 107. *Chez Knapen & Saugrain, Grand-Salle du Palais, &c.*

L'excellent Livre de Domat sur les Loix Civiles procède ainsi : D'abord l'Auteur explique, dans une Préface assez courte, le dessein de son Ouvrage, qui est de mettre les Loix Civiles dans leur ordre naturel, & de remédier par-là au défaut de méthode qu'on remarque dans les Livres du Droit Romain.

Après cette Préface, Domat donne un *Traité des Loix :* morceau *qu'on a jugé aussi nécessaire pour bien entendre les Loix Civiles, que l'est, pour apprendre la Géographie, une connoissance générale du systême entier du monde.* C'est, dans ce Traité, qu'on trouve les premiers principes des Loix; le plan de toute Société; les diverses sortes d'engagemens; la distinction

des deux Puiſſances, ſpirituelle & temporelle ; la nature & le véritable eſprit des Loix, &c.

A la ſuite de ce Traité; qui eſt un chef-d'œuvre en ſon genre, on trouve un *Livre préliminaire* diviſé en trois titres, dont le premier contient les régles générales qui regardent la nature, l'uſage & l'interprétation des Loix ; le ſecond embraſſe les diverſes manières dont les Loix Civiles conſidèrent & diſtinguent les perſonnes ; le troiſième comprend les diſpoſitions des Loix à l'égard des choſes qui ſont à l'uſage des hommes.

On entre enfin dans l'Ouvrage même qui eſt diviſé en deux Parties : la premiére traite des *engagemens* ; la ſeconde des *ſucceſſions :* la premiére contient quatre Livres en deux Volumes ; la ſeconde cinq Livres en un Volume *in*-4°.

Or c'eſt ſur chacune de ces Parties qu'on nous donne le *Supplé-*

ment qui s'annonce ici ; & il ſemble qu'on auroit dû nous expliquer tout cela, dans un Avertiſſement de quelques lignes, à la tête de ce Volume. L'Auteur, M. de Jouy, a ſuppoſé que tout le monde auroit, comme lui, le plan des *Loix Civiles* préſent à l'eſprit : c'eſt un peu trop compter ſur toutes les perſonnes qui compoſent le public. Mais, quoi qu'il en ſoit, ce Juriſconſulte, conſidérant les omiſſions qu'on pouvoit reprocher au Livre des *Loix Civiles*, ſupplée à ce défaut, en ajoûtant les Articles omis, & en les plaçant aux Chapitres & Sections où Domat auroit dû en parler : & de plus, pour faciliter aux Acquéreurs le moyen de joindre ces additions à l'Ouvrage principal, M. de Jouy publie ce Supplément dans le format *in-fol.* parce qu'il y a dix ou onze ans que M. d'Héricourt fit une Edition *in-fol.* des *Loix Civiles* : il ſemble

que les Libraires pourroient aussi donner le même *Supplément* in-4°. en faveur de ceux qui ont les *Loix Civiles* dans ce format.

Quant au fond même de l'Ouvrage, imaginez qu'on y suit exactement la méthode de Domat ; qu'on y réduit les matières à des points de Droit définis par les Loix Romaines, & que, sous chaque décision en notre Langue, on place le Texte même de la Loi, avec l'indication du Livre d'où il est tiré.

Il semble que M. de Jouy a regardé comme nécessaires, ou du moins comme utiles, certains Articles des Loix Romaines, dont, peut-être, Domat avoit cru ne devoir pas grossir son Livre : par exemple, dans la Section qui traite *de la résolution des conventions qui n'étoient pas nulles*, notre Auteur compose son premier paragraphe de cette disposition contenue au titre XXX. du Livre 3^e^ des

Inſtitutes de Juſtinien : *le moyen le plus naturel de réſoudre* (Juſtinien dit faire ceſſer, *tollitur*) *une convention, eſt de payer la choſe promiſe.* Or nous croirions aſſez, ſauf meilleur avis, que Domat auroit négligé de tranſcrire cette diſpoſition, ou parce qu'elle eſt d'une évidence qui exclut toute eſpèce de doute, ou même parce que l'objet de cet Auteur n'étoit pas d'expliquer comment une obligation ceſſe, (*tollitur*) mais comment elle eſt réſolue (*reſolvitur* :) deux choſes entre leſquelles il ſemble qu'on apperçoit quelque différence.

Du reſte, nous applaudiſſons fort à l'Auteur de ce Supplément. En liſant ſon Ouvrage, on voit que l'étude des Loix Romaines lui eſt très-familiére, & qu'il en ſçait faire une juſte application.

Analyſe des Eaux de Forges. Brochure in-12. *de 53 pages.* Par

M. Pierre-Antoine Marteau, Docteur en Médecine, & Médecin de la Ville & de l'Hôpital d'Aumale. Cet Auteur commença, il y a quatre ans, l'Analyſe des Eaux de Forges, & il a répèté, d'année en année, ſes obſervations ſur le lieu même : elles lui ont toujours donné les mêmes produits ; & il a trouvé que les Eaux de Forges ne contiennent aucune eſpèce d'*Acide nud*, qu'il y entre du *Vitriol martial*, plus dans la *Cardinale* que dans la *Royale*, & plus dans la *Royale* que dans la *Reinette**; qu'il s'y rencontre une *terre abſorbante*, plus dans la Cardinale & moins dans la Royale que dans les deux autres ; que ces eaux ſont pleines de par-

* Ce ſont les noms des trois Fontaines de Forges ; parce qu'en 1631, le Card. de Richelieu, le Roi Louis XIII. & la Reine Anne d'Autriche uſerent de ces Eaux.

ticules d'*air* qui s'évaporent dès qu'on les tranſporte, qui ſiflent quand on débouche les bouteilles &c. qu'on y découvre auſſi très-aiſément des particules de *fer* qui conſervent leur forme métallique : la Cardinale en contient moins que la Royale, & celle-ci moins que la Reinette, &c. L'Auteur raiſonne, en bon Chimiſte, ſur toutes les expériences qu'il a répétées : c'eſt l'éloge que lui donnent les Docteurs de la Faculté de Paris en approuvant ſon Ouvrage, qui ſe trouve ici *rue S. Jacques, chez Cavelier, au Lys d'or.*

On a traduit de l'Anglois de Robert Douglas, Docteur en Médecine, un *Eſſai ſur la génération de la chaleur dans les Animaux.* Volume *in*-12. de 160 pages.

Apres des définitions & des obſervations préliminaires, toutes relatives au ſujet, l'Auteur établit

que *la chaleur animale est engendrée par la friction des globules du sang dans les extrémités capillaires, ou les derniéres ramifications des vaisseaux sanguins* : cela se prouve, 1° par l'exclusion de trois autres sentimens, dont le premier met la cause de la chaleur animale dans le froissement mutuel des fluides & des solides ; le second, dans un mouvement intestin du sang ; le troisième dans l'attrition mutuelle des parties solides les unes contre les autres : on montre ici que ces trois opinions ne sont pas recevables. 2° Par la facilité avec laquelle on peut résoudre tous les phénomènes moyennant la cause assignée, qui est la friction des globules du sang dans les extrémités capillaires des vaisseaux. On conçoit que l'Auteur s'applique à vérifier son sentiment par l'application & l'explication des divers phénomènes : mais, quoiqu'il

entre, dans toute cette Physique, une assez bonne manière de raisonner avec des observations qui dénotent la capacité de l'Auteur; nous croyons qu'il manque un degré de clarté à tout l'Ouvrage: il est sombre, abstrait, & l'on y trouve de trop longues parenthèses, avec des notes au bas des pages qui sont trop étendues. Le Traducteur auroit dû remanier tout ce sujet, le rendre plus facile, plus agréable, plus utile par conséquent à des Lecteurs François. *On le trouve chez Prault père, Quai de Gesvres au Paradis.*

Debure l'aîné Libraire, Quai des Augustins, vient d'acquérir le fond de la *Cité mystique de Dieu, &c. ou la vie de la sainte Vierge Marie Mère de Dieu, manifestée, dans ces derniers siècles, par la même sainte Vierge, à la sœur Marie de Jesus, Abbesse du*

Mai, 1756.

Monaſtère de l'immaculée Conception de la Ville d'Agreda, &c. Traduite de l'Eſpagnol en François, par le P. Thomas Croſet, Recollet. A Bruxelles. Trois Volumes *in*-4°. en 1715, & huit Volumes *in*-8°. en 1717. Il faudroit lire l'Avis au Public que Debure publie en annonçant ce Livre : il contient l'hiſtoire abrégée de l'Ouvrage quelquefois attaqué, ſouvent défendu, plus ſouvent encore exalté & préconiſé, ſur-tout en Eſpagne & en Italie. On nous avertit ici que la Sorbonne l'ayant cenſuré, en 1695, d'après la traduction Françoiſe, il a été corrigé depuis, par le Traducteur même. Au reſte le *prix des trois Volumes* in-4°. *reliés eſt de 18 livres, & celui des huit Volumes* in-8°. *auſſi reliés eſt de 15 livres.*

On trouve chez la Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques, des

Lettres d'une Demoiſelle à un Profeſſeur de Rhétorique ſur la Langue Françoiſe. Brochure de 80 pages. Ces Lettres au nombre de XVII. blâment notre Orthographe, nos conſtructions, nos termes à double ſens, bref preſque toute notre Langue. Vient après cela un plan de réforme, qui n'eſt probablement qu'un jeu, vû le peu d'apparence du ſuccès. Le Lecteur en jugera, s'il eſtime la choſe digne de ſon attention. Qu'il nous ſoit permis de dire qu'à l'égard de notre Langue, de ſon Orthographe ſur-tout, il faut ſe défier d'une ſorte d'inquiétude qui porte les érudits même à des innovations. Jouiſſons de ce langage tant écrit que parlé ; il a produit des miracles depuis un ſiècle : trop avare eſt celui à qui le fond de tant de richeſſes ne ſuffit pas. On veut applanir toutes les difficultés à l'Etranger, & aux gens ſans étude ;

mais que l'Etranger vienne chez nous, il s'inſtruira ; que les gens ſans étude péchent contre la Langue, nous ne nous en fâcherons pas : ce ſont les bras de la République ; leur fonction eſt d'agir, non de parler ; & il n'eſt nullement du bien public de communiquer la ſcience & le beau langage à tout le monde. Au reſte, quoique nous n'eſtimions pas ces XVII Lettres fort utiles, nous ne refuſons pas à l'Auteur, quel qu'il ſoit, le mérite d'imaginer heureuſement & de critiquer à propos.

Eclairciſſemens eſſentiels pour parvenir à préſerver les dents de la carie, & à les conſerver juſqu'à l'extrême vieilleſſe. Par M. Lecluſe, Chirurgien-Dentiſte de S. M. le Roi de Pologne-Duc de Lorraine, Chirurgien-Dentiſte Penſionnaire de la Ville de Nancy, &c. Brochure de 40 pages. *Chez Ducheſne, rue*

S. Jacques, &c. L'Auteur, déja connu par un autre Ouvrage dont nous avons parlé au mois de Juin 1754, achève de donner des avis pour la conservation des dents. Il s'agit sur-tout de prévenir la carie, vice clandestin dont on se défie peu,& qui fait des ravages terribles. Le remède est d'empêcher que les dents ne soient trop serrées & mal rangées: mais pour se le procurer ce remède, il faut recourir aux attentions & à l'industrie d'un habile Dentiste. M. Lecluse explique les avantages de cette précaution; & il est à présumer que ses observations sont utiles, puisque l'Académie Royale de Chirurgie a approuvé son Ouvrage.

Explication de l'Alphabet de Cadmus. Volume in-4°. Cadmus étoit un Phénicien qui vivoit plus de 1500 ans avant Jesus-Chtist. Sorti de sa patrie pour chercher sa

ſœur Europe, diſent les Poëtes; pour chercher fortune en Europe, diſent plus véritablement les Hiſtoriens; il vint en Grèce, bâtit Thebes, communiqua aux naturels du pays la connoiſſance & l'uſage des lettres. C'eſt là ce qu'on appelle l'*Alphabet de Cadmus.* Il devoit être compoſé de lettres Phéniciennes, qu'on croit être les mêmes que les *Caractères Samaritains*, gravés ſur les médailles & imprimés dans la Polyglotte de M. Le Jay. Joſeph Scaliger fut tenté de comparer ces caractères avec ceux des anciens Grecs, & il trouva tant de conformité qu'il crut les uns & les autres émanés d'une ſource commune. Mais la comparaiſon n'étoit qu'ébauchée, & voici un Auteur qui l'entreprend tout-à-fait en grand; elle ſe fera vis-à-vis des Caractères Caldaïques, Syriaques, Arabes, Latins; & il ſera prouvé que ces lettres ſont deſcendues, du moins

en grande partie, des anciens Caractères Samaritains ou *Hebreux-Phéniciens*, ainſi que cet habile homme les appelle. Il ne ſe bornera pas à raiſonner ſur des figures & des contours de lettres : occupation fort inſipide, quand elle n'a point d'autre objet; il s'élevera juſqu'aux principes de la Grammaire générale, juſqu'aux origines de la Langue primitive ; & de-là ſortiront des connoiſſances très-étendues ſur le rapport des choſes & des monumens avec les étymologies, ſur les noms & les antiquités des différents peuples, royaumes, pays &c. ſur la nature & l'uſage des points Hebreux, Syriaques, Arabes &c. Si Cadmus revenoit au monde, il ſeroit probablement ſurpris de voir ſon Alphabet ſi riche, ſi fécond, ſi digne d'attention : mais ce Phénicien apprendroit bientôt qu'il en eſt des Langues, comme de la renommée;

qu'elles croissent en se communiquant, qu'elles prennent l'empreinte des nouvelles connoissances, l'élégance des arts modernes, l'abondance des rapports, qui se forment & se multiplient entre les diverses contrées du monde, &c.

On aura donc ici un Livre fort sçavant & fort bien fait, si l'on en juge par d'autres productions de l'Auteur. On souscrit dès-à-présent, pour la somme de 21 livres, chez *Hérissant*, rue Neuve Notre-Dame; & l'Ouvrage paroîtra en Mars, 1757.

On vient de faire à Paris une nouvelle Edition complette des CONFÉRENCES DU DIOCÉSE D'ANGERS, *en 21 Volumes* in-12. *avec Approbation & Privilège du Roi.*

Cette Edition est imprimée en caractères neufs & sur bon papier. Elle est corrigée avec soin, & elle est augmentée en plusieurs endroits

par les Auteurs de ces Conférences qui ont eu l'attention de la rendre conforme, ſelon les matières, à la Juriſprudence des Ordonnances de Louis XV.

Les autorités ou paſſages Latins cités ou imprimés ci-devant dans le Texte de ces Conférences, ont été renvoyés au bas des pages : ils ont été exactement vérifiés.

On peut aſſurer avec confiance que cette Edition eſt préférable à tous égards à celles qui ont paru juſqu'à préſent : elles fourmilloient de fautes, & les Editions contrefaites avoient encore enchéri ſur ce défaut, outre les omiſſions ſans nombre qui auroient dû décrier ces Editions furtives, ſi l'appât d'un bon marché apparent n'eût entraîné la plûpart des Acheteurs.

Cette nouvelle Edition faite à Paris contient, *en 21 Volumes in-12.*, toutes les Conférences du Diocéſe d'Angers ſur les Comman-

demens de Dieu, ſur les Sacremens en général, le Baptême & la Confirmation; ſur le Sacrifice de la Meſſe; ſur la Pénitence, les Indulgences, l'Extrême-Onction; ſur les Cas réſervés, ſur les Etats; ſur l'Ordre; ſur les Irrégularités; ſur les Cenſures; ſur le Mariage; ſur les Matières bénéficiales; ſur les Loix; ſur les Contrats, & ſur la Grace.

Ces 21 Tomes peuvent facilement être reliés en 14 Volumes.

Ils ſe vendent 42 livres reliés, à Paris chez H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR.

Catalogue des Livres de feu M. l'Abbé de Fleury, Chanoine de l'Egliſe de Paris. Chez G. Martin, rue S. Jacques. Ce Catalogue n'eſt pas méthodique; on a ſuivi l'ordre de l'Inventaire: d'ailleurs ce Cabinet n'étoit qu'une collection choiſie, faite pour l'amuſement & pour l'utilité du Poſſeſſeur. On ne

pouvoit

pouvoit en former une nomenclature ſuivie & dans le goût des beaux Catalogues de M. Martin. On a pourtant de tout dans ce dépôt littéraire ; mais plutôt des curioſités de chaque eſpèce que des ſuites. *La vente a dû commencer Mardi dernier 27. Avril, & continuera ces jours-ci, rue Hautefeuille, au coin de la rue percée.*

Il paroît un très-grand nombre de Livres, dont nous ferons l'annonce & l'analyſe quand le temps, & les bornes de nos Mémoires nous le permettront.

Un des plus beaux & des plus dignes d'attention, eſt le IX. Volume du grand Recueil des *Ordonnances de nos Rois*, par feu M. Secouſſe : l'Edition eſt duë à *M de Vilevault, Conſeiller à la Cour des Aides, chargé par le Roi de la continuation de ce Recueil.* Nous en rendrons compte le plutôt, & le mieux qu'il nous ſera poſſible.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires, sur une découverte utile à la Catoptrique.

MM. RR. PP.

J'ai vû, depuis peu, une Lettre de Paris, qui annonce un phénomène des plus intéressants pour les Arts en général & pour la Catoptrique en particulier : c'est un *moyen sûr & infaillible*, trouvé par M. Bernieres de S. Martin, *d'étamer sur leur surface convexe des miroirs concaves de verre de toutes grandeurs, fussent-ils de quatre pieds de diamètre*, & cela d'une manière aussi propre que durable. Cette nouvelle invention, si elle est réelle comme je n'en doute point, me paroît mériter l'attention du Public par deux endroits singuliérement. 1° Par la difficulté, non-surmontée jusqu'ici, d'étamer exactement des surfaces convexes de cette grandeur. 2° Par l'utilité justement espérée de ces sortes de miroirs

dans les calcinations chimiques: utilités dont on n'a pû encore jusqu'ici marquer bien précisement les termes extrêmes, le *maximum* & le *minimum*, faute d'instrumens de cette espèce exécutés en grand, pour faire des expériences décisives en ce genre. Je souhaiterois donc, MM. RR. PP., que vous voulussiez insérer cette Lettre dans vos Mémoires; elle pourroit engager l'Auteur de la découverte à nous donner une description exacte, non de ses procédés dans l'exécution de son Ouvrage; car c'est là le coup de maître qu'il se réservera sans doute; mais au moins de son miroir, & des divers usages auxquels il le destine ou le croit propre. Je suis votre, &c.

5. Avril, 1756.

CHARDIN, Jésuite,
Professeur de Mathématiques à Nantes.

RÉPONSE A UNE LETTRE insérée dans le Mercure de France, Ier Volume d'Avril, (pag. 120 & suiv.)

Nous trouvons, dans le prémier Mercure du mois dernier, une *Lettre de M. Estève à l'Auteur du Journal de Trévoux, au sujet de l'Extrait donné, dans ce Journal, de l'Histoire générale & particuliére de l'Astronomie.* Ce sont quelques objections formées par cet Historien contre l'Analyse que nous avons donnée de son Livre. (Voyez nos Mémoires de Janvier II. vol. & Février dernier.) Sur quoi nous croyons devoir placer ici quelques observations, dont on ne sentira pourtant bien toute la force qu'en les comparant avec nos Extraits & avec la Lettre de M. Estève : attention que nous ne pouvons espérer d'un grand nombre de Lecteurs, puisque la ma-

tière eſt aſſez peu intéreſſante en elle-même & dans ſes circonſtances. Quoi qu'il en ſoit, voici ſommairement ce que nous avons à dire.

I.

M. Eſtève ſemble croire qu'en le mettant à diverſes repriſes en parallèle avec le Docteur Allemand, M. Weidler, nous avons prétendu le rendre ſuſpect de Plagiat.

RÉPONSE. Ce n'étoit pas notre intention. Nous avons voulu ſimplement faire remarquer que notre Hiſtorien François tirant tant de ſecours de M. Weidler, il étoit à propos de ne point dire de ſon Ouvrage qu'*il n'y en eut peut-être jamais de ſi mal conçu... que la bonne critique lui eſt preſque toujours étrangère, &c.* On pourroit revoir les obſervations que nous avons faites à ce ſujet, dans nos Mémoires de Janv. II. vol. pag. 264 & 278.

M. Eſtève nous dit que, quand on traite un ſujet, il eſt permis de recourir aux Auteurs qui ſe ſont propoſé la même tâche : nous convenons de ce point ; ſans ceſſer néanmoins d'être perſuadés que, quand ces Auteurs ſont modernes, quand on les ſuit pas-à-pas dans pluſieurs endroits remarquables, quand on profite de leurs recherches, au point de les tranſcrire ou de les traduire ; alors on contráćte deux obligations : la premiére, de citer ces Auteurs ; la ſeconde, de ne pas les dépriſer auſſi généralement que le fait M. Eſtève, en parlant de M. Weidler. Telle eſt aſſurément la pratique de M. Rollin, dont on nous propoſe ici l'exemple. Au reſte, pour bien connoître l'étendue des obligations que M. E. peut avoir au Profeſſeur Allemand, il faudroit relire notre Analyſe, & mieux encore comparer les deux Hiſtoires de l'Aſtronomie. Mais ſi

l'on relisoit seulement notre premier Extrait, on pourroit aussi y remarquer que, dans l'occasion, nous avons sçû préférer notre Histoire Françoise, parce qu'elle *présente* les mêmes objets *plus agréablement*, & que M. Estève *a le talent d'appliquer son Lecteur.* Nous ne rétractons point cet éloge.

II.

M. Estève parle ainsi, dans le Mercure : » La découverte du nouveau monde & l'hypothèse de » Copernic vous ont paru mériter » d'être traitées plus au-long. «

Réponse. Voici l'énoncé de notre Extrait : *L'Astronomie se soûtint quelque temps à l'appui de Ptolémée & de l'Ecole d'Alexandrie ; mais elle se perdit enfin parmi les Grecs & les Romains : les Arabes presque seuls la recueillirent & la cultiverent jusqu'au renouvellement des études en Europe. Alors*

les Navigations, dans le Nouveau-Monde, rendirent cette Science plus néceſſaire ; il ſe forma des Obſervateurs ; Copernic publia ſon hypothèſe & la terre ceſſa d'ignorer ce qui ſe paſſoit dans le Ciel. Tout ceci fournit un grand morceau d'hiſtoire, que M. Eſtève prèſente néanmoins en abrégé ; mais ſa narration occupe & intéreſſe le Lecteur. Il eſt manifeſte, 1° que nous faiſons tomber le terme d'*Abrégé*, ſur toute la complexion de ces grands objets ; *Aſtronomie* régnante à Alexandrie ; *Aſtronomie* cultivée par les Arabes ; *Aſtronomie* néceſſaire aux Navigations dans le Nouveau-Monde ; *Aſtronomie* renouvellée par Copernic, &c. 2° Que nous ne deſirons là, en aucune manière, plus de détails ou d'étendue, & que nous indiquons ſimplement ce qui eſt dans le Livre de l'Auteur. 3° Que cette phraſe, *mais ſa narration* &c. eſt même une eſpèce de ſauvegarde

contre ceux qui ſouhaiteroient que les matières fuſſent plus détaillées en cet endroit, &c.

III.

Dans ſon Hiſtoire, l'Auteur *rapporte la premiére invention* du Cycle de dix-neuf ans à l'Evêque de Laodicée, Anatolius; & nous avons obſervé, dans notre Analyſe, que cet Evêque n'eſt point l'*Inventeur* de ce Cycle; qu'il eſt ſeulement le premier qui en a fait l'*application* à la Pâque. Sur cela M. Eſtève prétend, dans le Mercure, qu'il avoit *dit aſſez clairement* la même choſe, en marquant qu'*Anatolius propoſa le Cycle de dix-neuf ans pour régler la Pâque.*

Réponse. Comme un *Inventeur* peut *propoſer* ſon invention, pour un objet particulier; ce mot *propoſer*, dans le cas prèſent, ſuffiſoit-il pour faire entendre qu'Anatolius, qu'on dit *Inventeur* du Cycle, n'é-

toit néanmoins Auteur que de son *application* à la Pâque? Quand le P. Pétau parle de Méton, véritable *Inventeur* de ce Cycle, près de 700 ans avant Anatolius, il dit que cet Athénien *proposa* son Canon de 19 ans, pour concilier les mouvemens de la Lune & du Soleil: voilà un *Inventeur* qui *propose*. L'Histoire de M. Estève ne feroit-elle pas croire la même chose de l'Evêque Anatolius? Or c'est une méprise que nous avons cru pouvoir indiquer, en la traitant néanmoins de *bagatelle*.

IV.

L'Auteur relève nos observations sur cette phrase qu'on lit dans son Ouvrage: *Le témoignage des sens, le sentiment intérieur autrement appellé évidence, tout cela est réduit par Sextus Empiricus* (grand Sceptique) *à sa juste valeur, c'est-à-dire, à une continuelle incertitude.* Sur quoi nous disions 1° que

le ſentiment intérieur n'eſt pas l'évidence ; celle-ci étant très-claire, & celui-là très-obſcur ; 2° que ces deux grandes régles de vérité, le ſentiment intérieur & l'évidence, ne peuvent être cenſées réduites *à leur juſte valeur, en les réduiſant à une continuelle incertitude.* (Voyez nos Mémoires de Janv. II. vol. pag. 283 & 284.) Il ſemble, en effet que, quand on parle de *témoignage des ſens, de ſentiment intérieur, d'évidence,* ſur-tout en réfutant ou expoſant le ſyſtême d'un Sceptique, on prétend parler de ce que les Philoſophes regardent comme les principes de nos connoiſſances ; & il eſt très-certain qu'à l'égard des deux derniers principes, (le ſentiment intérieur & l'évidence) on ne doit point dire qu'ils ſont réduits *à leur juſte valeur, en les réduiſant à une continuelle incertitude.* Autrement il n'y auroit ni certitude, ni vérité : ce qui ſeroit introduire un Pyrrho-

niſme univerſel. Voilà ce que nous avons dit & ce que nous répètons, ſans craindre de nous tromper.

Cependant M. Eſtève dit à ſon tour, 1° que *l'évidence eſt un ſentiment intérieur.*

Réponse. Oui bien, s'il s'agiſſoit ici de modifications de l'ame : en ce ſens tout ce qui ſe paſſe dans l'ame, eſt un *ſentiment intérieur* : mais il eſt queſtion de diſtinguer les principes de nos connoiſſances ; de ſçavoir en quoi ils diffèrent & quel eſt leur effet.

L'Auteur dit en ſecond lieu, que nous nous ſommes *mépris ſur la ſignification des mots : vous avez penſé*, continue-t-il, *que, par le ſentiment intérieur, j'entendois la ſenſation portée par les organes &c.*

Réponse. Nous n'avons point penſé cela : & nous avons cru qu'avec tous les Philoſophes, on entendoit par *le ſentiment intérieur* la perception intime d'une

impreſſion reçue dans l'ame, de la douleur, par exemple, de l'amour, du plaiſir &c. perception qui nous certifie l'exiſtence actuelle de cette impreſſion; perception, du reſte, dont nous n'avons dû ni voulu examiner l'origine; & à quoi cela auroit-il ſervi dans une queſtion où il s'agit uniquement des principes de nos connoiſſances, & de l'efficacité de ces principes?

M. Eſtève dit en troiſième lieu, que *la ſenſation, portée par les organes qui n'eſt que le témoignage incertain des ſens, ne doit pas être confondue avec le ſentiment intérieur appellé évidence, qui ſupplée au* criterium veritatis, *qui nous manque.*

Réponse. Cette propoſition n'étant pas d'une extrême clarté, il faut l'examiner en détail. 1° On ne doit pas dire, ſi l'on veut parler avec préciſion, qu'une ſenſation, qui eſt intimement préſente à l'ame,

qui eſt l'ame même modifiée d'une certaine façon, ſoit *portée par les organes ;* mais ſeulement qu'elle eſt excitée à l'occaſion de l'ébranlement des organes. 2° Une ſenſation excitée en conſéquence de ce qui ſe paſſe dans les organes, n'eſt pas toujours *le témoignage incertain des ſens.* Quand les ſens ne ſont ni viciés, ni mal appliqués, il en rèſulte un témoignage qui produit une certitude qu'on appelle *Phyſique*, & qui eſt, à ſa manière, une régle de vérité. 3° Il eſt vrai que le témoignage des ſens ne doit pas être confondu avec le *ſentiment intérieur ;* mais nous répètons qu'en matière de principes de connoiſſances, de régles de vérité, on ne confond point non plus le *ſentiment intérieur* avec l'*évidence ;* ces deux régles de vérité ayant divers objets ; l'une, l'exiſtence ; l'autre, l'eſſence des choſes : la premiére n'expliquant point ce qui

affecte l'ame ; la ſeconde éclairant l'eſprit ſur ce qui ſe prèſente à lui &c. 4° On ne peut pas dire que l'*évidence ſupplée au* criterium veritatis ; puiſque l'*évidence* eſt elle-même le *criterium veritatis* dans les objets de ſon reſſort. Pour connoître, par exemple, la vérité de cette propoſition *deux & deux ſont quatre*, a-t-on beſoin d'une autre régle de vérité que l'*évidence ?* & l'*évidence*, en ce cas, ne fait-elle que *ſuppléer* à une autre régle de vérité ? 5° Il eſt encore moins à propos, & c'eſt même une propoſition fort dangereuſe, de dire que le *criterium veritatis* nous manque. Eſt-ce donc qu'il n'y a rien de vrai ? Eſt-ce que le vrai, s'il exiſte, ne peut jamais être connu de nous ? L'Auteur n'a garde d'admettre ces principes, qui ne peuvent entrer que dans la tête d'un Sextus-Empiricus, & des Pyrrhoniens les plus déclarés.

Mai, 1756.

M. Estève conclut que *la phrase, rapportée ci-dessus, (le témoignage des sens &c.) signifie que les impressions que les objets font sur notre ame, & tous nos jugemens ne peuvent nous donner qu'une continuelle incertitude. Voilà*, ajoûte-t-il, *la faute de Grammaire excusée.*

Réponse. 1° Nous ne voyons, dans tout ce qui précède, ni *faute de Grammaire*, ni *excuse de cette faute.* 2° Nous ne consentons point à confondre le *sentiment intérieur* & l'*évidence*, avec les *impressions* faites *sur notre ame* par le moyen des sens. 3° Nous ne voyons pas non plus comment *tous nos jugemens ne pourroient nous donner qu'une continuelle incertitude*, quand même *la phrase, rapportée ci-dessus*, seroit bornée à n'énoncer que *les impressions faites sur notre ame* par le moyen des sens. Car en conséquence du témoignage légitime des sens, il y a des jugemens qui nous *donnent* la certitude phy-

ſique, laquelle n'eſt aſſurément pas une *continuelle incertitude*. Au reſte, il y a, dans toute cette page (125) du Mercure, un fond d'obſcurité que nous n'avons pû diſſiper entièrement; mais nous nous flattons que des Lecteurs impartiaux trouveront de la clarté dans notre Analyſe, & dans les Réponſes que nous venons d'expoſer.

V.

Texte du Mercure: *J'ai dit* (c'eſt M. Eſtève qui parle) *que le Provincial des Jéſuites s'oppoſa à ce que le P. Scheïner publiât la découverte des taches du Soleil, & je cite pour garant de ce fait un Ouvrage où vous prétendez qu'on trouve tout le contraire. Cependant dix lignes plus bas, vous rapportez tout-au-long le paſſage de l'Ouvrage en queſtion, où ſe trouve le fait dont j'ai parlé. C'eſt une mépriſe que vous aurez ſoin de réformer dans la première Edition de votre Journal.*

Réponse. Si l'Edition a lieu, il ne ſera rien réformé à cet égard : car nous n'avons rien dit que de très-exact. 1° Nous avons taxé de *Fable*, ce petit trait mis ſur le compte du Provincial de Scheiner : *Allez, jeune homme*, dit ce Provincial, en frappant ſur l'épaule de Scheiner, *j'ai lû trois fois le grand Ariſtote, & je puis bien vous proteſter qu'il n'y eſt aucunement queſtion des taches du Soleil.* Ce récit eſt en effet très-fabuleux, quoique raconté par quelques Ecrivains modernes qui ont induit en erreur M. Eſtève. 2° Nous avons rapporté les propres paroles de Scheiner, d'où il rèſulte que le P. Buſée ſon Provincial approuvoit aſſez la découverte des taches, mais qu'il ne jugea pas à propos de la laiſſer publier ſous le nom de Scheiner, parce que la choſe étoit trop récente & paroiſſoit ſuſpecte à pluſieurs. Le Texte entier eſt dans notre Journal. Or il y a certainement de la diffé-

rence entre cette narration & ce que dit M. Eſtève, que *l'autorité du Provincial*, (qui diſoit avoir lû Ariſtote ſans trouver qu'il y fût queſtion des taches du Soleil) *en impoſa au jeune Aſtronome*, & *que celui-ci oſa ſeulement faire part en ſecret à quelques-uns de ſes amis de ce qu'il avoit vû.* Selon Scheiner lui-même, le Provincial étoit *content de la découverte du phénomène* (phænomenon novum arriſerat,) & il ne défendit point au *jeune Aſtronome* de faire connoître *ce qu'il avoit vû*, mais il ſouhaita ſeulement que Scheiner ne publiât point la découverte *ſous ſon propre nom.* 3° Nous n'avons point dit qu'on trouvoit, dans le Livre de Scheiner, *tout le contraire* de ce qu'avance M. Eſtève ; mais voici nos termes : *On cite*, pour cette hiſtoire, *Scheiner lui-même : il ſembleroit que la preuve devroit être complette ; mais c'eſt tout le*

contraire ; c'eſt-à-dire que, par le Livre de Scheiner, bien-loin que la preuve du récit de M. Eſtève ſoit *complette*, ainſi que cela devroit être, cette preuve ſe trouve plutôt entamée ; altérée, affoiblie. On le voit aſſez par tout ce que nous venons de dire. Au reſte, quoique nous n'ayions pas dit qu'on trouve, dans l'Ouvrage du Jéſuite Allemand, *tout le contraire* de ce qu'avance M. Eſtève, nous pouvions aſſurer néanmoins que le diſcours fabuleux du Provincial eſt *très-contraire* à ce que Scheiner raconte dans ſon Livre. 4° Nous ne devons pas oublier que le fort de notre critique, à l'égard de la narration de M. Eſtève, tombe ſur la *broderie qui l'accompagne*. C'eſt ce que notre Extrait déclare formellement : *Vous concluerez*, diſons-nous, *que* la narration tranſcrite plus haut, *eſt véritablement une fable, au moins quant à la broderie qui l'accompagne.*

V I.

L'Historien de l'Astronomie, raisonnant, dans son Livre, sur l'Almageste de Riccioli, dit qu'il s'y trouve de très-bonnes choses; mais que, pour une *pareille compilation*, il auroit fallu *du choix & un esprit qui par-tout suivît rigidement la vérité*;... que *ce qui auroit dû être oublié, comme ce qui méritoit d'être retenu; tout cela se trouve dans la composition informe* du P. Riccioli;... qu'*il dit presque toujours sur chacune* (des matières qu'il traite) *ou trop, ou trop peu &c.* Cette critique, un peu sévère, nous avoit donné lieu d'observer que *M. Weidler loue l'ordre, la méthode & le jugement de Riccioli*... que M. Cassini comble d'éloges cet Auteur de l'Almageste, sans se plaindre de l'ordre observé dans son Livre, &c. A cela M. Estève répond, dans le Mercure, que *Cassini étoit contemporain de Riccioli*, & que d'ailleurs la nouvelle Histoire de l'Astronomie *n'est pas en contradiction avec ce qu'a dit Cassini.*

Réponse. 1° Nous avons cru pouvoir opposer le jugement de Weidler, Astronome de profession, à la censure de M. Estève; & nous pourrions joindre au suffrage du Docteur Allemand, celui de plusieurs autres Académiciens & Astro-

nomes des plus célèbres, qui font un tout autre cas que M. Estève, du Livre de Riccioli. Si nous nommions ceux que nous avons consultés sur cela, notre Historien conviendroit que ce témoignage est des plus respectables. 2° Nous n'avons pas dit que M. Estève fût *en contradiction* formelle avec le grand Cassini ; mais il nous semble que la nouvelle Histoire de l'Astronomie représentant l'Almageste de Riccioli comme une *composition informe*, on pouvoit bien se ressouvenir que les Ouvrages de cet Auteur ont été loués d'une manière très-distinguée par le Prince des Astronomes modernes, sans qu'il ait témoigné le moindre mécontentement de l'ordre qui règne dans l'Almageste. Cassini, il est vrai, fut Contemporain de Riccioli : mais cette raison suffit-elle pour persuader qu'un homme, si habile & si droit, eût voulu donner des louanges très-marquées & très-absolues à un Astronome, dont il auroit cru que les *compositions* étoient *informes ?* Nos Lecteurs jugeront de cette Réponse, & de toutes les autres qui viennent de nous occuper quelques momens. Nous ajoûtons, en finissant, que cette légère controverse n'altère en rien les sentimens d'estime & de considération que nous avons déja témoignés à M. Estève. Nous desirons qu'il nous donne lieu souvent

de rendre justice à ses travaux ; en particulier qu'il porte son *Histoire de l'Astronomie* au point de perfection dont elle nous a paru susceptible.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Mai, 1756.

ARTICLE XLIX. *Second Supplément du Parnasse François, &c.* 1157

ART. L. *Sermons de feu M. de Beausobre, &c.* 1175

ART. LI. *Chimie médicinale, &c.* 1207

ART. LII. *Essai sur les grandes opérations de la Guerre, &c.* 1222

ART. LIII. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines, &c.* 1241

ART. LIV. *Conjectures Physico-Mécaniques sur la propagation*

des secousses dans les tremblemens de terre, &c. 1261

ART. LV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* Suite de l'Article XXXIII. au mois d'Avril. 1273

ART. LVI. Nouvelles Littéraires. 1301

ERRATA

Pour Avril, 1756. II. vol.

Pag. 1033, *ligne* 21, dix-septième, *lis.* 15 & 16e. *p.* 1104, *lig. dern.* contigit, *lis.* contingit. *p.* 1110, *lig. antépénult.* paupere, *lis.* pauperâ.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Avril, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS

JUIN, 1756.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1756.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 700 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14.
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	8.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1756.

ARTICLE LVII.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines. Tome second, in-4°. Suite de l'Article LIII. au mois de Mai, 1756. *A Paris*,

chez Duchesne, rue S. Jacques. M. DCC. LVI.

NOus avons à considérer, dans cet Article, les *Antiquités Etrusques & Grecques* que M. le Comte de Caylus nous met sous les yeux.

I.

Les Etrusques, maîtres, avant la fondation de Rome, des plus belles Provinces de l'Italie, pourroient le disputer avec les Grecs en fait d'Antiquités, & de goût pour les Arts. Nous entendons, au reste, les Grecs des premiers temps, les Grecs qui n'étoient pas encore parvenus à toute l'élégance de mœurs & de compositions qu'on admira chez eux dans la suite. Les Etrusques, venus originairement de l'Asie mineure, purent s'instruire, comme les Grecs, par le commerce avec les Phéniciens & les Egyptiens : la source des connoissances

put être commune ; mais les Grecs eurent le temps & les moyens de se perfectionner : ils furent long-temps un peuple libre, & vivant selon ses Loix ; ils virent, parmi eux, des génies de toute espèce, des Ecrivains sur-tout empressés à faire valoir leurs découvertes & leurs succès. Au contraire, les Etrusques subirent de bonne heure le joug des Romains ; & ceux-ci ne firent aucun honneur aux Arts de cette Nation ; du moins n'ont-ils pris aucun soin de nous en instruire : ils ne nous ont parlé que des cérémonies superstitieuses des Haruspices, dont Rome étoit redevable à l'Etrurie. Voilà une belle chose, en comparaison de tant de procédés excellents dans les Arts cultivés par les Etrusques !

Il ne tient pas à M. le Comte de Caylus que cet ancien peuple ne recouvre toute sa gloire à cet égard. Il expose, dans l'étenduë de

vingt-ſix planches, pluſieurs monumens antiques qu'il eſtime être l'ouvrage des Etruſques; & parmi ces reſtes précieux, il conſidère ſur-tout, avec la plus grande complaiſance, les beaux vaſes de terre cuite dont on trouve encore une ſi grande quantité: preuve évidente que les Manufactures de cette eſpèce étoient fort communes en Etrurie. » On peut, *dit-il*, par un » calcul général & ſimple, préſu» mer que cent vaſes exiſtants en » ſuppoſent dix mille détruits. » Cette eſtimation qui ne peut guè» res être contredite, ſurprend » l'imagination « &c. Imaginez que la plûpart des villes, celles ſurtout qui approchoient du luxe des Grecs comme Herculane, ſe procuroient des vaſes Etruſques pour les cérémonies religieuſes, pour les uſages domeſtiques, pour la parure des appartemens. C'étoient, de ce temps-là, comme aujour-

d'hui, les riches & les voluptueux, qui animoient ces belles Fabriques par le prix qu'ils y mettoient.

A la vérité, les Artiſtes ne varioient pas infiniment leurs formes : c'eſt un défaut que remarque notre Auteur ; mais il obſerve en même temps qu'*un peuple indique ſuffiſamment ſon génie pour les Arts, quand il exécute des différences dans la décoration des formes qu'il a reçues & adoptées.* M. le Comte de Caylus indique par-là les différentes figures qui ornent les vaſes Etruſques : dans ce genre de compoſition, l'Etrurie excelloit, ſoit pour le travail, ſoit pour la variété des ſujets : on a le plaiſir de les trouver ſucceſſivement expoſés & appréciés, dans ce Recueil. Ce n'eſt pas que l'Auteur entreprenne de deviner par-tout la penſée des Artiſtes, & l'intention qu'ils ont eue, en chargeant leurs ouvrages de ces figures ; la tâche

ſeroit impoſſible à exécuter. L'objet principal qu'il ſe propoſe, eſt d'eſtimer ces Antiquités d'après les régles de l'Art ; de diſtinguer le progrès des connoiſſances & de l'habileté des Artiſtes ; de faire connoître en quoi & comment ces compoſitions ſe rapprochent ou s'éloignent du goût des Grecs & des Egyptiens.

Une autre attention de M. le Comte de Caylus eſt de comparer les figures placées ſur les vaſes Etruſques avec quelques-unes du *Muſæum Etruſcum* * de M. Gori, célèbre Antiquaire de Florence. Voici un exemple : Dans la planche XXV. N°. 11. de notre Auteur, on voit ſur un vaſe deux figures, celle d'un vieillard appuyé ſur un long bâton, & celle d'une

* Le *Muſæum Etruſcum* eſt un Recueil des Antiquités de cette Nation, en trois Volumes *in-fol.* dont les deux premiers ont paru en 1737, & le troiſième en 1743.

figure ſoûtenue par de grandes aîles, & portant un Caducée : ce qui pourroit perſuader qu'elle reprè-ſente Mercure. Cependant M. de Caylus n'oſe rien décider à cet égard ; il ſe contente de dire qu'on trouve une figure du même goût dans le *Muſæum Etruſcum.* » Cette » derniére eſt plus volante , mais » habillée auſſi généralement (c'eſt-» à-dire drapée en entier;) elle tient » une lyre , & M. Gori lui donne le » nom de Calliope , *Muſarum prin-* » *ceps.* Ce titre ſoumet beaucoup » les idées Etruſques à celles des » Grecs. Cependant les habits & » la compoſition de ces ſortes de » figures prèſentent trop de diffé-» rences , pour qu'on puiſſe admet-» tre de ſemblables rapports.« On voit , par ce morceau , qu'en matière d'Antiquités M. le Comte de Caylus procède autrement que M. Gori. Celui-ci tâche de tirer du ſein de l'Hiſtoire ou de la Fa-

ble les explications des monumens : celui-là s'attache particuliérement au travail des Artiftes, au goût regnant dans leurs compofitions. L'Antiquaire de Florence identifie les fujets Etrufques avec ceux des Grecs, quand il fe trouve de part & d'autre quelques fimilitudes : notre illuftre Académicien trouve, dans le procédé des Arts, de bonnes raifons, du moins des foupçons légitimes, pour féparer les vuës & les deffeins de ces deux peuples : nous voulons dire que, de la manière différente dont les compofitions font imaginées & exécutées, M. le Comte de Caylus fe croit autorifé à conclure que la Mythologie Etrufque ne doit pas être confondue avec la Grecque, quelques rapports d'ailleurs qu'on remarque entre l'une & l'autre : ce qui n'empêche pourtant pas que les Etrufques n'aient pû imiter quelquefois les Grecs ; mais il ne

faut pas décider aiſément d'après les cas particuliers qui ſe prèſentent.

Les Etruſques, par exemple, ont connu les Centaures; ils en ont chargé des bas-reliefs : ils ont quelquefois orné de ces figures leurs ouvrages de terre cuite. Notre Auteur prèſente une belle ſoûcoupe, où l'on voit une eſpèce de marche de Centaures : chacun d'eux eſt ſuivi d'un homme à pied, & toute cette friſe eſt parée de branches d'arbres qui ſemblent annoncer une fête. M. le Comte de Caylus dit qu'il n'avoit point vû juſqu'ici de Centaures ſur les ouvrages de terre cuite : c'eſt ce qui rend ce morceau plus précieux. Cependant M. Gori cite, dans ſa planche CLIII, un combat d'Hippocentaures ſur un vaſe de terre : mais obſervons que les Antiquaires & les Mythologiſtes diſtinguent les *Hippocentaures* des *Centaures* : les premiers

avoient des pieds d'hommes indépendamment de la figure de cheval qui terminoit leur corps ; les Centaures au contraire étoient exactement hommes par en-haut & chevaux par en-bas , ſans pieds humains. Avec cette diſtinction , la remarque de notre Auteur ſubſiſte en ſon entier.

Les Etruſques n'excellerent pas également dans les figures de bronze ; & peut-être en jugeons-nous ainſi , parce que les monumens qui nous reſtent , en ce genre , ſont d'une plus haute antiquité que les compoſitions de terre. Mais M. le Comte de Caylus n'en convient pas moins, que les Artiſtes à qui l'on doit ces eſſais, *auroient été de grands hommes s'ils étoient venus dans des temps plus heureux, dans des ſiècles plus éclairés :* ce qui amène naturellement cette obſervation générale : » La plûpart des » Artiſtes fameux ne mériteroient

» pas tous nos éloges, si la patien-
» ce de leurs prédécesseurs à dé-
» fricher le terrein, ne les avoit
» mis en état d'exécuter le grand
» & le sublime que nous admirons
» dans leurs ouvrages : car tout est
» successif dans les Arts. Raphaël
» n'a fait des progrès si rapides,
» d'après le Pérugin, que parce
» que la matière avoit été préparée
» par Leonard de Vinci, qui avoit
» déja établi des idées grandes, des
» moyens profonds, & d'autant
» plus certains qu'ils étoient puisés
» dans la nature. Leonard de Vinci,
» né avec un esprit & des talens
» supérieurs, s'étoit élevé lui-
» même au-dessus de ceux qui
» l'avoient précèdé. Il est vrai que
» sa manière étoit lente & tendoit
» peu à l'effet ; mais il n'est pas
» moins vrai qu'il a fallu une suc-
» cession dans l'Art, depuis Cima-
» bué & le Giotto, jusqu'à Raphaël
» & le Corrège : époque qu'il faut

» regarder comme le point de per-
» fection.

II.

Quand on entre dans l'hiſtoire des Antiquités Grecques, on ſe trouve, à-peu-près, comme le Voyageur curieux qui viſite ces Palais ou ces Temples, dont la magnificence eſt renommée par toute la terre. On prend les idées du grand & du beau, on n'a des yeux que pour admirer & pour s'inſtruire. Pauſanias, dit M. le Comte de Caylus, avoit vû, dans ſes voyages de Grèce, 2827 ſtatues, parmi leſquelles il n'y avoit qu'une copie, & 32 étoient des Coloſſes. Il avoit vû 24 grands Chars de bronze, plus de 40 Animaux de la même matière, 713 Temples & une infinité d'Autels, de Portiques, de Tombeaux, de Trophées, &c. Ce Voyageur néanmoins vivoit ſous Marc-Aurèle, plus de trois ſiècles depuis

que la domination Romaine, établie en Grèce, se faisoit sentir à ce beau pays, sur-tout par l'enlévement des chef-d'œuvres de Peinture & de Sculpture. Pausanias observe lui-même que Neron avoit emporté cinq cents statuës de la seule ville de Delphes.

» Ce détail, *continue notre Au-» teur*, doit frapper l'imagination » & donner une idée bien relevée » du génie des Grecs. On sera sur-» pris de trouver, dans un pays, » d'une étenduë assez médiocre, » tant de beautés réunies..... La » Grèce étoit donc le temple des » Arts; &, s'il est permis de parler » ainsi, elle présentoit de tous côtés » une galerie parfaitement dispo-» sée, & d'autant plus superbe, que » tous les ouvrages imitant la belle » nature, étoient placés avec une » convenance qui redoubloit leur » mérite. Aucune partie du monde

» n'a jamais offert un ſpectacle plus » beau « &c.

C'eſt avec ce tranſport d'admiration que l'Auteur nous expoſe 16 planches d'*Antiquités Grecques* ; & à l'occaſion de la premiére qui eſt une ſtatuë de ſept pieds de hauteur, morceau véritablement très-antique, M. le Comte de Caylus nous apprend à reconnoître les premiers eſſais de l'Art. D'abord on travailla ſur le bois, comme étant une matière plus docile que le marbre, la pierre, le bronze. Il paroît que les premiéres tentatives porterent l'empreinte du goût Egyptien ; qu'on fit des ouvrages giganteſques, comme pour imiter les compoſitions toujours en grand dont l'Egypte abondoit. Pauſanias confirme ces conjectures, & notre Auteur rapproche habilement les morceaux épars de cet Hiſtorien-Voyageur, pour porter la lumière ſur l'origine des Arts.

Il faudroit lire tout cela, le Pausanias à la main.

M. de Caylus a recueilli les desseins de quelques Antiques trouvées dans Herculane, & il en décore son ouvrage. On y voit entr'autres belles choses, un bas-relief d'argent représentant un quadrige, & Minerve sur le char indiquant la route que les coursiers doivent tenir. La haste de cette Déesse est dans une position presque horizontale, & vers le milieu paroît la chouette tranquillement posée sur cette arme : le tout d'une expression juste, grande & véritablement Grecque. L'Auteur conjecture que l'Artiste avoit en vuë, dans cette composition, l'évènement le plus célèbre de l'Histoire des Grecs, sçavoir, l'expédition de Thémistocle contre les Perses. » Ce » grand homme fut obligé de re- » courir à la ruse pour engager » les Athéniens à s'embarquer en

» abandonnant leur Ville. Le Dragon de Minerve disparut ; les » oblations demeurerent entiéres ; » les Prêtres même dirent que la » Déesse avoit quitté la Ville & » qu'elle montroit au peuple le » chemin de la Mer.« Cette conjecture répond si bien au beau quadrige d'Herculane, qu'on n'est pas tenté de recourir à une autre explication. C'est Minerve qui part, & qui montre de la main la route que doivent tenir les Athéniens : tout est, pour ce peuple, un gage de la victoire ; la Déesse armée de toutes pièces ; la Chouette, symbole de la prudence, se laissant entraîner par le char ; les Coursiers qui ne courent pas, qui volent &c.

Il est peu de morceaux aussi singuliers qu'une Cornaline de trois couleurs (blanc, jaune, & rouge) gravée en relief, & représentant un Temple à deux différents plans, dont le plus élevé porte la statuë

d'une Déesse, & le plus bas fait voir deux supplians ou suppliantes qu viennent lui faire des prèsens. On admire, dans ce Camée, 1° l'attention de l'Artiste à profiter des diverses couleurs pour donner plus de saillie à tout l'ouvrage; 2° les deux plans du même Temple, soûtenus l'un & l'autre par des arcades qui donnent à connoître qu'au-dessous de l'édifice étoient des soûterrains; 3° l'assemblage d'une Architecture assez grossiére, (d'ordre Corinthien néanmoins) & de figures du goût le plus exquis, &c. Cette Cornaline a déja exercé beaucoup d'habiles gens: on peut voir ce qu'en a écrit si judicieusement M. Mariette, à la page 370 de son Traité des *pierres gravées.* M. le Comte de Caylus souscrit volontiers au jugement que cet Auteur en a porté, & celui-ci, à son tour, indique la pensée de M. le Comte de Caylus qui a cru que ce

ſujet étoit *Diane dans la Taurique*. Comme on ne peut rien dire de plus vrai-ſemblable, il faudra ſuppoſer qu'une figure qu'on voit auſſi ſur ce Camée le long d'une colonne eſt la Déeſſe même, & que l'autre ſtatuë debout & iſolée eſt Iphigénie, Prêtreſſe du temple; que les deux ſupplians ſont Oreſte & Pylade, délivrés de la mort & offrant leurs actions de graces à Diane. Pour jouir de toute cette rare & agréable Antiquité, il faudroit réunir la gravure & l'explication de notre Auteur, avec le diſcours de M. Mariette. Pauſanias ne ſeroit point non plus à négliger, puiſque M. le Comte de Caylus en cite un paſſage qui favoriſe beaucoup ſa conjecture.

Ce ne ſeroit plus un amuſement, mais un véritable travail, ſi l'on vouloit ſeconder notre Académicien dans le ſoin qu'il prend d'expliquer deux inſcriptions rappor-

tées de Grèce, par feu M. l'Abbé Fourmont, & déposées dans la Bibliothèque du Roi. Ces inscriptions ont été trouvées sur deux marbres dans les ruines d'un Temple de Minerve honorée, sous le nom d'*Onga*, par les habitans de l'ancienne ville d'Amycles à 20 stades de Sparte. Outre les noms de deux Prêtresses, écrits d'un caractère qui paroît assez récent, on voit sur ces marbres ou bas-reliefs, des figures de couteaux, de jambes, de mains, d'ossemens, &c. M. le Comte de Caylus propose aux Sçavans cette espèce d'énigme, il les *invite à s'exercer sur cette matière digne de leur critique.*

Sur quoi nous devons dire qu'il faudroit, avant tout, bien examiner si Minerve étoit honorée, sous le nom d'*Onga*, dans la Laconie. Il n'y a pas de doute que ce culte n'eût lieu à Thèbes : la chose est démontrée par des textes d'Eschy-

le, d'Euripide, d'Etienne de Byſance, d'Hézychius ; & l'on peut voir auſſi, ſur ce point, Selden, Bochart, les Notes de Sylburge & celles de Kuhnius ſur Pauſanias, &c. Mais tous ces Auteurs parlent de Thèbes & de la Béotie, non de la ville d'Amycles, dans la Laconie, où M. Fourmont prétend avoir lû ou cru lire cette inſcription, Ογαι : nous diſons *cru lire*, car les caractères, rendus dans le Volume XV. de l'Académie des Belles-Lettres, laiſſent des ſoupçons, puiſqu'en les comparant avec d'autres inſérés dans le même Mémoire, on eſt tenté de croire que ce qu'on prend pour un O eſt un Δ, & ce qu'on eſtime être un A, eſt un P.

Pour revenir au monument, nous penſons qu'on pourroit faire uſage d'un morceau de Pauſanias, (voyage de Laconie) où cet Auteur, parlant d'Amycles & des Temples qui en étoient voiſins, fait mention

mention de celui du Dieu Mars & de la Statuë que Castor & Pollux, à leur retour de la Colchide, y avoient dédiée. Tout le monde sçait que ces Héros avoient éprouvé de grands dangers dans la conquête de la Toison d'or ; qu'ils avoient parcouru un pays fatal aux étrangers ; que les fureurs de Médée, coupant en pièces son frère Absyrte, s'étoient passées sous leurs yeux. N'est-ce point ce dernier évènement que l'un & l'autre voulurent marquer sur les marbres d'Amycles, ou plutôt que, dans un temps bien postérieur, on voulut rappeller à la mémoire des peuples & des voyageurs pour honorer ces deux demi-Dieux ? Nous faisons-là des conjectures peut-être très-foibles ; mais en pareille matière, qui demanda jamais des démonstrations ?

A l'occasion d'un Grenat en Cabochon, qui porte la tête d'un beau cheval & le nom d'*Aulus*, fameux

Graveur, M. le Comte de Caylus raiſonne quelques momens ſur l'art qu'eurent les Grecs de tracer les lettres ſur leurs pierres fines : aucun peuple depuis eux ne les a égalés dans cette méchanique : ce qui fait croire à notre Auteur qu'il y eut, en Grèce, des Artiſtes particuliers pour ces ſortes d'ouvrages, auxquels, ſans doute, les Solons, les Dioſcorides, les Aulus & tant d'autres excellents Graveurs en pierres fines n'auroient pas voulu donner leur temps. D'autres ſoins, plus dignes d'eux, attiroient leur attention ; ils ſe contentoient de mettre en œuvre de bons Ouvriers, qui n'avoient que la main & peu de génie. Cette explication eſt pleine de probabilité, d'eſprit & d'agrément.

Il en eſt de même d'une eſpèce de diſſertation que donne l'Auteur ſur les *Trépieds ſacrés*, après l'explication d'un très-beau monument de cette eſpèce, trouvé dans la

maiſon de campagne d'Adrien. On y apprend à connoître ce genre ſi célebre d'*ex voto*, avec les formes & les ornemens qu'on y employoit ; & pluſieurs paſſages de Pauſanias ſe rangent, dans le détail des explications, ſous la plume de l'Auteur, comme pour recevoir de lui leur dernier degré de lumière.

Cette claſſe des Antiquités Grecques eſt terminée par la gravure & par l'expoſition d'un magnifique Autel, dont le deſſein fait partie de la collection immenſe qu'on admire dans le Cabinet de M. Mariette. Cette Antiquité eſt d'une nobleſſe & d'une perfection qui caractèriſe totalement le goût des Grecs.

Après les planches de cette claſſe, M. le Comte de Caylus nous donne une ſuite de Marbres envoyés de Grèce en France, & dépoſés à la Bibliothèque du Roi. Nous ſom-

mes fâchés que l'étenduë de notre Extrait ne nous permette pas d'insister sur cette addition, qui contient beaucoup de curiosités sçavantes. *Il nous reste un Article à donner sur les Antiquités de Rome & de France. Ce sera pour un autre Volume de ces Mémoires.*

ARTICLE LVIII.

LETTRE DE M. DE L'ISLE, de l'Académie Royale des Sciences, au P. B. J. sur de nouvelles découvertes faites en Astronomie par M. DE BARROS, Gentilhomme Portugais, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.

M. R. P.

L'INTÉREST que vous prenez au progrès des Arts & des Sciences, & principalement à l'Astro-

nomie & aux connoiſſances qui en dépendent, m'engage à vous faire part de quelques nouvelles réflexions que M. de Barros a faites ſur les Eclipſes des ſatellites de Jupiter : elles l'ont conduit à reconnoître bien des défauts dans les uſages que l'on a tirés juſqu'ici des obſervations de ces Eclipſes : défauts qui ont dû nuire à la Théorie de ces petites Planètes & à leurs uſages dans la détermination des longitudes, & du mouvement ſucceſſif de la lumière.

Les Eclipſes des ſatellites de Jupiter, dans l'ombre de cette Planète, imitent les Eclipſes totales de Lune dans l'ombre de la Terre ; avec cette différence qu'à cauſe du voiſinage de la Lune, cette Planète nous paroît fort groſſe, & que nous pouvons diſtinguer, avec des lunettes & à la vuë ſimple, le commencement de l'entrée de la Lune dans l'ombre de la terre, ſon pro-

grès & ſon entrée totale. Au lieu que le grand éloignement des ſatellites de Jupiter & leur petiteſſe apparente, nous empêchant d'y appercevoir un diſque terminé avec les meilleures lunettes, on ne peut juger du commencement & du progrès de leur entrée dans l'ombre, que par la diminution de leur lumière ; & par conſéquent il eſt très-difficile de marquer le moment précis du commencement de l'entrée de ces ſatellites dans l'ombre de Jupiter.

Il a paru qu'on pouvoit déterminer plus préciſément, par obſervation, le moment de l'entrée totale que l'on eſtime arriver, lorſque la lumière du ſatellite eſt aſſez diminuée & affoiblie pour diſparoître totalement ; mais comme cette diminution ſe fait par degrés preſque inſenſibles, on conçoit bien qu'il doit être encore aſſez difficile de marquer, ſans héſiter, le moment

précis de la diſparition du ſatellite par l'extinction totale de ſa lumière : outre qu'on ne ſçait pas de combien la diſparition apparente du ſatellite, ou ſon immerſion totale apparente, diffère de la véritable ; c'eſt-à-dire du moment que le corps du ſatellite eſt réellement totalement entré dans l'ombre de Jupiter. C'eſt cependant ſur ces immerſions totales ſimplement obſervées, qu'on fonde à préſent toute la Théorie des ſatellites, la détermination des longitudes, & la démonſtration du mouvement ſucceſſif de la lumière.

Ce que je viens de dire des obſervations qu'on fait, ou qu'on peut faire ſur l'entrée des ſatellites dans l'ombre de Jupiter, ſe doit entendre de même de celles qui ſe peuvent faire à leur ſortie. Au lieu d'appercevoir le premier moment de la ſortie véritable, c'eſt-à dire celui où le corps du ſatellite com-

mence à ſortir réellement de l'ombre, on eſt obligé de ſe contenter du premier moment auquel il commence à paroître, ſans ſçavoir de combien ces deux momens du commencement de la ſortie apparente, & de la ſortie véritable, ſont éloignés l'un de l'autre.

Il ne ſera pas ici queſtion de l'entrée & de la ſortie véritables des ſatellites dans l'ombre de Jupiter, qu'on ne pourroit bien obſerver que de Jupiter même; de la même manière que nous obſervons de la terre l'entrée & la ſortie véritables de notre Lune dans ſes éclipſes, en traverſant l'ombre de la terre. On ne parlera dans la ſuite que de l'entrée & de la ſortie apparentes des ſatellites dans l'ombre de Jupiter telles qu'on les peut obſerver de la terre; quoique les corrections qu'on va indiquer pour les obſervations de l'entrée & de la ſortie apparentes puiſſent contri-

buer à perfectionner la connoiſſance des diamètres apparents des ſatellites de Jupiter, qu'il faudra employer lorſqu'on voudra conclure de l'entrée & de la ſortie apparentes, ou obſervées, les mêmes phaſes véritables.

Auſſi-tôt qu'on eut commencé à obſerver les immerſions & émerſions des ſatellites, avec des lunettes de différentes longueur & bonté; on s'apperçut que les immerſions totales ſe faiſoient d'autant plus tard que les lunettes étoient plus longues & plus excellentes, & qu'au contraire le moment de la premiére émerſion arrivoit plutôt aux meilleures & plus longues lunettes, qu'aux autres. C'eſt ce dont M. Caſſini a averti les Aſtronomes dans ſon Ephémèride des ſatellites de Jupiter pour l'année 1668, qui eſt la premiére qu'on ait faite pour prédire les temps des immerſions de ces ſatel-

lites : dans cette Ephémèride, dis-je, M. Caſſini dit que ſes calculs ayant été faits ſur ſes derniéres obſervations, dans leſquelles il avoit employé une excellente lunette de Campani de 24 palmes Romains (qui répondent à 16 pieds $\frac{1}{3}$ de Paris,) les immerſions devoient arriver plutôt & les émerſions plus tard, avec des lunettes plus courtes & moins bonnes.

M. Caſſini ne nous marque pas, dans cet endroit, quelle doit être la différence pour des lunettes d'un certain nombre de pieds, plus courtes, ou inférieures en bonté : c'eſt ce qu'on a enſuite déterminé, à peu-près, par des obſervations choiſies, faites dans un même lieu par les Aſtronomes les plus exercés ; mais pour en faire l'application à des obſervations faites avec d'autres lunettes & dans différents lieux de la terre, il y avoit bien des conſidérations à faire qui ont

échapé aux Aſtronomes, excepté à M. de Barros, comme je vais le faire voir, en détaillant les diverſes cauſes qui affoibliſſent la lumière des ſatellites, & font par conſéquent paroître trop tôt les immerſions & trop tard les émerſions, d'une quantité trop grande pour être négligée depuis qu'on en eſt averti par M. de Barros.

Ces différentes cauſes ſont premiérement la diverſe hauteur de Jupiter & de ſes ſatellites ſur l'horiſon des différents lieux, où l'on a fait les obſervations qu'on veut comparer; car l'atmoſphère ayant, à différents degrés de hauteur, une différente denſité qui diminue plus ou moins l'apparence d'une lumière vue au travers, auſſi foible que l'eſt celle des ſatellites dans leur immerſion totale, ou le commencement de leur émerſion; cela ſeul doit faire paroître les immerſions plutôt à ceux qui ont Jupiter plus

bas ſur leur horiſon, qu'à ceux qui l'ont plus élevé ; & il ne faut pas croire que cette différence ſoit peu conſidérable, M. de Barros ayant trouvé qu'elle peut aller juſqu'à quatre ou cinq minutes de temps, & au-delà, dans le premier ſatellite, & bien davantage dans les autres ſatellites à proportion de la lenteur de leur mouvement ; dans le quatrième ſatellite, par exemple, la différence peut aller à plus d'une demi-heure. M. de Barros a déduit cette connoiſſance des obſervations & des expériences particuliéres qu'il a faites à ce deſſein, obſervations & expériences jointes à la Théorie des diverſes denſités de l'atmoſphère, à différentes hauteurs ſur l'horiſon.

Si les momens des immerſions varient ſuivant les différentes hauteurs de Jupiter ſur l'horiſon à cauſe des diverſes denſités de l'atmoſphère qui y correſpondent, on

doit penſer que les variations qui arrivent dans l'atmoſphère par le chaud & le froid, par l'air plus ou moins peſant, & enfin ſuivant que le terrein, d'où l'on obſerve les ſatellites, eſt plus ou moins élevé ſur l'horiſon de la mer ; on doit penſer, dis-je, que toutes ces variations doivent anticiper ou retarder ces immerſions & émerſions, quoiqu'obſervées aux mêmes hauteurs apparentes ſur l'horiſon.

Le ſecond changement que M. de Barros eſtime devoir arriver dans les immerſions totales des ſatellites, de même que dans le commencement des émerſions, eſt celui qui provient de la longueur & qualité des lunettes ou teleſcopes, dont on ſe ſert pour les obſerver.

J'ai dit ci-devant qu'on avoit reconnu, depuis long-temps, la variation que cauſoit la différence des lunettes dans ces ſortes d'obſervations ; mais on n'avoit pas

démêlé jusqu'à présent comme a fait M. de Barros, ce qui provient de cette cause compliquée avec celle des différentes hauteurs sur l'horison. On avoit cru qu'il suffisoit, pour connoître l'effet des différentes lunettes, de faire les mêmes observations, dans un même lieu, avec différentes lunettes: mais M. de Barros a trouvé que cet effet étoit encore variable suivant la différente hauteur de Jupiter dans le temps des observations, & il a trouvé le moyen de décomposer l'effet résultant de ces deux causes pour s'assurer de ce qui provient de la seule différence des lunettes; & même, sans employer les observations des immersions & émersions, faites dans un même lieu avec différentes lunettes, il détermine ce qui doit arriver en tout temps par la seule diversité des lunettes.

Il a trouvé qu'il ne falloit, pour

cela, qu'obſerver avec les différentes lunettes qu'on veut comparer, l'effet produit par les différentes denſités de l'atmoſphère, ſuivant la hauteur de Jupiter au-deſſus de l'horiſon priſe à différentes heures de la nuit dans un même lieu : car l'effet, provenant de la hauteur ou denſité de l'atmoſphère, étant indépendant de la longueur des lunettes, la différence qu'on trouvera, en déterminant cet effet avec différentes lunettes, doit faire connoître le différent effet de ces lunettes : ainſi ce ſera un ſoin qu'il faudra que chaque Aſtronome-Obſervateur prenne dorénavant, d'examiner, par ſa propre expérience, l'effet de ſa lunette ſuivant les méthodes de M. de Barros, avant de pouvoir comparer ſes obſervations avec celles des autres Aſtronomes qui auront pris la même peine. Et parce que cela n'a pas encore été pratiqué juſqu'ici, on ne pourra

juger de l'effet des lunettes employées ci-devant, qu'en recherchant cet effet ſur des lunettes entiérement ſemblables, ou fort approchantes.

Les deux cauſes que je viens de rapporter, qui font anticiper ou retarder les momens des immerſions & émerſions, ſuffiſent pour comparer les obſervations inſtantanées, comme ſont celles qu'on emploie pour déterminer les longitudes; mais, parce qu'on a beſoin, dans l'établiſſement de la Théorie des ſatellites, d'employer des obſervations faites en toutes ſortes de temps, & que la diſtance apparente des ſatellites, à l'égard de Jupiter & du Soleil, peut être fort différente dans un temps de ce qu'elle eſt dans un autre; il faut encore conſidérer ce que ces différentes diſtances apparentes doivent apporter de changement dans les momens des immerſions totales &

dû commencement des émerſions.

Par exemple, lorſque Jupiter eſt près de ſon oppoſition au Soleil, on ſçait que les immerſions & émerſions paroiſſent ſe faire proche du diſque de cette Planète, dont la lumière éclatante doit un peu effacer la foible lumière de ſes ſatellites, lorſqu'ils paroiſſent entrer entiérement dans l'ombre, ou qu'ils commencent à paroître en ſortir: ainſi, par cette raiſon, les immerſions doivent paroître plutôt & les émerſions plus tard, que ſi ces immerſions & émerſions ſe faiſoient à une plus grande diſtance du diſque apparent de Jupiter, comme il arrive lorſqu'il eſt près de ſes quadratures avec le Soleil.

Il en eſt de même de la lumière de la Lune, lorſque cette Planète ſe trouve dans le voiſinage de Jupiter: cette lumière effaçant une partie de celle des ſatellites, lorſqu'ils entrent ou ſortent de l'om-

bre, les immerſions doivent anticiper, & les émerſions retarder, plus ou moins, ſelon que la lumière de la Lune ſera plus ou moins éclatante; ce qui arrivera à proportion que la Lune ſera plus ou moins proche de ſon plein, & plus ou moins voiſine de Jupiter.

La lumière du Soleil peut auſſi faire avancer les immerſions & retarder les émerſions, lorſque les obſervations ne ſe font pas dans l'obſcurité de la nuit; mais dans un crépuſcule plus ou moins fort. Les Aſtronomes-Obſervateurs ont coûtume de marquer ces circonſtances dans le rapport qu'ils font de leurs obſervations; mais ils ne le font que pour faire entendre qu'il y a moins à compter ſur ces obſervations que ſur celles qui arrivent en pleine nuit, ſans avoir recherché juſqu'ici de combien doit être l'anticipation des immerſions & le retardement des émerſions, ſuivant

le degré de force du crépuſcule.

Enfin, comme la diſtance réelle de Jupiter au Soleil eſt tantôt plus grande & tantôt plus petite, on juge bien que cela doit cauſer encore quelque différence dans les momens des immerſions totales & du commencement des émerſions. Les immerſions doivent arriver d'autant plus tard, & les émerſions d'autant plutôt, que Jupiter eſt plus près de ſon périhélie; parce qu'à meſure que Jupiter eſt plus près de ſon périhélie, la lumière des ſatellites doit être plus forte, & par conſéquent ne doit pas diſparoître auſſi-tôt que ſi cette lumière étoit plus foible, comme il arrive lorſque Jupiter approche de ſon aphélie. On doit encore conſidérer que cette lumière des ſatellites, plus ou moins forte ſuivant la diſtance réelle de Jupiter au Soleil, doit être vue de la terre plus ou moins foible, ſuivant la diſtance réelle de

Jupiter & de ses satellites à la terre, & qu'il doit y avoir par conséquent une nouvelle équation qui fasse devancer les immersions depuis l'opposition de Jupiter au Soleil, jusqu'à sa conjonction, & retarder ces mêmes immersions depuis la conjonction jusqu'à l'opposition. Le contraire doit arriver dans les émersions.

Voilà, M. R. P., toutes les causes qui doivent nécessairement faire avancer ou retarder, d'une quantité fort sensible, les momens des immersions totales des satellites, & du commencement de leurs émersions, qui sont les deux seules observations sur lesquelles on fonde à présent toute la Théorie des satellites de Jupiter & son usage dans la Géographie, la Navigation & la Physique, pour la recherche des longitudes & pour la démonstration du mouvement successif de la lumière. Ainsi vous voyez l'im-

portance du travail de M. de Barros, qui non-ſeulement eſt le premier qui avertit les Aſtronomes de toutes ces corrections qu'ils doivent faire dans l'uſage de leurs obſervations ; mais qui leur en a encore facilité l'application, ayant déterminé exactement la quantité & la loi de ces corrections par des expériences ſingulières : il les expoſe, ces expériences, dans un Traité qu'il a composé ſur ce ſujet, & dont il a envoyé un Extrait à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, dans un Mémoire intitulé, *Nouvelles équations pour la perfection de la Théorie des ſatellites de Jupiter, & pour la correction des longitudes terreſtres déterminées par les obſervations des mêmes ſatellites.* Il ne reſte qu'à ſouhaiter que ce Mémoire ſoit bientôt publié, afin que les Curieux ne ſoient pas privés plus long-temps d'un Ouvrage ſi utile

Juin, 1756.

à l'Aſtronomie & aux Sciences qui en dépendent.

Pour contribuer autant qu'il eſt en mon pouvoir à l'avantage qu'on doit ſe promettre des recherches de M. de Barros, je me propoſe de publier inceſſamment un Recueil complet que j'ai formé de toutes les Eclipſes des quatre ſatellites de Jupiter, obſervées par toute la terre, depuis qu'on commence à faire ces ſortes d'obſervations juſqu'à préſent ; & afin de rendre ce Recueil plus utile, pour aſſurer la Théorie de M. de Barros, & pour en faire la meilleure application, je n'omettrai aucune des circonſtances de ces obſervations, que j'ai pû apprendre, par les informations exactes que j'en ai faites en conſultant tous les Aſtronomes-Obſervateurs, avec leſquels je ſuis en correſpondance depuis long-temps.

Je ſuis, &c.

27. Avril, 1756.

ARTICLE LIX.

COURS DE CHYMIE contenant la manière de faire les opérations qui ſont en uſage dans la Médecine par une méthode facile, avec des raiſonnemens ſur chaque opération, pour l'inſtruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette ſcience. Par M. Lemery, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur en Médecine. Nouvelle Edition, revuë, corrigée & augmentée d'un grand nombre de Notes & de pluſieurs préparations chymiques qui ſont aujourd'hui d'uſage, & dont il n'eſt fait aucune mention dans les Editions de l'Auteur. *Par M. Baron, Docteur en Médecine, & de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, chez la *Juin*, 1756.

veuve D'Houry & fils &c. & Jean-Thomas Hérissant, &c. M.DCC.LV. Volume *in*-4°. pages 945.

L'Editeur, dont nous annonçons le travail, ne s'est point laissé séduire par un excès de prévention en faveur de l'Ouvrage dont il publie une nouvelle Edition : il admire, il estime, il vante la Chymie de Lemery; mais sans s'aveugler sur les taches & sur les défauts qu'on peut y remarquer. Les Notes qu'il ajoûte au texte de son Auteur, sont moins un Commentaire qui en excuse les fautes, qu'une critique qui les corrige. Souvent aussi ce sont des additions qui enrichissent encore plus ce cours de Chymie, qu'elles ne le réforment.

Dans les Notes critiques, il s'est glissé bien des traits qui tombent sur d'autres Traités modernes de Chymie : nous croyons qu'on auroit dû,

dû, au moins, adoucir la trempe de ces traits. Les Auteurs d'une certaine considération mèritent toujours des égards ; moins on épargne leurs erreurs, plus on doit ménager leur délicatesse.

Dans cette Edition, M. Baron s'est proposé de faire connoître *les différents secours que la Médecine pratique peut tirer de la Chymie pour combattre avec succès les maladies qui affligent l'humanité, & qui tendent à sa destruction.* D'abord son dessein étoit de faire des corrections au texte même de Lemery ; il a renoncé à ce projet, dont l'exécution, en confondant les idées de deux Auteurs, n'eût laissé à aucun des deux le mérite de son travail. D'ailleurs, le texte de Lemery, dans son intégrité, comme l'observe M. Baron, nous offre *l'état où la Chymie étoit en France, du vivant de cet Auteur.* Ses fautes ne sont pour l'Editeur qu'une

occaſion dont il profite » pour don-
» ner la vraie Théorie des opéra-
» tions, pour expliquer les nou-
» velles découvertes, pour impri-
» mer des idées vraies & exactes
» de la nature des différents remè-
» des chymiques, pour apprécier
» au juſte leur vertu, pour indiquer
» les meilleures ſources où doivent
» puiſer ceux qui ſe ſentiront ani-
» més de la noble curioſité d'ap-
» prendre la Chymie plus à fond....
» & pour accommoder Lemery au
» goût de notre ſiècle. «

M. Baron eſt un génie trop ſain, trop ferme, & trop libre pour ſe laiſſer ſubjuguer par le ton & le langage de ſon ſiècle. Dans les Sciences naturelles, l'*expérience* exerce aujourd'hui un empire ſi abſolu, que ſon ſeul nom eſt un principe ſouverain, une preuve ſans replique. Il fut un temps où l'on ne la conſultoit pas aſſez, on l'en dédommage maintenant avec une

uſure qui ſe prend ſouvent ſur les intérêts de la vérité. M. Baron s'éleve avec force contre cet abus & cette illuſion. » Ce mot, dit-il, » *expérience*, que de tels Médecins » prodiguent à tout propos, & » avec lequel ils croient impoſer » ſilence à tout le monde, ils en » connoiſſent bien mal la valeur. » L'expérience ſeule ne ſignifie » rien qu'autant qu'elle marche à » l'appui d'un raiſonnement ſolide » qui la ſoûtient, & qui écarte de » l'eſprit tous les dehors trom- » peurs, par leſquels elle pourroit » en impoſer, pour ne lui laiſſer » que ce qui lui eſt abſolument né- » ceſſaire pour entraîner les ſuffra- » ges des plus incrèdules. Et il eſt » ſi vrai que l'expérience ne tire » toute ſa force que du raiſonne- » ment qui ſçait l'apprécier à ſa » juſte valeur, que ſouvent l'un » conclut de la même expérience » préciſément le contraire de ce

» qu'un autre en infère. Une autre » preuve de cette vérité eſt que » l'on voit tous les jours des Praticiens qui ont un droit égal à la » confiance du public, en appeller » chacun de leur côté à l'expérience, l'un pour attribuer au » même remède des vertus ſurprenantes & miraculeuſes ; l'autre pour ne lui en accorder aucune. On doit donc poſer pour » principe, dans l'étude ainſi que » dans l'exercice d'une Science » auſſi importante à la vie des » hommes que la Médecine, de » n'ajoûter foi aux expériences des » plus célèbres Praticiens, qu'après » qu'elles auront été examinées à » toute rigueur au tribunal de la » raiſon... Ce ſont, tant en Phyſique qu'en Médecine, deux excès » également dangereux, d'exclure » l'expérience, & de n'admettre » que l'expérience « &c.

Lemery débute par l'expoſition

des principes adoptés de ſon temps en Chymie : cet Article, ſelon l'Editeur, *contient pluſieurs choſes dont le contraire eſt aujourd'hui démontré.* Il en attaque la doctrine tantôt dans les définitions qu'elle établit, tantôt dans les concluſions qu'en tire Lemery. *Les principes*, dit Lemery, *ne ſont que des ſubſtances ſéparées & diviſées autant que nos foibles efforts en ſont capables.* En admettant cette définition, M. Baron s'en prévaut contre ſon Auteur, pour effacer du nombre des principes, *l'eſprit*, *le ſel*, & *le ſoufre*, l'Analyſe chymique étant aujourd'hui parvenue à les décompoſer. L'*eau*, l'*huile*, & la *terre* ſont donc les ſeuls principes chymiques, ou les ſeuls élémens généraux qui compoſent les trois régnes, c'eſt-à-dire les minéraux, les végétaux & les animaux. L'Auteur & l'Editeur ne ſont pas toujours d'accord ſur la nature de ces

principes, ſur leurs eſpèces particuliéres, ſur leurs fonctions communes, ni même ſur leur étenduë dans les régnes différents.

Quelquefois l'un en admet certains dans des mixtes, d'où l'autre les exclut. Mais il s'agit ici des grands ſecrets de la nature : longtemps on en ignorera plus qu'on n'en pourra ſçavoir : pour réduire à très-peu de choſes, ce qu'on en croit ſçavoir, il ne faudroit ſouvent que ſçavoir une fort petite partie de ce qu'on en ignore. Auſſi aux erreurs qu'il détruit, M. Baron ne prétend pas toujours ſubſtituer des vérités ; ſouvent il ſe borne à propoſer des conjectures.

Lemery a diviſé ſon cours de Chymie en trois parties, qui répondent aux trois régnes dont nous venons de parler : nous allons ſuivre l'Editeur dans cette carrière où il entre avec ſon Auteur ; notre attention principale doit être réſervée au travail

de M. Baron. Celui de Lemery eſt trop connu pour en occuper nos Lecteurs ; il n'y a que les Notes de l'Editeur qui puiſſent être l'objet de leur curioſité. Dans ces Notes, il n'oublie pas les moyens qu'on a imaginés depuis Lemery, pour certaines opérations, comme la révivification de la Lune cornée ; la pulveriſation de l'étain, la diſſolution du mercure, la précipitation du régule d'antimoine, dont l'Editeur explique le méchaniſme à la page 261 ; la calcination du bezoard minéral, & ſes différentes qualités qui en dépendent ; la préparation qu'on appelle *Panacée univerſelle* ou *antimoniale* qui, ſelon l'Editeur, n'eſt guères *autre choſe qu'un ſel marin régénéré, ſurchargé d'acides, qui contient auſſi quelque peu de partie réguline, d'où dépend ſon éméticité*; la diſtillation de l'eſprit de ſel, &c.

M. Baron a inſeré, dans ſes Notes, mille avis ſages & ſalutaires qu'on ne ſçauroit recueillir trop précieuſement : on y apprendra que la *teinture antiphtiſique de Garmannus* ne fut jamais un ſpécifique, & n'en mérita le nom qu'à *titre de poiſon, & non à titre de remède* efficace, dans le crachement de ſang, contre les ſueurs colliquatives des pulmoniques &c. que l'eſprit de Venus eſt un remède dont on ne connoît pas encore aſſez la nature pour l'appliquer *dans aucun cas*, & que la *prudence exige qu'on s'en abſtienne*; qu'on ne doit employer l'eſprit de vitriol de Mars, ni la teinture de Mars que dans les maladies qui proviennent de l'atonie, ou de l'affaiſſement & du relâchement du genre nerveux; que c'eſt *une très-mauvaiſe pratique que celle de faire avaler du vif-argent, pour guérir le miſerere ou la paſſion iliaque*; qu'on ne

peut, ſans danger, faire aucun uſage du mercure précipité, ſoit blanc, ſoit rouge, ſoit verd ; que, généralement parlant, la *piluie perpétuelle* ne convient point dans les cas de colique ; que le ſoufre doré d'antimoine ne peut être ſalutaire que dans l'aſthme humoral, & non dans l'aſthme convulſif ; que les belles propriétés que Lemery attribue au ſtomachique de Poter, ne ſont qu'imaginaires ; que le verre d'antimoine corrigé avec la cire n'eſt, comme l'ypecacuanha, un remède antidyſſentérique que dans les cas où la cauſe morbifique peut être évacuée, &c.

M. Lemery prétend que l'or ne s'amalgame point avec le mercure ; qu'il eſt indifférent de précipiter l'argent par le cuivre ou par le ſel marin ; que le mercure obſtrue les nerfs ; que la calcination augmente le poids des matières métalliques ; que le ſel de Saturne, pris intérieu-

rement, eſt eſtimé très-bon pour pluſieurs maladies ; qu'il étoit impoſſible de diſſoudre le plomb dans l'eau-forte ; que le tartre *raréfie plutôt* groſſièrement le Mars, qu'il ne le diſſout ; que le Mars diaphorètique, ou les fleurs martiales ſont bonnes pour toutes les maladies cauſées par une corruption d'humeurs ; que l'eau mercuriélle peut être priſe dans un verre de ptiſanne & dans du bouillon &c. Il y a, dans le Cours de Lemery, pluſieurs aſſertions de cette eſpèce : M. Baron les combat comme autant d'erreurs ; il s'applique ſur-tout à montrer le danger de quelques-unes où ſon Auteur compte au nombre des bons remèdes, pluſieurs préparations qui ſont des poiſons très-pernicieux.

L'Editeur ne fait pas plus de grace aux préjugés communs qu'aux erreurs particuliéres des Chymiſtes. Dans la compoſition du fer, il ne

reconnoît aucun élément ſalin, vitriolique, ni ſulfûreux : l'unique propriété médicinale qu'il trouve dans ce minéral, c'eſt d'être aſtringent. L'effervefcence, avec les acides, ne lui paroît qu'un ſigne fort équivoque d'alkalicité ; il croit *inutile* & mal fondée la diviſion des poiſons *en coagulans & en rongeans*, en froids, en chauds; l'alkalicité du Mercure n'eſt à ſon jugement qu'une *abſurdité*. Il n'attribue l'éméticité de l'antimoine qu'à ſa partie réguline ; les ſoufres des métaux ne ſont à ſes yeux que *des êtres de raiſon*. On regarde en Chymie le foie d'antimoine comme une demi-vitrification de ce minéral ; M. Baron ne peut concevoir cette idée. » On éprouve, *dit-il*, » tous les jours en faiſant le verre » d'antimoine qu'il n'y a point de » milieu entre amener la matière » à un état de vitrification parfaite, » & ne la réduire qu'en une maſſe

» dure, grumeleuſe, opaque, qui » n'a pas la moindre apparence de » verre.« Il ſoûtient que les acides végétaux n'augmentent point la vertu émétique de l'antimoine; que les acides minéraux ne la diminuent point, & qu'on peut les employer indifféremment, pour calmer la trop grande violence d'un vomiſſement occaſionné par un émétique antimonial adminiſtré mal-à-propos & à contre-temps.

Il ne veut pas qu'on confonde l'arſenic jaune & l'arſenic rouge avec l'orpiment, & le *réalgar* ou *ſandaracha*. Les deux premiers, dit-il, ſont des produits de l'art, & des poiſons tres-violents; au lieu que l'orpiment & le *réalgar*, qui ſont les ſeuls arſenics dont les Anciens aient parlé, n'ont aucune qualité pernicieuſe. L'orpiment eſt un minéral qui ſe *trouve tout formé dans les entrailles de la terre*, & le *réalgar* n'eſt que l'orpiment qui,

tenu en fusion dans un vaisseau fermé, acquiert une belle couleur rouge de grenat. Quelque estime qu'on fasse de la *Panacée antimoniale,* qu'on a décorée du nom de *Panacée universelle,* M. Baron ne craint point de dire *qu'elle n'est rien moins que ce que l'on s'imagine, & qu'elle ne mèrite point du tout le titre fastueux dont on la décore.* Combien d'autres minéraux ou de remèdes tirés du régne minéral, dont notre Editeur croit qu'on peut, dans la pratique de la Médecine, s'épargner les frais sans que les malades en souffrent aucun dommage! Tels sont l'antimoine diaphorètique & la neige d'antimoine, le corail & le cinnabre, l'æthiops & les fleurs de sel ammoniac, les terres absorbantes, &c.

Il y a plusieurs autres remèdes extraits des minéraux, dont M. Baron ne nie pas la vertu; mais il la réduit à des bornes plus étroites

qu'on ne leur en donne ordinairement ; & s'il en étoit cru, leur uſage ne ſeroit pas ſi étendu. » Il » eſt plus que vrai-ſemblable, *dit-* » *il*, que les remèdes martiaux, » de même que tous les autres » aſtringens, n'entrent point dans » les voies de la circulation ; qu'ils » n'ont d'action immédiate que ſur » les tuniques de l'eſtomach & des » inteſtins, & qu'ils ne produiſent » leur effet d'aſtriction ſur les au- » tres membranes & vaiſſeaux du » corps qu'à la faveur de la com- » munication des nerfs. Le fer, » *dit-il ailleurs*, n'agiſſant ſur le » corps animal que comme aſtrin- » gent, il ſemble que, de même » que toutes ces ſortes de remèdes, » il doit ſe fermer à lui-même le » paſſage dans les vaiſſeaux lactés.« Auſſi n'héſite-t-il point à *bannir totalement de la pratique de la Médecine les crocus ou ſaffrans comme des chaux qui n'ont aucune*

vertu. » Il eſt clair, *ajoûte-t-il*, » que ceux qui ſont préparés par la » calcination, ne ſont qu'un fer » privé de ſon phlogiſtique, inſo- » luble par conſéquent dans toutes » ſortes de liqueurs, & hors d'état » de produire aucun effet d'aſtric- » tion ſur les fibres de l'eſtomach.«

Dans le corps du texte dont il eſt l'Editeur, M. Baron répand quelquefois des remarques qui forment des additions conſidérables. Pour en donner un exemple, nous choiſirons les remarques qu'il a faites ſur le *Kermès minéral*, autrement dit, *la poudre des Chartreux.* Ce morceau nous a paru très-curieux, très-important & très-intéreſſant.

La préparation de ce remède n'a été publiée en France qu'après l'acquiſition qu'en fit, au nom du Roi, M. le Régent : ce fut un Chirurgien, nommé le Sr de la Ligerie, qui en donna la deſcription à ce

Prince. En 1720, M. Lemery le fils publia, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, un Mémoire où il prétend que la Ligerie avoit emprunté de Lemery le père, cette deſcription; que même elle n'étoit pas nouvelle quand ſon père l'avoit décrite, & qu'on la trouve dans le *Miraculum mundi* de Glauber, & dans le Livre des *Secrets* de l'Abbé Rouſſeau. M. Baron a ſaiſi, repris, & traité en grand maître toute cette controverſe.

D'abord il fait le rapport des procédés de M. Lemery & du Sieur de la Ligerie; enſuite il examine ce qui s'y paſſe, pour comparer l'un avec l'autre. » Dans l'un, *dit-il*, » on emploie l'antimoine réduit » en poudre; & dans l'autre, on » ſe contente de le concaſſer groſ- » ſiérement: ainſi dans l'un l'anti- » moine prèſente beaucoup plus de » ſurface à l'action du diſſolvant,

» que dans l'autre ; par conséquent, » toutes choses d'ailleurs égales, le » foie de soufre doit se charger » d'une plus grande quantité de » parties régulines dans le procédé » de M. Lemery, que dans celui » de la Ligerie ; mais ce n'est pas » tout : dans l'un, on tient l'anti- » moine en digestion sur les cen- » dres chaudes dans la liqueur » alkaline, vingt-quatre heures » avant de procéder à l'ébullition ; » dans l'autre au contraire, on com- » mence tout de suite par faire » bouillir le mélange : voilà donc » encore une raison pour que le dis- » solvant pénétre mieux l'antimoine » dans le premier procédé que dans » le second, & par conséquent pour » qu'il se charge d'une plus grande » quantité de parties régulines. » Dans l'un enfin, & c'est-là la » principale différence, l'alkali » dont on se sert, est l'huile de tar- » tre par défaillance pure & sans y

» ajoûter d'eau ; au lieu que dans
» l'autre on étend la liqueur de
» nitre fixé, dans huit fois son poids
» d'eau de pluie : par conséquent,
» dans le procédé de Lemery, le
» dissolvant est aussi puissant qu'il
» puisse l'être ; il doit donc agir
» avec plus de force sur l'anti-
» moine, & en détacher une plus
» grande quantité de parties régu-
» lines : au contraire, dans le pro-
» cédé de la Ligerie, le dissolvant
» alkalin est trop affoibli par l'eau
» qu'on lui a ajoûtée, pour pouvoir
» dissoudre l'antimoine comme il
» faut, & pour se charger d'une
» certaine quantité de soufre. Il ne
» se forme donc que très-peu de
» foie de soufre ; & comme ce foie
» de soufre est très-foible, il n'en-
» traîne avec lui qu'une très-petite
» quantité de parties régulines :
» de-là vient qu'on retire à peine
» deux gros de kermès d'une livre
» d'antimoine ; mais aussi ce pré-

» cipité a un grand avantage ſur
» le prétendu kermès fait ſuivant
» le procédé de Lemery, car il eſt
» beaucoup plus fin & plus diviſé,
» ce qui vient de ce que la liqueur
» alkaline n'ayant fait que gliſſer,
» pour ainſi dire, ſur l'antimoine,
» elle n'en a détaché, à l'aide de
» l'ébullition, que des parties très-
» ſubtiles & très-déliées..... Cette
» différence, pourra-t-on dire, ne
» conſiſte que dans le plus ou le
» moins: cela eſt vrai, mais il eſt
» vrai auſſi qu'en fait de remèdes,
» ce n'eſt très-ſouvent que le
» plus ou le moins qui les rend
» pernicieux ou ſalutaires « &c. De cette expoſition l'Editeur conclut que le kermès minéral eſt autant préfèrable au ſoufre doré de M. Lemery, qu'il en eſt différent.

M. Baron n'a pas eu beſoin de faire de ſi grands frais en preuves, pour démontrer qu'on ne ſçauroit accuſer la Ligerie d'avoir pris de

Glauber, ou de l'Abbé Rousseau, la préparation de son kermès. Quelques Auteurs ont encore confondu ce kermès avec le soufre doré d'antimoine ordinaire, & avec la poudre de Russel. Notre Editeur établit solidement les différences qui distinguent ces préparations. » Le soufre doré d'antimoine se » prépare, *dit-il*, avec les scories » du régule simple, qui sont un » foie d'antimoine fait par la voie » séche : le kermès au contraire se » prépare immédiatement par la » voie humide..... Dans la prépara- » tion du soufre doré ordinaire, on » se sert d'un acide pour faire la » précipitation, au lieu qu'on laisse » le kermès se précipiter de lui- » même sans l'addition d'aucun » acide ; il arrive de-là que d'un » côté le soufre doré est beaucoup » plus chargé de parties régulines » que le kermès, & que d'un autre » côté celui-ci retient beaucoup

» plus de sel alkali fixe que le sou-
» fre doré, qui en a été presque
» entiérement dépouillé par l'acide
» qu'on a ajoûté. Le kermès con-
» tient donc plus de foie de soufre
» que le soufre doré, & ce dernier
» contient plus de régule que le
» kermès. Le kermès est donc plus
» propre à fondre les humeurs, &
» son action doit être beaucoup
» plus douce. Le soufre doré est
» donc trop actif, & doit produire
« presque tout son effet dans l'esto-
» mach, puisque la partie réguline
» y est, & plus abondante, & plus
» à découvert ; l'expérience jour-
» nalière confirme toutes ces véri-
» tés : mais une différence encore
» bien plus sensible entre le kermès
» & le soufre doré, c'est que celui-ci
» a ses parties beaucoup plus gros-
» siéres que le kermès, ce qui vient
» de ce que le foie de soufre, par
» la voie humide, n'a pas assez de
» force pour mordre beaucoup sur

» l'antimoine, & qu'il n'en enleve » que des parties très-fines & très-» déliées.« Voilà les principes d'où part M. Baron pour expliquer l'action méchanique du kermès, & sa distribution dans l'étenduë des liqueurs qu'il rencontre dans les premiéres voies : suspendu dans leur masse, agité comme elles, entraîné avec elles, il entre dans l'orifice des vaisseaux lactés, d'où il circule dans les organes propres à le recevoir; sa partie réguline en picote les fibres nerveuses, augmente l'oscillation de leurs petits vaisseaux, en même temps que le foie de soufre, qui *fait la plus grande partie de sa composition, s'incorpore avec les humeurs épaissies & engorgées dans ces mêmes capillaires, & s'amalgame avec elles ; ce qui les divise, les pénètre & en occasionne la fonte, & enfin l'évacuation par les canaux excrètoires.* Nous croyons devoir terminer ce

morceau par une réflexion dont M. Baron nous garantit le mérite.
» Lorſque, *dit-il*, le kermès, ou
» tout autre foie d'antimoine, eſt
» bien dépouillé par des lotions
» répétées de la plus grande partie
» de ſon ſel alkali, la proportion
» des parties régulines qu'il con-
» tient, ſe trouve non-ſeulement
» augmentée, enſorte qu'un mê-
» me Volume de ces précipités
» bien lavé, eſt plus chargé de ré-
» gule qu'un pareil volume des
» mêmes poudres lavé imparfaite-
» ment; mais encore parce que les
» parties régulines y ſont plus à
» nud & moins enveloppées par
» des parties étrangères, & ſont
» par conſéquent plus en état d'agir.
» De-là coule naturellement une
» conſéquence qui peut avoir ſon
» utilité; c'eſt qu'il ſeroit à propos
» que les Artiſtes tinſſent chez eux,
» pour l'uſage médicinal, du ker-
» mès non lavé, de même qu'ils

» conſervent du kermès bien lavé:
» les Médecins pourroient em-
» ployer ce premier avec ſuccès;
» & ſans aucune crainte de pro-
» duire le vomiſſement dans des
» cas où il ſeroit dangereux de le
» procurer, & où il n'eſt queſtion
» que de fondre des humeurs en-
» gorgées; tels ſont les cas d'obſ-
» tructions dans les viſcères du
» bas-ventre. « Si nous nous ſommes un peu étendus ſur les remarques que M. Baron a faites ſur le kermès, c'a été pour mieux faire ſentir le goût & le génie qui règnent dans toutes ſes autres Notes. Cependant nous n'avons garde de nous faire garants de tout ce qu'il avance: nous ne nous propoſons que d'inviter les Médecins & les Chymiſtes à examiner ſon travail & à en apprécier le véritable mérite: il n'appartient qu'aux gens du métier d'en juger en dernier reſſort. Nous ſommes forcés de finir

cet

cet Extrait ſans avoir pû y rien dire des deux derniéres Parties de l'Ouvrage que nous annonçons : elles nous fourniront amplement de la matière pour un ſecond Extrait, ſi on nous permet d'y revenir.

ARTICLE LX.

SENTIMENT D'UN HARMONIPHILE ſur différents Ouvrages de Muſique, pag. 84. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez Jombert, Ducheſne, Lambert.

CE petit Livre, composé preſque ſans ſuite, ne laiſſe pas d'avoir un objet qui eſt le progrès & la gloire de la Muſique. L'Auteur, que nous ignorons totalement, parle d'abord un peu de lui-même, de ſon goût pour l'har-

monie, du ſoin qu'il a pris d'approfondir ce bel Art. Quand on *égoïſe* ainſi bonnement & briévement, il n'y a point ſi grand mal; Platon en faiſoit autant, dès qu'il s'agiſſoit de Muſique; & puis comment éviter ce petit défaut? Tout réſonne dans une ame dominée par l'harmonie, il faut bien que la langue & la plume ſe mettent à l'uniſſon.

Il eſt parlé, dans cette Brochure, de divers Ouvrages concernant la Muſique : c'eſt un mêlange d'éloges & de critiques, ſuivant les objets : par exemple, le *Te Deum* de M. Philidor ne paroît pas une pièce achevée; l'Auteur Harmoniphile en dit des raiſons : mais nous déſirerions auſſi qu'on examinât ſi toute la lettre du *Te Deum* eſt ſuſceptible des richeſſes de l'harmonie. Cette Hymne ou ce Cantique a bien quelques verſets avantageux; mais combien d'au-

tres ont peu de ſaillie, d'expreſſion, d'images ! & n'eſt-on pas encore gêné par la longueur de toute la pièce ? Bref, nous n'avons point encore de *Te Deum* parfait.

Celui de Calvière, dont parle auſſi notre Anonyme, eſt peut-être le meilleur qu'on puiſſe choiſir pour les grandes célébrités. Le *Judex crederis eſſe venturus* eſt un morceau de la plus grande force.
„ Après avoir annoncé par un récit
„ ſimple, mais majeſtueux, la venuë
„ du grand Juge à qui tous les
„ mortels doivent rendre compte
„ de leurs actions, Calvière en
„ homme, qui ſent vivement les
„ choſes, a peint par anticipation,
„ ce jour terrible du grand juge-
„ ment. Les flutes commencent par
„ exprimer le ſifflement des vents.
„ Tout le corps de la ſymphonie
„ exécute une tempête qui fait fré-
„ mir. Un tambour, placé dans le

„ milieu de l'orcheſtre, par un rou-
„ lement continuel toujours en
„ enflant le ſon, marque le bruit
„ affreux du tonnerre, joint à celui
„ des flots irrités. Le bouleverſe-
„ ment de la nature ſe fait ſentir.
„ L'univers s'écroule, tout eſt
„ anéanti. Deux trompettes, pla-
„ cées vis-à-vis l'une de l'autre dans
„ les deux tribunes des côtés, font
„ alternativement l'appel: auſſi-tôt
„ tous les peuples ſaiſis de crainte,
„ s'écrient dans un chœur pathé-
„ tique, *Te ergo quæſumus* « &c.
Voilà une belle choſe & bien peinte. La vie de Calvière, en abrégé, ſuit cette deſcription: nous avons touché quelque choſe du même objet en rendant compte, dans nos derniers Mémoires, du Parnaſſe François; ainſi contentons-nous d'ajoûter que notre Harmoniphile donne, à la fin de ſa Brochure, l'Epitaphe de Calvière en Muſique de la façon du Sieur de Moram-

bert, Auteur des Vers & de la Note : c'eſt un *trio* qui doit réuſſir dans l'exécution. Il y faut ſuppoſer de la ſymphonie, qui n'eſt pas gravée dans le petit Livre que nous analyſons.

On parle ici de quelques autres illuſtres Muſiciens, comme de Royer, Directeur du Concert ſpirituel ; de Gilles, Auteur de la Meſſe de *Requiem* qu'on exécute toujours, parce qu'elle eſt bonne, & parce qu'on n'en a point de meilleure ; du célebre Campra, dont on déſigne tous les Ouvrages tant en Latin qu'en François : l'Auteur anonyme raconte des particularités ſur ces hommes de mérite ; mais diſons que cela vient un peu tard après l'Ouvrage de M. Titon. D'ailleurs, il n'y a point là de ces anecdotes qui puiſſent intéreſſer les bons Amateurs ; point de ces morceaux qui ſoient capables d'inſtruire. Que ne nous fait-on, par

exemple, le parallèle de Lully & de Campra ? que ne nous marque-t-on les progrès de l'Art ſous ces deux Maîtres ? &c.

L'Harmoniphile fait l'Analyſe du Livre de M. Bérard ſur *l'Art du Chant :* c'eſt un bon morceau ; point trop à l'avantage de ce Livre, mais auſſi point mépriſant, point choquant. Il ſemble qu'on tient ici un juſte milieu ; nous n'en dirons rien davantage pour deux raiſons ; la premiére, parce qu'au mois de Juillet de l'année derniére nous donnâmes une copieuſe Analyſe de ce même Ouvrage ; la ſeconde, parce que cet *Art du Chant* vient d'être réimprimé avec des prétentions de la part d'un autre Ecrivain : querelle littéraire, dans laquelle nous ne voulons point entrer. Si ces prétendans vont au Parnaſſe, ils y trouveront l'Abbé Des Fontaines devant qui la cauſe pourra être plaidée. M. Titon vient de lui

fonder une charge ſous le titre de *Lieutenant de Deſpreaux* : ce qui n'eſt pas trop attrayant pour les plaideurs, mais bon pour la police & pour la patrie.

L'Auteur traite de l'*Opéra*, ſpectacle dont on ne fera rien de bon tant qu'on y admettra une méchante morale. Ceci eſt bien le plus grand abus qu'on puiſſe faire de la Muſique : ſa vraie deſtination eſt de célébrer l'Eternel, les grands hommes & les vertus ; on l'aſſervit à un langage qui bleſſe également la raiſon & les mœurs ; on l'emploie pour les fadeurs de ces ridicules Héros de Roman, qui n'ont pas le ſens commun ; & l'harmonie, cette Reine des Arts, contracte par-là une langueur, une monotonie, une baſſeſſe de caractère & de ſtyle, qui fait pitié. Notre Harmoniphile a le bon eſprit de penſer & de dire que *Quinault & Lully, en créant l'Opéra, lui ont donné*

un caractère défectueux. Il exhorte les Poëtes Lyriques *à supprimer ce langage emmiélé dont les oreilles ne sont que trop rebattues.* Il leur propose l'exemple des Italiens *qui sçavent si bien mettre en œuvre les grandes passions dans leurs Opéra.* Il cite quelques morceaux de force qui ont réussi sur notre Théatre, tels que le premier Acte de *Jephté*, & le second Acte des *Talens Lyriques.* Ce dernier est frappant, & l'on ne peut se refuser à son impression. On y voit *Tyrtée qui fait passer, par ses chants, son ardeur guerriére dans l'ame de ses soldats, & qui semble exciter en nous le courage & la valeur.* En cet endroit, *M. Rameau fait frapper à sa symphonie l'Anapeste qui étoit le pied belliqueux, dont les Grecs se servoient pour exciter leurs troupes au combat.* Voilà de grande Musique, parce qu'il y a de grands sentimens à exprimer.

Nos Musiciens célebres devroient diriger les Poetes Lyriques, leur inspirer l'idée de l'utile & du beau, & rebuter leurs Ouvrages quand ils tombent dans les *chaînes*, les *flammes*, les *ardeurs* & autres fatuités semblables. Car ici, c'est l'harmonie qui donne des loix, qui commande à la Poésie, à la Danse, à la Peinture, aux Machines; tous ces Arts ne sont que subalternes, dès qu'il s'agit d'Opéra: „ La Poesie trace à la Musique les „ passions qu'elle doit peindre. La „ Danse rend à nos yeux, par „ ses mouvemens & ses tableaux, „ les expressions dont la Musique „ affecte nos oreilles. La Peinture, „ en nous offrant, dans les décora- „ tions, tantôt un paysage riant, „ tantôt un lieu desert & affreux, „ tantôt un édifice magnifique, „ procure à l'harmonie le moyen „ de peindre des effets physiques, „ ou d'exprimer par des caractères

„ majeſtueux, triſtes ou gais, les „ objets qui ſont offerts à l'œil. „ Les Machines ne ſont pas moins „ propres à ſervir de *texte* à la „ Muſique, ſi je puis me ſervir de „ cette expreſſion, pour rendre les „ peintures les plus frappantes. La „ deſcente de quelque Divinité, „ l'apparition des habitans des en- „ fers, un naufrage, le gonflement „ des flots de la mer, les éclairs, „ le tonnerre, le vol rapide & le „ ſifflement des vents, les volcans, „ la chute d'un torrent, l'écroule- „ ment d'une ville, ſont autant de „ choſes dont la Muſique ſçait „ rendre l'effet ſenſible à l'oreille." Toute cette expoſition ſert à prouver que l'Opéra, en ſoi-même, eſt un ſpectacle régulier, & non un monſtre, comme quelques-uns l'ont écrit. On lira volontiers tout ce morceau, où il ſe trouve des critiques bien faites & des vuës bien placées.

Ce qu'ajoûte l'Auteur sur le pouvoir qu'a la Musique de *peindre*, est peut-être encore plus réfléchi : mais il faudroit, pour bien traiter cette matière, une dissertation dans les formes ; & quelques traits d'érudition, quelques exemples empruntés des Anciens ne la dépareroient point. Il falloit bien, pour le dire ici en passant, que les Grecs crussent la Musique propre à *peindre* mille choses, puisqu'ils la faisoient entrer dans l'éducation de leurs enfans : cet âge ne se conduit guères que par des images offertes aux yeux ou à l'imagination. Mais quoi qu'il en soit, notre Auteur montre bien que la Musique peint également & les affections internes & les choses physiques ; & le bruit d'une mer agitée, & la tristesse de l'ame ; & le chant des oiseaux, & la gaieté du caractère &c. Il est bien certain que la Musique ne peut peindre à la façon

des autres Arts ; qu'elle ne rend point, par exemple, à l'oreille la beauté, ou la difformité d'un visage : mais qu'est-ce que prouve cette exception, sinon que les Arts & nos sens ont des districts séparés, au-delà desquels leur pouvoir est nul ; & cela empêche-t-il que les divers Arts ne peignent d'une manière analogue aux divers sens ? Il faut lire les observations de l'Harmoniphile, & désirer qu'il donne la suite de son Ouvrage, qui est susceptible de beaucoup d'agrément & de quelque érudition.

ARTICLE LXI.

LE GÉNIE DU LOUVRE aux Champs Elyſées, Dialogue entre le Louvre, la Ville de Paris, l'Ombre de Colbert & Perrault ; avec deux Lettres du même Auteur ſur le même ſujet. Environ 160 pag. *in*-12. M. DCC. LVI. Se trouve chez Lambert, rue de la Comédie ; & chez Ducheſne, rue S. Jacques.

C'Est le propre des bons Citoyens de ſçavoir critiquer à propos, & louer de même. On n'aime point le talent de Juvenal, qui ſe fâche toujours. On ſçait par cœur Horace, qui n'excelle pas moins dans l'Eloge que dans la Satyre. En 1749 d'abord, puis en 1752, M. De la Font nous donna

l'*Ombre du grand Colbert*, Dialogue plein de fortes vérités ſur le délabrement du Louvre ; & nous fîmes l'accueil convenable * à cet ouvrage marqué au coin du Patriotiſme. Aujourd'hui le même Auteur célebre, dans le même goût de Dialogue, la reſtauration, projettée & commencée, de ce Palais ſi magnifique & ſi dégradé, ſi digne d'attention & ſi long-temps abandonné.

On voit bien que l'objet ayant changé de face, M. De la Font a dû prendre un autre ſtyle. Dans l'*Ombre du grand Colbert*, il s'agiſſoit de gémir vis-à-vis de la belle colonnade, & d'invectiver contre les bâtimens ignobles qui offuſquoient ce monument. Il eſt queſtion maintenant de peindre la joie

* On peut revoir nos Mémoires de Juin, de Juillet 1749, & de Novembre 1752.

dont eſt tranſporté *le Génie du Louvre* à la vuë de ce qu'on prépare pour rétablir ſa gloire. Le ton du nouveau Dialogue eſt par conſéquent plus uni, plus gai, mais moins appliquant que celui de l'*Ombre :* car la Critique intèreſſe toujours plus que les Eloges ; & les hommes ſemblent ſe conſoler des ridicules ou des malheurs publics, par le plaiſir malin d'en faire l'objet de leur cenſure.

On ſuppoſe que, depuis les meſures priſes pour la reſtauration du Louvre, le Génie de ce Palais a été en dire la nouvelle aux manes du grand Colbert, & qu'au retour de ſon voyage, il raconte à la Ville de Paris ce qu'il a vû & entendu dans l'Elyſée. C'eſt le ſujet de ce Dialogue où l'on voit quatre Interlocuteurs, le Génie du Louvre, la Ville de Paris, l'Ombre de Colbert, & celle de Perrault ; mais ces quatre perſonnages ne ſe rencon-

trent point enſemble : le Génie du Louvre eſt le ſeul qui converſe ſucceſſivement avec les trois autres. Aux Champs Elyſées il entretient Colbert & Perrault ; au bord de la Seine, il occupe la Ville de Paris du récit de ſes aventures.

Son début au reſte n'eſt point trop modeſte. A l'exemple de nous autres mortels, qui ne pouvons ſupporter le poids de la bonne fortune, il commence par ſe louer, par s'admirer : il dit qu'on ne viendra plus dans cette Capitale que pour jouir du ſpectacle de ſon Palais. » Car qu'offririez-vous aux „ Etrangers, *dit-il un peu bruſ-* „ *quement à la Ville?* Seroit-ce „ vos fontaines ? Vous n'en avez „ point, & celle même du Faux- „ bourg S. Germain (rue de Gre- „ nelle) ne fait pour vous ni déco- „ ration, ni point de vue ; on ne „ peut ni la déterrer ſans guide, ni „ l'examiner d'aucun endroit favo-

„ rable, quand on l'a découverte,
„ tant ſa poſition choque le bon
„ ſens. Seroit-ce vos miſérables
„ Salles de Spectacles preſque ina-
„ bordables, d'où l'on ne peut s'é-
„ chapper ſans danger? Les char-
„ meriez vous par l'aſpect dégoû-
„ tant des maiſons bâties ſur vos
„ ponts, par les irrégularités de
„ vos rues étranglées?... Seroit-ce
„ les Guinguettes ſi peu décentes
„ de votre rempart, dont la clôture
„ augmente tous les jours par les
„ bâtimens qu'on y laiſſe élever?

Le Génie de Paris eſt bon & ne ſe fâche point, il ſent d'ailleurs ſes beſoins & ſes défauts; il ſçait qu'étant né dans la Barbarie de nos Ancêtres les Germains & les Francs, il a commencé d'après un trop mauvais plan, pour former jamais un beau tout. Enfin il eſt curieux, & il ſe hâte de queſtionner le Génie du Louvre ſur ſa deſcente aux Enfers. Celui-ci étoit un enfant de

Paris, il n'avoit jamais vû que les bords de la Seine & le Pont-Neuf; il n'étoit point fait aux périls des grands voyages; & plus hardi que lui auroit bien pû trembler encore à la vuë du Cocyte & des Eumènides. Mais un Génie, après tout, ſe tire toujours d'affaire; le nôtre franchit le fleuve comme par enchantement, & fit rencontre très-à-propos d'une ombre infiniment chère aux bons Citoyens. Quiconque ſçait l'Hiſtoire moderne de Paris, connoît les ſervices que M. Turgot n'a ceſſé de rendre à cette Capitale dans la place de Prévôt des Marchands: c'eſt l'ombre de ce digne Magiſtrat, qui s'offrit au Génie du Louvre pour le conduire à Colbert. On juge bien que la rencontre & la route ne ſe firent point ſans rappeller bien des particularités du zèle que le Conducteur eut autrefois pour la gloire du Louvre; mais nous abrégeons tout,

ſans quoi il faudroit tranſcrire la Brochure en entier, & priver le Lecteur du plaiſir de la conſulter.

Aux Champs Elyſées, comme par-tout, les bons Miniſtres ſont près des bons Rois. Le Génie du Louvre vit d'abord nos ſages Monarques Charlemagne, Charles V. Louis XII. Henri IV; & François I. s'y trouve auſſi à cauſe de ſon affection pour les gens de Lettres. Cette bonne qualité lui épargne, dans les Livres, bien des critiques auſquelles ſon régne pourroit donner lieu. Parmi ces bons Rois, Louis XIV. ne pouvoit être étranger; mais on le voyoit à l'écart & rêveur. » Quoiqu'il ait étonné l'univers par la grandeur de ſa puiſſance, par des faits immortels, „ par ſa magnificence que toute la „ terre eſt venue admirer, il ſe „ repent encore, *dit l'Ombre du* „ *Magiſtrat-Conducteur*, d'avoir „ trop négligé les vertus pacifiques

„ qui ſeules laiſſent jouir les Sou-
„ verains des délices de ce ſéjour
„ de paix. Je l'ai vû même ſou-
„ vent gémir d'avoir trop écouté la
„ louange. J'avoue que, depuis
„ Auguſte, jamais encens n'a été ſi
„ ingénieuſement préparé, ni ſi
„ adroitement déguiſé; mais c'eſt
„ toujours un poiſon mortel pré-
„ ſenté par des aſſaſſins qui, quoi-
„ que ſéduiſants & agréables, trom-
„ pent les Rois & les entraînent
„ dans les plus honteux égaremens
„ en juſtifiant leurs foibleſſes... Mais
„ conſolez-vous, *ajoûte le ſage*
„ *Magiſtrat*, en voyant ce grand
„ Roi habiter parmi les ombres
„ heureuſes; s'il ne partage pas
„ tout l'excès de leur bonheur,
„ ſoyez aſſuré que celui dont il
„ jouit, n'éprouvera jamais la moin-
„ dre altération. «

Comment pourroit-on parler des bons Miniſtres ſans invectiver contre les mauvais? On n'épargne

point ici ceux qui ont fait verſer des torrens de larmes aux peuples, & qui ont déshonoré leurs Maîtres. Cependant la cenſure eſt générale; & l'on cite au contraire avec complaiſance les Jacques Cœur, les Florimond Robertet, les George d'Amboiſe, les Roſni, les Louvois &c. & Colbert eſt repréſenté comme infiniment digne du ſéjour de gloire & de paix que ſon ombre habite. Le Génie du Louvre n'oſoit pas l'aborder, parce qu'en 1749 ce grand Miniſtre indigné de l'état où ſe trouvoit ce Palais, avoit mieux aimé ſe plonger dans l'abyſme que de ſoûtenir la vuë d'un délabrement ſi honteux. (Voyez *l'Ombre du grand Colbert.*) Mais l'ombre de l'illuſtre Turgot fut le nœud de la réconciliation; & l'heureuſe nouvelle de la reſtauration prochaine acheva de diſſiper tous les ombrages. » Vous me donnez, *reprit* „ *l'Ombre de Colbert*, une grande

„ idée de votre Monarque en m'ap-
„ prenant qu'il a ordonné de réta-
„ blir ce Palais qu'il n'a point fait
„ construire, & qui avoit été oublié
„ pendant plus de 80 ans. Cette
„ belle action est peut-être sans
„ exemple dans l'Histoire des Rois,
„ rien n'étant si naturel chez eux
„ & chez tous les hommes que de
„ préférer leurs productions & les
„ ouvrages de leur régne, à ceux
„ de leurs prédécesseurs &c.

Durant la conversation du Louvre avec Colbert, l'Ombre de Perrault étoit environnée d'un nuage brillant, à la façon des Dieux d'Homère & de Virgile, qui ne vont jamais sans leur étalage de gloire. Le nuage cependant se dissipe; & le Génie du Louvre, reconnoissant son père & son Auteur, lui raconte mille choses de son état présent & de ses espérances : Perrault étoit fort curieux de sçavoir si 80 ans d'abandon n'avoient point

endommagé ſa belle colonnade ; & il apprit, avec une joie ſenſible, que rien d'eſſentiel n'avoit dépéri ; qu'on admiroit encore & les platte-bandes des Architraves, & les plat-fonds des galleries, & les chapiteaux des colonnes : ouvrage exquis auquel nos Sculpteurs modernes ne pourroient atteindre : ſur quoi le Génie du Louvre explique ce qui cauſe la diſette d'excellents hommes en ce genre. Dabord on a élevé un très-petit nombre d'édifices publics & d'une grande décoration, depuis la mort de Louis XIV. Or les Sculpteurs en Architecture, comme tous les autres Artiſtes, ne ſe forment que par le travail & par l'émulation. Enſuite on a trop donné dans les ornemens de caprice, dans l'amour des nouveautés ; on a pris des licences très-contraires aux belles proportions de l'Antique, & des ouvrages du ſiècle de Perrault. Enfin le peu

d'étude, le deſir du gain, le luxe introduit dans tous les états, contribuent à la diſette de bons Sculpteurs d'Architecture; & cette cauſe influe preſque également ſur d'autres objets encore plus eſſentiels. „ Quelles métamorphoſes, *continue* „ *le Génie du Louvre*, vous étonne„ roient, mon cher Perrault, ſi vous „ revoyiez votre patrie! Confuſion „ & renverſement de tous les états, „ fraude univerſelle par l'avidité „ d'avoir, domination impérieuſe „ & révérée de l'opulence, plus de „ mœurs, plus de converſations „ ſuivies & utiles, vous chercheriez votre ancienne patrie dans „ Paris ſans pouvoir la trouver. « On voit que ce Génie du Louvre, quoique deſtiné à recevoir les Monarques dans ſon Palais, n'en eſt pas plus courtiſan; il dit la vérité quand il la ſçait: mais obſervons bien qu'il ne nous reproche notre indigence qu'en ſculpture de chapiteaux

chapiteaux & autres ornemens d'Architecture ; qu'il reconnoît l'abondance de nos richesses dans les autres parties de la Sculpture, & qu'il nomme même, avec une grande distinction, nos Artistes célèbres, les Bouchardon, les Lemoine, les Slodz, les Adams, &c.

La suite de l'entretien concerne l'intérieur du Louvre ; le dessein qu'a eu Perrault de raccorder l'architecture de l'ancien Palais avec celle du nouveau ; les travaux qui seroient nécessaires pour mettre tout ce magnifique édifice à son point de perfection ; le projet d'y établir l'Hôtel de Ville, *situé* aujourd'hui *sur une place ridicule par sa forme & sa petitesse, &c.* & tous ces détails sont accompagnés d'observations qui touchent les Arts, les mœurs, le génie des Cours, l'amour de la patrie, &c.

Le Louvre revient à Colbert, qui le charge de beaucoup d'actions

de graces pour le Monarque reſtaurateur : on ſe quitte enfin, & ce Génie, après avoir eſſuyé bien des dangers à ſon retour, reparoît dans l'empire des vivans, & reprend ſon dialogue avec la Ville de Paris. Mais la Scène ne les retient pas long-temps ; il n'eſt plus queſtion que de complimens, de conjouiſſances réciproques ; & l'on ſe ſépare, & là ſe termine l'Ouvrage.

L'Auteur y ajoûte deux Lettres, l'une *ſur les réparations du Louvre*, elle étoit déja imprimée dans le Tome IV. de *l'Année Littéraire, 1755*. L'autre eſt *pour ſervir de Réponſe à une Critique du Louvre, imprimée dans le Mercure d'Avril 1755*. Ces deux Lettres ſont fort bien faites & mèritent de ſervir de pendant au *Dialogue*. Tout ce Recueil, au reſte, porte l'empreinte du zèle le plus patriote ; langage qui n'eſt point,

chez l'Auteur, une affaire de ſtyle; mais l'expreſſion des plus vifs ſentimens pour le bien public. Il eſt à propos que les Citoyens de cette claſſe ne deſcendent que très-tard à l'Elyſée; car cette terre fortunée n'en a pas beſoin, & la nôtre ſe plaint d'en manquer.

ARTICLE LXII.

TRAITÉ DES ARBRES & Arbuſtes qui ſe cultivent en France, en pleine terre. Par M. Duhamel du Monceau, Inſpecteur-Général de la Marine, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine. Deux Volumes *in*-4°. *A Paris, chez Juin*, 1756.

Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LV.

VOICI un très-grand Ouvrage ; & ce n'est encore que le commencement, que l'ébauche, pour ainsi dire, de ce qui entre dans le plan de l'Auteur. M. Duhamel déterminé d'abord par son goût, fixé ensuite par ses rapports avec la Marine, & par les ordres des Ministres, a fait de grandes recherches sur toute la matière des bois. Nous verrons sortir de-là successivement d'abondantes lumières, tant pour la construction des Vaisseaux que pour toutes les autres parties de l'Architecture. Nous apprendrons même le Méchanisme Physique des diverses sortes de bois ; la meilleure manière de multiplier cette production naturelle, don précieux du Créateur ; les attentions qui sont nécessaires pour prévenir le dépé-

tiſſement des Forêts, pour garantir chaque eſpèce d'Arbres, des influences malignes de l'air ou de l'invaſion des inſectes, &c.

Ce projet immenſe commence à s'exécuter par une inſtruction fort étendue ſur les Arbres & les Arbuſtes qu'on peut élever en pleine terre dans nos Provinces : matière intéreſſante pour tous les Citoyens. Il ne s'agit pas de leur expoſer des curioſités, de leur apprendre à rechercher & à mettre en œuvre des choſes rares : c'eſt le fond même & la fécondité de leur terre maternelle qu'on développe. Et pour quelles fins leur donne-t-on ces connoiſſances ? Pour augmenter les richeſſes publiques & particuliéres, pour améliorer & décorer les campagnes, pour procurer aux jardins des villes une multitude de biens & d'agrémens, qu'on ignoreroit ſans toutes ces nouvelles attentions. Avec le Livre

de M. Duhamel, on peut ſe ménager, pour toutes les ſaiſons, le coup d'œil des divers préſens de la nature, beaucoup plus à la vérité dans le Printemps, dans l'Eté & dans l'Automne; mais l'hyver même a ſes Arbres & ſes Arbuſtes. Quand les frimats ont ravagé toutes les autres productions d'un ſol abondant & bien cultivé; on eſt bien-aiſe de retrouver les Cyprès, les Buis, les Filaria, les Lauriers, les Sapins, les Houx, les Génèvriers, &c. L'Auteur n'oublie aucune de ces diverſes eſpèces victorieuſes de l'hyver, & propres à tempérer la triſteſſe qu'il inſpire; mais la parure des autres ſaiſons eſt encore moins négligée; & en général M. Duhamel s'attache fort, dans tout ſon Livre, à faire connoître tous les Arbres dont on peut faire des boſquets qui récréent la vuë, dans les divers mois de l'année. Il place même à la tête de

ſon premier Volume une liſte particulière ſur cet objet très-agréable & très-digne de flatter le goût des Citoyens opulents.

L'Ouvrage procède ſelon l'ordre alphabètique, non que l'Auteur ignore les avantages attachés aux méthodes des célébres Botaniſtes. Il inſiſte même ici ſur le cas qu'on en doit faire, ſur la facilité qu'elles donnent de retenir les divers noms des plantes, & d'entretenir des correſpondances avec ceux qui cultivent cette partie de l'Hiſtoire naturelle; mais, ajoûte-t-il, » comme mon objet eſt reſtreint aux » Arbres & aux Arbuſtes qu'on peut » élever en pleine terre, je n'aurois pû préſenter que des ébau» ches de méthode qui auroient » paru difformes aux Botaniſtes » inſtruits, & qui auroient été aſſez » inutiles aux ſimples Amateurs. » J'ai eſſayé de ſuppléer, par des » Tables méthodiques, au défaut

» qu'on peut légitimement repro-
» cher à l'ordre alphabètique « &c. On les trouve, ces Tables, après la Préface : elles sont au nombre de trois ; la premiére destinée à fixer, par les fleurs, le genre auquel on doit rapporter telle ou telle espèce d'Arbre dont il pourra être question ; la seconde tendante à la même fin par la forme des fruits ; la troisiéme, propre à donner aussi quelques connoissances au moyen des feuilles, quoique ce dernier caractère ne soit ni aussi général, ni aussi lumineux que les deux autres, *fleurs* & *fruits*. Il faut suivre cette instruction dans le Livre même, & juger par-là des attentions très-réfléchies de notre célèbre Académicien.

Il s'attache presque par-tout, pour désigner les Arbres & les Arbustes, à la nomenclature de M. de Tournefort, parce qu'elle est déja connue de ceux-mêmes qui ne sont

pas une étude particuliére de la Botanique. Mais M. Linnæus, Botaniſte ſi fameux aujourd'hui dans toute l'Europe, n'eſt pas privé, pour cela, de l'honneur qu'il mérite; on adopte, comme en ſecond, ſes dénominations, & quelquefois même on leur donne la préférence; on les place en premier à la tête des genres. Ce ſont comme des exceptions à la doctrine & au ſtyle de Tournefort; mais exceptions rares, & qui ne font que confirmer l'obligation générale qu'on s'eſt impoſée de ſuivre notre Botaniſte François.

Ce Livre eſt fait pour les Propriétaires de Terres, pour les Jardiniers, pour les Officiers des Eaux & Forêts, pour les Architectes, Conſtructeurs, Ouvriers qui emploient beaucoup de bois ſans avoir ni le temps, ni le goût d'étudier la Botanique. Il a donc fallu parler aux yeux, & ſe rendre intel-

ſigible par des figures. C'eſt ce qui fait qu'elles ſont ſi multipliées dans ces deux Volumes. Outre les vignettes placées à la tête de chaque genre, & chargées des détails de la fleur & du fruit, on voit à la fin de chaque Article une ou pluſieurs planches qui repréſentent le port de chaque genre ou même de chaque eſpèce d'Arbre : c'eſt une branche chargée de fleurs ou de fruits ; gravure en bois, mais ſinguliére, parce qu'on a recouvré preſque toutes les planches de la belle Edition Latine de Mathiole, faite en 1565 par l'Imprimeur Venitien, Valgriſe. Il falloit que ces planches, au bout de 190 ans d'antiquité, fuſſent encore bien conſervées : car, dans le Livre de M. Duhamel, les gravures font encore, au coup d'œil, le même plaiſir que dans le Matthiole ; il n'y a que le grand format *in-fol.* de ce dernier qui impoſe toujours plus que

l'*in*-4°. de notre Auteur ; mais ce n'eſt qu'une ſorte de perfection accidentelle, ou plutôt d'illuſion optique, s'il eſt permis de parler ainſi. Les autres planches ſurajoûtées à celles de Veniſe ſe raccordent bien avec elles ; & le tout forme un Livre très-orné.

Mais M. Duhamel ne ſe contente pas de donner la deſcription de chaque Arbre & de ſes diverſes eſpèces, de préſenter au Lecteur une grande quantité de figures propres à l'inſtruire ; il ajoûte une partie didactique pour la *Culture*, & une autre pour le détail des *uſages :* c'eſt-à-dire, qu'il conduit, comme par la main, le Cultivateur & l'Amateur des Jardins, des Vergers, des Forêts, des Boſquets &c. c'eſt-à-dire qu'il enſeigne aux divers Artiſtes le bon emploi qu'ils peuvent faire des bois & de tout ce qu'ils rapportent. Tout ceci néanmoins eſt en abrégé,

parce que ces deux Volumes, encore une fois, ne ſont que l'ébauche ou l'eſquiſſe du plan immenſe de l'Auteur ſur la matière des bois.

De cet Abrégé tel qu'il eſt, nous pouvons toujours conclure que M. Duhamel prend ici le goût des anciens Ecrivains œconomiques, qui s'attachoient beaucoup à inſtruire de la culture & de l'uſage des Arbres. Voici ce que nous voulons dire : En comparant le Recueil des Auteurs qui ont traité les matières d'Agriculture, (c'eſt-à-dire, Caton, Varron, Columelle, Palladius,) avec le Traité que nous donne M. Duhamel, nous avons reconnu que les uns & les autres tendent toujours à la pratique & à l'utile ; qu'ils ſe picquent de multiplier les leçons, & qu'en mille rencontres leurs vuës & leurs connoiſſances ſe rencontrent. Donnerions-nous bien des exemples ? Le détail

sera regardé comme un hors-d'œuvre, ou comme une affectation de doctrine œconomique ; cependant nous ne voulons que faire mieux connoître le Livre qui doit nous occuper ici ; &, quoi qu'il en soit, hazardons cette légère ébauche de comparaison.

Notre Auteur, parlant de l'Aune (Alnus,) observe qu'on en fait des *Pilotis qui durent autant que ceux de Chêne, pourvû qu'ils soient toujours dans l'eau ou dans la glaise bien humide.* Et Palladius (Auteur qui vivoit peu de temps après Marc-Aurèle) dit du même Arbre, *Alnus fabricæ inutilis, sed necessaria si humidus locus ad accipienda fundamenta palandus est.*

Selon M. Duhamel, le Roseau (Arundo) vient naturellement dans les Marais, il prospère mieux dans un terrein frais &c. & Columelle s'exprime ainsi sur le même sujet : *Prosperiùs resoluto quàm denso,*

humido quàm ſicco, vallibus quàm clivis, fluminum ripis & limitibus quàm mediis agris deponitur.

Les Cytiſes, dit notre Académicien, *ne ſont point délicats, nous en avons planté ſur des côtes où la terre étoit aſſez mauvaiſe, & ils y ont ſubſiſté :* & Columelle leur rend le même témoignage: *In quolibet agro, quamvis macerrimo, celeriter comprehendit : omnem injuriam ſine noxa patitur.* Mais cet Ecrivain, qui vivoit ſous Tibère & ſous Claude, s'étend beaucoup plus que M. Duhamel ſur les bons effets qu'opère le Cytiſe dans la nourriture des abeilles, des poulles, des chêvres, des bœufs &c. Le premier eſt un Auteur purement œconomique; le ſecond, ſans abandonner cette partie, s'attache volontiers à ce qui peut perfectionner les jardins : il ſe ſouvient toujours que les Arbres ſont l'objet de ſes recherches. Columelle embraſſe

tout l'exercice des fonctions champêtres, & quand il veut donner un Traité particulier sur les Arbres, il se borne à un petit nombre; encore répète-t-il à l'égard de plusieurs d'entre eux ce qu'il avoit déja dit dans le cours de son grand Ouvrage : c'est ce que nous avons vérifié en particulier à l'Article du *Cytise*.

Palladius avertit que les figues qui naissent dans les terreins humides, ont le goût plat, *saporis obtusi sunt*. C'est bien aussi ce que nous apprend M. Duhamel, en disant que le fruit du Figuier est *plus sucré*, & qu'il a *le goût plus fin quand l'arbre est planté dans un terrein sec*. Sous ce même Article, l'Académicien raisonne très-au-long de la *Caprification*; méchanique si bien expliquée dans les Mémoires présentés à l'Académie des Sciences, & non oubliée dans nos Mémoires

d'Avril, I. Volume. Palladius connoissoit ce moyen singulier de mûrir les figues ; il en parle clairement dans son quatrième Livre, mais d'une manière moins instructive que M. Duhamel.

On trouve, dans Palladius, un mot important sur l'arbre nommé *Larix*. » C'est, *dit-il*, une sauve» garde contre les incendies : ja» mais ce bois ne prend feu & ne » se réduit en charbon. « Selon M. Duhamel, le *Larix* est le Melèse, arbre fort commun dans le Dauphiné & dans les Alpes. On en bâtit *des maisons impénétrables à l'eau & au vent, mais très-combustibles* ; parce que ce bois *est extrêmement gras & résineux*. On voit donc là deux sentimens tout-à-fait opposés sur les qualités du *Larix*. Palladius le dit bois *incombustible*, & notre Académicien bois *très-combustible*. Du côté de Palladius se rangent Vitru-

ve * & Pline ; mais nos Botaniſtes modernes croient que ces trois Auteurs ſe trompent, parce que le Melèſe brûle très-aiſément : ſur quoi il paroît qu'on ſuppoſe ſans preuve que le *Larix* de Vitruve, de Pline & de Palladius eſt le *Melèſe*. Avant que de taxer ces Ecrivains d'erreur, il faudroit, ce ſemble, bien conſtater l'identité de ces deux eſpèces d'Arbre. M. Duhamel ſeroit plus propre qu'un autre à nous réſoudre cette difficulté, ſur

* Vitruve (l. 2. chap. 9.) raconte que Céſar ayant ſon armée autour des Alpes, trouva un Fort de bois dont les habitans lui refuſerent des vivres ; & que, comme on voulut les ſoumettre en y mettant le feu, ce bois ne reçut aucun dommage des flammes, &c. Le Fort ou plutôt la Tour, qui en faiſoit la défenſe, étoit de *Larix*, bois incombuſtible, ſemblable au Pin, réſineux, &c. Pline dit que les arbres réſineux ſe rèduiſent en charbon, excepté le *Larix* qui ne *brûle pas plus que les pierres*.

laquelle il y a déja une fort belle Dissertation * dans le XII. Tome de la Bibliothèque choisie de M. Le Clerc, *pag. 57 & suiv.* Nous y renvoyons le Lecteur curieux de ces détails, & noüs terminons, par un dernier exemple, notre petit parallèle du présent *Traité des Arbres*, avec les anciens Auteurs d'œconomie rurale.

L'Article de l'*Olivier* est fort curieux dans le Livre de M. Duhamel. On lit au paragraphe des *Usages*, que *les olives doivent être cueillies à la main.....* qu'il faut *éviter sur-tout de les meurtrir.....* que si l'on les *abat avec des perches*, ce ne peut être que pour *en*

* L'Auteur, qui doit être M. Le Clerc, dit qu'il a eu en main un morceau de bois incombustible qu'on lui avoit envoyé de Seville. Il détaille les essais qu'il avoit faits pour le brûler, sans pouvoir en venir à bout.

faire des huiles communes... qu'*il seroit à desirer qu'on pût piler & exprimer les olives aussi-tôt qu'elles sont cueillies*; mais que quand on est obligé d'attendre, il faut avoir *grand soin de les remuer tous les deux ou trois jours*, &c. Varron disoit aussi, il y a plus de 1800 ans, *Oleam legere oportet potius quam quatere, quòd ea, quæ vapulavit, macescit, nec dat tantùm olei..... Quæ manu tangi non poterunt, ità quati debent ut arundine potiùs quàm pertica feriantur... Si nequeas maturè conficere, in acervis jactando ventilare oportet.*

Ce qui charme dans ces anciens Maîtres de Science œconomique, c'est leur brièveté, leur simplicité, leur attention à choisir les mots propres de chaque chose, &c. Nous retrouvons bien les mêmes traits dans le Livre de M. Duhamel, mais beaucoup plus d'instruction & de lumières: nous citerions une foule

d'exemples, s'il étoit néceſſaire; mais il vaut mieux, en général, renvoyer à l'Ouvrage même.

> Juvat ire per omnes
> Arboreos fœtus; quoniam fert omnia dives
> Quæ colitur nobis placido ſub ſydere Tellus.

Ces Vers du cinquième Livre de Vanière pourroient ſervir d'Epigraphe aux Volumes de M. Duhamel, & d'Inſcription aux Jardins charmants qu'il fait cultiver en Beauce.

ARTICLE LXIII.

LA NOBLESSE MILITAIRE, ou *le Patriote François*. (Volume *in*-12. pages 210.) M. DCC. LVI.

LA *Noblesse Militaire* n'a pas tardé à protester contre la *la Noblesse Commerçante*. Leurs intérêts opposés ont deux bons Ecrivains pour défenseurs ; dans le compte que nous rendons de leur travail, nous exposons leurs raisons avec l'impartialité la plus entiére. C'est au Corps éclairé des hommes d'Etat, qu'il appartient de prononcer en dernier ressort.

Dans le titre de cet Ouvrage, on voit l'esprit qui l'a inspiré & dicté ; c'est la Noblesse la plus pure & la plus brave qui plaide sa cause avec autant d'éloquence que

que de dignité : elle craint qu'en allumant la ſoif des richeſſes dans l'ame de ſes enfans, on n'y éteigne l'amour de la gloire, & que l'or de Plutus qu'on fait briller à leurs yeux, n'efface l'éclat du fer & de l'acier que Mars leur prèſente. La ſeule idée de Nobleſſe commerçante, révolte l'Orateur de la Nobleſſe militaire. Dès ſon exorde, ſon indignation s'exhale en tranſports pathètiques : » On „ veut, *dit-il*, que le Gouvernement favoriſe, careſſe, récompenſe un Gentilhomme qui, négligeant la profeſſion des armes, „ la ſeule cependant qu'il puiſſe „ exercer convenablement, ſe ſera „ diſtingué dans le Commerce, en „ amaſſant des tréſors immenſes. „ Manes illuſtres, dont le ſang a „ cimenté la gloire du nom François, vous que nous reſpectons „ encore dans les héritiers de votre „ nom . . . . . que diriez-vous en

„ voyant ſeulement le titre de cet „ Ouvrage ? Quoi ! dans un Etat „ belliqueux, une *Nobleſſe com-* „ *merçante*.

L'Auteur établit d'abord les avantages qu'il croit eſſentiels à une Nation pour faire un grand Commerce. Aucun de ces avantages ne manque à la France. Côtes aiſément abordables, Ports nombreux & commodes, Colonies floriſſantes, Etabliſſemens conſidèrables, Compagnies de Commerce, protection, encouragement accordés par le Miniſtère à leurs opérations ; voilà des titres qui atteſtent nos moyens & nos talens pour le Commerce.

Mais n'eſt-il point, ou, dans la Nobleſſe Françoiſe, un goût, un préjugé contraire au Commerce ; ou, dans notre Gouvernement Monarchique, des principes précieux qui ne s'accordent pas avec la Nobleſſe commerçante ? C'eſt à ces termes

qu'il faut réduire la queſtion pour la décider. L'Auteur que nous abrégeons, ſoûtient qu'on peut ſans péril étendre le Commerce dans le Gouvernement Républicain; mais que, *dans le Gouvernement Monarchique, il doit avoir des bornes; ſi on le porte au-delà, il ouvre alors les veines de l'Etat..... pour y introduire le poiſon qui corrompt bientôt toute la maſſe.*

Mais l'argent, *dit-on*, eſt le nerf de l'Etat, & le Commerce eſt la mine de ce métal. Cet axiome ne paroît, à notre Auteur, inconteſtable que » dans une République dont le Gouvernement eſt » aſſez ſain, aſſez pur, pour que » tous les citoyens concourent également à l'intérêt général, & » dont le tréſor public eſt le ſeul » dépoſitaire des richeſſes. « Dans une Monarchie, l'excès & le défaut d'eſpèces ſont des inconvéniens également réels. L'excès renchérit les

les denrées, grossit en proportion le trésor des riches, & rend, entre leurs mains, l'or oisif & inutile. Les denrées étant renchéries, les pauvres ne peuvent plus subsister, & l'abondance des espèces devient un obstacle à leur circulation. Si cet excès ne fait que passer par la main des riches, pour tomber dans les coffres du Souverain & n'en point sortir; dès-lors le Monarque est *trop près de devenir Despote*: il n'a plus besoin de ses sujets, il n'a plus d'intérêt à les ménager, il peut les tyranniser impunément; tous sont livrés à sa discrétion, les petits par les besoins que la misère leur apporte; les grands par ceux que le luxe & le faste entraînent. Un Etat penche vers sa ruine aussitôt que ses sujets ne sont que des esclaves mercenaires, ou de vils courtisans. Selon l'Auteur, l'ennemi le plus redoutable d'un Etat, c'est le luxe: cet ennemi, le Com-

merce l'enfante & le nourrit ; les plaies qu'il fait à la patrie, le Commerce les entretient en y *faiſant couler des ſucs* vicieux & *venimeux qui les rendent incurables.* Ne pourroit-on point ici objecter que le commerce & le luxe forcent abſolument les eſpèces à circuler, & ne leur permettent jamais de ſe concentrer dans la bourſe des particuliers, ni dans les coffres du Souverain ?

L'exemple de l'Angleterre forme une autre objection dont l'Auteur ne diſſimule pas la force. Pour la réſoudre ſans déroger à ſes principes, il obſerve, dans ce Royaume, un Gouvernement où les inconvéniens de la République ſont corrigés par les inconvéniens de la Monarchie ; une ſituation de pays qui exige le Commerce autant qu'elle le facilite ; des préjugés qui brident le luxe, qui ſacrifient tout à l'intérêt de la Nation, & qui ſont

porter l'argent au trésor public dès que le Roi a besoin de subsides, pour soûtenir la fortune de son Royaume. En Angleterre, le Roi & le Peuple sont dans un conflit perpétuel ; le peuple y retient toujours le pouvoir de faire des loix, & le Roi n'y reçoit que l'autorité de les faire observer.

L'inégalité des richesses & des rangs est si nécessaire à une Monarchie, que l'une ne sçauroit se détruire sans que l'autre chancelle : de ce principe l'Auteur tire un nouvel argument pour prouver sa thèse. En France, *dit-il*, trois ordres de Citoyens, le Clergé dont il n'est point ici question, la Noblesse & le Tiers-Etat. La Noblesse se divise en haute & basse ; le Tiers-Etat se partage en Bourgeoisie & en Peuple. Chaque ordre, chaque classe a ses fonctions : le vœu de l'Auteur seroit qu'aucun de leurs membres n'en franchît la ligne.

Effacez l'inégalité constante de ces ordres, il en naîtra ou une égalité d'élévation entr'eux, ou une égalité d'avilissement, ou une inégalité turbulente, orageuse, & par conséquent bizarre & passagère. L'égalité d'élévation entre tous les ordres de citoyens, tend à l'Etat Républicain; l'égalité d'avilissement ou de servitude penche vers le despotisme; l'*inégalité inconstante* & tumultueuse annonce une foiblesse qui expose un Etat à des invasions de toute espèce.

La Noblesse, sur-tout en France, doit fournir au Roi & au Royaume des Guerriers braves, & des Magistrats intègres. L'esprit de ces fonctions n'a rien de commun avec l'esprit du Commerce. C'est donc au Tiers-Etat qu'appartiennent le maniment des Finances, la culture des Terres, l'exercice du Commerce, & les Arts d'industrie. Delà, dans la Monarchie, l'*inégalité*

harmonique des rangs, comme s'exprime l'Auteur : ſans en troubler l'harmonie, *& par conſéquent*, ſans vicier l'Etat, on ne peut ouvrir à la Nobleſſe la porte du Commerce : ce ſeroit l'avilir & la confondre avec le Tiers-Etat : ce ſeroit rompre le mur qui ſépare ces deux ordres, verſer dans un l'eſprit de l'autre, altérer le caractère de la Nobleſſe, & la faire dégénérer.

L'Auteur avance un paradoxe : *c'eſt qu'il ne nous eſt pas ſi avantageux qu'on le penſe, d'étendre indifféremment notre Commerce.* Le produit qu'on en eſpère, c'eſt l'augmentation dans la quantité de métal, dans celle des denrées diverſes, & dans le nombre des hommes. Les eſpèces ne ſont-elles pas aſſez abondantes dans le Royaume ? Cette abondance même ne nuit-elle point à leur circulation ? C'eſt là un inconvénient dont l'Auteur eſt frappé. Quant aux denrées, il

n'y a que celles qui ſont néceſſaires dont l'augmentation ſoit utile ; encore ne l'eſt-elle qu'autant qu'elle en baiſſe le prix : ſi elle le fait hauſſer, dès-lors le peuple n'eſt plus en état de ſubſiſter ; ou s'il le peut, le reſte de l'Etat ne ſe bornera pas aux denrées communes ; le luxe avec les vices qu'il entraîne, gagnera les ordres ſupérieurs ; l'Etat s'affoiblira, car l'affoibliſſement du Corps politique répond toujours à la corruption des mœurs publiques.

Pour la population, l'Auteur obſerve qu'elle doit augmenter proportionnellement dans les trois Ordres ; & qu'il n'y a que les Républiques où il n'eſt pas néceſſaire que la répartition du nombre d'hommes ſuive cette proportion. Si, dans quelqu'un des trois Ordres, elle croît plus que dans les deux, ou dans un, le plus fort abſorbera le plus foible. En perdant un de ſes

Ordres, la Monarchie perdra une de ses *dimensions* essentielles. En France l'augmentation du Commerce augmentera nécessairement le nombre des hommes occupés à amollir le courage de leurs concitoyens, à irriter, dans la Nation, le goût du faste & du luxe, à calculer le profit qui leur en revient &c. Est-ce donc dans cette classe d'hommes que la Noblesse doit se ranger ? Est-ce là l'école qu'on doit ouvrir à des familles dont les veines doivent fournir à l'Etat le sang qui se prodigue pour son salut & pour sa gloire ? Est-ce là l'asyle où doivent se refugier des hommes appellés par leur naissance aux fonctions guerriéres ? Le Tiers-Etat peuplera toujours assez la classe des Commerçans, & même au-delà du degré où il seroit peut-être avantageux d'en borner l'étenduë.

Dans nos troupes, avons-nous donc trop de Noblesse ? Pouvons-

nous même en avoir assez ? La valeur Françoise, dans l'opinion de l'Auteur, n'est qu'une yvresse fougueuse que nourrit un préjugé connu sous le titre *d'honneur*. Notre Noblesse qui donne le ton à nos troupes, qui en forme l'esprit, ne sçauroit donc être trop pénétrée de ce préjugé : c'est à ce desir d'acquérir de la considération, & à la crainte d'en perdre, que la Noblesse, où résident nos forces militaires, sacrifie son bien, son repos & sa vie. Dans le Commerce, l'intérêt est substitué à la gloire : les sacrifices, les travaux qu'il commande, fussent-ils égaux à ceux que la gloire ordonne, n'ont jamais, dans leur principe, la même élévation, la même pureté, la même délicatesse. Ainsi, dès que la Noblesse commercera, le préjugé de la gloire s'éclipsera dans son ordre à mesure que l'esprit du Commerce l'éclairera, & en animera

les membres : la Nation deviendra foible pour sa défense, à mesure qu'elle deviendra puissante par le Commerce ; & si l'émulation du Commerce s'allume entre la Noblesse & le Tiers-Etat, en devenant plus commerçante que *son caractère & son gouvernement ne le comportent*, la France ne se mettra-t-elle point *dans l'impossibilité de commercer ?*

Mais, *dira-t-on*, les Seigneurs qui font valoir leurs terres, & l'industrie de leurs vassaux, ou ceux qui tirent des intérêts de leur argent ou de leur crédit qu'ils prêtent à des Financiers, ne sont-ils pas de vrais Commerçans ? Tout cela, *répond l'Auteur*, n'emporte aucune idée ni d'échange, ni d'exportation, ni par conséquent de commerce. Partager même avec les Financiers, le produit des emplois qu'on leur fait obtenir, ce n'est négocier que les graces du

Souverain. Quant à la Nobleſſe qui ſe jette dans la Finance, l'Orateur de la Nobleſſe militaire convient » qu'il ne ſeroit pas plus préjudi- » ciable à l'Etat que cette Nobleſſe » fût commerçante ; mais j'oſe dire, » *ajoûte-t-il*, ... qu'il vaudroit » mieux que la Nobleſſe ſervît le » Roi, & que les maximes d'hon- » neur & de délicateſſe que nous » ont laiſſé nos ancêtres, & dont » le ſtyle Gaulois commence à » n'être plus entendu, ſe conſer- » vaſſent dans toute leur pureté. « Cependant, ajoûte-t-on, que faire, quand, avec de vieux titres, on n'a de reſſource contre la misère préſente que *le cloître ou un vil emploi?* A cette difficulté très-preſſante, l'Auteur répond par de nobles ſentimens, qui ne pénètrent pas aiſément dans un cœur flétri & aſſiégé par la honte & par les beſoins de l'indigence.

» Nobleſſe Françoiſe, *dit-il*,

„ voulez-vous être riche ? quittez
„ ce luxe qui vous dégrade..... Ce
„ n'eſt pas ſur vous que la ſageſſe
„ du Gouvernement a dû compter
„ pour mettre l'induſtrie en valeur.
„ Laiſſez cette pompe inutile à
„ ceux qu'elle peut conſoler de
„ n'être pas nés dans votre ſein.
„ Vos ayeux, vos vertus, les ſer-
„ vices rendus à la patrie, voilà
„ votre véritable grandeur, & la
„ ſimplicité en relève encore l'é-
„ clat. Qu'un Gentilhomme oſe
„ être grand, il ſera riche."

Ailleurs on propoſera les moyens de ſoulager la pauvre Nobleſſe : ici on ſe contente d'éclater contre le luxe des Nobles aiſés, & d'en demander avec inſtance la réforme peut-être plus déſirable que praticable. » Prince, *ajoûte l'Orateur*,
„ voici un de ces momens, où vous
„ devez faire ſentir que vous êtes
„ Roi. Un vice deſtructeur énerve
„ votre puiſſance, réformez ces

„ abus dangereux, vous aurez ga-
„ gné bien plus qu'à une bataille,
„ ou à la prise d'une place qu'il
„ faut rendre à la fin de la guerre.
„ Vous acquérerez plus de gloire,
„ si vous faites dire à la postérité :
„ Tel Roi rendit à la France toutes
„ les forces dont elle est suscepti-
„ ble, en réformant le luxe. Ses en-
„ nemis n'oserent l'attaquer : ses
„ alliés lui demeurerent fidèles :
„ son administration fut vigilante :
„ son régne a été le siècle des ver-
„ tus, & ses sujets tranquilles sans
„ être oisifs, furent heureux ; que
„ si cette même postérité disoit de
„ vous : Tel Roi a dévasté une gran-
„ de partie de l'Europe : il a détruit
„ tant de Villes..... Faites des loix
„ qui répriment l'ostentation dans
„ vos troupes ; qui y punissent l'oi-
„ siveté ainsi que la mollesse.....
„ Que les Militaires ne paroissent à
„ votre Cour qu'avec l'habit qui
„ les distingue du reste de vos

„ ſujets ; que cet habit, en annon-
„ çant leur grade, annonce en
„ même temps le degré de leur
„ mérite, le nombre de leurs ſer-
„ vices, & que leurs ſervices ſoient
„ la juſte meſure de la conſidéra-
„ tion qu'on leur accorde. Pour-
„ quoi rougiroient-ils de le porter
„ à vos yeux ?..... Il eſt l'uniforme
„ de la gloire & de l'honneur.....
„ Montrez-vous ennemi du luxe,
„ lorſqu'il s'étendra ſur le Mili-
„ taire ; mais careſſez-le dans toute
„ autre claſſe. Il importe peu à
„ l'Etat qu'un Roturier diſſipe les
„ biens acquis par ſon père..... ſa
„ prodigalité les rend à leur véri-
„ table condition. Mais il eſt im-
„ portant pour l'Etat, qu'une fa-
„ mille noble ne ſoit pas entiére-
„ ment dépourvue de biens. Il eſt
„ important qu'elle ait une ſubſiſ-
„ tance aſſurée, pour multiplier les
„ défenſeurs de la patrie en ſe mul-
„ tipliant. Il eſt important qu'une

„ famille noble ne tombe pas en „ roture. Il eſt important que l'or „ de la Nation roule dans ſon véri- „ table lit, ſans s'écarter dans les „ terres où il ſe perd, en ſe mêlant „ à des matières étrangères qui le „ font méconnoître.

„ Dans la grande quantité de „ Nobleſſe qui ſe trouve en France, „ une famille de plus ou de moins „ peut paroître d'une conſéquence „ médiocre ; mais le vice qui la „ détruit, eſt un mal épidémique „ qui ſe répand avec rapidité & qui „ bientôt infecte le total. Ce n'eſt „ plus alors une ſeule famille qu'il „ faut conſidérer, c'eſt tout le corps „ politique. On propoſe le Com- „ merce, pour arrêter ce mal : que „ la Nobleſſe, dit-on, ſorte de ſon „ oiſiveté; qu'elle fende le ſein des „ mers..... On a bientôt dit, em- „ barquez-vous... parcourez l'uni- „ vers; que, par vos ſoins, le peu- „ ple jouiſſe de ce que la nature

„ lui refuſe... Ce tableau eſt ſédui-
„ ſant ſans doute. Mais eſt-il poſſi-
„ ble d'exécuter ce qu'il nous pré-
„ ſente ? Le Commerce en grand,
„ le ſeul qui pût convenir à la No-
„ bleſſe, ſi le Commerce pouvoit
„ lui convenir, ne ſe fait pas ſans
„ avoir des fonds primitifs... Ou la
„ Nobleſſe qu'on veut rendre com-
„ merçante, poſsède ces fonds, ou
„ bien, elle ne les poſsède pas : ſi
„ elle les poſsède, elle n'a pas beſoin
„ du commerce; ces fonds doivent
„ lui ſuffire pour ſubſiſter, en at-
„ tendant les récompenſes que ſon
„ mérite & ſes ſervices doivent
„ naturellement lui procurer; ſur-
„ tout ſi elle ſçait ſe borner à cette
„ noble ſimplicité dont Turenne,
„ dont Catinat nous ont donné
„ l'exemple, &c.

„ Si la Nobleſſe n'a pas les fonds
„ primitifs... de quelle manière
„ veut-on qu'elle faſſe les premiers
„ pas dans le Commerce ? Un

» Gentilhomme ne connoît d'autre
» Maître que Dieu, l'honneur, sa
» patrie & son Roi. Est-ce donc au
» service d'un Roturier qu'on veut
» l'assujettir sous le titre d'appren-
» tissage ? Est-ce en déposant le har-
» nois de la gloire, pour endosser
» celui de la servitude, qu'on pré-
» tend le conduire à la fortune ?.....
» Cependant je suppose que les
» Gentilshommes puissent com-
» mercer sans passer par aucune
» épreuve humiliante,..... quel
» avantage en résultera-t-il pour
» l'Etat ? La population, dites-
» vous... Quoi ! vous avez, par
» votre compte, 400000 Gentils-
» hommes en France, & vous ne
» trouvez pas assez de Noblesse ?
» La France possède 400000 Gen-
» tilshommes, & l'on voit des Ro-
» turiers dans les emplois Militai-
» res ?.... Les Nobles commerçans
» ne feront que des Nobles, &
» ces Nobles riches ne feront bien-

» tôt plus que des fainéans. A la
» troisiéme génération, les richeſ-
» ſes ſeront diſſipées, la pareſſe
» enracinée reſtera ſeule, & l'Etat
» n'aura plus que de fiers *Hidal-*
» *gos*..... Le Tiers-Etat n'en dimi-
» nuera pas moins dans la propor-
» tion où l'on trouve qu'il dimi-
» nue; les terres ne ſeront plus
» cultivées, les campagnes devien-
» dront déſertes..... Le vice géné-
» ral détruira tout à la longue,
» parce que la culture des terres eſt
» la baſe de tout. Notre Gouver-
» nement... ſera donc obligé de
» rappeller les bras au travail de
» la terre; il faudra qu'il faſſe, pour
» cette culture ſi intéreſſante, &
» avec plus de raiſon, ce que vous
» prétendez qu'il faut faire pour le
» Commerce. On verra donc alors
» Nobleſſe militaire, Nobleſſe
» commerçante, Nobleſſe cultiva-
» trice; il ne reſtera plus qu'à for-
» mer une Nobleſſe induſtrieuſe,

» & tout ſera Nobleſſe ; c'eſt-à-dire
» qu'il n'y en aura plus.

Arrivé par cette induction à l'égalité générale parmi les citoyens, l'Auteur en tire la deſtruction de la Monarchie, qui ne peut être remplacée que par le Gouvernement Républicain, ou par le Deſpotiſme outré, &c. Nous regrettons de ne pouvoir tranſcrire en entier ces morceaux dont nous n'offrons que des traits mutilés : ils ſuffiſent cependant pour montrer que l'Orateur de la Nobleſſe militaire eſt auſſi diſert, auſſi véhement, auſſi ardent que l'Orateur de la Nobleſſe commerçante eſt ſubtil, enjoué, élégant. Le génie du premier n'eſt jamais plus fécond en reſſources que dans les endroits où ſa cauſe eſt plus foible en moyens ; alors ſon ame s'éleve, ſon génie s'enflamme : de la grandeur de ſes propres ſentimens, ſes argumens tirent la force qui leur

manque. On ſent que des intérêts auſſi puiſſants que ſes raiſons, l'obligent à plaider la cauſe des Nobles militaires.

Dans un autre Article nous donnerons la ſuite de cet Extrait.

ARTICLE LXIV.

DISSERTATIONS ſur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame. In-12. pag. 444, ſans l'Avertiſſement. A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques &c. M. DCC. LV.

NOUS avons rendu compte, dans un premier Extrait*, de la *Diſſertation ſur l'immaté-*

---

* Voyez nos Mémoires d'Avril, I. Volume.

rialité & l'immortalité de l'ame : la *Diſſertation*, qui traite de *la liberté*, va nous occuper dans cet Article. L'Auteur avoue qu'il embraſſe un ſujet manié mille fois ; mais il reſte encore des tréſors à tirer de cette mine. On a dit quelquefois des inutilités, ſouvent des fauſſetés ſur l'eſſence & ſur l'exiſtence de la liberté : on n'a pas toujours répondu d'une manière ſatiſfaiſante aux ſophiſmes des mauvais Philoſophes ou des libertins. L'Auteur eſpère s'expliquer avec autant d'exactitude que de préciſion. Son objet eſt borné aux argumens philoſophiques, mais le ſuccès de la controverſe n'en ſera pas moins à l'avantage de la Religion.

DISSERTATION SUR LA LIBERTÉ.

Après des Notions préliminaires ſur les diverſes facultés de l'ame, l'Auteur ne reconnoît d'au-

tre liberté que celle qui consiste dans la puissance qu'a la volonté *de choisir entre deux ou plusieurs partis qui lui sont présentés, & de se déterminer à son gré pour le parti qui lui plaît.* C'est-là ce qui s'appelle *volonté libre, libre arbitre :* principe de toute la Morale ; condition essentielle pour l'imposition des Loix, pour l'infliction des peines, pour l'attribution des récompenses, &c. On suppose des *motifs* dans la susdite définition, parce que la volonté n'agit point sans motifs ; mais placée entre deux motifs opposés & chacun d'une égale force, elle peut suivre, à son gré, l'impression de l'un ou de l'autre ; elle peut même, entre deux motifs inégaux, suivre l'impression du moins fort : *Il est vrai que, dans ce cas, son choix sera plus difficile & souvent même chancelant ; mais le pouvoir de la liberté n'en paroîtra que plus grand.*

Juin, 1756.

Il y a, ce ſemble, du neuf dans deux penſées que propoſe l'Auteur. La premiére eſt, que le pouvoir de la liberté n'eſt pas égal dans tous les hommes. Tous auront bien l'eſſentiel de cette faculté ; mais tous n'auront pas le même degré de facilité pour choiſir entre les divers objets qui ſe préſentent. L'autre penſée eſt qu'on peut étendre, fortifier, augmenter le pouvoir de la liberté : avantage qui doit ſuivre naturellement l'augmentation des connoiſſances & la perfection des lumières. L'Auteur ne propoſe ces deux penſées que comme des conjectures ; mais il ne laiſſe pas d'en donner la preuve par l'analogie des autres facultés de l'ame ; facultés de ſentir, d'imaginer, de raiſonner &c. leſquelles ſont plus ou moins étendues dans les différents *individus*, & qui ſe perfectionnent par l'exercice, par l'étude, &c.

L'exiſtence de la liberté, dans l'homme, ſe prouve par tant de raiſons, qu'on peut regarder comme des inſenſés ou comme des gens de mauvaiſe foi, tous ceux qui la nient : l'Auteur réduit ſes preuves à trois ; au ſentiment intérieur, au conſentement de tous les hommes, à la différence qui ſe trouve entre les hommes, & les animaux privés de liberté.

1°. Le ſentiment intérieur prouve à chacun de nous qu'il peut ſe déterminer à ſon gré entre deux partis ; qu'il peut choiſir ce qui lui plaît, & comme il lui plaît ; qu'il peut décider par lui-même du parti qu'il va prendre, &c. Cette preuve eſt ſimple, déciſive, connue de tout le monde ; mais quelle vérité ſeroit à l'abri des ſubtilités ſophiſtiques de Bayle ? Il emploie, pour combattre celle-ci, une hypothèſe auſſi fauſſe que ridicule : il compare notre ame à une girouette qui

recevroit tout-à-la-fois le mouvement vers un certain point de l'horizon, & l'envie de ſe tourner vers ce côté-là. En ce cas, *dit-il*, elle ſeroit perſuadée qu'elle ſe mouveroit d'elle-même pour exécuter les deſirs qu'elle formeroit; & il en ſeroit, à peu-près, de même de notre ame, ſi Dieu ſeul en produiſoit les modalités, c'eſt-à-dire nos idées, nos volitions, nos jugemens, &c. car, en ce cas, nous croirions penſer, vouloir & juger de nous-mêmes; nous ne douterions pas que nous ne fuſſions maîtres de nos déterminations; que nous ne ſuiviſſions nos penchans, quoiqu'en effet tous ces mouvemens fuſſent, en nous, des affections néceſſaires.

L'Auteur n'a pas de peine à détruire une ſi folle objection: elle fait de Dieu un Etre trompeur, & de nous, des Etres ſemblables à ceux que Plaute dépeint en diſant:

Di

Dî nos quasi pilas homines habent.

Selon cette doctrine, Dieu prendroit plaisir à nous faire une illusion perpétuelle ; il chercheroit à nous induire dans des erreurs inévitables ; il nous donneroit le sentiment d'une liberté que nous n'aurions jamais, &c. A l'égard même de cette question de la liberté, il se feroit comme un jeu d'inspirer des sentimens contradictoires ; dans les uns, il mettroit l'*affirmative* ; dans les autres, la *négative* ; dans d'autres, le *doute* & l'*irrésolution*. Est-ce donc là l'idée que nous devons nous former de l'Etre infiniment bon & infiniment vrai ? D'ailleurs sentons-nous seulement que nous avons des idées, des jugemens, des volitions ? Ne sentons-nous pas que nous nous déterminons à considérer ces idées, à préparer ces jugemens, à produire ces volitions ? & la girouette, dont on nous propose l'exemple, auroit-

elle de même le ſentiment de ſa détermination ? pourroit-elle ſe dire à elle-même qu'elle eſt maîtreſſe de ſe porter à tel ou tel objet ? &c. C'eſt donc le comble du délire que de nous diſputer la jouiſſance de notre liberté, tandis que nous la ſentons intimement : & que gagne-t-on à nous objecter auſſi l'état des fous, des perſonnes yvres, & de ceux qui rêvent, pour en conclure que tous ces gens-là ſe ſentent libres & ne laiſſent pas de ſe tromper ? Eſt-ce donc qu'il n'y a point de différence entre les états d'yvreſſe, de folie, de ſommeil, & les états contraires ? Eſt-ce *que les opérations de l'ame ſe font dans les premiers, où la conſtitution du cerveau eſt certainement altérée, avec le même ordre & la même perfection que dans les autres où le cerveau eſt dans l'état naturel ?* Tel eſt l'abrégé de ces bonnes réponſes, dont nous ſuppri-

mons le développement, pour passer à la seconde preuve de notre liberté.

2°. Elle est fondée sur la persuasion intime, constante & universelle de tous les hommes : aucun d'entre eux, quand il a voulu s'interroger lui-même, & reconnoître ce qui se passe dans son ame, n'a douté qu'il ne fût libre, *d'une liberté de choix*. C'est la supposition qui règne dans toutes les actions, dans toutes les entreprises de la vie ; c'est le principe d'où sont partis les Législateurs pour faire des loix, pour proposer des récompenses, pour établir des peines ; c'est le fondement sur lequel porte toute l'œconomie de la Religion, tout le détail de la morale, tous les principes de l'éducation. Otez la liberté ; vous n'aurez droit ni d'instruire, ni d'encourager, ni de reprendre, ni de punir : car tout ceci suppose qu'on traite avec des hom-

mes libres, capables de faire le bien & d'éviter le mal, de prendre telle ou telle impression de vertu, de renoncer à telle ou telle mauvaise inclination, de reconnoître la justice des peines qu'on leur inflige, ou de prétendre aux éloges qui sont le prix d'une sage conduite.

On n'a rien objecté contre cette preuve. Mais il n'est point inutile d'observer, d'après notre Auteur, que les subtilités de Bayle contre le témoignage général des peuples, en faveur de l'existence de Dieu, n'ont aucune application à l'usage qu'on fait ici du consentement de tous les hommes à reconnoître l'existence de la liberté. D'abord il est très-réel, ce consentement, & l'on ne peut citer aucun homme, en possession de son bon sens, qui ait douté du sentiment intime de sa liberté. Les Pyrrhoniens eux-mêmes, & les Sceptiques ont toujours agi comme des

gens parfaitement convaincus qu'ils étoient libres. Enſuite quoi de plus ſimple que le ſentiment de la liberté ! chaque homme peut en juger comme de la faim & de la ſoif qu'il éprouve.

3°. La différence qu'on remarque entre les animaux & les hommes, atteſte encore la liberté de choix dont jouiſſent ces derniers. Les animaux gardent, dans toutes leurs actions, une conſtance & une immutabilité dont tout le monde eſt témoin ; & à ce ſujet, l'Auteur choiſit quelques traits de l'Hiſtoire des Animaux, faiſant bien ſentir par-là qu'il n'exiſte en eux ni liberté de choix, ni principe d'action, ni pouvoir de ſe déterminer pour un parti ou pour un autre, &c. Il oppoſe à ce tableau celui des hommes & de leurs actions, toujours ſujettes à une inſtabilité & à une variation continuelle. » La » langue, l'accent, changent d'un

» pays, d'une ville, d'un quartier
» de ville à l'autre ; & dans le mê-
» me lieu ils souffrent des change-
» mens considérables dans peu d'an-
» nées. Chacun s'habille, se loge,
» se meuble différemment ; & au-
» cun ne s'habille, ne se loge & ne
» se meuble long-temps de la
» même manière. Les voitures, la
» cuisine, les amusemens, les jeux,
» les plaisirs, les parures changent
» presque tous les mois... Or cette
» inconstance, cette instabilité,
» cette variation continuelle des
» hommes dans leurs actions, vien-
» nent de ce qu'il y a en eux une
» liberté de choix, un pouvoir de
» se déterminer à son gré, un libre
» arbitre qui fait qu'ils prennent
» des partis différents suivant les
» circonstances, & qu'ils en chan-
» gent souvent. «

Ces principes, très-lumineux, sont suivis, en dix chapitres, de la Réponse à dix objections, dont la

première porte que *la liberté de choix seroit une imperfection*, parce que l'ame *feroit souvent un choix arbitraire, sans motif, sans cause, & par pur caprice.* J'admets l'*arbitraire*, répond l'Auteur, parce que le choix libre de l'ame est une suite de son libre Arbitre. Mais il est très-faux que, dans l'hypothèse de la liberté, l'ame choisiroit souvent *sans motif* : cela ne pourroit avoir lieu ni quand le choix se feroit entre deux biens égaux, ni quand il se feroit entre deux biens inégaux. Dans le premier cas, l'ame se détermineroit elle-même pour l'un ou pour l'autre parti à son gré. Avant la détermination, les motifs lui seroient présents ; ils l'éclaireroient, ils la toucheroient ; & c'en est assez pour justifier ce principe que *l'ame n'agit point sans motif* : mais au moment de la détermination même, & dans l'acte de cette déter-

mination, l'ame ſeule agiroit ſans que les motifs influaſſent ſur cette action qui eſt l'exercice formel de la liberté. Et voilà comme s'évanouit la prétendue difficulté tirée de l'embarras où ſe trouveroit l'âne de Buridan entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux. Je ne ſçai pas, *répondoit M. de Crouzas*, ce que feroit l'ame de cet animal, parce que je n'en ai pas aſſez de connoiſſance; mais je ſçai bien ce que feroit l'ame d'un homme *logé*, comme dit Montagne, *entre la bouteille & le jambon, avec égal appétit de boire & de manger;* la volonté de cet homme ſe détermineroit-elle même pour l'un ou l'autre objet. C'eſt l'unique ſolution qu'il faut donner à ces comparaiſons dont les Sceptiques ont prétendu tirer tant d'avantages.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que, dans le cas propoſé, l'ame n'agiroit pas non plus *ſans cauſe*

& *par pur caprice*, puiſqu'elle-même ſeroit la cauſe de ſon action, & qu'elle ne s'y détermineroit qu'après avoir conſidéré des raiſons d'agir. On conçoit qu'il en ſeroit de même dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire quand le choix ſe feroit entre deux biens inégaux. Si l'ame ſe portoit vers le bien qui la touche le plus, elle n'agiroit aſſurément pas *ſans motif*, *ſans cauſe*, & *par pur caprice*; mais auſſi ne laiſſeroit-elle pas de conſerver alors le pouvoir de ſe déterminer pour le parti contraire. Si elle choiſiſſoit le bien qui l'affecte le moins, il ſeroit encore vrai de dire que ſon choix ne ſeroit ni *ſans motif*, ni *ſans cauſe*, ni un effet du *caprice*, puiſqu'après la conſidération du *motif*, quoique plus foible, elle ſeule trouveroit, dans ſon propre fond, toute la puiſſance néceſſaire pour ſe déterminer; & il ne s'enſuivroit certainement point que,

dans cette hypothèse, l'ame choisiroit le mal, comme quelques-uns l'ont prétendu. *Car il est impossible que l'ame délibère entre le bien & le mal connu, & choisisse le mal reconnu pour tel.* Il faudroit lire tout ce Chapitre, pour reconnoître dans quel ordre & avec quelle clarté l'Auteur traite cette importante matière.

Il seroit à propos d'y joindre le Chapitre suivant, où l'on examine deux voies que Bayle propose pour dégager l'ame des pièges de l'équilibre, c'est-à-dire pour vaincre l'indétermination qui résulte des motifs égaux & opposés. La premiére de ces voies consiste en ce que l'homme, pour se flatter de l'agréable imagination qu'il est le maître chez lui, feroit cet acte: *Je veux préférer ceci à cela, parce qu'il me plaît d'en user ainsi.* L'autre voie est celle du sort & du hazard; *la courte paille*, dit

Bayle, *en décideroit :* mais on voit d'abord que ce dernier expédient ne ſeroit qu'un palliatif, puiſqu'il faudroit que ce fût la volonté même de l'homme qui ſe déterminât à interroger le ſort ; or il n'y a pas plus de difficulté à prendre parti pour l'un des deux objets en queſtion, que pour s'en remettre à la déciſion du hazard. Ajoûtez que *perſonne ne s'eſt jamais aviſé* de tirer à la courte paille *dans une queſtion perſonnelle & intéreſſante où l'on flotte entre deux partis ; comme, achetera-t-on une telle charge, ou ne l'achetera-t-on pas*, &c. L'autre voie, qui eſt la premiére propoſée par Bayle, n'eſt guères plus efficace ; car 1°, avant que de ſe déterminer, on ne fait jamais cet acte préparatoire, *Je veux préférer ceci à cela, parce qu'il me plaît d'en uſer ainſi :* 2° dans cet acte même, il y a une détermination de la volonté :

3° cet acte réduit à n'être que préliminaire, ne romperoit pas l'équilibre, il feroit partie des motifs, & il resteroit toujours à l'ame de l'homme l'obligation de se déterminer elle-même : 4° quand on *se flatteroit de l'agréable imagination qu'on est le maître chez soi*, auroit-on pour cela le pouvoir de se mouvoir, de se déterminer, de vouloir ? & si l'on ne l'avoit pas, comment parviendroit-on à faire quelque chose ? &c.

Mais, *dit-on*, l'idée de l'Etre créé, de l'Etre qui n'existe point par lui-même, ne renferme point l'idée de la liberté. Ceci est encore une objection ou plutôt un sophisme de Bayle. Et que prétend-il prouver par-là ? Etablissons-nous l'existence de la liberté sur l'idée de la créature en général ? Point du tout assurément. On a vû ci-dessus nos preuves ; sentiment intérieur, aveu de tous les hommes, diffé-

rence des hommes d'avec les animaux ; & tous les monumens de la révélation concourent à mettre cette vérité dans le plus haut degré de certitude. Pourquoi donc nous attaquer par une route toute étrangère à la queſtion ? Ainſi abrègeons-nous les réponſes de notre Auteur qui, dans cet endroit, réfute auſſi les imaginations de Bernardin Ochin, *homme d'un mérite, dans le fond, très-médiocre & de nulle autorité dans la queſtion préſente.*

Pour détruire la liberté de choix, on a voulu ſe prévaloir du ſouverain domaine de Dieu, & de la connoiſſance qu'il a des évènemens futurs : difficultés réſolues cent fois ; la premiére, par la doctrine ordinaire du *Concours*, dont notre Auteur rend compte avec beaucoup de préciſion ; la ſeconde, par l'explication de la manière dont Dieu voit les objets futurs non-ſeulement abſolus, mais condition-

nels, non-ſeulement néceſſaires ; mais contingents. L'Auteur dévelloppe auſſi ce point avec tant de clarté, qu'on peut bien ſe diſpenſer de chercher des lumières ailleurs. Nous n'inſiſterons pas ſur tout ce grand morceau, qui doit être conſulté dans le Livre même.

On diſcute enſuite pluſieurs nouvelles objections de Bayle ; toutes frivoles, toutes détruites par les principes même de la queſtion : mais cet eſprit, curieux d'aſſembler des nuages, ſçavoit donner aux moindres choſes un air de vraiſemblance, & un appareil d'autorité. Il prétend que la conſervation eſt une création continuée, & qu'ainſi Dieu conſervant notre être, c'eſt une néceſſité qu'il crée toutes nos déterminations, toutes nos volitions libres, &c. Equivoque pure : Dieu ne nous crée pas continuellement ; il ne nous fait pas ſortir ſans ceſſe du néant ; il conti-

nue ſeulement de vouloir que nous exiſtions : or, par cette volonté, il conſerve nos déterminations, nos volitions libres quand elles exiſtent & qu'elles ne ſont point rétractées ; mais Dieu n'eſt pas la cauſe immédiate & unique de ces modifications, comme il l'eſt de notre exiſtence & de nos affections néceſſaires, de celle, par exemple, qui nous porte au bien en général. En un mot, Dieu nous conſerve ſur le pied d'êtres libres ; il n'empêche point l'uſage de notre liberté ; il concourt à la production des actes de cette liberté & il les conſerve : c'eſt tout ce qu'il faut pour répondre à l'argument de Bayle.

Mais, *reprend-il*, l'ame *ne ſçait pas ce que c'eſt qu'une volition*, comment peut-elle donc la produire ? Elle le peut par la faculté que Dieu lui a donnée de ſe déterminer. Toute autre recherche ;

toute autre queſtion eſt inutile.
Quant à la connoiſſance intime de l'acte qui s'appelle *volition*, c'eſt le ſecret du Créateur ; il ne l'a pas communiqué à l'ame humaine, parce que cette Théorie ne lui étoit pas néceſſaire.

Et que doit-on dire de ce *dernier jugement pratique de l'entendement*, dont quelques Philoſophes prétendent que la volonté ſuit toujours les impreſſions ? On doit dire que cette prétention eſt chimérique. » L'entendement eſt une » faculté de l'ame purement paſ» ſive, & la liberté une faculté pu» rement active ; ces facultés ſont » par conſéquent tout-à-fait diffé» rentes : ainſi ni l'entendement, » ni le dernier jugement pratique » qu'il forme, ne peuvent point » déterminer la liberté, en qualité » de cauſes efficientes, & la liberté » ne ſuit pas néceſſairement ce der» nier jugement. « Telle eſt auſſi

la doctrine du Docteur Clarck dont notre Auteur s'appuie & qu'il cite, ſuivant ſa louable coûtume d'indiquer exactement les Livres qu'il a conſultés pour ſon Ouvrage.

Une derniére objection eſt de Collins, cet Anglois preſque auſſi décrié pour ſa Métaphyſique que pour ſa Religion. Il imagine que *les exhortations, les menaces, les récompenſes & les châtimens ſont des preuves que les hommes agiſſent néceſſairement.* Voilà certainement un paradoxe & de plus une fauſſeté, comme notre Auteur le fait voir dans l'étenduë de 23 pages. Qu'il nous ſuffiſe d'obſerver

1°. Que Collins altère ou diſſimule l'état de la queſtion, en diſant que *ſi les hommes étoient libres, ils pourroient choiſir le mal comme mal.* Quelle conſéquence ! eſt-ce que la liberté de l'homme ne peut pas s'exercer ſur des biens vrais ou apparents ? Eſt-ce que jamais aucun

Philoſophe a fait conſiſter le libre arbitre dans le pouvoir de *choiſir le mal comme mal ?*

2°. Que le même Anglois s'égare dans des raiſonnemens ridicules ; par exemple, de ce qu'en certains pays on pend les lions pour inſpirer de la terreur aux autres, il en conclut qu'à plus forte raiſon le ſupplice des criminels doit faire impreſſion aux hommes, en les ſuppoſant même des agens néceſſaires. Ne diroit-on pas, d'après ce raiſonnement, que ceux qui pendent ces lions peuvent répondre de l'efficacité du remède pour corriger les autres lions ? Vaine idée néanmoins : un lion vorace voyant ſon pareil attaché à un arbre peut s'enfuir par l'horreur que tout animal a pour le cadavre de ſon ſemblable : mais que, dans l'occaſion de piller les campagnes & de dévorer les paſſans, ce lion rappelle le ſouvenir de ſon camarade

pendu, pour s'abſtenir de toute action violente; c'eſt ce qui n'eſt nullement prouvé & ne peut l'être: raiſonnez tout autrement à l'égard des hommes; & concevez l'effet qu'une punition exemplaire peut opérer ſur l'ame de quelqu'un qui eſt tenté de commettre un crime.

L'Auteur, dans deux derniers Chapitres, examine un mauvais Ouvrage qui parut en 1743 ſous le titre de *Traité de la liberté*; il en développe les pernicieux principes & il les réfute pleinement. Nous renvoyons à cette Partie de la Diſſertation, ou plutôt à toute la Diſſertation priſe en ſon entier. Les caractères qui la diſtinguent ſont l'ordre, la clarté, le ſtyle propre du ſujet, la bonne manière de raiſonner; & le zèle de l'Auteur eſt un titre de plus pour rendre ſon Ouvrage recommandable à tous ceux qui aiment la Religion.

Juin, 1756.

ARTICLE LXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LETTRE DE M. BERNIÉRE de S. Martin au R. P. CHARDIN J. Professeur de Mathématique à Nantes.

UNE des plus grandes satisfactions, M. R. P., que je puisse recevoir du moyen que j'ai trouvé pour parvenir à faire des Miroirs de réflexion en glace de toutes grandeurs, est celle de vous en voir faire quelque cas, & de me procurer une connoissance &

une liaiſon que je vous ſupplie de rendre autant durables qu'elles me flattent.

Par votre Lettre du 5. Avril dernier, adreſſée aux Auteurs des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & Beaux-Arts, vous demandez une deſcription exacte de mon Miroir & des divers uſages auxquels je le deſtine ou le crois propre.

Je crois répondre ſuffiſamment à votre premiére queſtion, en vous donnant ci-après copie du Certificat de l'Académie Royale des Sciences : j'ajoûterai ſeulement que le miroir de 22 pouces n'eſt qu'une épreuve dont le ſuccès m'a démontré, ainſi qu'à MM. De Reaumur, De la Caille, De Buffon & Nollet qui l'ont vû, que je puis, par mon procédé, en faire de toutes grandeurs : & cela eſt certain.

Quant aux uſages auxquels ſont deſtinés ces ſortes de Miroirs, il en eſt de purement agréables, & il

en eſt d'utiles : les premiers conſiſtent à leur faire rendre quelques phénomènes d'Optique ; comme quand on place des tableaux ou des eſtampes deſſinées en perſpective entre le miroir & ſon foyer, & que l'obſervateur ſe tient au-delà de ce foyer : l'effet eſt qu'il voit les objets en grand, au naturel, & avec une netteté & des détails dont ſes yeux ne jouiroient pas ſur l'objet réel à nud. Je ne parlerai pas davantage de ceux-ci, il ſont aujourd'hui connus de tout le monde.

Les uſages utiles ſont ceux qui réſultent de la chaleur qu'éprouvent les corps expoſés au foyer du miroir : ceux-là peuvent à l'avenir aller à l'infini, & ſont peu connus.

Le feu eſt, en Chymie, l'agent le plus général & le plus puiſſant pour analyſer les corps, en extraire les principes, & en former de nouveaux composés ; mais il en eſt un très-grand nombre qui réſiſtent,

pendant des années entiéres, au degré le plus violent du feu commun, ſans manifeſter la moindre décompoſition. Les calcinations, les opérations chymiques ſeroient donc bornées par les limites de ce feu commun, ſi l'on n'avoit reconnu, dans la réunion des rayons ſolaires, un feu beaucoup plus actif & plus ardent; mais quoiqu'on ait fait cette découverte, il y a fort long-temps, on n'en a tiré encore aucun avantage ſenſible, faute d'inſtrumens exécutés en grand, comme vous le dites, M. R. P., pour faire des expériences décisives. L'or & l'argent n'ont pû encore être ni calcinés, ni vitrifiés, faute de feu ſuffiſant, ſelon M. Macquer, en ſes élémens de Chymie; & les deſirs des Philoſophes de tous les ſiècles, à cet égard, pour en obtenir, par ces moyens, des remèdes qui ne pourroient être qu'infiniment ſupérieurs à tous ceux qu'on tire de ces

métaux par les voies ordinaires, n'ont pû encore être ſatisfaits.

Il y a deux moyens de réunir les rayons ſolaires, celui de la réfraction par le Verre lenticulaire, & celui de la réflexion par le Miroir concave. Quoique le verre lenticulaire de moyenne grandeur, donne plus de chaleur qu'un miroir de pareil diamètre, l'impoſſibilité d'en faire de grands, & l'épaiſſeur qu'ils acquiérent au centre à proportion, abſorbant les rayons & s'oppoſant ainſi à l'effet total deſiré, ne laiſſent plus que le parti du miroir concave.

Ce que Boerhaave rapporte du miroir de Villette, annonce aſſez quels merveilleux effets on devroit attendre d'un miroir en glace & d'un diamètre ſupérieur.

Pourrez-vous croire, M. R. P., que depuis 1740, que j'ai courbé au feu, pour la premiére fois, des glaces de diverſes grandeurs,

(temps

(temps auquel aucun autre n'en avoit encore courbé en France;) pourrez-vous croire, dis-je, que j'ai toujours en tête de faire un jour un Miroir concave en glace de douze pieds de diamètre ? Suspendez ici votre jugement, je vous prie ; & si vous ne pouvez pas, sur ma parole, vous persuader la chose possible, & combien je suis sûr qu'elle l'est, du moins faites-moi la grace de ne vous pas laisser prévenir sans retour contre mon assertion ; & en attendant que les circonstances me mettent au point de démontrer clairement cette possibilité, souffrez que je vous mette sous les yeux une légère esquisse des effets qu'un tel miroir pourroit produire.

1°. Ce miroir ayant 12 pieds de diamètre, & faisant partie d'une sphère de 24, son foyer seroit à 6 pieds de distance de son fond ; & comme je puis le faire approcher

de la figure parabolique, je puis ſuppoſer ce foyer réduit à un cercle de 6 lignes de diamètre comme celui du miroir de Villette.

2°. Cela poſé, en prenant pour régle la manière dont Boerhaave calcule la chaleur du foyer de Villette, mon Miroir recevant les rayons parallèles du ſoleil par une aire circulaire de $2346130\frac{2}{7}$ lignes quarrées, & les réuniſſant en un autre eſpace circulaire de 6 lignes de diamètre, donneroit à ce foyer une chaleur qui ſeroit à celle du ſoleil, comme $2346130\frac{2}{7}$ diviſé par $28\frac{2}{7}$ plan du foyer eſt à 1, ou comme 82944 eſt à 1, c'eſt-à-dire environ quatre-vingt mille fois plus forte que celle du ſoleil à nud.

3°. Avec le feu commun, quand on eſt au-delà de la chaleur que le verre peut ſupporter ſans ſe fondre, on ne peut plus avoir de graduation, & par conſéquent il n'eſt pas poſſible de rendre compte, au-

delà de ce degré, de ceux auxquels on s'est élevé précisément pour parvenir à telle ou telle opération : avec mon Miroir on pourroit, pour ainsi dire, compter juste les degrés, de feu qu'on voudroit communiquer depuis 1, qui seroit la chaleur nue du soleil jusqu'à 80000, & donner des notions claires & exactes de ces différents degrés, en observant simplement l'état actuel de l'atmosphère au thermomètre comparable.

4°. Selon Boerhaave, le miroir de Villette, tout imparfait qu'il est, donne une chaleur si vive qu'elle fond en une minute les six métaux & tous les demi-métaux, vitrifie toutes les matières pierreuses en un moment, comme les briques, l'argile, le sable, les creusets, le marbre, le jaspe & le porphire ; les pierres dont on fait les fours où l'on fond le fer, pierres qui peuvent résister pendant plu-

ſieurs années au feu prodigieux qu'on fait continuellement dans ces fourneaux. M. Homberg croit avoir vû fumer l'or expoſé au foyer du Verre lenticulaire de M. le Duc d'Orléans, & même qu'il s'y eſt vitrifié ; on lui conteſte à la vérité cette derniére partie, mais ce verre lenticulaire ne donne pas plus de chaleur que le miroir de Villette, & ce miroir étant ſuppoſé parfait, n'en donneroit que 7396 fois plus que le ſoleil : la différence de celui-ci à celui que je propoſe, eſt donc comme 7396 à 82944, c'eſt-à-dire que le foyer de Villette eſt environ onze fois moins puiſſant que le mien ; ainſi il y a lieu de croire que ſi M. Homberg avoit eu à ſa diſpoſition un tel foyer, ſon expérience fût devenue ſi claire qu'on eût ſçû préciſément à quoi s'en tenir, & que toute conteſtation eût ceſſé par l'évidence. Enfin, ſi le miroir de Villette a produit les

effets rapportés par Boerhaave, lorſque je propoſe un feu gradué dont l'extrême ſera dix à onze fois plus actif, n'eſt-ce pas introduire preſque un nouvel élément, & ouvrir la voie à un nombre infini de nouvelles découvertes, dont il n'eſt pas aiſé que nous ayions même les idées ?

50. Le feu commun communique preſque toujours quelque choſe des ſubſtances qui lui ſervent d'aliment aux corps qu'on met à ſon épreuve, & il eſt preſque impoſſible d'empêcher cette communication : le feu produit par les rayons réunis, eſt un feu pur, élémentaire, & incapable de rien ajoûter aux corps qui lui ſont ſoumis ; cette propriété eſt preſque auſſi importante que ſa force.

Voilà, M. R. P., une partie des vuës que j'ai eues dans mes recherches, pour parvenir à étamer des miroirs concaves de toutes gran-

deurs. Je ne me ſuis pas propoſé, comme vous jugez bien, de les faire tous de douze pieds de diamètre : ce n'eſt pas une petite opération ; ce qui eſt poſſible n'eſt pas toujours aiſé ; mais je puis aſſez facilement en faire de trois à quatre pieds, *à fortiori* au-deſſous.

Permettez-moi une derniére obſervation, c'eſt que ma manière d'étamer peut s'appliquer très-aiſément aux grandes glaces, ſur leſquelles les Miroitiers ſont obligés de charger juſques à deux & trois milliers, ce qui ne peut guères ſe faire ſans de grands riſques: d'ailleurs étamant par-deſſous, il faut qu'ils retournent ces glaces dans les vingt-quatre heures pour les mettre en plans inclinés : c'eſt en les retournant ainſi qu'ils en caſſent quelquefois. Comme ma manière d'étamer ſe fait par-deſſus & ſans poids, elle les mettroit à l'abri de ces inconvéniens ; mon

étamage a de plus ſur le leur, de ne pouvoir être endommagé par l'humidité. Je ſuis, &c.

BERNIERE de S. Martin, Contrôleur-Général des Ponts & Chauſſées de France, rue d'Argenteuil butte S. Roch à Paris.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie Royale des Sciences, du 12. Mai, 1756.

Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, un Mémoire de M. BERNIERE de S. Martin, ſur l'étamage des Glaces, & principalement des Miroirs concaves. Dans ce Mémoire, M. Bernière expoſe les difficultés qui ſe rencontrent pour étamer des Miroirs concaves, de plus d'un pied de diamètre, leſquelles viennent principalement de la grande quantité de mercure qu'il faut employer, & du poids dont il

faut charger ces Glaces. Après de longues tentatives, pour ſurmonter ces difficultés, M. Bernière a été contraint de renoncer à la méthode dont les Miroitiers ſe ſervent : il a cherché une compoſition qui pût s'appliquer facilement ſur toutes ſortes de ſurfaces de verre, & faire le même effet que l'étamage ordinaire ; il eſt enfin parvenu à étamer un Miroir concave de vingt-deux pouces de diamètre, le ſeul qui lui reſtât d'un grand nombre d'autres beaucoup plus grands, mais qui avoient été caſſés à l'étamage ſelon la méthode ordinaire. Il a remis au Secrétaire de l'Académie un papier cacheté, concernant la deſcription de ſa compoſition, & celle du procédé néceſſaire pour s'en ſervir. Il a demandé des Commiſſaires, pour leur faire voir ce miroir & d'autres morceaux de glace étamés à ſa manière.

Il nous a paru que l'étamage de

M. Bernière faiſoit abſolument le même effet que l'étamage ordinaire ; & ſelon l'expoſé qu'il nous a fait de la nature de ſa compoſition & de ſa manière de procéder pour en faire uſage, nous avons lieu de croire qu'il doit réuſſir à étamer avec facilité des Miroirs de toutes ſortes de grandeurs & de ſurfaces. A Paris, ce 12. Mai 1756.

Signé, DE REAUMUR,
LA CAILLE.

Je certifie ce préſent Extrait conforme à ſon original & au jugement de la Compagnie. A Paris, ce 12. Mai 1756.

Signé, GRAND-JEAN DE FOUCHY, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Les Libraires, Hugues-Daniel Chaubert, Quai des Auguſtins ; & Claude Hériſſant fils, rue Notre-Dame, publient les deux premiers Volumes (*in*-4o.) de la *Nouvelle Traduction de Joſeph faite ſur le Grec, avec des Notes critiques & hiſtoriques, &c.* Par le R. P. Gillet, Chanoine-Régulier de S. Auguſtin, Congrégation de France, Bibliothècaire de Ste Geneviève. Il y a toute apparence qu'on aura, dans cet Ouvrage, l'Hiſtorien Joſeph tel qu'il eſt, & non défiguré par une verſion infidèle : le Traducteur ſçavoit le Grec & n'a travaillé que d'après le texte. Comme il n'a pas ſurvécu à l'Edition de ſon Livre, on trace ici ſon éloge hiſtorique, qui donne une idée très-avantageuſe de ce Sçavant. Nous rendrons compte avec ſoin de cette grande entrepriſe litteraire & typographique ; car l'Edition eſt belle, & les Exemplaires ſont ornés de vignettes, &c.

Voici un avis des Libraires :

» Ceux qui jusqu'ici n'ont point » souscrit pour cette Traduction, » payeront 30 livres en recevant » ces deux Volumes ; ceux qui ont » souscrit n'ont que 15 livres à don- » ner. On délivrera aux uns & aux » autres le troisiéme Volume *gra-* » *tis*, au mois de Décembre pro- » chain ; & en Juillet 1757, le qua- » triéme Volume en recevant 6 liv. » pour dernier payement.

» Pour le grand papier, ceux qui » n'ont pas souscrit payeront, en » recevant les deux premiers Vo- » lumes, 48 livres ; ceux qui ont » souscrit, seulement 24 livres : les » uns & les autres recevront le troi- » siéme Volume au mois de Dé- » cembre prochain sans rien dé- » bourser, & le quatriéme au mois » de Juillet 1757, en payant 12 liv.

La Conduite des François justi-fiée, ou *observations sur un Ecrit*

intitulé : Conduite des François à l'égard de la Nouvelle-Ecosse depuis son premier établissement jusqu'à nos jours. *Par le Sieur D. L. G. D. C. Avocat au Parlement.* In-12. A Utrecht, & se trouve à Paris chez Le Breton, rue de la Harpe &c. Cet Ouvrage nous occupera dans un Article à part; il nous a paru, au coup d'œil, bien raisonné & convenablement écrit.

Le Sieur de Neufforge vient de mettre au jour 24 Estampes, propres à la décoration intérieure & extérieure des bâtimens : l'Auteur s'attache sur-tout à ce qui peut orner des Galeries, des Salons & des Façades : ceci n'est encore qu'un essai, mais digne de l'attention des Connoisseurs. Voici le jugement qu'en a porté M. Blondel, célebre Professeur d'Architecture : » Il règne en général, *dans ces des- » seins,* une composition ferme &

» mâle, préférable à beaucoup » d'égards aux ornemens frivoles » qui se sont exécutés en France, » depuis vingt ou trente ans, au » mépris des célèbres exemples » que nous donnent les monu- » mens du dernier siècle « &c. *Ce Recueil se trouve chez l'Auteur, rue S. Jacques, au Chariot d'or.*

M. Pingré, Chanoine-Régulier & Bibliothécaire de Ste Geneviève, & Membre de l'Académie Royale des Sciences, publie le projet d'une *Histoire d'Astronomie du XVII. siècle.* Cette Histoire sera un Recueil des observations faites depuis environ 1600 jusqu'au commencement du siècle où nous vivons : observations sur le Soleil, la Lune, les Planètes, les Satellites, les Comètes, le tout en cinq Livres. L'Auteur, très-capable de réussir dans son entreprise, dépouillera les dépôts littéraires, Bibliothèques,

Cabinets, Imprimés, Manuſcrits; & il fait eſpérer, dans l'exécution, du *choix*, de la *préciſion*, de la *promptitude*. L'Académie approuve fort ce projet, & le Public verra volontiers un Ouvrage ſi utile.

Dictionnaire Apoſtolique, à l'uſage de Meſſieurs les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui ſe deſtinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Auguſtin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne, &c. Tome IX. Contenant les *Fêtes de la ſainte Vierge*. Il y a, dans ce Volume, des Diſcours & deſſeins de Diſcours ſur la Conception, la Nativité, l'Annonciation, l'Aſſomption, la Préſentation, la Purification, la Viſitation de la Vierge; & trois autres ſujets, qui ſont la dévotion envers la ſainte Vierge,

la dévotion ou Confrairie du Rosaire, la dévotion ou Confrairie du Scapulaire. On connoît, par nos Annonces, le goût & l'utilité de cet Ouvrage : le présent Volume n'est point inférieur aux précédents ; & il a même l'avantage de ne rouler que sur un objet, qui par-là se trouve traité pleinement & parfaitement. La Conception Immaculée, qui est à la tête du Volume, engage l'Auteur dans des observations préliminaires où le dogmatique n'est pas oublié : on sera content de ce morceau ; & en général tout ce Recueil mérite l'accueil qu'on a déja fait aux autres Volumes. On nous promet encore quatre Tomes, un pour le Commun des Saints ; un d'Homélies pour le Carême ; un de sujets particuliers ; & le dernier est destiné à la Table générale. *Augustin-Martin Lottin, rue S. Jacques, est toujours l'Imprimeur de ce Diction.*

naire, qui se distribue au prix de 4 liv. en blanc le Volume, & de 5 liv. relié.

Excerpta è Cornel. Tacito, ou *les Tableaux de la tyrannie sous Tibère & Néron, tirés des Annales de Tacite, avec les principaux traits de ses histoires :* le tout dans le propre texte de l'Auteur avec des Notes en Latin, pour en faciliter l'intelligence aux jeunes gens, & des Sommaires en François pour les mettre au fait de chaque Chapitre. *Volume* in-12. *Chez Aumont, Place du Collège Mazarin.* Cet Ouvrage imite les *Excerpta* de M. Chompré, fort bon Livre dont nous avons si souvent parlé. On ajoûte ici des Notes au texte de Tacite, parce que cet Auteur ne donne pas toujours à ses pensées le dernier degré d'évidence. Ces Notes, au reste, sont extrêmement courtes, & ne sont destinées qu'à

faciliter les endroits qui pourroient embarraſſer les élèves, munis d'ailleurs de la meilleure volonté : nous croyons tout cela bien entendu, & il en réſultera au moins le bon effet de rendre la lecture de Tacite un peu plus commune. On pourra joindre, dans une nouvelle Edition, les *Mœurs des Germains & la vie d'Agricola.* M. l'Abbé de la Bléterie donne de grandes facilités pour faire des Notes ſur ces deux excellents morceaux.

Traduction libre en Vers François, des Elégies Latines de Sidronius Hoſſchius ſur la Paſſion de Jeſus-Chriſt. Par M. Deſlandes, Avocat en Parlement, anciennement aux Conſeils du Roi. *In*-8°. (pag. 106.) *Chez Lambert, rue de la Comédie Françoiſe, &c.* Sidronius eſt un Jéſuite Wallon, qui faiſoit, au ſiècle dernier, des Elégies comparables à celles d'Ovide. En

Juin, 1756.

Allemagne & en Italie, ce Poëte eſt très-connu & très-eſtimé; en France on le lit peu. M. Deſlandes eſt du nombre de ſes admirateurs; il entreprend aujourd'hui de le faire parler en notre Langue & dans le ſtyle de nos Muſes : entrepriſe qui ſuppoſe bien autant de génie que d'application. Rien de plus difficile, peut-être, que de faire paſſer les graces d'un émule d'Ovide dans la verſification monotone dont il faut bien que le François ſe contente. Comme on voit ici le texte à côté de la Traduction, on jugera des ſuccès du Traducteur. Nous ne citerons qu'un morceau pris au hazard; c'eſt le Poëte qui ſe plaint de l'état douloureux où Jéruſalem a réduit le Sauveur ſur la Croix, & l'Amour divin qui ſe porte pour être l'auteur de ce grand Sacrifice du Calvaire.

Stabat Amor, ſed non ſolitis circumdatus armis,
Nec pueri cultus, qui ſolet eſſe, fuit.

Nec humeris pendent pharetræ, non aureus arcus,
Non manus inſtructas ventilat igne faces.
Altera tela haſtam, duros tela altera clavos,
Hamatoſque vepres, flagraque ſæva tenet.
Nec rigidi funes, nec crux, nec ahenæa deſunt
Vincula; purpureus tinxerat illa cruor.
Ut vidi, ut ſtupui! vultus oculoſque minaces,
Armaque miratus, talia verba dedi:
Quid tibi, blande puer, cum tam crudelibus armis?
Quid tenerâ tractas non tua tela manu?

. . . .

Iſta *Scythas*, Beſſoſque truces, ſævoſque Gelonos,
Barbariemque avidam ſanguinis arma decent.
Queſtus eram; vultu cùm protinus ille ſevero,
Quos tua, quos, inquit, devovet ira reos?
Quid *Solymam* accuſas, dictiſque inceſſis amaris,
Non prius auditum quæ fuit auſa nefas?

Funeris illius quod sol, quod terra, quod æther
Horruit, auctor ego, primaque causa fui.
Nec piget esse reum, facto quoque glorior illo;
Hinc decus, hinc rebus gloria summa meis, &c.

Traduction.

Je vis l'Amour, ô Dieu! mais dans quel appareil?
Qui ne l'eût méconnu dans un état pareil?
Sans flèches, sans carquois, sans arc & sans ces flames,
Qui portent la chaleur dans les plus froides ames;
Une lance, des clous, des fers & des liens,
Des épines, des fouets, une croix, sont ses biens,
Ses ornemens, sa pompe: à cette affreuse image
Mes sens furent glacés; mais l'air de son visage
Austère & menaçant me surprit encore plus;
Je begaiai pourtant ce peu de mots confus:

Je vous croiois l'Amour, bel enfant, à
vos charmes ;
Mais l'Amour se sert-il d'aussi mortelles
armes ?
Laissez ces traits cruels indignes de vos
mains,
Aux Besses, aux Gelons, aux Scythes
inhumains.
Insensé, me dit-il d'un air grave &
sevère,
Sur qui crois-tu lancer les traits de ta
colère ?
Ce n'est point de Sion l'exécrable atten-
tat,
Qui mérite ta haine, & tout ce vain
éclat :
Cette mort fut bien moins un effet de la
rage,
Qu'un effet de l'Amour ; oui, c'est mon
propre ouvrage,
Et je m'en sçais bon gré ; ma gloire &
mon honneur
Naissent de ce forfait ainsi que ton bon-
heur, &c.

Le Sr Rigaud, Graveur, vient de joindre à son Recueil des vuës des Maisons Royales & autres, une nouvelle vuë du Château Royal de Madrid, situé dans le Bois de Bou-

logne, qui est une promenade de Paris. Outre ces Vues on trouve chez lui des Marines & Païsages, propres pour des représentations d'optique. *Il demeure à Paris, rue S. Jacques, près les Mathurins.*

Messieurs les Souscripteurs pour la Gravure de la Chapelle des Enfans trouvés, sont avertis que le Sr Fessard, Graveur du Roi & de sa Bibliothèque, demeurant rue Saint-Thomas du Louvre, délivre actuellement les 7, 8, 9, & 10e morceaux de la troisiéme livraison : il prie les Souscripteurs de vouloir bien faire retirer leurs Exemplaires le plutôt que faire se pourra, afin qu'il puisse faire la quatriéme livraison à la fin de l'année : il espère que les Souscripteurs verront qu'il ne néglige rien pour mériter la continuation de leur suffrage.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juin, 1756.

ARTICLE LVII. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines, &c.* Suite de l'Article LIII. au mois de Mai. 1349

ART. LVIII. *Lettre de M. De l'Isle sur de nouvelles découvertes en Astronomie, &c.* 1372

ART. LIX. *Cours de Chymie, &c.* 1391

ART. LX. *Sentiment d'un Harmoniphile sur différents Ouvrages de Musique.* 1417

ART. LXI. *Le Génie du Louvre aux Champs Elysées, &c.* 1429

ART. LXII. *Traité des Arbres & Arbustes, &c.* 1443

ART. LXIII. *La Noblesse Militaire, &c.* 1461

ART. LXIV. *Dissertations sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'Ame, &c.* 1483
ART. LXV. Nouvelles Littéraires. 1508

ERRATA

Pour Mai, 1756.

Pag. 1159, *ligne* 13, de Pactole; *lis.* du Pactole.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mai, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1756. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1756. I. vol.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 701 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	9.

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. enfeuilles, & 16ſ. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1756. I. vol.

ARTICLE LXVI.

ANNALES ROMAINES, ou *Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Romaine*, *depuis la fondation de Rome juſqu'aux Empereurs*. In-8°. pages 528.

A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

IL n'est point de peuple qui ait joué sur la scène du monde un rôle plus brillant que les Romains. Aussi n'en est-il pas qui ait eu plus d'Historiens & de Panégyristes. Sans parler des Auteurs anciens ou étrangers, qui ont travaillé sur l'Histoire Romaine, elle a occupé plusieurs de nos meilleurs Ecrivains. Avec des secours si abondants, & des lumières si multipliées, il nous seroit honteux d'ignorer cette Histoire qui, par elle-même, est si intéressante. La splendeur de l'ancienne Rome n'est pas entiérement éclipsée. Sa magnificence & sa grandeur respirent jusques dans ses ruines. Si Rome, dans ses beaux jours, fut la capitale de l'univers, elle est devenue, par sa chute, la mère des Empires

puiſſants qui ſe ſont formés de ſes débris.

On s'empreſſe toujours d'imiter les ouvrages marqués au coin du génie. Le plan d'Hiſtoire que M. le Préſident Hénault a tracé avec tant de goût, & qu'il a exécuté avec le ſuccès le plus éclatant, a déja ſervi de modele à pluſieurs Abrégés chronologiques. C'eſt d'après lui qu'ont été compoſées ces Annales Romaines, qui nous paroiſſent une des meilleures copies de cet excellent modele. Pour s'y conformer davantage, M. Macquer, Auteur de ces Annales, a diviſé ſon Hiſtoire par ſiecles à la fin deſquels il a placé des Remarques : au commencement de chaque ſiecle, il a mis des tables à pluſieurs colonnes, tables qui contiennent la ſuite des principaux Magiſtrats de Rome ; celle des Princes contemporains, & les noms des Sçavans & des Artiſtes célèbres, &c.

En rendant compte de cet Ouvrage, nous nous attacherons principalement à présenter au Lecteur les résultats & les remarques générales, qui terminent chaque époque, sans nous appésantir sur des détails dont un Extrait n'est pas susceptible.

Les Auteurs ne s'accordent pas sur l'année précise de la fondation de Rome. M. Macquer s'en tient au sentiment de Varron, adopté par le P. Pétau, & fixe cet évenement à la troisiéme année de la sixiéme Olympiade, c'est-à-dire à la 753e année avant Jesus-Christ.

Presque tous les peuples ont eu la foiblesse de recourir aux prodiges pour illustrer leur origine; delà vient que les commencemens de l'histoire des Empires sont toujours embellis ou plutôt dèshonorés par des fables. Les Romains, eux-mêmes, n'ont pas été exempts de ce ridicule, quoiqu'ils eussent

aſſez de véritable grandeur pour ſe paſſer d'origines chimériques : on ſçait ce qu'ils racontent de la naiſſance & de l'éducation de leur Fondateur. M. Macquer abandonne tout ce merveilleux aux eſprits frivoles, qui ne goûtent l'Hiſtoire que lorſqu'elle a un air de Roman.

Quand on conſidère ce qu'étoit Rome au temps de ſa fondation, & que, de ces foibles commencemens, on rapproche cette puiſſance énorme que les Romains acquirent dans la ſuite, on eſt étonné de l'eſpace immenſe qui ſépare ces deux termes. Une eſpèce de Bourgade, entourée d'un foſſé, remplie de cabanes mal conſtruites, n'offroit en apparence rien que de mépriſable ; mais l'ambition de Romulus, *dit M. Macquer*, annobliſſoit à ſes yeux cette Ville naiſſante ; elle lui faiſoit entrevoir, dans ces chaumières, les fondemens de la *ville éternelle* ; il eſpéra

qu'à force de travaux & d'efforts, Rome deviendroit la Capitale de l'Italie, & lui donneroit des Loix. Les premiers Romains étoient très-propres à entrer dans les vuës de leur Fondateur, & à réaliser ses espérances. Cette troupe de jeunes aventuriers, de brigands, d'esclaves fugitifs, de criminels échapés au supplice, qui se joignirent à lui, cherchoient moins le repos que de nouvelles aventures. Car tels étoient les premiers habitans de Rome: ce fut, *dit M. l'Abbé de Vertot*, d'une retraite de voleurs que sortirent les Conquérans de l'univers. Cet esprit de brigandages devint esprit de conquêtes. Dès le temps de leurs premiers Rois, les Romains voulurent être indépendants chez eux & maîtres chez leurs voisins. Romulus qui connoissoit le génie inquiet & entreprenant de ses sujets, ennemis de la contrainte, fut obligé de se

regarder moins comme leur Roi que comme leur Général : & lorſqu'il parut oublier qu'il commandoit à des hommes libres preſque ſes égaux, ils s'en défirent par une apothéoſe prématurée.

Romulus eut pour ſucceſſeur Numa, qui fit plus pour le bonheur des Romains que Romulus n'avoit fait pour leur grandeur. Numa plus capable de bien gouverner un Etat qu'il n'eût été propre à le fonder, borna ſon ambition à régner tranquillement ſur un peuple dont il vouloit adoucir les mœurs. Il crut voir que les Romains étoient auſſi ſuperſtitieux que guerriers ; il inſtitua un grand nombre de cérémonies religieuſes, qui furent avidement reçues par ſes ſujets : mais, pour entretenir dans eux & accroître même ce génie guerrier, il leur perſuada que les Dieux veilloient à la deſtinée de leur Empire, & que le

peuple Romain étoit appellé à commander aux autres peuples. Que ne devoit-on pas attendre d'une Nation toute remplie de ces idées de grandeur, qui ne connoissoit d'autre gloire que celle des armes, & qui a un caractère féroce joignoit un courage intrépide & porté jusqu'au fanatisme ? Les Romains sçurent profiter des circonstances dans lesquelles ils se trouverent, & qui favoriserent leurs projets. Rome, à sa naissance, ne voyoit autour d'elle que de petits Etats libres & indépendans, qui, ne pénétrant pas ses vuës, ne songerent pas à se précautionner contre son ambition. Ils ne virent pas que ce torrent, s'il n'étoit arrêté, inonderoit toute l'Italie & les engloutiroit tous les uns après les autres : il est vrai, *dit M. Macquer*, qu'on voit de temps en temps de petites ligues formées contre les Romains par les peuples d'Italie,

mais elles furent ou presqu'aussitôt rompues, ou mal combinées, & mal soûtenues. On ne connoissoit point alors cet équilibre de puissance qui depuis a fait l'objet des soins & des attentions de tous les Gouvernemens. Dans ces temps reculés, la Politique ne s'étendoit pas si loin.

A l'exception de Numa, tous les successeurs de Romulus rechercherent la gloire des armes & furent toujours en guerre. Il étoit de leur intérêt d'occuper sans cesse au-dehors l'activité de leurs sujets; la paix auroit produit des dissensions dans Rome : & faute d'objets étrangers, les Romains se seroient armés les uns contre les autres. La guerre fut le goût dominant de ce peuple, & son unique occupation. Ce génie héréditaire passoit des pères aux enfans, & devenoit l'esprit des nouveaux habitans que Rome recevoit dans son sein.

Le malheur de Romulus instruisit ses successeurs : ils respecterent assez le penchant que leurs sujets avoient à la liberté, pour ne point y donner atteinte directement. Mais la Politique a des ressources d'autant plus sûres, qu'elles ne sont point apperçues par le commun des hommes. Les Rois trouverent différents moyens d'affermir & d'étendre leur autorité, sans effaroucher un peuple si jaloux de son indépendance. Il faut voir, dans le Livre de notre Auteur, les moyens employés par les Rois pour s'affranchir peu-à-peu de la contrainte qui bornoit leur puissance : tout ce morceau, traité avec beaucoup d'intelligence & de profondeur, mèrite d'être lû.

Après deux siècles & demi d'une guerre continuelle, les Romains avoient encore très-peu étendu leur Empire. C'est qu'ils éprouverent de la part de leurs voisins une

résistance opiniâtre : mais cette résistance même qu'ils rencontrerent affermissoit dans eux ce génie guerrier qui faisoit le fonds de leur caractère, & les préparoit à des entreprises plus importantes : » Rome faisant toujours des efforts, » dit M. de Montesquieu, & trou» vant toujours des obstacles, faisoit » sentir sa puissance, sans pouvoir » l'étendre ; & dans une circonfé» rence très-petite, elle s'exerçoit » à des vertus qui devoient être si » fatales à l'univers. «

L'abus de l'autorité en devint l'écueil, & fournit le remède contre la tyrannie. Les Rois furent chassés de Rome ; les excès auxquels s'étoient portés Tarquin & ses fils, rendirent la royauté odieuse. M. Macquer trouve dans le génie & le caractère des Romains le principe & la cause de cet évenement. » L'esprit d'indépendance, qui ani» moit les Romains, ne leur per-

» mettoit pas, *dit-il*, de rester
» long-temps sous la conduite des
» Rois. Ce ne fut pas l'action de
» Tarquin qui détruisit la royauté :
» elle en fut l'occasion.« Ils eussent cherché des prétextes, s'ils eussent manqué de raisons pour chasser les Rois.

Quelques Auteurs ajustant après-coup les projets aux évenemens, ont prétendu que, dès le temps de l'expulsion des Tarquins, les Romains songeoient à subjuguer l'univers. Il est vrai-semblable qu'ils aspiroient alors tout au plus à l'Empire de l'Italie. Leurs idées s'aggrandirent, & leurs desirs se multiplierent avec leurs conquêtes. Leur ambition embrassa de nouveaux objets, à mesure qu'elle abattit des thrônes & subjugua des peuples : au temps dont nous parlons, cette ambition n'étoit ni éclairée sur ses intérêts, ni développée dans ses entreprises. Mais quoi qu'il en soit,

Brutus qui avoit lû les Mémoires dressés par Servius Tullius sur l'établissement d'une République, fit goûter ce projet par le Senat & le Peuple.

On convint de remettre toute l'autorité entre les mains de deux Magistrats annuels qui seroient élus par le peuple, & choisis d'entre les Patriciens : on dérogea dans la suite à ce dernier réglement; les Plébeïens parvinrent aussi au Consulat. Il faut observer, avec l'Auteur des *Considérations sur les Romains*, que l'établissement des Consuls contribua beaucoup à porter Rome à un si haut degré de puissance. » Les Princes, *dit-il*, » ont dans leur vie des périodes » d'ambition; mais la République » ayant des Chefs qui changeoient » tous les ans, & qui cherchoient » à signaler leur Magistrature pour » en obtenir de nouvelles, il n'y

» avoit pas un moment perdu pour
» l'ambition. «

Dès que les portes de Rome eurent été fermées pour les Rois, les Romains se crurent heureux : ils ne voyoient plus au-dessus d'eux que les Dieux & les Loix. L'amour de la liberté & l'amour de la patrie firent chez les Romains des Enthousiastes, parce que ces deux sentimens eurent toute l'activité & toute la chaleur des grandes passions. » Mais, *dit M. Macquer*, » les Romains se méprirent sur ces » deux objets importants. Ils travaillerent beaucoup pour la liberté sans pouvoir jamais jouir » de ses douceurs : & l'amour de la » patrie leur inspira beaucoup de » fausses vertus, ou pour mieux » dire, beaucoup de fureurs. «

Est-il vrai, en général, qu'il y aura communément plus de vertus dans une République que dans une Monarchie ? M. Macquer examine

ce principe répandu dans *l'Esprit des Loix ;* &, sans l'attaquer directement, il conclut par dire qu'il peut se trouver tout autant de vertus dans une Monarchie que dans une République, & que dans l'une & dans l'autre espèce de Gouvernement, les vertus seront produites par l'honneur & par l'amour de la gloire : par-tout, *dit-il*, les hommes seront quelquefois conduits aux grandes choses par l'amour de la gloire, comme les hommes vertueux le seront toujours par l'amour du genre humain.

» Brutus auroit fait une faute énorme, *dit M. l'Abbé de Mably*, » si, après l'expulsion des Rois, il » eût tenté de ramèner tous ses » concitoyens à l'égalité..... c'eût » été distraire les deux ordres de » la République de l'objet qui de- » voit les occuper, & les aigrir l'un » contre l'autre. « On doit ajoûter

qu'il eſt impoſſible de voir ſubſiſter entre les hommes une parfaite égalité : » Les Légiſlateurs, *dit* » *M. Macquer*, qui ont cherché » à établir l'égalité parfaite, ont » beaucoup aimé les hommes, & » les ont très-peu connus. Ils n'ont » pas fait attention que les incli- » nations, les talens, les paſſions » étant diverſifiées à l'infini, ſont » autant de diſtinctions réelles qu'il » eſt impoſſible de faire diſparoî- » tre. Tenter de mettre tous les » hommes de niveau, c'eſt ouvrir » une carrière immenſe aux paſ- » ſions ; elles apperçoivent les pla- » ces élevées qu'on a eu l'impru- » dence de laiſſer vacantes, & elles » s'élevent ſans ceſſe vers cet objet » comme ſur une proie qui leur » eſt deſtinée : la ſeule égalité qui » puiſſe ſubſiſter entre les hommes, » eſt celle de bonheur, la ſeule in- » téreſſante, la ſeule à deſirer. « Nous avons cité ce morceau dans

toute ſon étenduë, parce qu'il renferme le portrait des hommes tels qu'ils ſont, non l'idée vague & métaphyſique de ce qu'ils devroient être.

Il falloit du temps pour que la République acquît ce degré de conſiſtance & de force, qui la rendit ſi puiſſante. Le peuple gémit pendant pluſieurs années ſous la domination des Grands. Mais il ſe rendit à ſon tour redoutable aux Patriciens, en ſe donnant des Magiſtrats particuliers qui, comme autant de défenſeurs, veilloient à réprimer les entrepriſes du Senat & des Nobles. Les Tribuns furent chargés de cet emploi : il arriva pluſieurs fois que ces Magiſtrats abuſerent de leur crédit immenſe, On connoît les troubles qu'exciterent, dans Rome, les Gracques & quelques autres Tribuns ; mais c'eſt du ſein de ces troubles & de ces diſſenſions que ſortit cette

forme de Gouvernement qui valut aux Romains l'Empire de l'univers. Alors seulement Rome commença à offrir le spectacle d'une République parfaite. Notre Auteur, d'après M. l'Abbé de Mably, fait remarquer que le peuple avoit presque toute l'administration : de-là ce zèle, ce feu, cet enthousiasme que produit la Démocratie. Les différentes branches de l'autorité publique étoient confiées au Senat & à divers Magistrats : de-là cette perpétuité du même esprit qui semble être le partage de l'Aristocratie : de-là ce Gouvernement mixte dont les parties tempérées les unes par les autres ne pouvoient négliger leurs devoirs ni abuser de leur crédit : de-là enfin sortit cette énorme puissance qui engloutit tous les thrônes du monde alors connu. M. Macquer n'omet rien de ce qui peut interesser dans l'Histoire Romaine, & nous faire

connoître ce peuple Roi. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement les différents objets qui l'ont successivement occupé. Nous y renvoyons le Lecteur. Il y trouvera ce qui caractérise le génie des Romains dans les différents temps de leur République ; leurs usages, leurs loix, leurs coûtumes ; les créations des charges, leur pouvoir & leur utilité ; la manière dont ils sçurent varier leur conduite & leurs opérations militaires, selon la différence des ennemis qu'ils eurent à combattre. L'Article des Finances n'est point oublié, & ce morceau, rempli de vuës philosophiques, décèle un bon citoyen. Les Romains furent redevables de la conquête du monde autant à leurs défaites qu'à leurs succès. S'ils n'eussent point éprouvé de disgraces, une prospérité constante & suivie auroit bientôt corrompu l'austérité de leurs mœurs.

C'eſt dans l'adverſité que ſe développent avec éclat les reſſources du génie & du courage ; ils s'impoſerent la Loi de ne jamais faire la paix que vainqueurs: par-là ils conſternoient leurs ennemis, & ſe mettoient dans la néceſſité de vaincre.

L'année 354 de Rome offre un évenement fort ſingulier. C'eſt le genre d'expiation que preſcrivirent les Décemvirs à l'occaſion d'une maladie contagieuſe : ils ordonnerent de faire, pendant huit jours, de magnifiques repas où l'on inviteroit certain nombre de Dieux. Le réglement, *dit M. Macquer*, fut gardé, ſuivi avec une cordialité extraordinaire. La joie qu'une pareille cérémonie devoit inſpirer, put contribuer à faire ceſſer la contagion. L'inquiétude, la crainte, & les allarmes de l'imagination ſont les principales cauſes de la propagation des maladies contagieuſes.

Tandis que les Romains n'étendirent pas leurs conquêtes au-delà de l'Italie, ils ne connurent ni les richesses, ni les besoins & les vices qu'elles entraînent. La pauvreté soûtint cette austérité de mœurs, qui faisoit presque toute leur vertu. On portoit au trésor public tous les fruits de la victoire; c'est ce qui fit, *dit Horace en parlant de ces premiers siècles*, que la fortune des particuliers étoit médiocre, quoique l'Etat fût riche.

Privatus illis erat census brevis,
commune magnum.

Ce ne fut que vers la fin du cinquième siècle (en 484) que l'on commença à frapper de la monnoie d'argent. On sçait l'attention avec laquelle les Censeurs veilloient à empêcher que le luxe ne s'introduisît dans Rome. Nul Romain, quelque distingué qu'il fût par ses emplois & par

ses services, ne violoit alors impunément les Loix somptuaires. On en punissoit rigoureusement les infracteurs. Cornelius Rufinus, quoiqu'il eût été honoré de deux Consulats & de la Dictature, fut retranché du Senat, parce qu'on trouva chez lui dix livres d'argent en vaisselle.

Mais après la conquête de la Grèce, après la destruction de Carthage & de Numance, il se fit, dans les idées & dans les mœurs des Romains, une révolution subite. Leurs victoires leur rapportoient plus de trésors encore que de gloire, & même on s'accoûtuma bientôt à mesurer la gloire des Généraux sur les richesses qu'ils étaloient dans leurs triomphes. L'avarice des Romains mit l'univers à contribution, & dévora tout l'or, toute la substance des Nations & des Rois.

Ossa vides regum vacuis exhausta medullis.

Juvenal. Sat. 8.

Cette irruption violente que firent tout-à-coup, dans Rome, les richesses du monde entier, y causa les plus grands désordres. Les Romains passerent trop rapidement de l'extrême pauvreté à l'extrême opulence. On vit alors un nombre de citoyens comparables à Lucullus qui, selon la belle expression de Plutarque, *traitoit ses richesses en dépouilles de barbares, auxquelles le droit de la guerre lui permettoit d'insulter.* La multitude, *dit M. Macquer*, prit pour de l'honneur, l'éclat qui accompagnoit les richesses; elle lui prodigua la considération, l'admiration.... Les richesses produisirent le luxe le plus effréné, & ce luxe fit naître, à son tour, la plus insatiable avidité pour les richesses..... Il faut qu'un peuple ait des vertus pour être libre; dès que les Romains ne connurent plus d'autre gloire que celle d'être riche aux

dépens de la justice & de l'honneur, ils devinrent vils & rampants, tout prêts à recevoir des Loix du premier Citoyen qui seroit assez entreprenant pour leur enlever leur liberté, ou assez riche pour l'acheter.

Dès le commencement du septième siècle, le second Africain avoit prévu ce que Rome avoit à craindre de cette trop grande Puissance, & du luxe qui commençoit à gagner tous les ordres de l'Etat; c'est ce qui lui fit dire en plein Senat qu'il falloit affoiblir Carthage, mais non pas l'anéantir, & c'est dans le même esprit qu'il changea la formule de prières qu'il étoit d'usage qu'on prononçât à la clôture du lustre, & par laquelle on demandoit aux Dieux qu'ils augmentassent la puissance de la République; il régla que désormais on les prieroit de vouloir bien la maintenir dans l'état de splendeur où elle étoit alors.

A l'exemple de l'illuſtre Auteur qu'il s'eſt propoſé pour modèle, M. Macquer a répandu, dans ſes Annales, beaucoup de réflexions & de caractères lorſqu'il les a crus utiles pour éclaircir certains points, & pour faire connoître quelques hommes célèbres. Ces caractères forment comme autant de repos qui ſoulagent l'eſprit, & le délaſſent de la trop grande attention qu'exigeroit un ouvrage qui ne préſenteroit que des faits & des dates. Ce ne ſont pas, au reſte, de ces portraits d'imagination qui ne reſſemblent à perſonne, parce qu'ils peuvent s'appliquer à trop de monde. M. Macquer ne peint ſes Heros que d'après leurs actions. Nous citons le parallèle de Marius & de Sylla : » Ces deux hommes ſembloient faits pour devenir ennemis, tant la nature avoit mis, » *chez eux*, de qualités oppoſées, » en même temps qu'elle leur avoit

» donné les mêmes talens pour la
» guerre, & les mêmes passions.
» Marius, élevé parmi des pâtres
» & des laboureurs, conserva tou-
» jours quelque chose de sauvage
» & même de féroce : son air
» étoit grossier, le son de sa voix
» dur & imposant, son regard ter-
» rible & farouche, ses manières
» brusques & impérieuses : Sylla,
» formé par les graces, instruit par
» les Muses, répandoit sur toutes
» ses actions un certain air de poli-
» tesse & d'urbanité. On auroit dit
» que Marius vouloit tout empor-
» ter par la violence, & comman-
» der même à la fortune. Sylla ca-
» choit ses vices sous des dehors
» aimables ; il se faisoit admirer
» en paroissant ne chercher qu'à
» plaire ; c'étoit par des caresses
» qu'il attiroit la fortune « &c.

Au sujet de l'abdication que Sylla fit de la Dictature, il y a des choses finement senties, & rendues

plus heureusement encore. C'est à la page 396.

On lira avec plaisir les caractères des Scipions, d'Annibal, de Catilina, de Pompée, de César, d'Antoine, d'Auguste &c. M. M. plein d'estime pour Cicéron, s'arrêté avec complaisance sur l'éloge de ce grand homme. »Pompée, » *dit-il*, n'avoit que l'extérieur des » vertus; César en négligeoit sou» vent jusqu'aux apparences; Ca» ton les outroit presque toutes; » Cicéron les unissoit à des quali» tés éminentes & à des talens su» blimes.«

Le desir que nous avons eu de faire connoître ce bon Ouvrage, nous a fait passer les bornes ordinaires des Extraits. Nous finissons par quelques observations sur des taches légères qu'il sera aisé de faire disparoître dans une nouvelle Edition. Quoiqu'en général cet Abregé soit bien écrit, il s'est

gliſſé, dans le ſtyle, quelques expreſſions peu nobles, & quelques conſtructions vicieuſes. Il eſt dit (p. 83) : Les Décies me paroiſſent avoir atteint le comble *du Héroïſme*. La même faute ſe retrouve (p. 284) : Les Conquérans ſont les Charlatans du *Héroïſme*. Il faut dire *de l'héroïſme* : la lettre *h* n'eſt point aſpirée dans les mots *héroïſme*, *héroïne*, *héroïque*. Il eſt échapé à M. M. une petite contradiction avec lui-même au ſujet de Térence. On lit (page 304, année 588) que Térence floriſſoit alors à Rome, & qu'il donna au Théatre ſa Comédie intitulée *Hécyre*. L'Auteur, en cet endroit, a oublié qu'à la page 219 il a fait mourir Térence l'an de Rome 575.

Ces Remarques, nous les avons faites moins par un eſprit de critique que pour faire connoître l'attention avec laquelle nous avons lû cet Ouvrage très-eſtimable.

ARTICLE LXVII.

LETTRE A UN AMATEUR de la Peinture, avec des éclairciſſemens hiſtoriques ſur un Cabinet & les Auteurs des Tableaux qui le compoſent ; Ouvrage entremêlé de digreſſions ſur la vie de pluſieurs Peintres modernes. (Volume *in*-8°. de près de 400 pages.) A Dreſde 1755, chez Walther ; & ſe trouve à Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.

LA Lettre ne comprend que vingt pages, & les Eclairciſſemens achevent de remplir le Volume. La Lettre expoſe fort ſuccintement les richeſſes du Cabinet en queſtion, & les éclairciſſemens ajoûtent aux explications de ces richeſſes, quantité d'épiſo-

des qui pourroient faire plaiſir, ſi la forme ne manquoit pas totalement à l'Ouvrage. L'Auteur doit être un François germaniſé, ou un Germain franciſé. De l'un & l'autre goût national réſulte un jargon qui ne peut valoir ni pour l'Allemagne, ni pour la France. C'eſt dommage en vérité, car cet Ecrivain paroît Connoiſſeur en Tableaux, & bien inſtruit de ce qu'on a écrit de mieux ſur la Peinture.

Imaginez donc qu'à l'occaſion des Pièces de ce Cabinet dont on ne nomme point l'ancien Poſſeſſeur, l'Auteur des Eclairciſſemens parcourt quelques Ecoles en commençant par celles d'Italie, & continuant par celles de France, de Flandres & d'Allemagne : car on ſépare ici les Peintres Allemands des Flamands & des Hollandois, parce que les premiers ont fourni la plûpart des Tableaux du Cabinet : auſſi leur nomenclature

remplit-elle les deux tiers du Volume. C'eſt un avantage pour les vrais Amateurs de ce bel Art & de ſon Hiſtoire ; les Peintres Allemands n'ayant pas été connus juſqu'ici autant qu'ils le mèritent, & qu'il eſt néceſſaire pour l'honneur de cette Nation.

Quand nous diſons que l'Auteur parle des diverſes Ecoles, il faut entendre qu'il s'attache à quelques Peintres Italiens, François, Flamands &c. dont on voit des Ouvrages dans le Cabinet de Dreſde. On y remarque, par exemple, une belle *Apparition de notre Seigneur à la Magdeleine*, de François Solimène ; trois Tableaux d'un coup-d'œil *ſéduiſant*, par le Comte Pietro Rotari, né à Veronne &c. De l'Ecole Françoiſe, on y voit un morceau de M. Nattoire, dont *le deſſein eſt élégant, la compoſition heureuſe, le coloris bien ſoûtenu, la diſtribution des couleurs ſçavan-*

te, &c. De l'Ecole de Flandres, on a du Van Dyck, du Rubens, du Rembrand, du Van Ostade, du Teniers, &c.

Or ces grands noms donnent lieu à l'Auteur des éclaircissemens de raisonner sur ces Peintres, sur leur manière, sur les défauts qu'on leur reproche. M. l'Abbé Dubos reprend Rubens d'avoir introduit des Tritons & des Néréides dans le Tableau qui représente l'arrivée de Marie de Médicis à Marseille. » S'il avoit besoin de figures nues, » *dit l'Abbé*, pour faire valoir son » dessein & son coloris, il pou- » voit introduire, dans son action, » des forçats aidants au débarque- » ment, en telle attitude qu'il au- » roit voulu.« Voilà une digression que se permet l'Auteur des Eclaircissemens, puisque ce Tableau de Marie de Médicis est au Luxembourg, & non dans le Cabinet de Dresde : nous en citons l'exemple,

pour faire connoître le goût de cet ouvrage où l'on cherche à répandre de l'érudition Pittoresque, peut-être autant que nos anciens Commentateurs cherchoient à farcir leurs explications de lambeaux littèraires. Il y a pourtant cette différence, qu'on aime à trouver des hors-d'œuvres qui concernent l'Histoire des Peintres ; au lieu qu'on périssoit d'ennui vis-à-vis des longs passages Grecs & Latins ramassés, à propos de rien, dans les vastes compilations des Interprètes.

Pour revenir à la critique de l'Abbé Dubos sur Rubens, c'est une chicane. Des Tritons & des Néréides figurent beaucoup mieux dans l'arrivée de Marie de Médicis, que n'eussent pû faire une bande de forçats, personnages ignobles & dont l'état annonce des malheurs ou des crimes. D'ailleurs ces Divinités Marines ne fondent que des

allégories propres du ſujet, & qui ne trompent perſonne ; c'eſt comme quand un Poëte peint Neptune irrité, pour dire que la mer eſt ſoulevée par les vents, &c. On n'écarte ces fictions que des ſujets de la Religion, de la Bible, de la vie de Jeſus-Chriſt &c. parce que toute idée de fable doit être exclue de ces grandes vérités.

L'Auteur des Eclairciſſemens parle de Rembrand à charge & à décharge. » Il s'oublioit, *dit-il*, » par l'étrange éloignement qu'il » avoit pour le bon goût du deſſein » que l'Antique offre à ceux qui » le conſultent, *en puniſſant par » la ſuite le vieux Peintre de la » négligence du jeune Deſſina- » teur*, (nous n'entendons pas cette phraſe.) » Il s'embarraſſoit peu du » *Coſtume*, & trouvoit plaiſir à » repréſenter un peuple ſouvent » trop bas pour orner des ſujets » pieux, qui, par des phyſiono-

» mies nobles & presque angéli-
» ques, devroient inspirer du res-
» pect, & augmenter l'intérêt que
» le Spectateur y veut prendre.
» Mais il n'y a qu'un Rembrand
» à qui l'on puisse passer des défauts
» semblables. Et pour les couvrir,
» il falloit les heureux talens d'un
» Peintre qui a formé une Ecole
» du moins aussi étendue que celle
» de Rubens. Ses bons morceaux
» feront l'admiration de la posté-
» rité la plus reculée... ses imper-
» fections, dans l'Art du Dessein,
» ne lui ont fait accorder que le
» sixième degré, dans la balance
» des Peintres par de Piles, dans
» le temps que cet Auteur donne
» le dix-huitième à Raphaël, le
» quinzième au Titien, le treizième
» à Rubens, le dixième à Van
» Dyck, & le dix-septième au
» Poussin « &c. Tout cela est ins-
tructif, & la suite du Livre a le
même avantage, quoique le style

ſoit toujours d'un François qui germaniſe.

Le grand Rouſſeau a dit que *la réputation des grands hommes doit être ménagée* : c'eſt ce qui engage l'Auteur des Eclairciſſemens à juſtifier Jean Both, Peintre Flamand, accuſé *d'avoir, de deſſein prémédité, tué un homme, qui lui ſervoit de modèle, pour mieux rendre la figure de notre Sauveur à la Croix.* Cette fable eſt dans le goût de celle qu'on inventa autrefois ſur le compte de Michel Ange ; l'une & l'autre ſans fondement, ſans apparence de vérité, & bonne ſimplement pour attacher des Lecteurs crèdules, par l'appareil du merveilleux.

Les Peintres Allemands ſont ici dans la meilleure poſition : on nomme les anciens & les modernes ; on relève leurs talens ; on tient compte de leurs ſuccès ; les plus obſcurs même ſont reſſuſcités,

en quelque ſorte, & rendus à la patrie pour contribuer à ſa gloire. Il y eut, au commencement de ce ſiècle, un Peintre, né à Vienne, nommé François de Paule Ferg, Artiſte très-malheureux, puiſqu'il mourut de faim ou à-peu-près. Il excelloit néanmoins dans la manière de Callot; & l'Architecture, en ruine, étoit préſentée, ſous ſon pinceau, avec la plus étonnante vérité. Les ſujets champêtres n'étoient pas moins de ſon reſſort; & il finiſſoit tout avec un ſoin, une préciſion qui accommodoient beaucoup plus les Acheteurs que le Peintre. Cet homme eſtimable fut trompé cent fois par des amateurs cruels qui profitoient de ſes talens, ſans les récompenſer. Nous voudrions rendre cette particularité de la vie du bon Allemand dans les propres termes de notre Auteur; mais ici il accumule des mots dont l'enſemble forme un tout bar-

roque. Cet Ecrivain ne manque ni d'eſprit, ni de hardieſſe ; il veut dire tout ce qu'il penſe, & de la manière qui ſouffre le moins la gêne & les entraves ; mais comme la langue ne ſe prête pas à ſes intentions, il réſulte de ſes deſcriptions, critiques, expoſitions, une foule d'obſcurités, de puérilités, de choſes qui ne s'écrivent point quand on connoît la délicateſſe du public.

Une de ſes attentions principales eſt de faire connoître les Peintres Allemands qui ſe diſtinguent encore : tel eſt François-Chriſtophe Janneck, né à Gratz en 1703 ; & actuellement Membre de l'Académie de Vienne : » Il excelle à peindre en petit des ſujets d'hiſtoire, » qu'il ſçait orner tantôt d'un pay- » ſage riant, tantôt d'une belle » architecture. Ses compoſitions » ſont ordinairement riches ; mais » il en ſçait écarter prudemment la » confuſion, autant par l'intelligen-

» ce du clair-obſcur & de la ſubor-
» dination des épiſodes à l'action
» principale, que par un heureux
» ménagement de l'une & de l'autre
» perſpective... Janneck cherche
» à porter ſes ouvrages à un degré
» de perfection, & à un finiment
» qui m'a paru ſur-tout flatter le
» goût des Connoiſſeurs Hollan-
» dois. Il eſt encore habile à faire
» le portrait en grand & en petit;
» quoiqu'il exerce rarement ſon pin-
» ceau, ſur ce ſujet, qu'à repréſen-
» ter (il falloit dire *ſi ce n'eſt pour*
» *repréſenter*) ſes meilleurs amis.«

Après nous avoir bien parlé de Janneck, l'Auteur nous dit qu'il eſpère faire plaiſir par-là aux Artiſtes étrangers; tous devant ſe croire *compatriotes*. Ce principe eſt raiſonnable; mais voyez un peu la comparaiſon qui vient à l'appui:
» Tout comme il eſt juſte, *ajoûte-*
» *t-il*, qu'en revanche les badauts
» de chaque ville jouiſſent paiſi-

» blement de leur droit de confra-
» ternité ; & qu'intimement per-
» ſuadés du néant des Sciences, ils
» décident plus doctement des ta-
» lens de leur Tailleur & de la bou-
» tique de leur Marchande de mo-
» des, que toute meilleure plume
» que la mienne, ne ſçauroit vous
» entretenir des ouvrages de Jan-
» neck. « Il y a peut-être du vrai dans cette critique ; mais elle eſt exprimée mauſſadement, & nous pourrions citer quantité de traits du même goût. C'eſt dommage, nous le répètons, que cet Allemand, homme d'eſprit, au fond, & connoiſſeur, ſoit ſi peu inſtruit du génie de notre Langue. Il a lû beaucoup, & ne dit preſque rien avec grace. Nous recommandons cependant ſon Livre, parce qu'il contient bien des particularités qui ne ſe trouvent point ailleurs.

ARTICLE LXVIII.

LA NOBLESSE MILITAIRE, ou *le Patriote François.* Volume *in*-12. pages 210. *Suite de l'Article LXIII. au mois de Juin &c.*

NOus allons reprendre la ſuite des raiſonnemens dont l'Orateur militaire appuie ſa cauſe : à meſure qu'il avance en matière, ſes forces & ſes moyens croiſſent ; l'intérêt du bien public & le ſentiment de la gloire embraſent de plus en plus ſon zèle noble & patriotique.

Le Commerce étant une fois ouvert à la Nobleſſe, tous les Gentilshommes ou refuſeront, ou s'empreſſeront d'y entrer : s'ils ſont ſourds à l'invitation, elle ne ſera pas ſeulement inutile, elle ébran-

lera, dans les esprits, le préjugé de la gloire qu'il est si important d'affermir. Si la foule des Nobles se précipite dans le Commerce, l'Etat n'a plus de défenseurs ; ses richesses ne sont, à l'égard de l'étranger & de l'ennemi, qu'un plus grand attrait pour en tenter la conquête, & ses citoyens multipliés ne sont guères que des lâches plus prêts à recevoir des chaînes qu'à prendre des armes. *Les Perses de Cyrus, devenus les Perses de Darius, furent subjugués par trente mille Grecs.*

Au reste, c'est sans préjudicier au zèle qu'on doit avoir pour notre Commerce, que l'Auteur en ferme l'entrée à la Noblesse. Au tableau lugubre qu'on nous trace de sa chute, il oppose une peinture vive & agréable de nos Côtes & de nos Ports, où nos facultés présentes & nos opérations actuelles se montrent sous des couleurs qui doivent

diſſiper toutes les allarmes qu'on répand ſur l'état de notre Commerce ; il avance même que *nous ſommes plus prêts qu'on ne le penſe, du terme où il faut nous arrêter.*

Sans recourir à la Nobleſſe, ſans lui arracher ſes armes, ſon Orateur croit trouver, dans le Tiers-Etat, aſſez de bras pour ſoûtenir & fortifier notre Commerce : il permet, il ſouhaite qu'on protége, qu'on encourage, qu'on favoriſe les Commerçans, & qu'on accorde aux plus célèbres, des graces honorifiques, & *même la Nobleſſe, pourvû que les exemples en ſoient rares.* Il ſollicite, pour eux, les regards propices du Roi, autant qu'il les détourne de ces *Gentilshommes qui ne ſe diſtingueroient que dans une profeſſion pour laquelle ils ne ſont pas nés.* Il veut qu'on conſtruiſe des Vaiſſeaux de guerre pour aſſurer les Vaiſſeaux

marchands, & que de fortes Eſcadres *croiſent dans tous les parages pour aſſurer les départs & les retours de nos Vaiſſeaux.* La Compagnie des Indes, *demande-t-il*, manque-t-elle d'hommes pour la ſervir ? Combien de ſurnumèraires y attendent des places avec impatience ? En parcourant les différentes contrées où nous commerçons (le Levant eſt oublié dans cette énumération) l'Auteur ne voit que le Commerce *d'Inde en Inde*, qui ſoit aujourd'hui ſuſceptible d'un accroiſſement avantageux au Royaume ; il demande ſi ce Commerce ne peut ſe faire ſans *avilir*, dans le Corps de la Nobleſſe, *les ſentimens d'honneur*, *ſans la dégradation*, *ſans la perte du militaire ?*

L'eſpèce, dit-on, *commence à diminuer en France*, *comme elle ſemble commencer à dégénérer.* Mais, répond l'Auteur, le Commerce

augmenté, autant qu'il peut l'être, combattra-t-il les défauts qui nuisent à la propagation ? » Attaquez ces » défauts ..... en modérant leurs » excès, en les réduisant, si vous ne » pouvez les détruire. Faites plus en- » core... accordez des exemptions, » des priviléges, des gratifications, » des pensions même aux Chefs des » familles nombreuses..... Un mil- » lion ou deux s'il le faut, unique- » ment destinés à cet objet, ne » diminueront pas beaucoup les » revenus du Roi. Loin de faire » un vuide dans ses coffres, ces » fonds lui procureront en trois » années cent pour cent; & leurs » produits chaque année marche- » ront en progression redoublée, » dont les termes moyens seront » en proportion de la sagesse qui » influera sur cette distribution. » Vous aurez alors des Commer- » çans, des Cultivateurs, des Ar- » tisans &c. vous aurez de la No-

» bleſſe en quantité ſuffiſante : vous » ne regretterez plus la perte de » vos Célibataires... & vous n'oſe» rez plus, pour y dérober indi» rectement tant d'hommes inuti» les à l'Etat, attaquer le culte » même qui vous les enleve. « Il fut un temps, & ce temps n'eſt pas encore fort éloigné du nôtre, où les Communautés étoient plus multipliées, & celles qu'on conſerve étoient plus remplies qu'aujourd'hui : alors nos campagnes & nos villes étoient dans la même proportion plus peuplées qu'à préſent : c'eſt le progrès du luxe, ſur-tout dans les grandes villes, qui a étouffé les principes, & tari les ſources fécondes qui peuploient toutes les profeſſions honnêtes. L'inutilité qu'on reproche aux ſaintes Inſtitutions, eſt une injuſtice à l'égard de toutes celles qui ſont fidèles aux obligations ſacrées de leur état.

Pour animer la culture des terres en friche, l'Auteur demande également des récompenſes & des diſtinctions proportionnées aux travaux des Cultivateurs, & à l'abondance des récoltes augmentées par leur induſtrie. » Les nouveaux » fonds, *dit-il*, deſtinés *à* ces ré» compenſes ajoûteront *à* ceux » deſtinés *à* la multiplication des » hommes, de nouveaux produits, » & ils porteront le même intérêt. » Bientôt on verra refluer ſur les » campagnes ces hommes oiſifs qui » ſurchargent les villes, citoyens » inutiles & qui ne font qu'entre» tenir les excès d'un luxe déſor» donné. «

Il ſurvient quelquefois des années ſtériles, où le peuple ne ſçauroit ſubſiſter qu'à la faveur des proviſions faites dans les années d'abondance. De peur d'être pris au dépourvû » élevons prompte» ment, *s'écrie notre zélé Patriote*,

» dans chaque Province, des édifi-
» ces pour y conſerver les préſens
» de la nature, dont nous pouvons
» nous paſſer aujourd'hui, afin de
» les retrouver lorſque la nature ſe
» montrera auſſi avare envers nous
» qu'elle ſemble maintenant être
» prodigue. Cette inégalité, dans
» ſes bienfaits, eſt une leçon utile
» d'œconomie qu'elle nous donne;
» elle nous puniroit bientôt de
» n'en avoir pas profité... La diſette
» ne tombe-t-elle que ſur une Pro-
» vince? toutes les autres Provin-
» ces, par des reverſemens ſuc-
» ceſſifs, contribuent à ſes beſoins,
» ſans qu'aucune ſe trouve ſurchar-
» gée... Cette circonſtance eſt une
» de celles où l'on peut regarder
» l'état comme une famille étroite-
» ment unie ſous l'autorité d'un
» père, qui fait concourir tous ſes
» enfans à l'intérêt général. La po-
» pulation rétablie, le commerce
» en vigueur, des flottes ſuffiſan-

» tes, les terres cultivées, les » malheurs des mauvaiſes récoltes » prévenus ; ſongera-t-on encore » à introduire la Nobleſſe dans le » Commerce ?... La Philoſophie » ne démontre pas à celui qui n'eſt » que Philoſophe, qu'un citoyen » dont les Ancêtres ont acquis la » Nobleſſe, ſe déshonore en quel- » que ſorte... lorſqu'il ne fait pas ce » qu'il a fallu faire pour l'acqué- » rir..... mais la conſtitution de » l'Etat démontre aſſez cette vérité » au citoyen homme d'Etat. «

Ici l'Auteur retrace l'origine & l'Hiſtoire de la Nobleſſe Françoiſe ; diſtingue les moyens qui en ont multiplié l'eſpèce ; rend à la Nobleſſe acquiſe dans la robe, l'hommage qu'on doit à ſes glorieux titres ; rappelle la Loi *qui dégrade le Gentilhomme accuſé d'avoir commercé ;* réclame nos loix contre le luxe, en deſire l'exécution. » Le » Royaume étoit-il plus riche ſous

» Louis XII ? Pourquoi la No-
» blesse étoit-elle moins pauvre
» alors ? C'est qu'il y avoit moins
» de luxe ; c'est qu'elle n'avoit pas
» des objets de comparaison affli-
» geants dans le faste des autres
» classes ; c'est qu'elle servoit l'Etat
» sans pompe, sans mollesse.....
» C'est que la Capitale de la France
» ne dépeuploit pas les Provinces ;
» c'est que les Provinces cultivoient
» leurs terres & consommoient
» leurs denrées... Si le Noble com-
» merçant acquiert de la considé-
» ration, en raison des richesses
» qu'il aura acquises dans le Com-
» merce, on mettra insensiblement
» les sentimens d'intérêt à la place
» de ceux de l'honneur qui s'éva-
» nouiront. «

Mais, dit-on, la Noblesse indigente s'éteint, la plus riche s'appauvrit, & ne tardera pas à parvenir au degré de pauvreté qui opère cette extinction. En France,

répond l'Auteur, la Nobleſſe ne ſçauroit s'éteindre, le Roi répand ſur elle trop de graces. Après tout, il vaudroit mieux avoir moins de Nobles, & n'en avoir que d'auſſi *ſains* qu'ils doivent l'être. » Vous » avez beaucoup de Nobleſſe pau- » vre : attirez-la dans le ſervice, » voilà ſon véritable élément..... » La profeſſion militaire offre, » dites-vous, bien peu de reſſour- » ces pour une ſi grande quantité » de Gentilshommes qui en ont » beſoin.« Ici l'Auteur, après avoir témoigné aux Roturiers qui ſortent de leur claſſe pour ſervir, l'eſtime qu'ils mèritent, revendique à la Nobleſſe les places qu'ils occupent. » Ce qui devient pour » eux, *dit-il*, un motif d'obtenir » de la conſidération, devient un » mal pour l'Etat, mal qui jaillit » de trois ſources principales ; la » vénalité d'une partie des emplois » militaires ; les concordats, autre

» eſpèce de vénalité ; ... enfin les » abus qu'entraîne l'influence des » Chefs du Corps ſur la nomina- » tion des emplois ſubalternes. « Dans les détails délicats & critiques, où l'Auteur s'engage, ſon zèle pour procurer du ſervice à la pauvre Nobleſſe, s'éleve au-deſſus de tous les reſpects humains.

Quand tous les vœux de notre Orateur Patriote ſeroient exaucés ; quand tous ſes projets, en faveur de la pauvre Nobleſſe, ſeroient exécutés, il reſtera encore, comme il l'avoue, dans le Royaume, *une infinité de Nobleſſe qui ne pourra obtenir d'emploi : elle attendra avec plus d'eſpoir le moment d'être placée ; mais il faut ſubſiſter & trouver des reſſources pendant l'attente.* C'eſt ici que triomphe l'Orateur de la Nobleſſe commerçante ; & l'avantage dont il ſe prévaut, ſon adverſaire n'eſt pas tenté de le mépriſer. » La France, *dit-il*,

» eſt peut-être la ſeule Puiſſance de » l'Europe, où le Gouvernement » puiſſe avoir de ſemblables em-» barras ; cependant ils exiſtent, il » faut y pourvoir. «

Les moyens qu'il propoſe, ſont 1° de rétablir les Officiers en ſecond dans chaque Compagnie ; 2° de compoſer des Corps entiers de Gentilshommes, aſſujettis à la même diſcipline que les Soldats, ſous le titre de Volontaires. Il faut lire, dans ce Diſcours même, les précautions qu'on y ſuggère, afin d'obvier aux abus qui ont fait abolir nos Compagnies de Cadets. Pour diſcipliner ces Régimens de nobles Volontaires, l'Auteur a imaginé des punitions qui ne diffèrent des ordinaires, que parce qu'elles ſont plus ſévères & plus conformes à l'état & à l'eſprit de la Nobleſſe.

„ On demande ſi les Gentils-„ hommes peuvent être Soldats,

„ lorsqu'un Gentilhomme semble
„ être né pour commander les Sol-
„ dats ? Vaut-il donc mieux le voir
„ au fond d'une boutique, ou d'un
„ bureau..... que les armes à la
„ main?.....Qu'est-ce donc qu'un
„ Soldat, pour qu'on ose ainsi ra-
„ baisser sa condition ? C'est un Ro-
„ turier, il est vrai, mais il est
„ rempli de bravoure. L'honneur
„ est son trésor. Il n'obéit qu'à la
„ discipline, c'est-à-dire aux Loix
„ de son pays. Il donne sa vie pour
„ son Roi, pour sa patrie qu'il
„ aime, qu'il sert avec zèle. Il ne
„ leur demande pour prix de ses
„ travaux & de son sang, qu'une
„ subsistance modique. Qu'offre de
„ plus la Noblesse?... Voyez ces
„ Grenadiers dévancer leurs Chefs
„ qui à peine peuvent les suivre,
„ pour se précipiter dans un che-
„ min couvert, malgré la mort qui
„ vole de toute part. Voyez-les
„ arracher des palissades, chasser

„ l'ennemi de traverſes en traver-
„ ſes, & pénétrer avec lui, dans
„ l'ardeur de la pourſuite, juſqu'au
„ cœur de la place. Demandez
„ alors à l'ennemi ſi ces Héros ſont
„ Roturiers ou Gentilshommes? «
L'Auteur voudroit que, pour les Soldats même qui ſe diſtinguent par quelque action d'éclat, il y eût en France *une Nobleſſe perſonnelle, c'eſt-à-dire qui s'éteindroit avec celui* qui l'auroit obtenue.
„ Telle étoit, à-peu pres, la deſti-
„ nation des diverſes Couronnes
„ parmi les anciens, & cet uſage
„ très-propre à faire naître les
„ ſentimens d'honneur ſi convena-
„ bles à la profeſſion des armes, &
„ qui double la force des armées,
„ contribueroit beaucoup à les
„ maintenir parmi la Nation Fran-
„ çoiſe, où ils ſont ſi néceſſaires.«

Pour ouvrir à la pauvre Nobleſſe le Service au lieu du Commerce, notre Auteur propoſe un

troisième moyen plus simple que les deux premiers, moins onéreux à l'Etat & plus utile en lui-même : ce seroit de créer, dans chaque Régiment & même dans chaque Bataillon, une Compagnie de Gentilshommes Volontaires à la place d'une autre Compagnie, & de l'obliger au même service, à *la réserve, si l'on veut, de celui des travailleurs, qu'il seroit peut-être encore mieux de leur laisser faire.* Les Nobles de cette Compagnie ne seroient distingués des Soldats que par une paye plus forte & par une marque sur leur habit, avec le privilége de ne pouvoir être tirés pour les Grenadiers. Ces Compagnies deviendroient une source d'émulation, & une *pépinière* d'Officiers, chacune pour le Corps auquel elle seroit attachée ; on pourroit y faire entrer les Soldats qui auroient mérité la Noblesse personnelle. » Je ne propose, *dit*

„ *l'Auteur*, à cet égard, que des „ vues générales qui demande- „ roient des détails particuliers, si „ on vouloit les adopter. Mais je „ pense que ce moyen de faire „ subsister la Noblesse indigente, „ seroit plus avantageux à l'Etat, „ que de la laisser répandre dans „ le Commerce. Je pense que la „ profession des armes, d'où la „ Noblesse tire son origine, doit „ être plus conforme à son carac- „ tère, à ses inclinations, comme „ elle l'est à son éducation & à ses „ préjugés.

Peut-être objectera-t-on qu'une paye médiocre ne seroit pas suffi- sante pour attirer la Noblesse. „ Il „ me semble, *répond l'Auteur*, „ qu'en y ajoûtant l'espérance cer- „ taine de devenir Officier, en ob- „ servant scrupuleusement de ne „ tirer les Officiers que de cette „ Compagnie pour monter pa „ grade, & successivement jusqu'

„ celui de Lieutenant-Colonel in-
„ clusivement ; ce seroit un motif
„ bien puissant pour que les Gen-
„ tilshommes se présentassent en
„ foule. Je ne puis croire que des
„ François se refusent à la gloire
„ de servir le Roi & la patrie, lors-
„ qu'on leur fournira les moyens
„ de subsister, & qu'on flattera leur
„ ambition par l'espérance de com-
„ mander un jour ; enfin lorsqu'ils
„ verront que c'est le seul moyen
„ de parvenir aux grades mili-
„ taires. Mais il est un moyen sûr
„ de les y entraîner, & ce moyen
„ n'a rien que de juste : un Gen-
„ tilhomme qui ne cherche pas
„ à mériter la Noblesse par les
„ moyens qui l'ont acquise, n'est
„ pas digne de la conserver ; &
„ lorsque le Roi aura ouvert aux
„ Gentilshommes de son Royau-
„ me la carrière de l'honneur, il
„ peut sans injustice ôter les pri-
„ viléges de la Noblesse à celui qui

„ ſeroit parvenu à l'âge de trente „ ans, ſans avoir pris aucun parti, „ ſans avoir embraſſé aucune pro- „ feſſion, pourvû que cette puni- „ tion ne ſoit que perſonnelle, & „ ne puiſſe rejaillir ſur ſa famille... „ Le Gentilhomme eſt Citoyen „ avant d'être Noble, & le ſeul „ privilége que lui donne la No- „ bleſſe, c'eſt le choix parmi les „ ſervices importans que l'Etat peut „ & doit en attendre. L'inſtant où „ il ceſſe de penſer ainſi, eſt celui „ où il ceſſe d'être Noble; & lui „ en ôter le titre, c'eſt le fixer à „ la place qu'il s'eſt aſſignée lui- „ même. « Il y aura cependant des cas d'exception, ils n'ont pas échappé à l'attention de l'Auteur, non plus que les récompenſes qu'on pourroit aſſigner à ceux qui ne ſe retireroient du ſervice qu'*après le temps exigé pour le bien général.* Ces récompenſes s'étendroient juſqu'à l'éducation & l'établiſſement

de leurs enfans, & feroient autant d'expédiens honnêtes pour diminuer le nombre des célibataires.

„ De cette manière, *conclut l'Orateur de la Nobleſſe mili-* „ *taire*, on pourroit être aſſuré de „ n'avoir plus de Nobleſſe oiſive „ dans le Royaume, & par conſé- „ quent de n'en plus voir dans l'in- „ digence. Il y a plus, on verroit „ *davantage* de Commerçans dans „ le Commerce. On verroit un „ plus grand nombre d'Artiſans & „ d'Ouvriers de toute eſpèce, dans „ les Ateliers ou dans les Manu- „ factures. Enfin on verroit plus „ de Laboureurs occupés à la cul- „ ture des terres, parce que tous „ les Roturiers, qui occupent les „ places dues à la Nobleſſe, reſtant „ dans leur claſſe, y mettroient „ l'émulation à profit, & y accroî- „ troient enfin l'opulence & la po- „ pulation. « Car en attirant la

Nobleſſe dans le ſervice, on ne ſe propoſe pas ici d'augmenter le nombre, mais d'améliorer la nature de nos troupes, d'en perfectionner la diſcipline, & d'en fortifier la valeur. Tandis qu'on la fait ſortir de l'intèrieur du Royaume pour la répandre ſur les frontières, dont elle doit être le rempart impénètrable, » Nos citoyens, *dit* „ *l'Auteur*, ſe multiplient, nos „ terres ſont cultivées, la Juſtice „ eſt exercée, les Arts ſont en „ vigueur, & au milieu de la guerre „ la plus vive tout eſt tranquille „ dans le ſein du Royaume... Nos „ côtes ne ſont pas moins à l'abri „ des inſultes de l'ennemi. Notre „ Nobleſſe, partagée entre le ſer„ vice de terre & celui de mer, y „ veille inceſſamment, toujours „ prête à courir à la mort, ſi la „ mort peut être utile à la Patrie... „ L'Etat ne peut être ſain qu'autant „ que tous ſes membres travail-

„ lent..... il faut ajoûter encore que „ ce n'eſt qu'autant que ſes mem- „ bres travaillent utilement & con- „ formément à leur deſtination „ naturelle..... Ce n'eſt pas le bien „ des particuliers qu'il faut conſul- „ ter avec l'Auteur de la Nobleſſe „ commerçante, c'eſt le bien géné- „ ral auquel tout autre intérêt doit „ céder... En permettant à la No- „ bleſſe de commercer, il n'y aura „ que des Commerçans & plus de „ Nobleſſe. Il n'y aura donc que „ l'intérêt & plus d'honneur.« Ici l'Auteur obſerve judicieuſement que l'intérêt qui dominoit à Carthage ſur l'honneur, anéantit les triomphes d'Annibal, & que l'honneur qui régnoit à Rome ſur l'intérêt, répara ſes défaites & ſauva la République. La fin de ces longues & cruelles guerres fut que le Romain, armé par l'honneur, vainquit ſur mer & ſur terre le Carthaginois armé par l'intérêt : la

fierté de Rome réduisit en cendre l'opulence de Carthage. C'est ainsi qu'entre ces deux Nations rivales, la victoire semble avoir décidé la question qui partage nos deux Orateurs.

Tous deux s'intèressent également pour notre pauvre Noblesse : l'un pour la secourir, demande qu'on lui permette les fonctions du Tiers-Etat ; l'autre, pour la relever, exige qu'on défende au Tiers-Etat d'usurper les emplois de la Noblesse. L'un ne considérant que des besoins particuliers & l'exemple de quelques Nations, veut ouvrir aux Nobles indigents la route de la fortune ; l'autre consultant la constitution de la Monarchie Françoise & le génie propre de sa Noblesse, ne lui ouvre que le champ de la gloire pour se tirer de la misère. Dans le systême de la Noblesse commerçante nos Nobles seront plus aisés & moins ho-

norés. Dans le ſyſtême de la Nobleſſe militaire, ils ſeront moins pauvres & plus décorés : nos armes rendront notre Nobleſſe plus reſpectable, & notre Nobleſſe rendra nos armes plus redoutables. Nos deux Orateurs, pour appuyer leur cauſe, ſe prévalent également des circonſtances préſentes auſſibien que de la bonté & de la ſageſſe du Roi qui nous gouverne. Il reſteroit à déterminer qui des deux prouve mieux ſa thèſe : c'eſt ce que le Public décidera, s'il ne l'a déja décidé.

ARTICLE LXIX.

LETTRES D'UN CITOYEN sur la permiſſion de commercer dans les Colonies, annoncée pour les Puiſſances neutres. In-8°. pages 115.

IL y a, dans ce Recueil, cinq Lettres qui nous ont fait beaucoup de plaiſir ; mais nous doutons que l'Analyſe, où nous nous engageons, ait le même avantage par rapport à nos Lecteurs. Ces Lettres ſont fort préciſes, & elles ont pour objet des fineſſes de commerce, que nous pourrions appeller la *Métaphyſique* de cette profeſſion. L'Auteur, quel qu'il ſoit, (il garde l'Anonyme) eſt un *virtuoſe* en ce genre ; il traite la matière dans le ſtyle propre du ſujet, & il met en même temps, dans ſa compoſition,

une force que nous ne pouvons rendre parfaitement. Voici l'occaſion & l'objet de cette eſpèce de Plaidoyé.

Dans ce temps de guerre, notre Gouvernement paroît diſpoſé à permettre aux Puiſſances neutres le Commerce de nos Colonies. On en a préſenté le projet à la Cour, & il y trouve de la faveur. L'Auteur anonyme de ces Lettres eſt ſi partiſan de ce ſyſtême, qu'il n'épargne, pour le défendre, ni réflexions, ni raiſonnemens, ni recherches ſur les intérêts publics & particuliers. » Je vis, *dit-il*, » ce deſſein modeſte dans ſon énon- » ciation, ſorti des Bureaux du » Commerce, arriver au Conſeil » d'Etat, comme dans le lieu où il » devoit naître, s'y rallier au ſyſ- » tême général de la France; à ce » ſyſtême terrible & profond, où » la premiére Nation de l'Europe, » trahie & outragée dans le ſein de

» la paix, raſſemble en ſilence les » forces que la nature lui a décer» nées pour ſe conſerver ſa puiſ» ſance, & à l'Europe ſon indé» pendance. « Il y a de tout dans ce morceau, de la vérité, de la grandeur, de l'énergie ; & l'on y apperçoit l'ame d'un Patriote, vivement touchée des inſultes faites à ſa Nation. Voilà ce que gagnent nos ennemis à la guerre pleine d'injuſtice & de fureur qu'ils ont entrepriſe contre nous. Il n'y a perſonne en France & peut-être en Europe, ſi l'on en excepte les aggreſſeurs eux-mêmes, qui ne réprouve des procédés dignes de ces ſiècles auxquels le nôtre ne devroit point reſſembler. Et à quoi s'expoſe-t-on par ces levées de bouclier que l'équité & l'humanité condamnent ? On ne ſonge pas à ce mot d'Annibal haranguant Scipion : *Utrinque ferrum, utrinque corpora humana, Mars communis :* & qu'arrivera-t-il

quand l'aigle en fureur tiendra le vautour dans ses serres ? &c.

Notre Auteur reprèsente la France totalement appliquée à se donner une Marine militaire, & se relâchant, en conséquence, sur la Marine marchande : mais pour ne pas exposer les Colonies aux désastres d'un abandon total, vient tout à propos le dessein de permettre le Commerce aux Puissances neutres. » Alors on laisse les Vaisseaux de Guerre à l'usage de la » Guerre, & entre les mains du » ressentiment ; (quelle force dans » cette expression !) & cependant » les Colonies, fertilisées par des » secours étrangers, doivent prospérer, se liquider vis-à-vis des » Négocians nationaux mêmes, » leurs créanciers naturels ; & sément, pendant la guerre, les » mêmes plantes dont le produit » doit se verser à la paix dans » nos Ports..... Tout se lie, tout

» s'unit

» s'unit & fait force dans ce pro-
» jet. «

Ce devis de Commerce, bien accueilli du Miniſtere, a trouvé de la réſiſtance d'abord dans le Corps particulier des Négocians de Nantes, enſuite dans preſque toutes les Villes maritimes; mais juſqu'ici les ſeuls Nantois ont motivé leur oppoſition : on a, dans les Bureaux de la Marine, un Mémoire autoriſé de cette Compagnie ; notre Auteur paroît n'en faire aucun cas, il dit que cette pièce *n'eſt pas admiſſible dans les Bureaux du Miniſtère, où la Majeſté réfléchie du Prince doit être reſpectée dans l'emploi utile du temps des Miniſtres ; & où cette même Majeſté ſeroit profanée par l'examen d'un Mémoire dont l'intérêt connu ſe borne au pur deſſein de nuire &c.* Voilà des expreſſions très-fortes; mais qu'il nous ſoit permis de déſirer que l'Anonyme ſe propoſe les

raiſons contenues dans ce Mémoire, & qu'il les réfute de ſuite. Sans cela, il reſte dans l'eſprit de ſes Lecteurs, un nuage, un doute ſur le mérite de cette pièce apparemment travaillée par des Experts. On ſe dit à ſoi-même : Un Corps de Négocians, tels que ceux de Nantes, prèſente-t-il au Miniſtre un papier informe, & des oppoſitions ſans motifs ?

Si nous en jugeons néanmoins par ces cinq Lettres, Meſſieurs de Nantes n'ont rien dit qui puiſſe infirmer le projet, & voici ce qu'on entreprend de nous faire voir dans le détail de ces Lettres.

1°. Que la Chambre de Commerce de Nantes eſt, généralement parlant, ſans intérêt dans la permiſſion de commercer accordée aux Etrangers.

2°. Que le Commerce des Etrangers, dans les Colonies, pendant la guerre, eſt, relativement aux

circonſtances, avantageux aux Négocians de Nantes.

3°. Que Marſeille & ſur-tout Bordeaux, qui tranſportent les denrées de leurs provinces, conſerveront autant de leur Commerce, par le moyen des Vaiſſeaux Etrangers, que par le moyen de leurs propres Vaiſſeaux.

4°. Que ces mêmes Villes & toutes les autres Villes maritimes, qui font le Commerce de luxe, ſont proportionnellement dans le même cas.

5°. Que les Manufactures ne ſeront pas plus décréditées par le Commerce des Neutres, que par le Commerce périlleux des Nationaux ; qu'il y a de l'apparence au contraire que nos Manufactures en ſeront plus bénéficiées que par le Commerce national fait durant la guerre.

6°. Que par l'expérience du paſſé, & par une ſuite de raiſonnemens

& de faits toujours ſubſiſtans, la proſpérité des Colonies ſuit de la continuation d'un Commerce libre pendant la guerre, &c.

7°. Que les vuës des faiſeurs d'objections tendent à établir, en leur faveur, un négoce excluſif, & que par conſéquent elles ſont fort contraires aux intérêts du Corps entier des Négocians.

Il ne paroît pas que tous ces Articles ſoient épuiſés dans les cinq Lettres que nous annonçons : ce qui nous porteroit à croire que l'Auteur nous prépare une ſuite : nous l'invitons à ne pas priver le Public d'une inſtruction où il y a beaucoup à profiter. Diſons quelque choſe des quatre Lettres qui nous reſtent ; car le préambule que nous venons de tracer ne répond qu'à la premiére de ces Lettres, qui n'eſt toutefois ni la moins importante, ni la moins bien écrite.

Nantes eſt donc ſans intérêt

dans la permiſſion de commercer accordée aux Etrangers : c'eſt l'aſſertion de l'Auteur, qui la prouve en expoſant quel eſt l'objet ſpécial du Commerce de Nantes ; c'eſt, ſelon lui, le *Fret* & la *Commiſſion ;* le *Fret*, c'eſt-à-dire les armemens pour le tranſport des denrées ; la *Commiſſion*, c'eſt-à-dire les ventes & achats pour des Particuliers, ou pour des Manufactures. Le produit de ces deux Commerces eſt très-conſidèrable : la Hollande fut long-temps *la voiturière de l'Europe ;* Nantes l'eſt aujourd'hui de la France ; il faudroit ajoûter, & *la Commiſſionnaire principale* de ce grand Royaume : c'eſt ce que l'Auteur fait bien entendre ; & il montre à quel point d'opulence ce double Commerce, ſur-tout la Commiſſion, qui eſt en pur gain, a porté un nombre de Négocians Nantois. Ils ſont devenus » des » eſpèces de Potentats qui, ſans

» fonds & ſans autre empire que » celui de l'induſtrie, tirent, à titre » de ſubſides, une partie des fonds » des Colonies leurs vaſſales & en » vivent avec faſte..... Il y a un peu » moins de trente ans que la place » de Nantes étoit une place du » ſecond & du troiſième ordre; que » ſes grands édifices, ce qu'on nom- » me la Foſſe, l'Iſle Feydeau &c. » ont pris naiſſance &c. Cette ſe- » conde Ville entée ſur la pre- » miére, eſt mieux bâtie, l'égale » en grandeur & la ſurpaſſe en » luxe & en population. Nantes » eſt devenue la premiére Place du » Royaume. Quels fonds la Pro- » vince a-t-elle fournis à ces » accroiſſemens? De combien les » Manufactures y ont-elles contri- » bué? De rien ou de preſque rien: » les trois quarts de cette création » ſont dûs au Fret & à la Com- » miſſion. «

Or ce Commerce des Nantois

eſt-il gêné ou détruit par la liberté laiſſée aux Neutres de commercer? D'abord l'afrétement peut ſe détacher de cette liberté, c'eſt-à-dire qu'on eſt maître d'interdire aux Neutres l'afrétement pour les Ports nationaux; & l'on conçoit qu'en ce cas le Commerce de Nantes eſt ſans intérêt; qu'il lui eſt tout-à-fait indifférent que les Neutres négocient ou ne négocient pas dans nos Colonies. Mais en ſuppoſant même qu'on accorde à ces Puiſſances neutres la permiſſion de fréter & de voiturer dans nos Ports; tout ce qu'il s'enſuivra c'eſt qu'on verra naître une concurrence entre les Etrangers & les Nantois: concurrence où il n'eſt pas vrai-ſemblable que les Etrangers aient tout l'avantage. En effet, ne courront-ils pas eux-mêmes des riſques pour le Fret qu'ils feront des denrées de nos Colonies? En compromis avec les Anglois,

ne ſeront-ils pas à tout inſtant expoſés à la viſite, du moins au ſequeſtre proviſoire ? Augmentation par conſéquent de difficultés & de découragement pour ces Neutres ; faveur dans la même proportion, pour nos Fréteurs nationaux, ſans compter que ceux-ci ſont meilleurs Voiliers, & qu'ils ont toujours plus de titres pour attirer la confiance de nos Colons, que les Fréteurs étrangers.

L'Auteur croit entrevoir la vraie cauſe de l'objection formée par les Négocians de Nantes : c'eſt que les gains de Fret ſeroient plus modiques dans la concurrence avec l'Etranger ; & c'eſt ce qui n'accommode pas ces Négocians : ils voudroient ſe maintenir dans la poſſeſſion de tirer un intérêt immenſe de leurs armemens. Dans la derniére guerre, par exemple, les Cultivateurs des Colonies payoient, pour leur ſucre, cinq

ſols par livre de fret ; ce qui donne cent vingt-cinq mille livres pour cinq cents milliers de ſucre, & forme un intérêt de ſoixante mille livres pour trente mille d'avances en frais d'armement : gains énormes, encore une fois, & qui font dire à l'Auteur qu'en conſéquence *un Négociant du Port de Nantes eſt preſque un Financier.* Voilà un mot terrible contre la Finance & contre la Foſſe de Nantes : nous ſerions bien aiſes que ce mot fût démenti par quelque bonne preuve.

Mais l'Auteur ne ſe contente pas de ſoûtenir que le Commerce des Neutres ne feroit aucun tort à Nantes, il entreprend de montrer que les Négocians de cette Ville ſeroient ſpécialement *bénéficiés* par ce Commerce, ou, ce qui eſt la même choſe, que ce Commerce leur ſeroit avantageux. Penſons toujours qu'il s'agit d'un

avantage relatif aux circonſtances de la guerre, d'un avantage qui doit être ou une moindre perte, ou un gain réel, mais inférieur à celui que donnent les facilités de la paix. Il ſemble que les Négocians de Nantes perdent trop ſouvent de vuë la différence eſſentielle qui doit toujours ſe trouver entre le Commerce pacifique, & le Commerce troublé par les hoſtilités de l'Anglois. Voyons donc ce qui doit arriver, en conſéquence même de la permiſſion accordée aux Puiſſances neutres.

Ces Puiſſances libres de commercer dans nos Colonies, ne ſeront plus obligées de venir acheter dans nos Ports & dans nos Villes : ainſi la concurrence des Acheteurs tombera de la part de l'Etranger : mais cette concurrence une fois tombée, il arrivera que les denrées de nos Colonies ne ſeront plus deſtinées qu'à pourvoir l'intèrieur

du Royaume, & dans cette position, les Fréteurs & Commissionnaires nationaux seront nécessairement plus modérés pour le prix de leurs armemens & pour le bénéfice de leurs Commissions ; & dans ce cas de modération, il est naturel qu'on se serve d'eux plus volontiers que des Etrangers ; & de cet emploi plus fréquent, résultera un gain plus sûr & plus abondant. Or les Nantois étant les plus grands Fréteurs & Commissionnaires du Royaume, ne seront-ils pas aussi les mieux partagés dans ces avantages ? Ajoûtons que l'admission des Etrangers devant attirer l'attention des ennemis & étendre leurs croisières, il sera plus aisé aux Nantois d'esquiver les dangers : disons aussi que le Commerce des Neutres épargnera des Vaisseaux à ces mêmes Négocians de Nantes ; qu'il les rendra inutiles si l'on veut, mais que ces Vaisseaux

leur *demeureront du moins à l'avantage évident de leur Port, & au plus grand avantage encore des Assureurs*, qui auront cette ressource, ou qui seront soulagés des risques qu'auroient couru ces Vaisseaux.

Les Nantois font de plus le tiers du Commerce des Négres; ils fournissent aux Colons une grande partie des ustenciles de sucrerie, ils prêtent aux Cultivateurs pour l'éducation de leurs familles en France &c. de tout ceci rèsulte que Nantes est le gros Créancier des Colonies. Mais en cette qualité il doit être plus favorable que contraire au Commerce des Neutres: car ce Commerce servant à soûtenir les Colonies, à maintenir leurs denrées sur le pied de faveur qu'elles ont durant la paix, à leur procurer les denrées d'Europe au prix modéré qu'entretient toujours la concurrence des Vendeurs; il doit

arriver que ces Colonies n'augmentent pas beaucoup la masse de leurs dettes, qu'elles ne s'abîment pas vis-à-vis d'un petit nombre de Négocians avides qui profiteroient des circonstances de la guerre pour hausser le prix de leurs denrées, & pour faire baisser celui des denrées de nos Colons ; mais en ce cas le Corps du Commerce acquiert le bénéfice de n'être ni altéré, ni lézé : le gros des Négocians participe aux gains modérés qui se font même durant la guerre ; il n'y a que le petit nombre des Commerçans ambitieux & despotes dans leur profession, qui est privé des gains immenses que lui procuroit le Commerce exclusif. Est-ce donc là un malheur pour la Nation ?
» Maxime trop peu connue en » France, *dit l'Auteur*, mais ma- » xime certaine : le Commerce ne » peut faire de trop petits gains, » ni de trop subdivisés. Les petits

» gains ſubdiviſés ſont ceux du
» Commerce ; les gros gains raſ-
» ſemblés & comme amoncelés,
» ſont ceux des Négocians, & des
» plus avides plutôt que des plus
» induſtrieux. Il y aura toujours
» plus d'induſtrie à gagner beau-
» coup avec des petits gains & à les
» multiplier, qu'à profiter d'abord
» immenſément d'une tyrannie fa-
» cile. « Tout ce détail eſt de la troiſiéme Lettre, qui nous paroît d'une logique ſupérieure.

Il s'agit, dans la quatriéme, des Villes maritimes qui font le Commerce de Cargaiſon aux Colonies, qui débouchent les denrées de leurs Provinces; & l'Auteur examine ſi l'état de ces Villes doit ſouffrir notamment de la liberté accordée aux Neutres. Il y a d'abord, pour bien fixer la queſtion, un expoſé fort précis des divers objets qui concourent au Commerce de Cargaiſon : denrées du

crû de nos terres, Commerce des Négres, Fabrique des Manufactures; tels sont ces objets; & il faut sçavoir si l'influence du Commerce des Neutres leur est désavantageuse. L'Auteur place l'hypothèse ou, s'il est permis de parler ainsi, la scène de cette controverse à Bordeaux, *Ville maritime, Capitale d'une vaste & abondante Province; centre d'un grand Commerce ressortissant au-dehors, & rendez-vous de beaucoup de richesses territoriales.* Remarquons bien ces deux caractères, *Commerce au-dehors & rendez-vous des richesses du dedans*; Commerce maritime, & Commerce Provincial; la combinaison de tous les deux enrichit Bordeaux: mais lequel des deux constitue particuliérement le Commerce primitif & essentiel de cette grande Ville? L'Auteur croit que c'est le Commerce provenant des richesses du dedans, le Com-

merce Provincial : or si ce Commerce peut subsister pendant la guerre en se servant des Vaisseaux étrangers, c'est-à-dire, si pendant la guerre les denrées territoriales de Bordeaux peuvent se voiturer par les Vaisseaux des Puissances neutres ; il est évident que ces Puissances neutres peuvent être admises au Commerce de nos Colonies : ce seroit tout le contraire si, pour déboucher ces denrées, les Navires nationaux étoient nécessaires ; permettre alors le Commerce des Neutres, ce seroit ruiner infailliblement celui de Bordeaux. Tel est le point de vuë que fait envisager la quatriéme Lettre. Mais il s'agit de bien prouver que le Commerce Provincial est le Commerce essentiel de Bordeaux, & que, généralement parlant, ce Commerce est indépendant des Vaisseaux propres de cette Ville. C'est l'objet de la cinquiéme Lettre plus longue &

plus intéreſſante encore que toutes les autres.

Elle commence par donner une idée noble & grande de Bordeaux, *la plus curieuſe de toutes* nos Villes maritimes *à connoître.* » Si » vous voulez avoir le tableau de » l'abondance, cherchez-le à Bor- » deaux. A Paris, peu de gens jouiſ- » ſent : tout le reſte n'a de jouiſſan- » ce que l'imitation, & la ſociété » artificielle de ceux qui jouiſſent. » L'Art s'y varie, s'y multiplie, s'y » contrarie ſans ceſſe pour y répan- » dre & y ſubdiviſer la félicité » publique. Vous trouverez à Bor- » deaux une abondance facile, une » abondance généraliſée; celle qui » en donne à toutes ſortes de ſpec- » tateurs le ſentiment; qui auroit » fait naître l'idée, le terme de » l'abondance. La fable eût ima- » giné, pour ce lieu favoriſé, les » eaux du Pactole, parce que les » eaux coulent pour le peuple. « *Il Juillet*, 1756. I. vol.

faudroit voir de ſuite le portrait des habitans : leur génie eſt un compoſé d'ambition & de molleſſe ; d'eſpérances en grand & de peu d'activité dans le détail ; de vuës ſupérieures & de deſir encore plus vif d'être à ſon aiſe & de jouir : *atteindre le ſommet de la fortune paiſiblement, commodément, en jouiſſant ; voilà le but de tous.*

Mais quel eſt le fond eſſentiel du Commerce territorial de Bordeaux ? C'eſt le produit de ſes vins. Il n'y a point de Commerce, dans cette Ville, ſi ſes vins ne ſe débouchent point pendant la guerre : or ils ne ſe débouchent point par les Nationaux s'ils ſont ſeuls ; ou bien ils ſe débouchent à pure perte, parce qu'ils deviennent en grande partie la proie de l'ennemi : il eſt donc néceſſaire, pour un débouchement réel & utile, que les Etrangers ſoient appellés à la con-

currence. Craint-on que ces Etrangers ne dédaignent & ne déprécient les vins de Bordeaux ? Mais les Hollandois, les Danois ont-ils des vins chez eux ? les vins d'Efpagne peuvent-ils foûtenir la mer, & font-ils d'ufage dans nos Colonies ? *Bordeaux n'eft-il pas le Vignoble naturel de l'Europe* & de l'Amérique ?

Craint-on quelque fâcheux effet de la concurrence entre les Nationaux & les Etrangers ? Mais qui feront ces Nationaux ? Les petits Armateurs ? Bel objet encore pour une Ville comme Bordeaux ! c'eft la fource des Banqueroutes fi communes dans ce Port. La plûpart des petits Armateurs exportent trop témérairement, exploitent trop infidèlement, s'acquitent avec les Propriétaires trop difficilement. Pour les grands Armateurs, ils ne fouffriront pas plus pendant la guerre de la concurrence avec

l'Etranger, que de celle qu'ils soûtiennent pendant la paix avec les petits Armateurs. Ceci nous paroît évident, & ce qu'ajoûte l'Auteur de la diminution des assurances nous touche également. En temps de guerre, les assurances sont exorbitantes, quand le Commerce est reduit aux Nationaux; on en devine aisément la cause : les assurances sont en raison directe des risques; mais si la concurrence de l'Etranger neutre intervient dans la balance du Commerce, les risques diminuent, les assurances tombent dans la même proportion. Cependant la diminution des risques & la diminution des assurances peut encourager d'autant les Nationaux, & avec les facilités qu'ils ont pour acheter & charger des vins sur les lieux, ils pourront se délivrer très-aisément des grands désavantages de la concurrence, c'est-à-dire que leur Commerce

pourra encore ſe maintenir ſur un bon pied.

L'Auteur parle auſſi des farines, autre objet capital du Commerce de la Guyenne, & il fait voir deux choſes ; la premiére, qu'elles ſe déboucheront, comme les vins, par l'Etranger & par les Nationaux ; la ſeconde, que quand elles ne ſe déboucheroient pas, cette denrée n'eſt nullement perdue, l'intérieur du Royaume étant trop ſouvent, à cet égard, dans la diſette. Combien de fois l'exportation imprudente de nos bleds & de nos farines ne nous a-t-elle point forcés enſuite de racheter notre ſubſiſtance chez l'Etranger ! & à quel prix ! l'idée ſeule de ce mauvais Commerce fait trembler.

Nous terminons ici notre Extrait, bien réſolus de rendre compte des autres Lettres qui pourront

paroître ſur le même objet. Ce n'eſt pas que nous ſoyions juges compétents du mérite de l'Ouvrage, & des principes qu'il contient; mais il faut avouer que, ſi l'Auteur ne dit pas des vérités, il a toujours le talent de raiſonner avec une force & une préciſion dont nous ne trouvons guères d'exemples dans toute notre Littérature œconomique, quelque bonne qu'elle ſoit aujourd'hui. Au reſte, quand nous paroiſſons douter que cet Anonyme *diſe des vérités*, c'eſt pour inviter les Experts à le contredire, s'il n'a pas tout-à-fait raiſon: c'eſt pour procurer au Public toutes les pièces néceſſaires à la déciſion du procès.

Quel ſtyle d'ailleurs dans ces cinq Lettres! Les Lecteurs frivoles y trouveront trop de termes de la profeſſion, trop de profondeur, trop peu de clarté, *diront-ils*: mais n'en croyez point ces mau-

vais Juges ; lisez attentivement, relisez, reprenez ce que vous n'entendez pas au coup-d'œil, & vous verrez la lumière sortir de toutes les phrases, de tous les mots mêmes qui composent cet Ouvrage. L'Auteur doit être un Négociant cultivé par les Lettres, ou un homme de Lettres du premier ordre stylé par le plus habile Négociant.

ARTICLE LXX.

DISSERTATION sur les Vapeurs, &c. Par M. Pierre Hunauld, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, Docteur-Régent dans la Faculté de Médecine d'Angers, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la même Ville. (Volume *in*-12. pages 372 sans la Préface qui en a XXII.) *A Pa-*

ris, chez Jean-Noël Leloup. M. DCC. LVI.

CETTE Dissertation est l'Ouvrage d'un Ecrivain zélé pour le bien de l'humanité & pour la gloire de sa profession. Son zèle est pur & courageux ; la Préface de son Livre le caractérise par des traits qui ne sont pas équivoques : *Bientôt*, dit-il, *la Médecine ne sera que l'Art de bien discourir sur les maladies.* Sa prophétie est fondée sur l'accueil qu'on fait *aux Livres de génie*, & sur l'indifférence qu'on a *pour les Livres de pratique, où le systême se taît & laisse parler les choses.*

Plus occupé de l'art de guérir les maux que *de celui d'en discourir ingénieusement* ; M. Hunauld préfère l'*utile au brillant.* La Nature est son école ; les phénomènes qu'il y observe, sont les leçons qu'il en reçoit ; ses écrits en sont le recueil : il

il aime mieux en être l'Hiſtorien que l'Interprète ; & en ſe bornant aux ſeuls faits, compoſer les *Mémoires de la nature* que de lui prêter un commentaire. Ses obſerſervations ne ſont donc ni pliées au beſoin, ni ſoumiſes à l'empire d'un ſyſtême. Les conjectures n'ont pour lui aucun attrait, il ne ſonge qu'à ſe préſerver des illuſions où tombent *ceux qui doutent de ce qu'ils voient pour ne croire que ce qu'ils imaginent.*

Sa Diſſertation eſt un Dialogue ſoûtenu : ſes Interlocuteurs ſont un Médecin & une Dame. Des ſix entretiens qu'ils ont enſemble, les quatre premiers roulent ſur l'Hiſtoire & les cauſes des vapeurs, & les deux derniers ſur les remèdes de cette maladie. Dans notre Extrait, nous n'embraſſerons que le corps de doctrine qui fait le fond de la Diſſertation : pour le repréſenter plus fidèlement dans l'eſpace

où nous ſommes obligés de nous réduire, nous n'y donnerons aucune place à l'art & à l'agrément du dialogue.

Après avoir nommé les vapeurs, *la maladie très-fatiguante d'une perſonne qui ſe porte bien*, la Dame en fait au Médecin cette deſcription. » Avec les vapeurs ce ſont » toujours choſes nouvelles. Hier, » par exemple, j'étois d'une triſ- » teſſe accablante, péſante, en- » gourdie, comme liée, aſſujettie » dans toutes les parties de mon » corps, ou plutôt comme une » maſſe douloureuſe & incapable » de me donner le moindre mou- » vement. Je ſentois ma poitrine » oppreſſée, & ce n'étoit qu'après » de longs & profonds ſoupirs » qu'elle ſe dégageoit un peu pour » céder auſſi-tôt à une oppreſſion » nouvelle; & cela étoit joint à un » étonnement de tête, qui par d'im- » portunes révolutions me ſem-

» bloit ſe bouleverſer continuelle-
» ment. J'y ſentois alternative-
» ment une tenſion, une plénitude,
» & puis un vuide douloureux qui
» bizarrement ſuivi, ou même ac-
» compagné d'un tintement dans
» les oreilles, d'une ſorte de bruit
» ſifflant, me renverſoit abſolument
» la cervelle. Mes tempes battoient
» & augmentoient conſidérable-
» ment mes douleurs..... Ces dou-
» leurs ſont d'une eſpèce auſſi nou-
» velle que les vapeurs ſont indé-
» finiſſables. Car on ne les ſent
» point comme les autres maux.
» On ne ſçauroit même dire le mal
» qu'elles vous font ; ſi ce n'eſt
» qu'on ſouffre plus que ſi on ſouf-
» froit tous les maux enſemble.
» Enfin, après un manège bizarre
» de cent ſortes de tenſions & de
» tournoyemens, c'eſt par des bâil-
» lemens importuns, juſqu'à ſe
» démancher preſque les machoi-
» res, ou, par des cris, comme

» d'une perſonne prête à expirer
» dans les plus cruelles afflictions,
» & par les larmes, que finit peu-
» à-peu la tragédie. Mais enſuite
» quelles laſſitudes ! quelles fati-
» gues !... Aujourd'hui ce ne ſont
» plus ces accablemens, ces lan-
» gueurs, c'eſt une vivacité qui de-
» vient un autre ſupplice... C'eſt
» d'un fond triſte & douloureux à
» l'excès que cette gaieté paroît
» naître. Elle me fait rire de la
» moindre choſe, & ſouvent ſans
» ſujet : ces ris ſont pourtant des
» éclats pouſſés ſi loin, que j'en reſte
» pâmée avec des douleurs d'épui-
» ſement dans la poitrine & dans
» les flancs, que je ne ſçaurois vous
» exprimer. Bientôt après je me
» ſens agitée par de bizarres in-
» quiétudes qui m'empêchent de
» pouvoir me connoître ; je m'agi-
» te, je me lève, je veux marcher.
» Qui prétendroit alors me retenir,
» me feroit une violence inſup-

» portable. Cependant..... je tom-
» berois ſi je n'étois ſoûtenue. «
Quelquefois on reſte immobile, inſenſible, *décoloré*, ſans autre ſigne de vie que la reſpiration ; la gorge s'enfle, la poitrine ſe gonfle, le ventre s'éleve ; après bien du temps, c'eſt un grand bonheur de *raaller :* le matin on vomit beaucoup d'eaux glaireuſes, ou ſon repas dans un autre temps ; on s'agite comme ſi on étoit chargé de liens dont on tâche de ſe dégager, &c.

Dans l'état de vapeurs les ſouffrances de l'eſprit égalent celles du corps, le même orage les agite, les confond, l'une combat l'autre. Alors quelles impatiences ! quels déſeſpoirs ! la variété en eſt inconcevable, & la rapidité de ces révolutions eſt prodigieuſe. La ſcène ſe termine à l'ordinaire : les bâillemens, les ſoupirs, les larmes, la foibleſſe, l'accablement en ſont le dénouëment.

Il y a des vapeurs d'un ton moins tragique, & qui n'en paſſent pas moins pour les plus dangereuſes : ce ſont des extaſes de joie, des ſaillies : on voit les gens, on leur parle, on leur répond ſans les connoître, on joue même. M. Hunauld a eu le bonheur d'en guérir de cette eſpèce. Comme il y a auſſi des hommes qui ſe mêlent de *vaporiſer :* Ce ſont, nous dit-on, *de délicats voluptueux, d'aimables façonniers,* qui ſont, plus que bien des femmes, *occupés de leur teint, de leur embonpoint, de leur fraîcheur,* de leur toilette, &c.

Notre Auteur ſépare les vapeurs en différentes claſſes ; les régles de cette diſtribution ſe tirent, en quelque ſorte, de leurs qualités topiques. Les unes ſont vagues & errantes dans tout le corps ; les autres ſont ſtables & fixes dans certaines parties, comme l'eſtomach, la rate, les entrailles, &c.

Quelques-unes ſont *incomplettes :* ce ne ſont que des *flatuoſités*, ou des vents qui cauſent des *fourmillemens* importuns, des tenſions ſenſibles, des points plus ou moins douloureux & mobiles: quelquefois cependant ils s'attachent ſi opiniâtrément à certaines parties, qu'ils les rendent preſque paralytiques; ce qui fait qu'on leur ſoupçonne une cauſe plus conſidérable. Nous ne nous arrêterons point à certaines vapeurs *de mode & d'uſage*, qui conſtituent *l'art de vaporiſer :* elles ſont trop artificieuſes, pour ſe ſoumettre aux ordonnances de la Médecine.

Les ſymptômes des vapeurs ſont ſouvent équivoques: elles ſe montrent ſous un maſque qui leur eſt étranger : le grand art eſt de les démaſquer, de les diſcerner les unes des autres, & quelquefois même des affections dont elles empruntent les ſignes. Les ris, les

pleurs que font naître les vapeurs, sont plutôt des convulsions dans la machine que des affections dans l'ame ; à rire, ou pleurer de la sorte, on se fatigue, on s'épuise plus qu'on ne se réjouit, ou qu'on ne s'afflige.

Il y a des vapeurs dont la bizarrerie a tout l'air d'une folie ou d'une manie : c'est une mélancholie qui ne se plaît que dans la solitude : elle s'y nourrit de ses rêveries ; le plus lèger bruit la blesse, le moindre objet nouveau la choque. Tantôt on se pâme & on devient roide comme une statuë ; tantôt on s'agite, & on se donne les mouvemens les plus forcés. M. Hunauld appelle ces vapeurs, des *vapeurs raisonnées*, persuadé que ces contorsions de corps, ces travers d'esprit, sur-tout dans les jeunes gens, sont le jeu de quelque ressort mystérieux, de quelque dépit secret. En s'y livrant sans

confident, on se consume sans ressource; les remèdes hâtent le progrès de l'épuisement, une fiévre hectique le consomme à moins qu'un heureux hazard, qu'on ne doit pas attendre du traitement, ne produise dans l'état intérieur du malade, un changement qui enlève la victime au bucher qu'elle s'étoit elle-même dressé pour s'y réduire en cendre. Nous ne sçaurions suivre l'habile Professeur dans tous les détails où il entre pour prouver combien, en fait de vapeurs, le *genre tendre & passionné* domine sur tous les autres, comment il en provoque les accès, & comment ces autres vapeurs profitent de son concours pour se réveiller dans les organes & dans les facultés où elles étoient comme assoupies.

Chercher la cause des vapeurs, c'est chercher les principes de toutes les irrégularités, de tous les

dérangemens, de toutes les bizarreries, de toutes les révolutions qui caractèrisent les maladies de vapeurs, & qui en différencient les espèces diverses : ces principes doivent être des agens assez puissants pour troubler l'harmonie qui constitue l'état de santé, & pour produire dans les liquides, & même dans les solides, des mouvemens singuliers, impétueux, tumultueux &c. sans cependant causer aucune altération considérable dans les parties exposées à ces étranges agitations : car se sentir mal, & se porter bien, c'est l'état de vapeur. Les causes de cet état doivent donc être des principes dont l'activité, quelque grande qu'elle puisse être, n'ait pas la moindre malignité; des agens qui puissent devenir fougueux, sans devenir malfaisants. Quels sont-ils donc ces principes, ces agens singuliers? sont-ce des êtres soumis

à nos recherches, & acceſſibles à nos regards ? Voilà le problême que M. Hunauld ſe flatte de réſoudre : tâchons d'expoſer clairement ſa découverte, & de juſtifier le penchant qui nous prévient en faveur de ſes idées.

Tout corps organique, tout végétal renferme dans ſa ſubſtance des germes, dont la force eſt auſſi ſenſible que leur maſſe l'eſt peu. En ſe développant, ces germes déploient une activité qui fait la fécondité inépuiſable, la richeſſe intariſſable & la beauté perpétuelle du régne végètal. Si, dans leurs ſemences, quelque accident vicie ces germes, ils ne ſont plus ſuſceptibles d'une chaleur, d'une fermentation capable d'atteindre à la fécondité qui les reproduit. Les grains d'un froment gâté deviennent ſtèriles, & même la pâte qu'on fait de leur farine, ne ſçauroit lever; & le pain qu'on fait de cette

pâte, eſt mal ſain, ou inſipide ſans être nourriſſant. Il en eſt des légumes comme des grains : leurs ſucs ne ſont nourriſſants qu'autant qu'ils conſervent des germes aſſez frais, &, ſi on peut le dire, aſſez vivans pour s'enfler & fermenter dès qu'on les expoſe à l'action d'un levain approprié à leur nature.

Ces germes ſont la plus pure, la plus ſpiritueuſe portion du végétal : dans la plûpart des végétaux qui font partie de nos alimens, ces germes ont encore preſque toute leur force : pour la mettre en œuvre, il ne faut que la dégager des liens qui l'enchaînent ; les ſucs gaſtriques ſont comme un levain préparé par la nature à cette intention. Pendant la digeſtion, ces alimens fermentent dans nos viſcères comme le grain dans la terre. Alors ces germes s'échappent de leurs gaines, ſe filtrent par les vaiſſeaux abſorbants, entrent dans les voies de la

circulation : entraînés par les fluides où ils nagent, ils se portent dans les solides, ils y pénètrent, ils s'y insinuent. Voilà donc répandus & introduits dans la substance de nos liquides & de nos solides, des principes, des agens qui ont les propriétés nécessaires pour remplir toutes les indications propres à la cause physique des vapeurs. Ce sont, à la vérité, des élémens très-subtiles, très-vifs, très-actifs, très-*fermentescibles*, mais en même temps trop purs & trop sains pour corrompre & infecter, dans notre machine, aucune de ses liqueurs, aucune de ses fibres. Cependant si, dans nos liquides où ils ne devroient que nager légèrement, leur impétuosité devient trop libre, si leur fougue irréguliére peut se déployer toute entiére, ne fût-ce que par instans, quels embarras, quels troubles, quels orages n'exciteront-ils pas dans les humeurs expo-

ſées à leurs impreſſions bizarres; comme les fleuves & les mers le ſont à la furie & aux caprices des vents ! Si la violence tumultueuſe de ces principes *intrus* dans le corps humain, s'exerce ſur des ſolides qu'ils ne devroient que réparer & ſoûtenir ; ces ſolides ébranlés, forcés, tiraillés doivent ſouffrir des tenſions, des contractions, des vibrations, des irritations, &c. De-là, ſelon l'état des liquides & des ſolides, ſelon leurs rapports avec l'action de ces principes étrangers, les mouvemens les plus extraordinaires & les plus contraires à la douce harmonie qui fait le repos & le bien de la machine : de-là, dans ces mouvemens mêmes, tant de variations, tant d'alternatives, qui d'un jour ou d'un moment à l'autre, dérangent l'état de nos facultés organiques, & y entretiennent un déſordre, une confuſion extrême. L'ame ne

fçauroit y être inſenſible ; ainſi, dans ſes affections, dans ſes ſentimens, elle doit éprouver des viciſſitudes également affreuſes & étranges.

A ces agens tirés des ſubſtances étrangères, ajoûtons avec M. Hunauld, ceux qui ſont propres à la nôtre : les uns ſont analogues aux autres, dans leurs fonctions comme dans leur deſtination : ce ſont des élémens également ſéditieux quand ils peuvent ſe délier, ſe ſoulever & fermenter : en rompant l'uniſſon, en troublant l'harmonie, d'où rèſulte l'état de ſanté, ils engendrent des *diſſonances* d'où naît ſouvent, ſelon l'expreſſion de l'Auteur, une horrible *cacophonie.*

A ne regarder encore ces idées que comme une théorie imaginée pour aſſigner la cauſe des vapeurs, l'obſervation ne ſemble-t-elle pas accourir d'elle-même pour en confirmer le ſyſtême ? Les phénomènes

les plus étonnants, les plus indépendants, les plus oppoſés, &, en quelque ſorte, les plus inconſéquents s'arrangent, ſe concilient au gré du ſyſtême, & paroiſſent plutôt l'invoquer que ſe prêter à ſes beſoins. Pour peu qu'on ſoit Phyſicien, on doit convenir que toutes ces ſpéculations ſe lient & ſe plient aiſément aux loix les plus connues de la nature : on n'y découvre que des branches de ſon ſyſtême général. Pour les ſaiſir, M. H. n'a point franchi la ſphère des idées les plus vraies & les plus communes : il ſe flatte avec raiſon que ſon Ouvrage eſt d'autant plus ſolide qu'il n'en a point creuſé les fondemens dans ces eſpaces imaginaires, où depuis un certain temps, des mains auſſi folles que hardies, empruntant le nom de la Nature ſans ſon aveu, ont bâti tant d'édifices également fragiles & inſenſés.

De ſes principes l'Auteur conclut

que les mauvaiſes digeſtions ſont la cauſe la plus ordinaire des vapeurs. Qu'un eſtomach ait trop de chaleur ou d'acidité, la digeſtion eſt toujours trop précipitée : les levains, qui s'emparent des alimens, ſont de mauvaiſe qualité ; ils en ſéparent promptement les parties huileuſes & balſamiques : au lieu d'en former un ſuc doux, un chyle laiteux & nourriſſant, ils n'en compoſent qu'une maſſe aigre, gluante, épaiſſe, glaireuſe & péſante. De ces matières qui ſe coagulent, ſe ſépare une pituite aigre, une ſéroſité acide ; c'eſt preſque la ſeule partie qui entre dans les voies de la circulation : pour réparer la machine, le ſang ne reçoit donc que quelques gouttes de ſuc nourricier, dont la ſéroſité qui les enlève, eſt le véhicule. De-là ces glaires & ces pituites d'eſtomach & d'entrailles dont ſe plaignent les malades vaporeux ; de-là cette

féchereſſe, cette maigreur qui les appauvrit, ou cette graiſſe molle qui les appéſantit; de-là enfin une conſtipation opiniâtre, & cet excès de crudité qui ſe manifeſte dans la clarté & dans l'abondance des urines.

Les ſéroſités & les glaires étant le produit des mauvaiſes digeſtions, & la ſéroſité entrant dans le ſang chargée de la *fleur* des glaires qu'elle entraîne; au lieu d'en réparer la lymphe, elle l'épaiſſit & la coagule; le ſang perd ſa mobilité, s'*englue*; la viſcoſité qu'il contracte, diminue l'inſenſible tranſpiration, comme la raréfaction convenable des parties huileuſes & ſulphureuſes qui entretiennent la chaleur naturelle. Pendant que le ſang devient groſſier, lent &c. ſes parties volatiles ſe dégagent, portent à la tête, à la poitrine, au viſage & dans les veines, une chaleur, un feu *pétillant*, auquel ſuccède un

froid de glace, qui auparavant ne ſe faiſoit ſentir que dans l'eſtomach. Pour ſe réchauffer, on eſt tenté de recourir à des liqueurs qui allument un incendie, dont toutes les autres parties ne ſçauroient ſoûtenir la violence. Le ſang qu'on tire alors des veines gonflées, s'élance d'abord comme un trait, puis ſe *déprime, bave le long du bras*, & ſe coagule au ſortir des vaiſſeaux. On ſent des embarras de tête, ſurtout dans la région du front, des douleurs vagues & inquiétantes que promène la ſéroſité chargée de teintures aqueuſes & ſalines, auſſi-bien que de particules glaireuſes & par conſéquent flatueuſes : ſi ces douleurs ſe fixent, elles deviennent plus piquantes, plus perçantes, & cauſent des palpitations qui ſe diſſipent auſſi rapidement qu'elles s'élevent.

Par-tout où ces flatuoſités ſe cantonnent, ſoit dans l'eſtomach ou

dans les entrailles, ſoit dans les poulmons ou dans la tête, elles produiſent des tenſions & des étouffemens, des embarras & des gonflemens, des battemens d'artères, des tintemens d'oreilles, des étourdiſſemens, &c. Quand ces flatuoſités s'engagent dans les contours que forment les ſinus du cerveau, elles cauſent des vertiges, des angoiſſes qui ceſſent par des bâillemens & des larmes, auſſi-tôt que ces flatuoſités trouvent quelque iſſuë.

Le grand myſtère des vapeurs, ſelon M. Hunauld, roule ſur deux faits d'expérience : le premier eſt que les aigres coagulent la lymphe ; le ſecond, que les acides enflamment les ſels eſſentiels, ou les matières huileuſes & ſulphureuſes épurées à un certain degré. L'acidité d'un chyle glaireux ne ſçauroit donc ſe mêler avec la lymphe du ſang ſans l'épaiſſir, ni avec les parties

huileuſes & balſamiques ſans les enflammer. Voilà donc les principes qui épaiſſiſſent, échauffent & enflamment le ſang des vaporeux, & répandent dans tout leur être, des impreſſions ſi variées, ſi irrégulières, ſi bizarres, ſi étranges, & même ſi tragiques, ſelon le tempérament ou le caractère du malade. Dans le ſang, l'inflammation exalte les parties qu'elle diſſout ; la coagulation précipite la ſéroſité qu'elle épaiſſit. De-là cette chaleur de tête, ce froid des pieds, &c.

Avec les principes du Profeſſeur d'Angers, rien n'eſt ſi aiſé que d'expliquer la complication durable, ou la ſucceſſion rapide des douleurs vaporeuſes, la mobilité ou la fixité de leur ſiège, & l'affoibliſſement de leurs impreſſions à meſure que les volatils enflammés s'échappent par la tranſpiration, ou s'évaporent comme une écume bouillante. Dans les com-

pléxions trop vives & trop actives, l'eſtomach, dit M. Hunauld, eſt *un magazin de vapeurs toutes préparées :* c'eſt la rate plutôt que le foie qui en eſt le réſervoir, dans les compléxions pituiteuſes & bilieuſes. Là c'eſt une flamme plus vive & plus légère ; ici c'eſt un feu plus ſourd & plus étouffé. Dans les premiéres, c'eſt une ſenſibilité, & une impatience qu'il ſeroit dangereux de retenir ; dans les ſecondes, c'eſt une peſanteur, un abattement qu'il faudroit diſſiper. Dans les uns, l'appétit eſt inconſtant, & les goûts ſont bizarres ; dans les autres, c'eſt un dégoût perſévérant, & une répugnance preſque univerſelle. De part & d'autre » enfin la nature » prend le deſſus, & procure le » départ ou la diſſipation des ma» tières ; & c'eſt la préparation de » la criſe qui arrive enfin par diffé» rentes décharges, tantôt par les » ſelles, tantôt par les urines,

» tantôt par le vomiſſement, mais
» toujours par une grande tranſpi-
» ration, ou des ſueurs de peu de
» durée, par des larmes, des bâil-
» lemens, des diſtillations de pi-
» tuite. «

Dans les autres maladies qui ſurviennent, les vapeurs influent toujours, en dérangent les ſymptômes, & y jettent des anomalies qui déconcertent les plus habiles Praticiens, s'ils n'ont beaucoup d'art & de génie pour ſeconder la nature qui, dans la criſe qu'elle mèdite, eſt toujours traverſée par les vapeurs : leur levain, ſe développant avec les levains morbifiques, cauſe, dans les accès du mal, une confuſion inconcevable.

Le printemps eſt la ſaiſon des vapeurs, parce qu'alors, dans le ſang & dans les alimens, les germes de vapeur fermentent avec plus de force : les odeurs donnent des vapeurs, parce que les

corpuſcules qu'elles exhalent & qu'on reſpire, ſont comme des levains ſubtils qui font fermenter les élémens vaporeux. Les vapeurs occaſionnent des obſtructions, des ſuppreſſions, des pertes &c. c'eſt que dans les vaiſſeaux, leurs germes ſont comme des cailloux, ou des ſables mobiles ou fixes, jettés au milieu d'un ruiſſeau, dont ils troublent les eaux, dont ils embarraſſent le cours, dont ils ferment ou rétreciſſent le canal : quelquefois auſſi, entraînés par le courant, ils augmentent ſon poids & ſa force, ils l'aident à ouvrir ou à élargir ſon canal, & favoriſent ſon débordement. Ainſi, dans les vapeurs ſimples, il n'y a aucun phénomène qui gêne l'Auteur, aucun même qui ne vérifie & ne fortifie ſa thèſe.

Ces vapeurs *ſimples* en engendrent de *compoſées* : elles ſuppoſent un ſang épais & glaireux, un

ſang

ſang trop ardent & trop *ſulphuré*. Ce ſang eſt quelquefois trop peſant & trop viſqueux pour circuler, & s'écouler régulièrement; quelquefois auſſi les obſtacles irritent ſes efforts, ſa violence rompt les digues, & il s'évacue avec trop d'abondance. De-là ces vapeurs compoſées qui prèſentent deux ennemis à combattre, dont l'un s'oppoſe à la défaite de l'autre, ou lui ſurvit; dont l'un ſouvent ne cede qu'aux remèdes qui le diſſipent, & l'autre ne ſe dèſarme que par le repos qui le calme. L'un eſt quelquefois un *furieux* dont la rage ne s'éteint qu'en multipliant des éclats qui épuiſent ſes forces; l'autre moins violent, mais plus robuſte, rèſiſte avec une opiniâtreté preſque invincible. De-là, dans les humeurs & dans les eſprits, des reflux, des regorgemens, des ſuſpenſions; dans les fibres & dans les ſolides, des ſecouſſes, des tenſions, des

retréciſſemens, des roideurs &c. La nature lutte en vain contre la digue que la vapeur lui oppoſe, elle ne peut la rompre; les efforts qu'elle fait, ne font qu'augmenter le déſordre. Les compléxions les plus fortes ſont le théatre de ces violentes ſcènes qui finiſſent par des ſyncopes, par un anéantiſſement où s'éclipſent toutes les facultés vitales. Les relâchemens, les évacuations qui ſurviennent, ſi elles ne ſont pas des ſignes qui décèlent la foibleſſe du ſujet, & qui annoncent la fin de l'orage, ce ſont des ſignes qui doivent faire craindre des atteintes épileptiques. Dans ces accès, le bain d'eau froide juſqu'à la ceinture eſt un remède heureuſement éprouvé par M. Hunauld.

Avant que d'en venir à la guériſon des vapeurs, l'Auteur obſerve qu'à force de *façonner* nos viandes, de les aſſaiſonner & de les rendre

ſucculentes, ou les rend incapables de fournir, par la digeſtion, ces extraits ſimples, ces ſucs doux, ce chyle nourriſſant qui diſtribue, dans toute la machine, des matières comme appropriées à ſon ſervice & prêtes à ſe *métamorphoſer* au gré de ſes beſoins. Le ſang ne reçoit, pour ſe réparer, que des ſels volatils trop âcres, & des ſucs ſulphureux trop inflammables : il ne rapporte à l'eſtomach que des diſſolvans trop exaltés & trop raréfiés pour opérer une bonne digeſtion : leur activité qui la précipite, eſt trop-tôt abſorbée & ſurmontée par la maſſe alimentaire. Cette digeſtion ne donne pour produit que des glaires compactes, gluantes & tenaces, dont le ſéjour, dans les inteſtins, rend le ventre pareſſeux : ce produit contracte les qualités des levains qui attaquent les alimens ; c'eſt-à-dire qu'il eſt plus ou moins

glaireux, bilieux & pituiteux, ſelon que ces qualités dominent plus ou moins dans les levains digeſtifs. Au luxe introduit dans nos tables qu'on joigne l'oiſiveté, les veilles & les autres excès, on aura l'Hiſtoire complette des vapeurs & des autres maladies nouvelles, qui n'ont point encore gagné ces conditions dont les devoirs auſtères, ou les facultés étroites, meſurent la quantité des alimens, & la durée du ſommeil, ſur les travaux journaliers & ſur les beſoins de la nature. Par ces obſervations, M. Hunauld indique ſuffiſamment les moyens de ſe préſerver des vapeurs *à la mode :* voici ſa méthode pour les guérir.

D'abord il ordonne des ſaignées qu'il proportionne à la plénitude des vaiſſeaux & à l'épaiſſiſſement des liqueurs, & qu'il réitère autant que l'exige le but qu'il ſe propoſe ; c'eſt de préparer les humeurs à un

dégagement convenable, par le moyen des cordiaux, des émétiques, des laxatifs appropriés à la nature de ces humeurs & aux forces du malade. De-là il passe aux fondans, aux pilules balsamiques. Son intention est de précipiter dans les entrailles ce qu'il y a dans le sang, de plus grossier & de plus limoneux, de faire écouler par les urines ce qu'il y a de plus *séreux & de plus chargé de sels âcres*, de dissiper par la transpiration ce qu'il y a de plus volatil : les pilules suivantes ont presque toujours merveilleusement rempli cette intention. *Parties égales d'Aloës, de Scammonée d'Alep, de Myrrhe, d'Assa fœtida, de Galbanum, & une sixiéme partie de Castor, le tout bien choisi, bien broyé sur le Porphyre avec le Savon de tartre, préparé suivant la méthode de Starkey, & l'huile de lin, parties égales.* Cette pâte solide étant

pendant un mois réduite en maſſe, on la repaîtrit juſqu'à ce qu'elle faſſe une maſſe noire, dont on tire des pilules d'un gros *pour priſe ;* dans la ſuite on partage cette priſe en deux, pour en donner pluſieurs jours de ſuite, & entretenir le ventre libre. Quand ces pilules ne rempliſſent pas aſſez juſte quelques indications particuliéres, on leur ſubſtitue l'uſage de la Panacée de Saſſouge. Quand le malade vaporeux ſouffre, dans les entrailles, des tenſions, des vents, &, dans les fibres inteſtinales, des criſpations, on fait diſſoudre avec un lavement, dans le canon même de la ſeringue, un gros de ces pilules; il s'y fond auſſi aiſément qu'un morceau de ſavon. *Ce lavement purge beaucoup, & fait ceſſer tous les déſordres des entrailles ſans y laiſſer la moindre impreſſion de chaleur.* Dans l'adminiſtration de ces remèdes & de tous les autres,

dont parle M. Hunauld, il faut avoir des attentions, & prendre des précautions, dont on ne peut s'instruire qu'en lisant sa Dissertation qui nous paroît l'ouvrage d'un Observateur éclairé & d'un Praticien exercé. Quoiqu'il se soit spécialement appliqué à connoître & à traiter les vapeurs modernes, il n'en a pas moins étudié & recherché tout ce qu'un bon Médecin doit sçavoir sur les autres vapeurs qu'on a connues de tout temps, & sur les pertes de sang. Ces détails, où nous ne pouvons entrer, sont ici maniés avec la discrétion & la réserve d'un Docteur sage & vertueux.

Dans cette Dissertation, les phases & les *irradiations* de la Lune figurent parmi les causes externes qui influent dans les maladies vaporeuses : ainsi M. Hunauld ne regarde pas comme une superstition populaire le pouvoir de cette

Planète ſur l'œconomie animale. Ce ſentiment ſur l'action de la Lune ne doit plus paroître ſuranné depuis que le Docteur Méad a publié un Ecrit, dont le titre eſt : *De imperio Solis ac Lunæ in corpora humana, & morbis indè oriundis.* Dans cet Ouvrage, l'empire de la Lune a un domaine qui s'étend plus loin que la région des vapeurs.

Les vapeurs ſont ſouvent des maux incurables : les vaporeux ſont preſque toujours des malades intraitables ; ils ſeroient, dit un célèbre Auteur, la croix des Médecins, s'ils n'en changeoient ſouvent. Mais s'ils ſont le déſeſpoir de l'art, ils en ſont auſſi un des meilleurs revenus. Le grand talent eſt de ſçavoir les amuſer : ce ſçavoir équivaut pour le moins au talent de les bien traiter. Dans ces maladies, comme dans la plûpart des autres maladies chroniques, on ne veut

ni ſe croire incurable, ni ſe contenter de ſimples ſoulagemens, ni borner ſa confiance dans les remèdes & dans les Médecins. On s'aveugle pour ne pas voir qu'après une certaine ſuite de traitemens, on a parcouru tout le cercle où eſt renfermé le ſçavoir de ſon oracle, qu'on ne fait plus qu'y circuler ſans profit, & que pour en ſortir avec avantage, il faudroit le ſecours d'une main plus habile ou plus heureuſe. Il y a peu de ces gens à maladies chroniques, aſſez judicieux pour obſerver le cours du mal & le progrès de la cure, les comparer enſemble, en extraire le produit, &, ſur ce calcul, meſurer les degrés de confiance & d'eſpérance. Dans la plûpart des vapeurs, après un régime ſain & ſobre, la meilleure recette ſeroit peut-être de s'occuper peu de ſon mal, & encore moins de remèdes; de ne s'inquiéter pas de ſa maladie

& de ne point compter sur la Médecine ; mais aussi de toutes les ordonnances, celle-ci est pour ces sortes de malades, la plus difficile à suivre & à exécuter.

ARTICLE LXXI.

DE LITTERARIA EXPEDITIONE per Pontificiam Ditionem ad dimetiendos duos Meridiani gradus & corrigendam mappam Geographicam ; jussu & auspiciis Benedicti XIV. Pont. Max. suscepta à PP. Societ. JESU Christophoro Maire & Rogerio-Josepho Boscovich. Romæ M. DCC. LV. In Typographio Palladis &c. *Voyage littèraire des PP. Maire & Boscovich, Jésuites, dans les Etats du Pape, pour mesurer deux degrés du Méridien, & pour corriger la Carte Géographique*

de ces Etats, &c. In-4°. pages 516, sans l'Epître dédicatoire au Pape, la Préface & les Planches. *On publie en même-temps une Carte de trois grandes feuilles comprenant l'Etat Ecclésiastique, & dressée par le P. Maire d'après ses observations & celles du P. Boscovich.*

LEs anciens Romains auroient eu plus d'empressement pour conquérir la terre, que pour en déterminer la figure : ils auroient chargé les Egyptiens ou les Grecs de faire des observations Astronomiques, & ils se seroient réservé la gloire de vaincre des peuples & d'asservir des Rois. D'autres temps, d'autres mœurs. Il y avoit trop de faste chez ces Maîtres du monde, & il étoit à propos que, sous ce même ciel qui avoit vû naître tant de guerriers, les vertus pacifiques fixassent leur séjour : il devoit du

moins en résulter cette conséquence très-vraie, quoique combattue quelquefois, que la conduite des hommes ne dépend point des climats.

Cette réflexion, peut-être philosophique & peut être inutile, nous vient au sujet de ce *Voyage littéraire*, entrepris par deux habiles hommes, sous les auspices & par l'ordre d'un Pontife qui aime les Sciences en souverain, & qui les cultive en homme de Lettres. On parloit à Rome, comme par-tout & mieux qu'en bien d'autres endroits, des célébres expéditions faites au Nord & à l'Equateur, pour déterminer la figure de la terre: on y étoit persuadé qu'en multipliant les mêmes opérations, il étoit possible de parvenir à des connoissances encore plus étendues & plus exactes. La terre, séjour de tous les hommes, doit les occuper & les amuser successivement

jusqu'à la fin du monde ; comment seroient-ils insensibles à sa figure ? Ils sçavent déja qu'elle est belle, riche, bienfaisante dans la plûpart des lieux de sa dépendance ; pourquoi n'aimeroient-ils pas à connoître si elle est ou sphérique, ou ovale, ou elliptique ? Quels avantages d'ailleurs, pour la Géographie & pour la Navigation, peuvent résulter de cette science ! Mais nous disons là des choses trop connues & trop triviales, depuis les grands voyages entrepris à ce sujet.

On a donc chargé les deux Mathématiciens, nommés à la tête de cet Ouvrage, les PP. Maire & Boscovich, de faire une excursion dans l'Etat Ecclèsiastique, afin d'y déterminer la courbure de la terre en ce pays : opération qui devoit être l'effet de la mesure des degrés du Méridien. Ils avoient ordre en même temps de s'appliquer à la

correction de la Carte Géographique; second objet de leur Mission, mais le plus intéressant peut-être pour ceux qui n'ont en vuë que l'utilité actuelle, & le bien commun de la patrie.

Ce voyage a duré plus de trois ans; & l'on nous en donne ici les détails en cinq morceaux que le P. Boscovich, Editeur du Livre, appelle des *opuscules*. Le premier, le quatrième & le cinquième sont spécialement à lui, le second & le troisième ont le P. Maire pour Auteur. Nous dirons quelque chose de ces cinq Ouvrages; mais on sent déja combien notre tâche doit être bornée en comparaison de celle des deux Observateurs.

Le premier opuscule est tout historique & comprend deux parties: d'abord l'Auteur explique les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour déterminer la figure de la terre; il détaille ensuite l'Histoire

de ce *Voyage littéraire* ; & tout ceci peut intéresser le Lecteur, sans exiger même de lui aucunes connoissances particuliéres de Géométrie, d'Astronomie, de Calcul. Il ne faut que de la bonne volonté, de l'attention, & de la curiosité pour prendre plaisir à cette narration.

On a cru long-temps la terre absolument sphérique : la courbure des Terres & des Mers, l'élévation de certaines étoiles, quand on va vers le Pole, & l'abaissement de quelques autres plus méridionales ; enfin la figure circulaire de l'ombre terrestre où se plonge la Lune dans ses éclipses ; tels sont les phénomènes d'où l'on partoit pour prouver que cette planète, lieu de notre séjour, est une sphère exacte : mais c'étoit trop conclure ; il falloit dire seulement que la terre approche de la figure sphérique, ou plutôt qu'elle n'est ni plate, comme le

croyoit Anaximène, ni creuſe, comme le vouloit Démocrite, ni cylindrique, comme l'imaginoit Leucippe, &c.

Quand on eut découvert, par les obſervations du Pendule, que, ſous la ligne équinoxiale, la peſanteur eſt moindre qu'aux Poles, on jugea que la terre devoit être renflée à l'Equateur, & par conſéquent applatie vers les Poles; ou, ce qui eſt la même choſe, que le diamètre, dans le ſens de l'Equateur, étoit plus long que le diamètre ou l'axe de pole en pole. Voici le raiſonnement qu'on fit: La force centrifuge eſt plus grande ſous l'Equateur que ſous le Pole, par la raiſon que ce cercle eſt plus grand, ou plutôt le plus grand, au lieu que ſous le Pole il n'y a point de cercle, mais ſeulement un point. La force centrifuge, qui eſt l'action d'un mobile pouſſé du centre vers la circonférence, ſe trouve, par ſa

nature même, opposée à la pesanteur qui est l'action d'un mobile poussé de la circonférence vers le centre. Quelle que soit la cause de la pesanteur, il est certain que, par la force centrifuge, son effort est contrebalancé; il est donc nécessaire que, dans l'endroit où est la plus grande force centrifuge, c'est-à-dire sous l'Equateur, la pesanteur soit moindre que par-tout ailleurs: cependant tout est équilibre dans le globe terrestre; il faut donc que les colonnes des Mers, qui répondront à l'Equateur, soient plus longues que celles qui seront sous les poles; car c'est le cas de compenser le défaut de pesanteur spécifique par l'excès de hauteur. Et de-là résultera le renflement des couches ou superficies terrestres à l'Equateur; de-là l'applatissement du Globe aux poles. Cette démonstration, peut-être grossiére, n'en est que plus sensible. Newton vint avec ses at-

tractions, & augmenta encore le diamètre de l'Equateur aux dépens du diamètre des poles; mais bientôt les théories ſe tûrent en préſence des obſervations.

MM. Picard & Caſſini meſurerent, en France, la longueur du degré dans la direction du Méridien; & ils crurent trouver que, plus on avançoit vers le Nord, plus le degré diminuoit, tout au contraire des parties méridionales où la longueur du degré augmentoit: de-là on conclut que la terre étoit applatie ſous l'Equateur & allongée vers les poles: la concluſion étoit juſte, ſuppoſé la juſteſſe de l'obſervation; car les degrés augmentant vers l'Equateur, il eſt néceſſaire que la courbure de la terre diminue en cet endroit, & par conſéquent qu'elle y ſoit applatie: au contraire les degrés diminuant vers les poles, il faut que la courbure de la terre augmente dans

cette direction ; & conséquemment que le Globe soit allongé vers les poles.

On en étoit-là lorsque la Cour de France crut faire une chose utile aux Sciences & glorieuse à la Nation, en députant des Astronomes vers le Nord & vers l'Equateur, pour mesurer, à de si grandes distances, un degré du Méridien. On vouloit sçavoir absolument si le degré diminuoit de grandeur vers le Pole, & s'il augmentoit vers l'Equateur, comme l'avoient défini MM. Picard & Cassini : mais on trouva le contraire ; & le résultat des observations faites à Tornea en Laponie & à Qüito en Amérique est que les degrés du Méridien sont plus petits à l'Equateur & plus grands au Pole : d'où l'on a conclu que la terre est applatie dans la direction du Nord ; qu'elle ressemble par cette raison à une sorte

d'ellipſe, non à une ſphère parfaite, &c.

Cependant il reſteroit encore à déterminer la ſomme de l'applatiſſement du Globe ; il reſteroit à voir ſi les inégalités répandues ſur la terre, n'ont pas pû altérer les meſures du degré ; ſi la tiſſure même des parties du Globe n'a pas mis quelques variétés, quelques anomalies dans ces meſures, &c. Ces doutes tiennent à l'hypothèſe des attractions : on s'eſt défié des groſſes montagnes voiſines des Obſervateurs, comme étant capables, par l'attraction de leur maſſe, d'opérer ce qu'on appelle la *déviation du fil à plomb*, inſtrument ſi eſſentiel dans les procédés de la meſure du degré, &c.

Le P. Boſcovich rend compte de tout cela ; il ne diſſimule aucune des difficultés qui rendent encore la figure de la terre incertaine, ou plutôt la quantité de ſon appla-

tiſſement indéterminée. Il explique la part que l'Italie veut auſſi prendre à cette grande opération : plus on meſurera de degrés en diverſes parties du monde, & plus on aura de points de comparaiſon ; plus par conſéquent on ſera en voie de former des réſultats. Ce Mathématicien & ſon Collègue le P. Maire ont donc entrepris la meſure du degré dans l'Etat Ecclèſiaſtique, première vue de leur expédition ; ils ont en même temps rectifié la Carte de ce pays, autre travail qui ne leur a pas moins coûté que le premier.

Après avoir préparé leurs inſtrumens, ils ſortirent de Rome le premier d'Octobre 1750, & s'avancerent dans la direction du Méridien vers la terre de Sabine à l'Orient du Tibre ; ils parcoururent enſuite l'Ombrie, & les années ſuivantes le Patrimoine de S. Pierre, la Campagne de Rome,

la Marche d'Ancone, le Duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Ferrarois. Il faudroit voir, sur la Carte, l'ordre de ces marches ; remarquer les lieux où nos Astronomes placerent des signaux & des observatoires ; faire attention aux moyens qu'ils prirent pour bien asseoir & bien mesurer la base de leurs triangles ; tenir compte des divers obstacles qui traverserent leurs opérations ; apprendre sur-tout ce que c'est qu'un voyage astronomique fait dans l'Apennin, parmi les frimats, les tempêtes, les chemins escarpés, &c. Notre Auteur ne nous laisse pas même ignorer ce que son Collègue & lui eurent à souffrir de la grossiéreté ou de la mauvaise volonté des gens de la campagne. Tantôt on détruisoit leurs observatoires, on renversoit leurs signaux ; tantôt on refusoit de les aider dans leurs travaux, ou bien la mal-adresse des

Coopérateurs rendoit le ſecours inutile ou incommode. Qui croiroit qu'à quelques milles de Rome, le Curé d'une Bourgade refuſa d'ouvrir le clocher de ſon Egliſe aux deux Aſtronomes, dans la crainte qu'au lieu d'y faire des obſervations, ils ne s'emparaſſent d'un tréſor prétendu qu'on diſoit y être caché depuis bien des années? Et l'on s'étonnera maintenant de ce que les Voyageurs racontent de l'Egypte, où l'on eſt toujours expoſé aux avanies des Arabes, perſuadés qu'on ne va d'Europe en ce pays-là que pour y chercher des tréſors?

Le P. Boſcovich orne ſon voyage de toutes les aventures, en bien ou en mal, dont il a été le témoin ou l'objet. Il raconte ſur-tout avec ſoin ce qui arriva, au commencement de 1751, lorſque le Tibre étoit débordé & menaçoit Rome des plus grands déſaſtres. Le

P. Maire & lui s'étoient avancés jusqu'à l'embouchure de ce fleuve près de Porto ; ils prétendoient lever la Carte du pays, & voir aussi par quel moyen on pourroit remédier aux désordres de l'inondation. Comme ils étoient dans une mauvaise Auberge de campagne, voilà que tout-à-coup les eaux enveloppent leur habitation : on se sauve dans l'étage supérieur ; mais le mal pressant étoit le défaut de vivres : les deux Astronomes avoient apporté quelques provisions ; ils en firent part à une troupe de Pêcheurs, de Matelots, de Manœuvres qui habitoient ce canton, & dont les maisons étoient également investies : on envoya une Barque à Porto pour en tirer des secours ; mais cette petite Ville presque ruinée ne possédoit ni vivres, ni gens pour en préparer. On fut donc ainsi pendant huit jours presque sans pain ; & c'étoit,

dit l'Auteur, un ſpectacle lamentable que de voir cette troupe de malheureux, qui du haut de leurs maiſons ou des mâts de leurs barques, déploroient leur fortune & périſſoient de faim.

Le P. Boſcovich ſe trouva néanmoins, avec ſon téleſcope, en état de ſauver la vie à deux perſonnes menacées d'une mort prochaine. Comme il ſpéculoit toute cette campagne couverte d'eaux, il apperçut un Père Minime & un jeune homme qui ayant voulu gagner une Barque au ſortir de Porto, n'en avoient pas eu le temps ; l'eau les avoit gagnés, ils tendoient les bras, ils appelloient du ſecours, & perſonne ne les voyoit ni ne les entendoit. L'Aſtronome ne perdit point de temps, il dépêcha une Barque de Pêcheur pour les prendre, & ils furent ſauvés dans la maiſon des deux Mathématiciens. Cependant il auroit fallu périr tous

ensemble, si de Rome, où l'on sçavoit le danger des habitans de cette côte, on n'eût envoyé un fort bâtiment chargé de vivres; & presque aussi-tôt après le Tybre rentra dans son lit. Nous ne raconterons que cette particularité du Voyage littèraire dont nous rendons compte. Une infinité d'autres anecdotes, répandues dans ce premier Ouvrage, amuseront le Lecteur.

Le second morceau a le P. Maire pour Auteur. Il y expose d'abord, en peu de mots, le sujet du *Voyage*, & la difficulté de résoudre le problême de la figure de la Terre, tant qu'on n'a pas mesuré les degrés du Méridien en divers pays, & qu'on a ignoré la théorie de l'aberration des fixes: deux points sur lesquels on a présentement des lumières fort étendues. Vient ensuite un détail en huit Chapitres, sur la qualité des instrumens

qui ont ſervi aux opérations des deux Mathématiciens ; ſur la manière dont leur ſecteur & leur quart de cercle ont été corrigés & vérifiés ; ſur le choix des montagnes où l'on a placé des obſervatoires dans le cours du voyage ; ſur la meſure des deux baſes, l'une poſée près de Rome, l'autre près de Rimini ; ſur la ſuite des triangles ordonnés d'après ces baſes ; ſur la direction des baſes du Méridien, paſſant par le Dôme de Saint-Pierre ; ſur la détermination de la hauteur du Pole à Rome & à Rimini ; ſur la longueur du degré du Méridien, conclue des ſuſdites obſervations ; enfin ſur la hauteur des montagnes compriſes dans la ſuite des triangles. On voit bien que toute cette partie de l'Ouvrage doit être ſuivie dans le Livre même, & qu'elle n'eſt pas ſuſceptible d'Analyſe.

Le troiſième *Opuſcule*, encore

du même Auteur, regarde la Carte Géographique des Etats du Pape. Dans les pays qu'on estime les mieux connus & les plus fréquentés, on éprouve tous les jours que les Cartes, qui représentent ces pays, sont extrêmement défectueuses. Celles de l'Etat Ecclésiastique, en Italie, fourmilloient de fautes : on en corrige ici un très-grand nombre, sans assurer encore que la nouvelle Carte soit parfaite. Les deux Astronomes n'ont pû voir tout par leurs yeux, & leur occupation principale, qui étoit la mesure des degrés du Méridien, ne leur a pû permettre de n'être que Géographes. Cependant, au grand nombre de Villes, dont ils ont déterminé fort exactement la longitude & la latitude, il est aisé de voir quelle est l'étenduë & l'importance du travail de ces habiles gens, dans cette partie comme accessoire de leur entreprise. Il

faudroit jetter un coup d'œil ſur la Carte, & lire l'Avertiſſement, en Italien, qu'on y a gravé. Ce petit morceau explique parfaitement tous les caractères du nouvel Ouvrage, & l'on doit en conclure que, par ces obſervations récentes, on a du moins la vraie Carte générale des Etats de l'Egliſe; & que ce qui peut lui manquer de perfection, regarde tout au plus des détails topographiques, dont un grand public n'eſt pas ſi curieux.

Il y a près de deux cents pages dans le quatrième Traité que comprend ce Volume: le P. Boſcovich, qui en eſt l'Auteur, y reprend la matière des inſtrumens; il en explique la forme, les uſages, la manière d'en corriger les défauts; & quoique les Aſtronomes de profeſſion ſoient déja bien familiariſés avec cette pratique, il y a toute apparence que les ſoins de l'Auteur paroîtront contenir, en quelques

endroits, des vuës neuves & des procédés qu'il est bon de sçavoir. Nous sommes encore obligés d'abandonner toute cette longue instruction à la curiosité de nos Lecteurs. Avertissons seulement que ce morceau est partagé en trois Chapitres ; que le premier roule sur le Secteur ; le second, sur le Quart-de-cercle ; le dernier, sur les instrumens propres à la mesure de la base ; & le tout est représenté dans des figures placées à la fin du Livre.

Enfin, dans une derniére Pièce, presque aussi longue que la précédente, le P. Boscovich disserte amplement sur la manière de déterminer la figure de la Terre par l'équilibre, & par la mesure des degrés du Méridien : deux principes de solution en ce genre, & deux sujets que l'Auteur traite avec beaucoup de soin & d'étenduë dans les deux Chapitres de cet Ouvrage.

Le premier eſt employé à définir, par les voies Géomètriques, la figure d'un ſolide qui tourne ſur ſon axe ; & l'on raiſonne d'abord dans l'hypothèſe de la peſanteur dirigée vers un ſeul centre ; ce qui étoit l'opinion commune avant Newton. Enſuite on a égard à l'hypothèſe de la gravité mutuelle ; & l'on étend les attentions ſoit au ſyſtême qui fait la terre compoſée de parties homogènes, ſoit à celui qui admet des différences de denſité dans les différentes couches de ce globe. On indique, à la fin de ce Chapitre, la figure que donnent les obſervations faites juſqu'ici ſur le pendule.

Le ſecond Chapitre comprend les principaux problêmes qui ſervent à établir la figure de la terre d'après les diverſes meſures qu'on a faites des degrés du Méridien. Après quoi l'Auteur déclare ſa penſée ſur toute cette grande queſtion :

il eſtime très-probable que la Terre eſt applatie vers les poles ; toutes les obſervations tendent à vérifier cette opinion : mais quelle eſt la grandeur de cet applatiſſement ? quelle eſt la forme de chaque Méridien ? quel eſt le progrès de denſité depuis la ſurface de la Terre juſqu'au centre ? Voilà ce que les obſervations ne décident point encore d'une manière ſûre & préciſe. On doit attendre du temps & d'une longue ſuite de travaux, dans le même genre, des lumières plus abondantes & des réſultats plus inſtructifs.

ARTICLE LXXII.

HISTOIRE DU DIOCÉSE de Paris, contenant la ſuite des Paroiſſes du Doyenné de Montmorency, avec celle des Paroiſſes du Doyenné de Chelle, &c. Trois Volumes *in*-12. (qui ſont les IV. V. VI. de tout l'Ouvrage.) Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. *A Paris, chez Prault père, Quai de Geſvres, &c.*

NOUS rendîmes compte des trois premiers Volumes de cet Ouvrage, aux mois de Juillet & de Septembre 1754. Il y étoit queſtion de Paris, de ſa Banlieuë, & d'une partie du Diocèſe; c'eſt-à-dire du commencement des Paroiſſes du Doyenné de Montmo-

rency ; le tout formant trois Parties : on nous donne aujourd'hui la ſuite, compoſant auſſi trois Parties & trois Volumes ; & ce n'eſt encore qu'une portion de l'entrepriſe totale. M. l'Abbé Lebeuf s'attache à des détails capables de remplir encore pluſieurs Tomes : mais auſſi Paris & tout ce qui l'environne ſera bien connu. L'antique & le moderne, la partie Eccléſiaſtique & la partie Civile ; la poſition des lieux, les évènemens qui en perpétuent la mémoire, les hommes illuſtres qui en ſont ſortis, les monumens que le temps y a détruits, ceux que la Religion ou la vanité y a établis ; toutes les particularités religieuſes, municipales, œconomiques, preſque domeſtiques ; telle eſt la ſomme de cette Hiſtoire pleine de labeur, de recherches, d'attentions, de combinaiſons, de dates, de chartes, de pouillés, de fondations,

de tranſactions, de mutations, de ſucceſſions ; & combien de critiques & d'anecdotes, combien de faits tirés de l'oubli ou forcés d'y rentrer ; combien d'étymologies vérifiées ou réfutées, d'origines découvertes ou abandonnées, de noms reſſuſcités, de droits reſtaurés, de maiſons revivifiées, d'hommes inconnus mis en lumière ; combien de grands & de petits, de Rois & de Sujets, de Militaires & de Magiſtrats, d'Eccléſiaſtiques en dignité, ou de ſimples Religieux indiqués, cités, appellés en témoignage, ou produits comme ſervant au fil de l'Hiſtoire ! Il y a de tout cela dans ce Livre, dont le tiſſu eſt une chaîne laborieuſe qui a exigé des yeux pour lire les parchemins, & des courſes pour voir les monumens.

Nous voudrions que ce tableau général nous diſpenſât d'inſiſter ſur les détails particuliers de cet Ouvrage ;

mais nous ne nous tenons pas quittes d'en déſigner quelques traits pris plutôt au hazard que choiſis dans cet amas prodigieux de choſes inconnues juſqu'ici. On l'a dit avant nous : M. l'Abbé Lebeuf nous a appris, ſur notre Hiſtoire de France générale & particuliére, plus d'Anecdotes qu'il n'y a de têtes d'habitans dans ce grand Royaume.

Nous en ſommes à la ſuite du *Doyenné de Montmorency* : expreſſion qui nous avertit que le ſtyle Eccléſiaſtique domine dans l'Ouvrage, quoique les matières profanes n'en ſoient pas exclues; par exemple, on nous apprend, dans le premier Article qui concerne la Ville ou le Bourg d'ARGENTEUIL, à deux lieues & demie de Paris, que les vins de ſon vignoble ſont eſtimés, enſorte même que, dans une Thèſe publique des Ecoles de Médecine de Paris, *on*

a ſoûtenu que les vins d'Argenteuil devoient avoir la préférence ſur ceux de Bourgogne & de Champagne. Quand on entend préconiſer les vins de Paris, on s'arrête toujours comme pour apprendre une nouveauté, une curioſité ; celle-ci nous a invités à rechercher, dans l'Ouvrage utile donné par M. Chomel en 1752, ce que la Médecine de Paris avoit dit des vins d'Argenteuil ; & nous n'avons rien trouvé ſur ce canton particulier, mais ſeulement en général que *les petits vins de Paris ſont plus ſalubres que le Bourgogne & le Champagne* ; c'eſt le ſujet d'une Thèſe ſoûtenue en 1724, par un Bachelier nommé Duvrac. Il faiſoit, au reſte, à nos *petits vins* le même honneur que de très-habiles Médecins ne refuſent point à l'eau. Demandez-leur ſi l'eau fait plus de bien que le Bourgogne & le Champagne, ils vous répondront

par l'axiome de Pindare : *Rién de meilleur que l'eau.*

A l'Article de CORMEILLES, Village ou Bourg, une lieuë au-delà d'Argenteuil, l'Auteur obſerve que Guy Patin avoit là ſa maiſon de campagne, & qu'il en parle ſouvent dans ſes Lettres : mais voici ſûrement une exaggération ou une faute d'impreſſion qui n'échappe pas à M. l'Abbé Lebeuf. On fait dire à Patin qu'on reſpire à Cormeilles un air très-pur, & *qu'il y a une vuë de plus de 50 lieuës à la ronde* ; ſi l'on retranchoit le zero & qu'on dit *cinq lieuës*, la choſe ſeroit plus vrai-ſemblable. Nous pouvons ajoûter que, de la manière dont Guy Patin raconte la mort de ſon fils aîné, arrivée à Cormeilles, on conclut aſſez bien que ce Médecin avoit de la Religion, & qu'ainſi Bayle pourroit bien le calomnier en diſant que le *ſymbole de* Patin *n'étoit pas chargé*

de beaucoup d'Articles. Quoique ce personnage ne soit pas un homme aussi estimable que quelques-uns l'ont cru ; il est toujours bon de venger sa mémoire, d'infirmer du moins l'accusation d'impiété dont on le charge sans y être autorisé par des preuves assez convaincantes.

Sur ANDREZY, Paroisse à six lieuës de Paris, il y a une Anecdote qui mériteroit encore d'être confirmée par de nouvelles recherches. On dit qu'au IVe siècle il y avoit là une Flotte Romaine, qui s'appelloit *Classis Anderitianorum*, & que c'est ce qui a fondé la dénomination d'*Andrezy* ; que ces Andéritiens étoient des Bateliers originaires du Gevaudan & d'*Anderitum*, Capitale de ce pays ; que les Officiers de l'Empire en avoient formé une espèce de Colonie dont ils se servoient pour garder les Rivières de Seine, d'Oise & de

Marne, & que le Chef de cette Flotte faiſoit ſon ſéjour à Paris. Cela eſt prouvé, à ce qu'il paroît, par la Notice de l'Empire, & par des papiers manuſcrits de feu M. Lancelot, très-bon connoiſſeur en pareilles matiéres.

Quand on rencontre des Antiquités de cette conſidération, on travaille pour les éclaircir; & voici ce que nous ajoûtons aux très-bonnes conjectures de M. l'Abbé Lebeuf. Il falloit que ces *Andéritiens*, quelle que fût leur origine, fiſſent une profeſſion particuliére de ſe donner aux Romains pour défendre leurs Ports & leurs Riviéres; car nous trouvons qu'il y avoit auſſi une Flotte de ces Mariniers ou Bateliers ſur le Rhin, & que leur Chef réſidoit à Germerſheim, appellé alors *Vicus-Julius*, entre Spire & Rhein-Zabern. Sur quoi on peut voir M. Schœpflin, dans ſon *Alſace illuſtrée*, (Tome I.

p. 312.) A l'égard des Andéritiens de Paris, s'ils ont donné leur nom au bourg d'Andrezy, ce ſeroit peut-être une marque qu'ils s'intéreſſoient encore plus à nos côtes que ceux de Germanie à celles du Rhin. Mais quoi qu'il en ſoit, on voit toujours que les Romains avoient, à leur manière, des Garde-Côtes claſſés; & que comme les Baléares, par exemple, étoient fameux Frondeurs, les *Andéritiens*, ou peuples du Gevaudan, ſi telle étoit leur origine, avoient réputation pour bien défendre l'entrée & le cours des fleuves. Nous n'affirmons point au reſte que ces Andéritiens fuſſent ſortis du Gevaudan, parce qu'il y a des Auteurs qui les font originaires de l'Anjou, &c.

M. l'Abbé Lebeuf aime à remarquer les hommes illuſtres qui ont eu des établiſſemens, des terres, des poſſeſſions aux environs de Paris, ou qui y ont pris naiſſance;

par exemple, CROISSY n'eſt qu'un Village, & il a eu pour Prieur-Curé le célébre Abbé de Vertot, qui compoſa, dans ce Preſbytère de campagne, l'Hiſtoire de la conjuration de Portugal.

ERBLAY, à cinq lieuës de Paris, n'eſt pas fort conſidèrable, & il a produit les deux ſçavans Fourmont, l'un & l'autre de l'Académie Royale des Belles-Lettres; l'aîné très-fameux par ſon goût pour les Langues, & par le plaiſir qu'il prenoit à joûter contre tout ce qu'il y a de plus difficile dans les monumens de l'Antiquité.

LUSARCHES, petite Ville à ſix ou ſept lieuës de Paris ſur le chemin de Chantilly, a vû naître pluſieurs perſonnes illuſtres que notre Auteur fait connoître en détail. Nous ne nommons qu'Etienne de Luſarches, Architecte, qui commença, vers 1220, l'édifice de la Cathédrale d'Amiens, une des mer-

veilles du Royaume. Où eſt-ce que cet homme, né dans un village & dans les ténébres d'un ſiècle que nous autres, beaux-eſprits, nous mépriſons, avoit pris de ſi grandes idées ? D'où étoit ſorti ce plan immenſe, cet accord prodigieux de magnificence, de ſolidité, d'étendue, de majeſté ? &c. Ce ſont-là de ces queſtions que nous ne pouvons réſoudre, & de ces modeles qu'il nous eſt encore plus difficile d'imiter.

MARLY-LA-VILLE a eu long-temps pour poſſeſſeur, du moins en partie, les Budé & les Danès, c'eſt-à-dire tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué, dans les Lettres, au XVIe ſiècle. Le dernier Danès, qui la poſſéda, fut le ſaint Evêque de Toulon, mort en 1662, après avoir abdiqué ſon Evêché. Il avoit eu pour parent Pierre Danès, Evêque de Lavaur, preſque auſſi célèbre par les vertus paſtorales, &

plus fameux par l'érudition. De Marly-la-Ville est sorti un autre saint homme, le F. Fiacre Augustin Déchaussé, dont on a publié la vie en 1722.

A l'Article de Louvre en Parisis, on apprend que ce Bourg est fort ancien, puisqu'il existoit durant les persécutions de l'Eglise, & que saint Justin y a souffert le martyre. A ce mot, l'idée se porte d'abord vers l'illustre Philosophe de ce nom qui fut martyrisé avant la fin du second siècle; mais le saint Justin de Louvre est tout autre que celui-ci. Les Bollandistes le représentent comme un enfant ou un jeune homme qui souffrit sous Dioclétien & Maximien, & qui est honoré le premier jour d'Août. M. l'Abbé Lebeuf n'est point éloigné de ce sentiment; ses pensées se développent dans le cours de cet Article. Nous aurions cent choses à recueillir sur les Eglises, les Fon-

dations, les Seigneurs, les Tombeaux &c. de toutes ces Paroiſſes, dont parle l'Auteur ; mais le détail ſeroit trop peu intéreſſant pour le commun des Lecteurs : finiſſons par dire que, dans ce diſtrict du Doyenné de Montmorency, les Seigneurs de ce nom paroiſſent, à tout inſtant, comme bienfaicteurs des Egliſes : on pourroit former une tradition de ces libéralités depuis le douzième ſiècle incluſivement.

Les Paroiſſes du Doyenné de CHELLE ſont ici au nombre d'environ quarante-cinq, & rempliſſent un Volume & demi. CONFLANS & le BOURG DE CHARENTON commencent la liſte. Sous ce dernier Article, l'Auteur raſſemble les particularités qui concernent le prêche des Calviniſtes : il en décrit la conſtruction, la démolition, & la ſubſtitution d'une Egliſe occupée aujourd'hui par des Religieuſes

Bénédictines, qui entretiennent l'adoration perpétuelle du S. Sacrement.

L'ancien Château de BEAUTÉ, donné par Charles VII. à la belle Agnès, étoit *le mieux aſſis qui fût en toute l'Iſle de France :* à peine en reſte-t-il quelques ruines aujourd'hui.

VINCENNES forme un long Article, parce qu'on rend compte du Bois, du Château, de la Ste Chapelle & de la Paroiſſe de cette Maiſon Royale. Les diverſes Etymologies qu'on a cherchées pour le mot *Vicennæ*, ſont fauſſes, ſelon M. l'Abbé Lebeuf. Ce lieu étoit appellé *Vilcenna* au neuvième ſiècle, & ce mot peut venir de quelque terme uſité parmi les anciens Francs, tel que *Wils* qui ſignifioit un *petit cheval.* N'y auroit-il point eu là un haras, de petite conſidération néanmoins, comme étoient toutes les choſes qui, dans les pre-

miers temps, ſe trouvoient établies dans nos Provinces, ſans en excepter les environs de Paris? Vincennes étoit fameux par ſon Bois, & nos anciens Monarques l'ont ſouvent honoré de leur préſence. » Mainte fois, *dit Joinville en par-» lant de ſaint Louis*, ai vû que le » bon Saint, après qu'il avoit oui » Meſſe en été, il ſe alloit eſbattre » au Bois de Vincennes, & ſe ſeoit » au pied d'un cheſne, & nous fai-» ſoit aſſeoir tout emprès lui. Et » tous ceux qui avoient affaire à » lui, venoient à lui parler, ſans » ce que aucun Huiſſier ne autre » leur donnaſt empêchement. « La plûpart des ſucceſſeurs de ce ſaint Roi ont fait quelque ſéjour à Vincennes, & pluſieurs y ont ajoûté des embelliſſemens: tout eſt expliqué par notre Auteur, qui n'oublie ni les vitrages de la Ste Chapelle de Vincennes, ni les perſonnes remarquables qui y ſont inhumées,

Juillet, 1756. I. vol.

ni la maniére dont on y fait l'Office divin, &c.

A la ſuite on trouve un fort grand morceau ſur S. Maur des foſſés & ſur toutes les révolutions de ce Monaſtère, devenu Chapitre au ſeizième ſiècle, & détruit il y a cinq ou ſix ans : les Chanoines ont été transférés à S. Louis du Louvre : ce qui concerne les Reliques de cette ancienne Abbaye, eſt diſcuté par M. Lebeuf avec l'exactitude qu'on lui connoît. Il mèrite, en ce point, d'autant plus de confiance qu'il a été témoin oculaire de la viſite & de la tranſlation de ces Reliques, faite en 1750, après la réunion du Chapitre de S. Maur à S. Louis du Louvre. Tout l'Article peut picquer la curioſité d'un Lecteur qui aura le goût des Antiquités Eccléſiaſtiques.

Neuilly-sur-Marne eſt fameux par deux de ſes Curés ; l'un eſt le *S.* homme *Foulques*, Miſſionnaire du

du douzième ſiècle, & la *trompette de la guerre ſainte*, comme on le qualifie dans une Edition de la Chronique d'Auxerre qui parle beaucoup de ce bon Prêtre : l'autre eſt Jean Baptiſte du Hamel, premier Secrétaire de l'Académie des Sciences ; il allia toutes les vertus de ſon état à l'amour de la Phyſique & des connoiſſances naturelles : ce qui n'eſt point une choſe ſi commune, qu'on ne puiſſe bien la remarquer. Après avoir quitté la Cure de Neuilly, *tous les ans il alloit viſiter ſon troupeau, & le jour qu'il reſtoit* dans cette Paroiſſe, *y étoit célébré comme un jour de Fête.*

L'Abbaye de Chelle eſt un endroit illuſtre par ſon antiquité, & par le grand nombre de perſonnes du premier rang qui l'ont habitée. On voit que le temps & les guerres ont quelquefois altéré la régularité de ce Monaſtère ; mais qu'à tout prendre il s'eſt mieux ſoûtenu que

bien d'autres, & qu'au ſeizième ſiècle il fourniſſoit encore des colonies de Religieuſes, pour repeupler ou réformer d'autres Communautés déchues.

Nous n'avons rien dit de MAUBUISSON, de LIVRY, de PENTIN, de BAGNOLET, & de quelques autres endroits qui ont de la réputation aux environs de Paris: les diſcuſſions où entre l'Auteur à cet égard, doivent être lues dans ſon Livre. On n'oubliera pas que M. l'Abbé Lebeuf apprécie toujours l'Antiquité des monumens; qu'il décrit la Fabrique des Egliſes; qu'il en marque la forme, le goût d'Architecture, &c. Ces détails reviennent à chaque Article; ainſi que la ſucceſſion & les diverſes mutations de Seigneurs qui ont poſſedé les lieux & les terres dont il parle. Nous eſpérons que la ſuite de l'Ouvrage ne tardera pas à paroître, & *nous en rendrons compte avec plaiſir.*

ARTICLE LXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

LETTRE A L'AUTEUR de la Noblesse commerçante. Brochure de 40 pages. A Paris, chez Lottin, rue S. Jacques.

LA Controverse sur la *Noblesse commerçante* ou non *commerçante*, pourra bien remplacer les deux fameuses querelles des années dernières, l'une sur l'*influence des Lettres dans les Mœurs*, l'autre sur la *Musique Françoise*. Les Brochures commencent à se multi-

plier ; chacun prend parti pour l'opinion qu'il affectionne ; & voici encore un Anonyme qui écrit contre M. l'Abbé Coyer, c'est-à-dire contre le Commerce de la Noblesse. Il y a d'abord, dans cette Lettre, quelques hostilités personnelles ; nous entendons des railleries, des sarcasmes, avec deux ou trois critiques bien fondées. On reproche ensuite à l'Abbé des *contradictions* & des *erreurs* : deux chefs d'accusation qui ne sont pas traités, par l'Anonyme, avec la clarté & la précision convenables. Il dit des choses vagues, quelquefois obscures, souvent outrées & hors de la thèse : par exemple, nous lisons (pag. 38) : *Ce n'est pas que je veuille que notre Noblesse soit absolument militaire ; ce seroit un mal : ne le craignons pas, tant que le génie de la Nation ne changera pas : mais tout seroit perdu, si cette Noblesse devenoit absolu-*

nent commerçante. Qu'eſt-ce que cela ſignifie? Eſt-ce que les partiſans du Commerce de la Nobleſſe veulent qu'il n'y ait que des Négocians dans cet ordre? Eſt-ce qu'ils ne déſirent pas qu'on tire de ce Corps des Officiers, des Magiſtrats, des Prélats? &c. Il s'agit de ſçavoir ſi cette Nobleſſe, ou plutôt quelque portion de cette Nobleſſe qui reſte dans les campagnes ſans emploi, & preſque ſans bien, ne feroit pas mieux de s'adonner au Commerce; ſi l'Etat & elle-même n'y trouveroient pas leur avantage; ſi les Ordonnances de nos Rois ne favoriſent pas cette diſpoſition, &c. Il y a quelques raiſons dans cette Brochure: on y obſerve, par exemple, que le *pauvre Gentilhomme ne peut faire les avances pour le Commerce en gros, qui ſeul lui convient;* & il nous ſemble que c'eſt-là une véritable objection contre le ſyſtême de M. l'Abbé

Coyer. Peut-être même eſt-ce la ſeule dont on puiſſe tenir compte. Au reſte, l'Auteur anonyme de la Lettre nous promet une ſuite que nous verrons avec plaiſir, pourvû que les raiſonnemens en ſoient clairs, les preuves bien développées, les conſéquences déduites à propos; & qu'on y évite tout étalage de fauſſe Rhétorique : défaut qui commence à ſe gliſſer dans ces petits Ouvrages.

Loiſirs philoſophiques, ou l'Etude de l'homme, de M. B. Brochure de 212 pages. Chez Ducheſne, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVI. On a déja fait beaucoup de Livres dans le goût de celui-ci. Philoſopher a été l'amuſement de bien des perſonnes, & il eſt à croire que la raiſon & les mœurs y ont gagné quelque choſe. Il ſe trouve, par exemple, beaucoup de bons principes dans cette

Brochure, & l'Auteur, quoique d'un caractère mélancholique, intèresse son Lecteur. Il peint quelquefois avec beaucoup de sentiment; il dit des vérités qu'on est bien-aise de retrouver, quoiqu'on les sçût déja : il a lû Montagne, & il en a retenu des morceaux bien choisis : il parle beaucoup de la vertu, mais point assez de celle qui peut seule rendre l'homme heureux; de la vertu évangélique : ce n'est qu'un oubli de sa part; car il paroît Chrétien. Il connoît le monde, les sociétés, les petits-maîtres, & il donne aux femmes des avis qui ne peuvent les blesser, si elles sont raisonnables. Cet Article pouvoit néanmoins être plus court. Il fait un portrait charmant de deux époux (Ariste & Sophie,) tous deux dignes de l'âge d'or & de quelque chose de mieux : Sophie meurt, Ariste se retire à la campagne & donne tout son temps

& tous ſes ſoins à des enfans bien nés, qui retracent le ſouvenir de leur mère. Tout ce morceau dit plus de choſes qu'on n'en voit parmi les hommes, & c'eſt tant pis pour eux. Le ſtyle ſe reſſent du caractère de l'Auteur : c'eſt un fond de triſteſſe, quelque choſe de ſombre ; mais on aime auſſi cette ſorte de ſolitude de langage, s'il eſt permis de parler ainſi : on croit ſe perdre dans ces lieux champêtres où la lumière du jour perce à peine : ſéjour de Réflexions, de Philoſophie, de Chriſtianiſme encore mieux. Cet homme, en un mot, que nous ne connoiſſons point, & ſes *loiſirs* qui nous ont amuſés, ſont aimables ; & nous ſerions fâchés d'être démentis par quelqu'un qui perſuaderoit au Public que nous nous trompons.

*Lettre de M*** à M. de Lavau, Prieur d'Aytré, Directeur de*

l'Académie de la Rochelle, sur son Discours contre la Latinité des Modernes. (Brochure de 88 pages.) » On diroit, *dit l'Auteur*, » qu'il y a une conspiration concer- » tée pour abolir le Latin. A Dijon » les Lettres sont dangereuses, (on connoît le Discours qui y a été couronné.) » A la Rochelle, il n'y » a plus de bonne Latinité, (c'est ce que prétend M. le Prieur d'Aytré.) » A Besançon, le Latin » ne s'entend plus : (c'est ce qu'a fait entendre, depuis peu, M. Dagay, Président de l'Académie de cette Ville.) » Bientôt il ne sera » pas plus question, dans les Pro- » vinces, de Latin que de Grec, » & du Grec on en parle presque » autant que de l'Arabe ou du Chi- » nois « &c.

On s'éleve ici avec force contre cette armée de Conjurés, & premiérement on soûtient que, selon leurs propres principes, ces adver-

faires ne sont point juges compétents de la question : ils nous disent qu'on ne peut *atteindre à cette pure, à cette saine, à cette fine Latinité* des Anciens ; mais pour en juger ainsi, il faudroit donc la bien connoître cette *Latinité*, & c'est un avantage que ces Censeurs se refusent à eux-mêmes, & qu'ils n'accordent à personne. 2° On observe que, si le Latin est utile, comme les adversaires l'avouent encore ; il est non-seulement superflu, mais téméraire & d'une très-mauvaise politique de décréditer cette Langue, de faire entendre qu'elle est perdue, qu'on ne peut plus aspirer à la connoître, &c. 3° On nie très-fort que ce Latin contre lequel tant de gens conspirent, soit désormais un terme où personne ne puisse parvenir ; & l'on croit, avec raison, que les excellents Littérateurs qui l'ont cultivé, depuis la restauration des

Lettres, un Manuce, un Muret, un Bembe, un Strada, &c, presque de nos jours, un Jouvancy, un Santeuil &c. ne se sont pas fort éloignés du style des Anciens. Il faudroit voir les bonnes preuves qu'on en donne ici. 4.° Pour égayer cette dispute, on fait de petites excursions sur nos goûts modernes, sur nos fantaisies ridicules, sur notre éloignement du vrai beau dans les Sciences & dans les Mœurs, &c. Il y a certainement du zèle & des vérités dans cette Lettre. L'Auteur n'est apparemment pas un homme du monde, & il n'en vaut peut-être pas moins. Il se permet quelquefois des peintures à grands traits; & il est à présumer que ses adversaires en riront: mais il est plus aisé de rire, que de répondre & réfuter. Les deux mots qui servent ici d'épigraphe, devroient réduire au silence tous les beaux-esprits Anti-Latins:

Cui bono? Quel bien cela fait-il aux études, à l'éducation, à notre langue, à la patrie? On aura eu, par hazard, quelque querelle avec des hommes de Collége; & ſur cela on ſe détermine à tirer contre le Grec & le Latin : que de coups perdus!

Duchesne & Lambert publient une Lettre ſur *le Méchaniſme de l'Opéra Italien*, pag. 122, *in*-12. L'Auteur, quel qu'il ſoit, paroît capable de travailler en d'autres genres & de réuſſir : car il a de l'eſprit, des connoiſſances, de la gaieté & une aſſez bonne manière de dire tout ce qu'il veut. Le défaut de ſa Lettre eſt peut-être d'embraſſer trop de choſes; mais le Lecteur en ſera d'autant moins ennuyé. Nous ne faiſons point l'Analyſe de ce petit Ouvrage; il n'entre pas aſſez dans le plan de nos Mémoires. Nous obſervons ſimplement

que l'Auteur, fort partiſan de la Muſique Italienne, nous croit néanmoins capables de parvenir au même degré de perfection. Cette Thèſe générale n'empêche pas que les détails de la Lettre ne nous faſſent appercevoir de grandes difficultés : notre Langue, notre goût national, nos routines, nos préjugés, notre façon de compoſer dans le lyrique & dans le dramatique ; notre manière de verſifier, de réciter, de dialoguer &c. tout ſemble nous éloigner des ſuccès de l'Italie. Il y a mille différences que l'Auteur étale, & quelques-unes même ſont à notre avantage : celles-ci devroient être conſervées & perfectionnées ; les mauvaiſes modes au contraire, les caprices, le petit, le meſquin, l'ennuyeux & le ridicule, ce ſont-là autant d'objets de réforme. L'Anonyme expoſe quelques pratiques Italien-

nes dont sa Brochure pouvoit se passer : il donne des vues pour aggrandir, parmi nous, l'empire de l'harmonie, pour l'étendre même à tous les états : & quoique ce systême puisse être sujet à quelques inconvéniens, comme tout autre projet, pris dans son tout, il faut néanmoins convenir que la Musique tient au bon gouvernement & au bonheur des peuples. Nous avons toujours oui dire & peut-être remarqué que la main de l'Ouvrier qui ne chante point est paresseuse, & que tout ouvrage fait sous la direction de l'harmonie est communément quelque chose de beau, de bon, sans compter que l'Artiste même soûtient mieux les peines de son état : quel avantage pour la Patrie ! Il n'est plus question que de faire chanter, comme chez les Anciens, les préceptes de la vertu & les exemples des sages.

Guerin & Delatour, rue S. Jacques, viennent de donner une Edition correcte & élégante des Fables Latines, dont nous avons parlé au mois d'Avril : on y voit de plus que dans l'Edition de Glascow, une Table, quelques Notes préliminaires, un petit Avertissement fort bien écrit, & une nouvelle Fable qui en fait partie : nous la transcrivons :

LIBER ET PRÆLUM.

Fabula.

At me premendo cur gemis, dixit Liber
Prelum allocutus, ipse tacitus dum premor ?
Reposuit Prelum : Non meam doleo vicem ;
Sed quæ mala tibi incautus arcessis gemo.
Frequens videlicet usus rerum iam diu
Me docuit, qualis expectanda sit Libris.

Fortuna ; ficque habendum te fore au-
guror :
Sollicita primùm curiofitas levem
Aget hùc emptorum turbam ; fors etiam
tibi
Plurima politorum hominum infudabit
manus :
At mox feveris vel te deftringet notis
Amara Critice, & vitia, quæ perfpexe-
rit,
In luce ponet irridenda publicâ :
Vel, quod gravius eft, cùm te novitas
deferet,
Ac definet excitare Lectores tuos,
Statim fubibit ingravefcens tædium,
Et fempiternæ fepeliendum te dabit
Oblivioni : tum dulces inertibus
Præbebis efcas tineis, vel amicies piper.
Prelum hîc quievit. At Liber invicem
gemens :
Lector, ait, omen benevolus malum
obruat !

Le fort de ce Livre eft décidé :
il ne ceffera ni de picquer la cu-

riosité, ni de plaire au Lecteur, ni de désarmer la Critique.

Le Sieur Verdier annonce la vente d'une grande Collection de curiosités naturelles. Son Catalogue, qui se trouve chez Jorry Quai des Augustins, & chez Duchesne rue S. Jacques, comprend 441 Nos dont quelques-uns sont destinés à des Tableaux, à des Ouvrages du Japon & de la Chine, à des Bronzes, le reste est en pièces d'Histoire naturelle. On y voit des Coquillages de presque toutes les espèces, des Madrepores estimables, des Plantes marines, des Cerveaux marins très-beaux, des pétrifications, des crystallisations, &c. Ce Catalogue emploie par-tout les termes de l'Art; c'est-à-dire, le langage reçu parmi les Amateurs. Nous desirons fort que ce bon usage de publier des Catalogues d'Histoire naturelle se perpétue &

ſe perfectionne. Nous regrettons encore le célebre Gerſaint qui nous donnoit, dans un genre à-peu-près ſemblable, des Catalogues très-eſtimables.

Diſcours de M. Soret, Avocat au Parlement, pour ſa reception à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, lû à la ſéance publique du 8. Mai 1756. L'Académie de Nancy fait comme l'ancienne Rome ; elle donne droit de Bourgeoiſie chez elle à tous les braves du pays étranger : & voilà comme on acquiert de la force & de la réputation. M. Soret méritoit de contribuer à cette gloire : il joint au mérite des Lettres celui des Mœurs & de la Religion : ce qui prouve peut-être plus contre le Paradoxe couronné à Dijon, que toutes les raiſons dont on l'a combattu. Le nouvel Académicien ne laiſſe pas de revenir à la charge,

& achève la déroute de l'ignorance protégée par le ſçavoir. Il faudroit lire ce morceau qui eſt bien. Le début du Diſcours dit une choſe commune, avec tout l'eſprit poſſible. » Meſſieurs, je ne ſçavois pas » encore qu'il y eût des bienfaits » redoutables, & qu'une grace dé- » ſirée avec empreſſement pût être » reçue avec une ſorte de frayeur. » C'eſt le ſentiment que j'éprouve » en me voyant admis dans une » Société célébre qui, dès ſa naiſ- » ſance, jouit de toute l'eſtime que » procurent les longs travaux, & » n'a pas lieu d'envier l'éclat des » plus anciennes Académies. Cet » honneur me ſemble ſi fort au- » deſſus de moi, que je craindrois » pour vous les regards du public, » ſi le public ne ſçavoit que les » grands hommes ſont les plus in- » dulgents, & qu'ils ont de bonnes » raiſons pour accorder quelque- » fois à l'émulation les couronnes

» qui ſont la récompenſe du mérite.
» Sans ce point de vue qui me
» raſſure, je ſerois déconcerté par
» ma foibleſſe, étonné de votre
» choix, accablé de votre gloire. «

Le détail du Diſcours, toujours bien écrit, eſt deſtiné à faire voir combien la protection d'un grand Roi aggrandit l'empire littéraire. Mais qu'arrive-t-il, quand ce grand Roi conſacre les Sciences à la Religion ? » quand, pour obtenir la » faveur du Monarque, il ne ſuffit » pas d'être homme de Lettres, il » faut encore être homme de bien ? » Alors diſparoiſſent ces Littéra- » teurs frivoles, dont les produc- » tions valent bien moins que le » temps que l'on perd à les lire ; » ces Auteurs dangereux qui ne » peuvent avoir que des protec- » teurs dignes d'eux, des protec- » teurs dont l'amitié eſt un oppro- » bre ; ces ingénieux empoiſon- » neurs qui proſtituent le talent,

» qui n'auroient point d'eſprit s'ils
» n'avoient point de vices, qui ne
» ſçavent que ce qu'il eſt néceſ-
» ſaire d'ignorer, l'art de corrom-
» pre les mœurs en amuſant l'ima-
» gination. Sous un tel Souverain,
» les Lettres paroiſſent avec toute la
» décence, toute la dignité qui leur
» eſt propre « &c. Cette expoſition
eſt l'éloge anticipé du Monarque
qui fait les délices de la Lorraine;
de ce *Roi*, dit M. Soret, *que
l'Hiſtoire montrera comme un pro-
dige, & qu'elle n'oſera peut-être
propoſer comme un modèle.*

Livres nouvellement arrivés des pays étrangers, & qui ſe trouvent chez N. Tilliard Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Benoît.

Blanchini Evangeliarium Quadruplex, Latinæ Verſionis antiquæ, ſeu veteris Italicæ &c. 4 vol. fol. *cum fig. Carta magna.* Romæ 1745.
Juillet, 1756. I. vol.

Lezzioni Scritturali sopra l'Esodo, Aut. Benedetto XIII. P. M. 3 vol. *in*-4°. *Romæ* 1724.

Suhrmanno Historia Sacra de Baptismo Constantini &c. 2 vol. *in*-4°. *cum fig.* Romæ & Viennæ 1746.

Zanoni Rariorum Stirpium Historia &c. 1 vol. fol. *cum 180 fig.* Bononiæ 1742.

Terucci (Gio Battista) *il Pluto d'Aristofane e le Nuvole del medesimo.* 2 vol. *in*-4°. Grec & Italien. *Firenze 1751.*

Lupi (Anton. Maria) *Dissertazioni, e Lettere Filologiche antiquarie.* 1 vol. *in* - 8°. cum fig. *Arezzo 1753.*

Memorie degli Intagliatori moderni di Pietre dure, Cammei, e Gioje del secolo XV. fino al secolo XVIII. 1 vol. *in* - 4°. *Livorno 1753.*

Istoria d'Alessandro Magno del Baron de Konning &c. 2 vol. *in*-4°. *Parma 1723.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet, 1756.
I. Volume.

ARTICLE LXVI. *Annales Romaines, &c.* 1541

ART. LXVII. *Lettre à un Amateur de la Peinture, &c.* 1569

ART. LXVIII. *La Noblesse Militaire, &c.* Suite de l'Article LXIII. 1581

ART. LXIX. *Lettre d'un Citoyen sur la permission de commercer dans les Colonies, annoncée pour les Puissances neutres.* 1605

ART. LXX. *Dissertation sur les Vapeurs, &c.* 1631

ART. LXXI. De Litteraria expeditione per Pontificiam Ditionem, &c. *Voyage Littèraire dans les Etats du Pape, pour*

mesurer deux degrés du Méridien, &c. 1666
ART. LXXII. *Histoire du Diocèse de Paris, &c.* 1689
ART. LXXIII. Nouvelles Littéraires. 1707

ERRATA

Pour Juin, 1756.

Pag. 1402, *lig.* 2, étoit, *lis.* est.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juin, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5061